

# RÉSULTATS ANNUELS 2012





# Résultats annuels 2012

## SOMMAIRE

I. ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE au 31 décembre 2012	2
II. RAPPORT D'ACTIVITÉ	3
1 Facteurs de risques et incertitudes .....	3
2 Les activités du Groupe.....	7
3 Trésorerie et capitaux propres .....	25
III. COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2012	31
Comptes de résultats consolidés .....	32
Etats consolidés des produits et charges comptabilisés en capitaux propres .....	34
Bilans consolidés.....	36
Tableaux de flux de trésorerie consolidés.....	38
Variations des capitaux propres consolidés.....	40
Notes aux états financiers consolidés .....	41
IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 2012	135

# **I. ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE**

## **au 31 décembre 2012**

### **Conseil de Surveillance**

#### **PRESIDENT**

Thierry Peugeot

#### **VICE-PRESIDENTS**

Jean-Philippe Peugeot  
Jean-Louis Silvant

#### **MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Marc Friedel  
Pamela Knapp  
Jean-Paul Parayre  
Robert Peugeot  
Thierry Pilenko  
Henri Philippe Reichstul  
Dominique Reiniche  
Marie-Hélène Roncoroni  
Geoffroy Roux de Bézieux  
Ernest-Antoine Seillière  
Joseph F. Toot Jr

#### **CENSEURS**

François Michelin  
Roland Peugeot

### **Directoire**

#### **PRÉSIDENT**

Philippe Varin

#### **MEMBRES DU DIRECTOIRE**

Jean-Baptiste de Chatillon  
Guillaume Faury  
Grégoire Olivier  
Jean-Christophe Quémard  
Frédéric Saint-Geours

## II. RAPPORT D'ACTIVITÉ

### 1. FACTEURS DE RISQUES ET INCERTITUDES

#### Principaux facteurs de risques propres au Groupe et à son activité

Dans ses différents métiers, le groupe PSA Peugeot Citroën veille à ce que les risques inhérents à ses activités soient maîtrisés. L'identification des risques, leur évaluation et celle des dispositifs de contrôle associés sont menées en continu par les différentes directions du Groupe, en France comme à l'étranger, au niveau des unités significatives de la division Automobile et des filiales hors Automobile (à l'exception de Faurecia qui a sa propre démarche). Les principaux facteurs de risques spécifiques auxquels le Groupe peut être exposé seront décrits de façon exhaustive dans le Document de Référence 2012 qui sera publié en mars 2013, et comprennent notamment :

#### 1.1 Les risques opérationnels

---

Ils comprennent notamment : les risques liés à l'environnement économique et géopolitique du Groupe, les risques liés au développement, au lancement et à la vente de nouveaux véhicules, les risques clients et concessionnaires, les risques matières premières, les risques fournisseurs, les risques industriels, les risques environnementaux, les risques liés à la santé et à la sécurité au travail, les risques liés aux coopérations et le risques liés aux systèmes d'information.

- **Risques liés à l'environnement économique et géopolitique du Groupe**

Un environnement économique dégradé est susceptible d'influencer les activités du Groupe et donc ses résultats financiers. Ainsi, les périodes d'activité économique réduite et a fortiori les périodes de crise peuvent contribuer à une baisse importante de la demande sur un ou plusieurs marchés géographiques. L'impact peut être d'autant plus significatif pour le Groupe que la baisse de la demande touche plus particulièrement les zones où le Groupe est fortement implanté commercialement.

Par ailleurs, les activités du Groupe hors d'Europe l'exposent naturellement à des risques divers comme :

- le risque de change : de fortes pertes de valeur de devises par rapport à l'euro ou une surévaluation des devises locales pour les achats peuvent limiter les capacités de ventes du Groupe sur certains marchés ;
- l'évolution défavorable des réglementations fiscales et/ou douanières des pays avec lesquels le Groupe commerce ;
- des événements géopolitiques : des mouvements populaires, une crise diplomatique, le renversement d'un régime, des comportements arbitraires, discriminatoires ou encore une guerre étrangère sont autant d'exemples de situations à risques auxquelles le Groupe peut être confronté. A ce titre, le Groupe a dû se résoudre à suspendre ses expéditions vers l'Iran, en raison notamment des difficultés à trouver des financements sécurisés.

#### Dispositifs de gestion et de contrôle

Le Groupe dispose d'une organisation managériale resserrée lui permettant de réagir très rapidement à divers types de situations à risques : ainsi, c'est dans un contexte de concurrence commerciale forte où l'on continue d'anticiper un marché européen durablement déprimé que le Groupe a décidé de renforcer son plan de performance au travers de la mise en œuvre de nouvelles opérations de réductions des coûts. La stratégie de globalisation du Groupe, qui se traduit notamment par la mondialisation de ses activités, constitue un des moyens pour affronter d'éventuels mauvais résultats sur une zone géographique donnée, affectée par une récession ou des événements géopolitiques majeurs.

S'agissant du risque de change, sa gestion est essentiellement centralisée au sein de PSA International (PSAI) qui met en place des couvertures de change adaptées au besoin. Par ailleurs, des actions sur les prix de vente sont décidées pour contrebalancer les effets de change négatifs, lorsque cela est possible.

- **Risques liés au développement, au lancement et à la vente de nouveaux véhicules**

La Direction des Programmes répond à la préoccupation de décliner la stratégie de l'entreprise et d'accroître la création de valeur, en assurant la mise en cohérence de toutes les fonctions y contribuant par leur action et en pilotant la réalisation des programmes. La couverture de la Direction des Programmes est mondiale. Elle veille notamment à ce que les mises en projet soient réalisées conformément au Plan Directeur Monde, tant par les fonctions programmes (véhicules, modules, services), que par les directions contributrices (industrielle, ressources humaines, etc.) et à ce que la performance économique des programmes soit assurée en cohérence avec les objectifs définis dans le cadre de la planification stratégique.

Afin de couvrir les risques de pilotage des projets de développement et d'industrialisation des nouveaux véhicules, le Groupe s'appuie sur un processus complet de conception et de développement, appelé schéma opérationnel de développement, qui est régulièrement mis à jour. Pour chaque projet véhicule sont définis des objectifs de prestations produit, de rentabilité, de qualité et de délais, de réduction de CO<sub>2</sub>. La réalisation de ces objectifs est suivie par des jalons, au cours desquels la direction générale réalise une revue de l'ensemble des indicateurs permettant le suivi de la tenue des objectifs tant financiers que techniques. De plus, la Direction de la qualité a autorité pour valider la commercialisation de chaque véhicule produit et pour faire procéder aux contrôles et aux modernisations des véhicules éventuellement défectueux qui auraient déjà été livrés aux réseaux ou aux clients. Pour les véhicules commercialisés ou en projet, elle s'assure de leur conformité à la réglementation, notamment en matière d'environnement et de sécurité. La meilleure prise en compte des exigences après-vente des clients dès la conception du véhicule (réparabilité, diagnosticabilité, etc.) contribue également à l'amélioration constante de la qualité des nouveaux modèles du Groupe.

Le Groupe attache la plus grande importance à ce que la date de mise en œuvre de nouvelles réglementations soit compatible avec la réalité industrielle et issue d'études d'impacts menées avec toute l'objectivité nécessaire. Les actions du Groupe auprès des autorités de réglementation s'inscrivent dans ce cadre.

Un dispositif de veille réglementaire et d'actions approprié est mis en place en Europe et dans les principaux pays hors d'Europe où le Groupe déploie son activité.

- **Risques matières premières**

La division Automobile du Groupe comme la division Équipement (Faurecia) sont exposées au risque matières premières soit via leurs achats directs de matières premières, soit indirectement au travers des composants achetés à leurs fournisseurs. Les achats de matières premières ont ainsi représenté 24 % du total des achats du Groupe en 2012. Ces matières premières sont, soit des produits industriels négociés de gré à gré, tels que l'acier ou les matières plastiques, soit des produits cotés directement sur des marchés organisés, tels que l'aluminium, le cuivre, le plomb ou les métaux précieux auquel cas les prix de transaction des matières ou composants achetés sont fixés par référence directe aux cours cotés sur ces marchés. Les matières premières dont l'impact sur les coûts de production est le plus important sont, par ordre décroissant :

- pour les matières premières négociées : l'acier (42 % du coût total des achats de matières premières), les matières thermoplastiques (13 %) et l'élastomère (11 %) ;
- pour les matières premières cotées (qui font l'objet de couverture) : l'aluminium (8 % du coût total des achats de matières premières), les métaux précieux (5%) et le cuivre (3 %).

Dans ce contexte, deux types de risques sont identifiés :

1. le risque d'approvisionnement associé à la disponibilité des matières premières ;
2. le risque économique associé aux variations de prix des matières premières.

#### **Dispositifs de gestion et de contrôle**

La stratégie Achats du Groupe déployée par la Direction des Achats vise à tirer le meilleur profit des différents leviers d'actions à sa disposition tels que l'optimisation du *sourcing* mondial, la massification des achats directs et indirects de matières, l'accroissement de la flexibilité dans les substitutions de matières, l'utilisation de matières recyclées et matériaux verts, la valorisation des sous-produits et la mise en place de couvertures financières.

Pour ce qui est des matières premières cotées sur des marchés organisés (l'aluminium, le cuivre, le plomb, et les métaux précieux tels que le platine, le palladium, et le rhodium), les risques sont suivis conjointement par la Direction des Achats et la Direction Financière à travers la société PSA International S.A. (PSAI). Dans le cadre de la politique de couverture des risques matières premières (et risques de change) du Groupe, PSAI met en place les couvertures financières nécessaires sur la base des prévisions de consommations de ces matières premières communiquées par la Direction des Achats et prévues par le Plan à Moyen Terme à 3 ans. Aucune couverture spéculative n'est mise en place. La politique de couverture en période haussière est de sécuriser au minimum 50 % des besoins à un horizon d'un an et 20 % des besoins à un horizon de 2 ans.

S'agissant des achats de matières non cotées sur des marchés financiers organisés (acier et matières plastiques), ceux-ci font l'objet de contrats négociés de gré à gré, sur des périodes relativement courtes (six mois pour l'acier). Le Groupe négocie avec les fournisseurs des variations de prix à la hausse comme à la baisse. La répercussion dans les prix ne peut être que partielle.

Les risques matières sont suivis au jour le jour et font également l'objet d'une revue trimestrielle dans le cadre d'un Comité Métal présidé par le Directeur Financier du Groupe, au cours duquel la Direction des Achats communique la révision des prévisions de consommation permettant ainsi à PSAI d'ajuster les couvertures financières des matières premières cotées.

En complément, il convient de se référer à la Note 37 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2012.

- **Risques liés aux coopérations**

Pour accélérer son développement et réduire ses coûts d'ingénierie et de production, PSA Peugeot Citroën a mis en œuvre depuis plusieurs décennies une politique de coopération avec d'autres constructeurs, définie dans le cadre du Plan Directeur Monde moyen et long terme, basée sur la confiance réciproque et le partage des risques. Ceci dans le domaine des

plateformes véhicules avec Fiat, Toyota, et Mitsubishi, dans le domaine des organes (boîtes de vitesses, moteurs et composants électriques) avec Renault, Ford, BMW et Mitsubishi, et à l'avenir avec General Motors. Par ailleurs, le Groupe concède régulièrement des licences de fabrication à des partenaires industriels dans les pays où c'est le moyen de pénétrer les marchés.

En 2012, le Groupe a conclu une Alliance stratégique mondiale. Bénéficiant de la combinaison des forces et du savoir-faire des deux entreprises, celle-ci contribuera à la rentabilité des deux partenaires et améliorera fortement leur compétitivité en Europe.

Durant la phase exploratoire d'une coopération, le risque encouru concerne l'exploitation par le partenaire des informations portées à sa connaissance par PSA Peugeot Citroën.

Une fois l'accord de coopération établi, le risque encouru par PSA Peugeot Citroën est essentiellement économique. Il se traduit par le paiement potentiel de pénalités pour non-enlèvement des volumes réservés (clause de *Take or Pay*) ou pour compenser l'impact négatif des baisses de volumes sur les prix d'achat des composants, du dépassement ou de la surévaluation des frais de R&D, d'investissements ou des dépenses de remise en état des produits affectés d'un défaut, quand le partenaire assure la maîtrise d'œuvre.

Dans tous les cas où il s'avère que la rentabilité des projets est remise en cause, la part négative qui en résulte fait l'objet d'une provision pour contrat onéreux et/ou d'une perte de valeur sur les actifs immobilisés dans les comptes consolidés.

Le non-respect de la propriété intellectuelle dans les cas où le partenaire concéderait des licences à tiers sans permettre à PSA Peugeot Citroën de percevoir les royalties afférentes est une autre forme de risque, de même que la non-qualité d'un produit manufacturé par le partenaire nécessitant des rattrapages de grande ampleur en clientèle et qui affecterait notamment l'image des produits PSA Peugeot Citroën.

#### **Dispositifs de gestion et de contrôle**

Pour limiter le risque en phase exploratoire, le processus interne prévoit qu'aucune discussion ne peut commencer avec un partenaire sans que les parties aient signé un accord de non-divulgence.

Concernant le déroulement d'une coopération ou d'un partenariat, les différents contrats (accord cadre, contrat de développement, contrat de fourniture, etc.) qui les jalonnent sont élaborés avec le maximum de précisions disponibles pour limiter légalement le risque.

Au plan opérationnel, la Direction des Programmes a mis en place avec l'aide de la Direction Financière, un dispositif de contrôle des réalisations des engagements réciproques des partenaires, conformément aux accords passés.

Parmi les éléments de ce dispositif, on trouve la mise en place d'instances de gouvernance propre à chaque coopération, avec un processus d'escalade pour le règlement des points de divergence. Ces instances permettent la tenue régulière de revues de questions dans tous les domaines et la prise de décisions communes, notamment, les plans d'action destinés à corriger les dérives potentielles et donc éviter ou limiter le risque.

## **1.2. Les risques relatifs aux marchés financiers**

---

Le Groupe est exposé à des risques de liquidité, ainsi qu'à des risques de taux, de contrepartie, de change et à d'autres risques de marchés liés notamment aux variations des prix des matières premières et aux variations des marchés actions. En ce qui concerne la gestion des risques, principalement assurée par la Direction Financière, les risques identifiés et la politique suivie par le Groupe pour gérer ces risques sont précisés dans la Note 37 de l'annexe des comptes consolidés 2012.

## **1.3. Les risques relatifs à l'activité de Banque PSA Finance**

---

Ils comprennent notamment les risques relatifs aux marchés financiers et au statut d'établissement financier de Banque PSA Finance, les risques opérationnels et les risques de crédit. (Voir Note 37 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2012).

*Pour plus de précision, il convient de se reporter au rapport annuel 2012 de Banque PSA Finance disponible sur le site [www.banquepsafinance.com](http://www.banquepsafinance.com)*

## **1.4. Les risques juridiques et contractuels**

---

Ces risques comprennent notamment : les procédures judiciaires et d'arbitrage, les covenants de crédits, les engagements de retraites et d'indemnités de fin de carrière, les risques liés aux droits de propriété intellectuelle, les engagements pris dans le cadre des coopérations qu'ils soient provisionnés ou reconnus comme engagements hors bilan.

Le groupe PSA Peugeot Citroën est exposé à des risques juridiques liés à sa situation d'employeur, de concepteur et de distributeur de véhicules, d'acheteur de composants et de fournisseur de services.

- **Procédures judiciaires et d'arbitrage**

Au 31 décembre 2012, aucun des litiges dans lesquels sont impliquées les sociétés du Groupe n'a eu d'impact significatif sur les comptes de ce dernier.

Au cours de la période couvrant les douze derniers mois, il n'y a pas eu de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou a eu des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe. De même, le Groupe n'a pas connaissance de procédure en suspens, ou dont il serait menacé, susceptible d'impacter significativement sa situation financière ou sa rentabilité.

Concernant les provisions pour litiges commerciaux et autres litiges, il convient de se reporter à la Note 28.2 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2012.

- **Covenants de crédits**

Les covenants de crédit applicables aux dettes et aux lignes de crédit non tirées sont détaillés en Note 37.1 A pour les activités industrielles et commerciales et les activités de financement.

L'ensemble des clauses sont actuellement respectées.

Pour plus de précisions, il convient de se reporter au chapitre 4 du Document de référence 2012 sur les facteurs de risques, qui sera publié en mars 2013.

## 2. LES ACTIVITÉS DU GROUPE

### 2.1 Les faits marquants de l'exercice 2012

---

#### 2.1.1 Alliance avec General Motors

##### **Annnonce de l'Alliance le 29 février 2012**

PSA Peugeot Citroën et General Motors ont annoncé le 29 février 2012 la création d'une Alliance stratégique mondiale. Bénéficiant de la combinaison des forces et du savoir-faire des deux entreprises, celle-ci contribuera à la rentabilité des deux partenaires et améliorera fortement leur compétitivité en Europe.

L'Alliance repose sur deux piliers principaux : le partage de plates-formes de véhicules, de composants et de modules et la création d'une joint-venture d'achat à l'échelle mondiale pour les produits et les services, avec un volume d'achat combiné de 125 milliards de dollars. Chacune des deux entreprises continuera à commercialiser ses voitures de façon indépendante et concurrentielle.

Au-delà, l'Alliance jette les bases de coopérations futures dans d'autres domaines d'activités.

Selon les termes de l'accord, PSA Peugeot Citroën et General Motors partageront certaines plates-formes, modules et composants sur une base mondiale, de sorte à faire jouer un effet volume, à réduire les coûts liés au développement de nouvelles technologies et aux émissions de CO<sub>2</sub>, ainsi qu'à gagner en efficacité. Le partage de plates-formes permettra aux deux groupes non seulement de développer des applications au niveau mondial, mais aussi de mettre en place des programmes européens d'envergure, à moindre coût.

En première phase, PSA Peugeot Citroën et General Motors se concentreront sur les véhicules particuliers de petite et moyenne taille, les monospaces et les crossovers. Par la suite, les deux partenaires prévoient également de développer conjointement une nouvelle plateforme pour les véhicules à faibles émissions de CO<sub>2</sub>. Les premiers véhicules issus d'une plate-forme commune seront commercialisés à partir de 2016.

Cette Alliance renforce mais ne se substitue pas aux plans de performance établis par chaque groupe en Europe pour restaurer leur rentabilité.

L'accord permettra à PSA Peugeot Citroën et General Motors d'opérer sous la forme d'une seule et même structure d'achat à l'échelle mondiale pour leur approvisionnement en matières premières, composants et services auprès des fournisseurs, bénéficiant ainsi pleinement de la mise en commun de leurs expertises, des volumes, des plates-formes et des pièces standards. La solidité des processus et de la structure organisationnelle de General Motors, associée à l'expertise de PSA Peugeot Citroën, renforceront significativement la valeur et l'efficacité des opérations d'achat des deux sociétés.

Par ailleurs, l'Alliance envisage des domaines de coopération additionnels, tels que la logistique et les transports. A cette fin, General Motors a établi une coopération stratégique et commerciale avec Gefco, filiale à 25% de PSA Peugeot Citroën, laquelle assurera sa logistique en Europe et en Russie (voir point ci-dessous : Avancées de l'Alliance).

Le montant total des synergies attendues de l'Alliance s'élève à environ deux milliards de dollars par an d'ici cinq ans. Ces synergies devraient largement correspondre aux programmes de renouvellement de véhicules avec un bénéfice limité les deux premières années. Elles devraient se répartir à égalité entre les deux sociétés. L'Alliance est dirigée par un comité de pilotage global qui regroupe, à parité, 5 dirigeants des deux sociétés. Il disposera d'un pouvoir de contrôle administratif stratégique de l'ensemble des activités réunies par l'Alliance, y compris ses éventuels futurs développements.

##### **Avancées de l'Alliance**

###### **Accord de coopération logistique entre GM et PSA Peugeot Citroën**

Comme premier résultat de leur Alliance globale, GM et PSA Peugeot Citroën ont annoncé le 2 juillet 2012 la signature d'un accord exclusif à long terme prévoyant le transfert à Gefco, filiale à 25 % de PSA Peugeot Citroën et spécialiste reconnu de la logistique automobile et industrielle en Europe et au-delà, de la majeure partie des activités logistiques du constructeur américain sur le Vieux continent.

Cet accord concerne la plupart des activités logistiques d'Opel/Vauxhall, de Chevrolet et de Cadillac en Europe (Russie incluse) et englobe des services tels que les livraisons de matériel et de composants aux usines, l'expédition des produits finis aux concessionnaires et le transport de pièces détachées de remplacement vers les centres de distribution.

Cet accord est l'un des plus importants jamais signés en Europe dans le secteur de la logistique automobile. Il permet à GM de réaliser des économies de coûts et de recentrer ses moyens internes sur son activité automobile.

Le nouvel accord de services de logistique entre GM et Gefco entrera en vigueur en 2013.

PSA Peugeot Citroën (PSA) et General Motors (GM) ont confirmé, le 20 décembre, la signature d'accords dans la mise en place de leur Alliance stratégique mondiale. Conformément aux dispositions de l'accord-cadre signé le 29 février 2012, les deux partenaires ont signé des accords définitifs sur trois projets de véhicules ainsi que sur une co-entreprise dans les achats.

#### **Création d'une co-entreprise dans les achats**

Les accords signés en 2012 prévoient entre autres la création d'une organisation commune des achats en Europe, adossée à une co-entreprise. Cette structure a maintenant reçu l'approbation de toutes les autorités de la concurrence compétentes et l'organisation commune des achats (Joint Purchasing Organisation – JPO) sera donc prochainement opérationnelle. Dans une phase de transition, un dirigeant de GM sera chargé de la mise en place de la structure sous la supervision d'un Board présidé par un représentant de PSA. Il sera remplacé dans un délai maximum d'un an par un vice-président chargé des achats et un vice-président adjoint qui seront alternativement issus de chacun des deux groupes.

#### **Trois projets de développement en commun de plates-formes et de véhicules**

Les premiers projets de développement en commun de plates-formes et de véhicules comprennent :

- Un programme commun pour un monospace du segment C de marque Opel/Vauxhall et un CUV du segment C de marque Peugeot ;
- Un programme commun de monospace du segment B pour les deux Groupes ;
- Le co-développement d'une plateforme modernisée du segment B pour des voitures à faibles émissions de CO2 destinées à la nouvelle génération de véhicules Opel/Vauxhall et PSA Peugeot Citroën en Europe et dans le reste du monde.

D'autres projets de co-développement de véhicules sont à l'étude et renforceront encore l'Alliance. Ils feront l'objet d'annonces ultérieures. La commercialisation des premiers véhicules issus de cette collaboration est prévue en 2016. Les modèles Opel/Vauxhall, Peugeot et Citroën seront clairement différenciés, en cohérence totale avec l'identité respective de chacune des marques.

La répartition équilibrée des rôles et des responsabilités permettra à chacun des deux partenaires de tirer le meilleur parti de cette collaboration :

- Le monospace du segment C de marque Opel/Vauxhall, le CUV du segment C de marque Peugeot et les monospaces du segment B pour les deux Groupes seront développés sur des plates-formes PSA Peugeot Citroën.
- GM conduira le développement des monospaces du segment B pour les deux groupes.
- La plateforme modernisée du segment B pour des voitures à faibles émissions de CO2 destinées à la nouvelle génération de véhicules Opel/Vauxhall et PSA Peugeot Citroën en Europe et dans le reste du monde fera l'objet d'un co-développement.

#### **De nouveaux projets à l'échelle mondiale**

S'appuyant sur le succès de leur collaboration, les deux partenaires confirment également leur intention de développer de nouveaux projets à l'échelle mondiale pour élargir leur Alliance et saisir de nouvelles opportunités :

- Développement en commun d'une nouvelle génération de petits moteurs essence économiques et de haute performance, dérivée du programme PSA de petits moteurs essence (moteur EB).
- Etude de nouveaux projets véhicules et de projets industriels en Amérique latine ou dans d'autres marchés en croissance.

### **2.1.2 Augmentation de capital**

Dans le cadre de son Alliance avec General Motors, PSA Peugeot Citroën a procédé le 29 mars 2012 à une augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription d'environ 1 milliard d'euros qui a fait l'objet d'une garantie par un syndicat bancaire et qui incluait une participation du groupe familial Peugeot. Celui-ci témoigne ainsi de sa confiance dans le succès de l'Alliance. Dans le cadre de cet accord, qui ne comporte pas de disposition spécifique relative à la gouvernance de PSA Peugeot Citroën, General Motors est entré dans le capital à hauteur de 7 % à travers l'acquisition et l'exercice des droits préférentiels de souscription cédés par le groupe familial Peugeot et l'acquisition d'actions auto-détenues vendues par PSA Peugeot Citroën, devenant ainsi le deuxième actionnaire de PSA Peugeot Citroën derrière le groupe familial Peugeot.

Les fonds levés lors de l'augmentation de capital seront principalement utilisés pour financer les investissements stratégiques liés aux projets de l'Alliance stratégique mondiale avec General Motors. Ces investissements seront destinés au financement des projets correspondant au partage de plateformes pour certains véhicules, composants et modules qui généreront des synergies de coûts de conception et d'achat.

Les fonds levés permettront également l'extension de l'Alliance dans d'autres domaines de coopération au-delà des deux piliers initiaux.

L'augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription a rencontré un large succès. Le montant final brut de l'opération s'est élevé à 999 013 089 euros et s'est traduite par la création de 120 799 648 actions nouvelles. La demande totale s'est élevée à approximativement 1,78 milliard d'euros, soit un taux de souscription de 178% :

- 119 101 968 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible représentant environ 98,6% des actions nouvelles à émettre ;

- la demande à titre réductible a porté sur 96 431 058 actions nouvelles et n'a été en conséquence que partiellement allouée, à hauteur de 1 697 680 actions nouvelles.

Au 31 décembre 2012, le groupe familial Peugeot reste le premier actionnaire de PSA Peugeot Citroën avec 25,51% du capital et 38,11% des droits de vote exerçables.

### 2.1.3 Plan cash 2012

Début 2012, pour faire face à la baisse du marché européen, le Groupe a annoncé un plan de management du cash d'1 milliard d'euros et un plan de cession d'actifs de 1,5 milliards d'euros.

- L'objectif d'1 milliard d'euros d'économies de coûts sur les achats et les coûts fixes a été dépassé, avec 1 181 millions d'euros de réductions de coûts réalisées en 2012 malgré un marché européen qui s'est dégradé, pesant sur les volumes et les prix ;
- Les cessions d'actifs pour 2 milliards d'euros en 2012, au-delà de l'objectif fixé à 1,5 milliard d'euros, comprennent :
  - La cession du loueur de véhicules Citer SA et sa filiale espagnole Atesa à Enterprise Holdings a généré un apport de trésorerie de 448 millions d'euros permettant à PSA Peugeot Citroën d'optimiser son portefeuille en consacrant ses ressources au développement de ses activités stratégiques ;
  - Les cessions immobilières exceptionnelles pour un montant de 634 millions d'euros qui comprennent notamment le siège social du Groupe à une filiale d'Ivanhoé Cambridge, bras immobilier de la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour un montant de 242,2 millions d'euros, le showroom de Citroën sur les Champs Elysées et de l'immobilier du réseau propre en France et en Grande-Bretagne.
  - La cession de 75% du capital de Gefco à JSC Russian Railways (RZD) pour un montant de 797 millions d'euros, après le versement par GEFCO à PSA Peugeot Citroën d'un dividende exceptionnel de 100 millions d'euros.
- Les stocks ont été ramenés à un niveau inférieur à celui de décembre 2010, conformément à l'objectif fixé, avec 416 000 véhicules à fin décembre 2012 contre 445 000 au 31 décembre 2010.
- La réduction des investissements et dépenses en recherche et développement et la priorité donnée à certains investissements dans un contexte difficile se sont traduites par le report de certains projets. Les investissements et dépenses de R&D du Groupe ont atteint 3 814 millions d'euros en 2012, hors éléments exceptionnels. Ce niveau élevé correspond à un pic d'investissements, en raison notamment des augmentations de capacité à Kaluga en Russie, à Porto Real au Brésil, ainsi qu'en Chine, au développement des moteurs 3 cylindres essence et du développement produits. La réduction des investissements de la division Automobile sera significative en 2013.
- La nouvelle organisation des activités commerciales et des marques apporte ses premières synergies grâce à la fusion des back offices pour les deux marques en Europe réalisée en 10 mois.

### 2.1.4 Plan « Rebond 2015 »

La dégradation durable de la demande en Europe a rendu nécessaire, au-delà des mesures de réduction des coûts et de gestion du cash mises en place début 2012 et en cours d'exécution, un plan de 1,5 milliard d'euros en 2015. Ce plan « Rebond 2015 » devrait permettre de dégager un Free cash flow opérationnel à l'équilibre<sup>1</sup> fin 2014. Il comprend :

- Une réorganisation de la base industrielle française et une diminution des coûts de structure pour un impact estimé de 600 millions d'euros, annoncée le 12 juillet. Ce projet prévoit l'arrêt de la production à Aulnay en 2014, l'adaptation du dispositif industriel du site de Rennes, des mesures de revitalisation sur les sites d'Aulnay et de Rennes et l'ajustement des structures du Groupe.
- Une réduction des investissements de 550 millions d'euros, après la fin des montées en charge d'investissements capacitaires en Russie, Amérique latine et Chine. La réduction sera sensible dès 2013.

---

<sup>1</sup> Dans les conditions actuelles du marché automobile, à savoir un marché européen stable, un pricing au niveau de 2012, une part de marché en Europe de 13% et avec une augmentation des coûts des facteurs de production compensée par l'amélioration continue de notre production et achats.

- Une optimisation des coûts de production résultant notamment de l'Alliance pour 350 millions d'euros, la moitié des gains venant des premières synergies Achats de l'Alliance, l'autre moitié des plans d'action sur les coûts unitaires de conception et de production

L'ensemble de ces mesures contribuera à restaurer la performance de la division Automobile en augmentant le taux d'utilisation des usines en Europe et en réduisant la base de coût en Europe avant que les effets de l'Alliance avec GM ne se fassent pleinement sentir. Elles seront soutenues par la poursuite de la montée en gamme des marques et le développement de la globalisation, avec de nouvelles capacités opérationnelles.

### **Projet de réorganisation de la base industrielle française du Groupe et de redéploiement de ses effectifs**

Pour faire face à la réduction durable d'activité en Europe, un projet de réorganisation des activités industrielles et de redéploiement des effectifs a été présenté le 12 juillet 2012 afin de restaurer la compétitivité du Groupe et d'assurer son avenir. Les mesures suivantes sont envisagées :

- L'arrêt en 2014 des activités de production à Aulnay, qui emploie 3000 salariés, le recentrage de la production en région parisienne sur Poissy et la revitalisation du site d'Aulnay.
- Adaptation du dispositif industriel du site de Rennes avec le redéploiement des effectifs de 1 400 emplois sur un total de 5 600 salariés.
- Redéploiement des effectifs de structure du Groupe qui devrait conduire à la diminution de 3 600 emplois répartis sur l'ensemble des sites en France.
- Concertation et dialogue social.

Les projets concernant Aulnay et Rennes seront assortis, dans le respect du dialogue social, de mesures destinées à accompagner tous les salariés concernés et à favoriser leur reclassement, notamment au sein du Groupe. Le redéploiement des effectifs de structure sera mis en œuvre au moyen de départs volontaires de l'entreprise.

Dans le cadre de la mission de revitalisation du site d'Aulnay mise en place par PSA Peugeot Citroën, la société ID Logistics annonçait le 25 octobre 2012 son projet d'implantation sur une partie des surfaces actuellement disponibles. Cette implantation aurait pour conséquence la création de près de 600 emplois. Ceux-ci pourront être proposés aux salariés du site d'Aulnay intéressés dans le cadre du processus de revitalisation qui va être engagé en collaboration avec les organisations syndicales.

Le 12 décembre 2012, le Groupe a annoncé la fin de la période de consultation des organisations syndicales sur le volet économique et la poursuite des négociations sur les conditions d'accompagnement.

## **2.1.5 Nouveaux financements Banque PSA Finance**

Le 24 octobre 2012, PSA Peugeot Citroën a annoncé que le financement de Banque PSA Finance avait vocation à être renforcé, au bénéfice du Groupe, de ses clients et de l'ensemble de la filière automobile, dont les réseaux de concessionnaires.

Le pool bancaire de Banque PSA Finance a été sollicité pour mettre à disposition des liquidités d'un montant de 11,5 milliards d'euros, dont un milliard d'euros de liquidités additionnelles. Une part importante des principales lignes de crédit a été renégociée, avec des tirages possibles sur la période 2013-2015.

Dans le même temps, l'Etat a annoncé son intention d'apporter sa garantie de refinancement pour des émissions obligataires nouvelles, pour des tirages à effectuer sur la même période 2013-2016, jusqu'à un montant de 7 milliards d'euros. Un comité de suivi de la garantie est constitué, intégrant des représentants de l'Etat et du Groupe.

Banque PSA Finance a obtenu le 11 février 2013 l'accord temporaire de la Commission Européenne pour l'utilisation de la garantie de l'Etat Français à titre onéreux sur les titres de créances émis entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2016. Cette garantie a été votée le 29 décembre 2012 par le Parlement français et porte sur le principal, les intérêts, frais et accessoires des titres de créance garantis et est accordée pour un encours en principal d'un montant total maximal de 7 milliards d'euros.

Cet accord a été obtenu pour une première tranche de 1,2 milliard d'euros avec une maturité maximale de 36 mois, à utiliser dans les 6 mois à venir, le temps pour la Commission Européenne de donner son avis définitif sur ce soutien.

Un comité de suivi de la garantie de 5 membres, intégrant des représentants de l'Etat et du Groupe veillera à la coordination dans la mise en œuvre de la garantie.

L'obtention de cette autorisation temporaire sur la garantie, associée aux actions de titrisation et au renouvellement des lignes de financement bancaires, assurent au refinancement de Banque PSA Finance une visibilité et une robustesse en montant et en durée.

(Voir Note 41 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2012).

Ces mesures viennent compléter les mesures déjà lancées par le Groupe, à la suite de l'évolution de la notation de PSA Peugeot Citroën, afin de renforcer la capacité de financement de Banque PSA Finance, avec notamment :

- Une augmentation de la titrisation et des repo de 18% à 27% du bilan, passant de 4,9 milliards d'euros en 2011 à 7,4 milliards d'euros à fin 2012, dont 2,9 milliards auprès de la BCE
- Le lancement en France d'un livret d'épargne dédié aux particuliers au premier semestre 2013

### **Succès des opérations de titrisation de Banque PSA Finance en 2012**

Banque PSA Finance a accéléré son programme de titrisation en 2012 et a franchi un nouveau palier avec la réussite en 2012 de cinq opérations réalisées dans quatre pays (France, Royaume-Uni, Espagne et Italie) pour un montant total de 3,1 milliards d'euros de titres seniors.

Dans un contexte de volatilité des marchés financiers, Banque PSA Finance a augmenté la part des financements réalisés dans le cadre de son programme de titrisation, démontrant ainsi son aptitude à renforcer et à diversifier ses sources de financement afin de soutenir les ventes de PSA Peugeot Citroën.

### **Renouvellement des lignes de financement bancaire de Banque PSA Finance**

Banque PSA Finance a signé le 11 janvier 2013 un nouveau crédit syndiqué pour un montant de 4,1 milliards d'euros, avec une maturité de cinq ans. Cette facilité a été sursouscrite, notamment grâce à la participation de 18 banques de 8 pays différents.

Dans le cadre de la rationalisation et de l'extension de ses lignes de sécurité, Banque PSA Finance a signé le même jour la prolongation d'une ligne de crédit revolving de 1,2 milliard d'euros, avec une maturité étendue à janvier 2016. L'extension simultanée d'une ligne de crédit pour 1,8 milliard d'euros à décembre 2015, apporte à Banque PSA Finance des lignes de sécurité pour un montant de 3 milliards d'euros.

Enfin, Banque PSA Finance a également obtenu le renouvellement de la majorité de ses lignes bancaires bilatérales, renforçant ainsi ses liens avec un pool bancaire comptant plus de 50 banques dans le monde.

L'ensemble de ces opérations permet à Banque PSA Finance de confirmer 11,5 milliards d'euros de crédit bancaire moyen terme.

Le renouvellement de ces lignes bancaires, associé aux actions de titrisation et au projet d'émissions obligataires avec garantie de l'Etat, assurent au refinancement de Banque PSA Finance une visibilité et une grande robustesse en montant et en durée.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter au point 3.4.2. Banque PSA Finance.

## **2.1.6 Communiqué du Conseil de Surveillance dans le cadre des financements de BPF**

Le Conseil de Surveillance de Peugeot S.A., réuni le 23 octobre 2012 a accueilli favorablement l'annonce relative au financement de Banque PSA Finance par les partenaires bancaires du Groupe et par l'Etat.

Dans ce contexte, il a été décidé, pendant la période de la garantie de l'Etat de ne pas procéder à des distributions de dividendes ou à des rachats d'actions, et de ne pas attribuer aux membres du Directoire d'options de souscription ou d'achat d'actions ni d'actions gratuites.

Par ailleurs, afin de mieux associer les salariés à la gouvernance du Groupe, le Conseil de Surveillance a décidé d'initier le processus de désignation par l'Assemblée Générale d'un représentant des salariés en qualité de membre du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance a également exprimé son intention de poursuivre activement la dynamique déjà engagée de renouvellement et de féminisation de sa composition, notamment en intégrant une nouvelle personnalité indépendante. Cette personnalité aura vocation à devenir membre du comité stratégique du Conseil de surveillance et membre référent du Conseil de surveillance. Elle jouera un rôle important dans la gouvernance du groupe.

La prochaine assemblée générale sera appelée à se prononcer sur le renouvellement du Conseil de surveillance de Peugeot SA en intégrant des membres indépendants du Conseil de surveillance.

Le Conseil de Surveillance de Peugeot S. A. a décidé de coopter Louis Gallois en tant que membre indépendant référent lors de sa réunion du 12 février 2013. La cooptation de Louis Gallois sera proposée à la ratification à l'Assemblée Générale des actionnaires le 24 avril 2013.

## 2.1.7 Perte de valeur des actifs de la division Automobile pour l'exercice 2012

Dans le cadre de l'arrêté des comptes 2012, et conformément à la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers sur les normes comptables, PSA Peugeot Citroën a procédé à l'analyse de l'écart de valeur entre les capitaux propres inscrits au bilan et leur valorisation économique, reposant sur l'actualisation des flux futurs de trésorerie. Le taux d'actualisation (Weighted Average Cost of Capital - WACC) du secteur automobile a également été révisé. Cette analyse prend en compte notamment les perspectives du Groupe dans le contexte de dégradation du marché européen, dont le niveau pourrait rester durablement proche de celui de 2012.

Cet écart conduit à une dépréciation de la valeur globale des actifs de la division Automobile, qui a été constatée dans les comptes au 31 décembre 2012 pour 3 888 M€, et se répartit de la façon suivante :

- Ajustement de valeur des actifs de la division Automobile en application de la norme IAS 36 au titre de 2012 : 3 009 millions d'euros ;
- Ajustement de valeur nette des impôts différés 879 millions d'euros Cette dépréciation n'entraîne aucune sortie de trésorerie. Elle est réversible, et elle ne porte pas sur du goodwill.

De plus, les autres ajustements de valeurs constatées sur des actifs spécifiques et les provisions pour contrats onéreux de la division Automobile, enregistrés en résultat opérationnel non courant, s'élèvent à 855 millions d'euros avant impôt sur l'ensemble de l'exercice 2012 (dont 612M€ déjà enregistrés au premier semestre 2012).

L'ensemble de ces charges a un impact négatif de même montant sur le résultat net part du Groupe de PSA Peugeot Citroën en 2012, mais n'affecte ni sa solvabilité ni sa liquidité. Ces dépréciations d'actifs sont sans impact sur la trésorerie.

## 2.1.8 Cession de 75% du capital de Gefco à JSC Russian Railways (RZD)

Philippe Varin, Président du Directoire de PSA Peugeot Citroën, et Vladimir Yakunin, Président de JSC Russian Railways (RZD), ont signé lundi 5 novembre 2012 un contrat de cession d'actions relatif à l'acquisition par RZD de 75% du capital et des droits de vote de la société GEFCO S.A., société-mère du groupe GEFCO.

Le 20 décembre, PSA Peugeot Citroën a annoncé la réalisation de l'acquisition de 75% du capital et des droits de vote de sa filiale, GEFCO S.A. par JSC Russian Railways (RZD), conformément au protocole d'accord signé le 05 novembre 2012.

PSA Peugeot Citroën a cédé sa participation à RZD pour un montant de 800 millions d'euros, après le versement par GEFCO à PSA Peugeot Citroën d'un dividende exceptionnel de 100 millions d'euros. (Voir Note 2.4. dans les Notes aux Etats financiers consolidés au 31 décembre 2012).

GEFCO, avec RZD, pourra non seulement poursuivre sa stratégie d'expansion géographique, en Chine, en Inde et en Amérique latine, mais aussi accélérer son développement en Europe Centrale et Orientale et plus particulièrement en Russie. RZD et GEFCO fourniront ainsi une offre logistique inégalée entre l'Asie et l'Europe en alliant les points forts des deux groupes. Le nouvel ensemble deviendra un leader mondial de la logistique industrielle diversifiée.

RZD a l'intention de conserver l'équipe dirigeante de GEFCO, et de toutes les unités opérationnelles existantes, incluant celles qui fournissent PSA Peugeot Citroën.

La protection de la bonne exécution des services logistiques fournis par GEFCO à PSA Peugeot Citroën ainsi que la protection des intérêts des deux parties est garantie au travers d'un pacte d'actionnaires conclu entre PSA Peugeot Citroën et RZD.

L'opération a reçu l'avis favorable des Comités d'Entreprise de PSA Peugeot Citroën et Gefco S.A.

## 2.1.9 Développement des coopérations du Groupe en 2012

- Fiat Group Automobiles et PSA Peugeot Citroën ont poursuivi leurs discussions concernant l'avenir de leur coentreprise Sevelnord. Aux termes de leurs accords, il a été décidé le transfert de la participation de Fiat dans Sevelnord et la poursuite de la production de véhicules utilitaires légers pour les deux groupes jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme Euro 6 sur les niveaux d'émissions fin 2016.
- Toyota Motor Europe et PSA Peugeot Citroën ont annoncé le 23 juillet 2012 un nouvel accord de coopération sur le segment des véhicules utilitaires légers en Europe. PSA Peugeot Citroën fournira à Toyota des véhicules de taille moyenne qui seront commercialisés en Europe sous la marque Toyota.

Dans un premier temps, à partir du deuxième trimestre de 2013, PSA Peugeot Citroën fournira des véhicules utilitaires légers issus de ses gammes existantes Peugeot Expert et Citroën Jumpy. L'accord prévoit également une collaboration sur la prochaine génération de véhicules devant être produits par PSA Peugeot Citroën. Cette collaboration devrait s'étendre au-delà de 2020.

Il est prévu que Toyota Motor Europe participe directement au développement et aux investissements industriels relatifs à cette prochaine génération de véhicules. Aucune prise de participation ni production commune ne sont envisagées.

- La deuxième JV du groupe PSA Peugeot et Citroën en Chine, avec Changan est opérationnelle. Le réseau de la marque DS a ouvert le 28 juin et compte déjà 25 concessions à fin décembre. Ce lancement commercial s'accompagnera dès le deuxième semestre 2013 d'un démarrage de la production locale à Shenzhen avec une usine d'une capacité de 200 000 véhicules par an.
- La coopération avec Ford se poursuit sur les moteurs 1,4 litre à 1,6 litres avec des dérivés prévus pour respecter la norme Euro 6 qui entrera en vigueur en 2014.
- Le 31 octobre 2012, le groupe PSA Peugeot Citroën et le groupe BMW ont annoncé la fin de leur partenariat engagé à travers la joint-venture BMW Peugeot Citroën Electrification. Le groupe BMW reprend en charge les activités de la business unit. La coopération entre les deux groupes sur les moteurs essence se poursuit.
- Concernant la première JV du Groupe en Chine avec Dongfeng Motors, la construction de la troisième usine sur Wuhan se poursuit et entrera en opération au second semestre 2013. Le capacitaire total de la JV est attendu à 750 000 véhicules par an à horizon 2015.

## 2.2 Aperçu des activités commerciales

---

### Faits marquants

- Ventes mondiales de véhicules montés à 2 820 000 unités, (-8,8 %)
- Ventes de véhicules et éléments détachés du Groupe à 2 965 000 unités, (-16,5 % compte tenu de la suspension des ventes d'éléments détachés en Iran)
- Forte progression de la part des ventes hors d'Europe de véhicules montés, qui passe de 33 % en 2011 à 38 % en 2012
- PSA Peugeot Citroën conserve sa place de leader en matière d'émissions de CO<sub>2</sub> à 122,5 g CO<sub>2</sub>/km
- Lancement réussi de la Peugeot 208
- 300 000 Citroën DS vendues dans le monde depuis le lancement

En 2012, le marché automobile mondial a enregistré des évolutions contrastées. Les marchés européens ont poursuivi leur chute (- 8,6% en Europe 30), tandis que le marché russe augmentait de 10,6 %, le marché chinois de 6,6 %, et le marché latino-américain de 5,6 %.

Dans ce contexte, les ventes mondiales du Groupe s'établissent à 2 820 000 unités (-8,8 %) pour les véhicules montés et à 2 965 000 unités (-16,5 %) en incluant les éléments détachés.

La baisse des ventes du Groupe reflète la crise qui frappe le marché automobile européen. Les marchés d'Europe du Sud, où le Groupe est particulièrement présent, sont les plus impactés par cette crise (France : -13,3%, Espagne : -14,9%, Italie : -20,9%). La part de marché du Groupe ressort à 12,7 % en Europe 30. Avec un poids des marchés équivalent à celui de 2011, la part de marché du Groupe serait de 13%.

Par ailleurs, la décision du Groupe de suspendre ses activités de vente d'éléments détachés en Iran depuis le mois de février, suite au renforcement des sanctions internationales et aux difficultés de financement affectant ainsi les paiements, a impacté les ventes du Groupe en 2012.

La globalisation du Groupe porte ses fruits : la part des véhicules montés vendus hors d'Europe progresse nettement, passant de 24% en 2009, à 33 % en 2011 et 38 % en 2012. Le Groupe confirme son objectif de réaliser 50 % de ses ventes hors d'Europe en 2015.

L'année 2012 a été marquée par le lancement réussi de la Peugeot 208 dont 221 000 exemplaires ont été vendus. La montée en puissance se confirme avec la commercialisation depuis l'été des petits moteurs essence 3 cylindres.

En Europe, la Peugeot 208 occupe depuis juin la 1<sup>ère</sup> place de son segment en motorisation diesel. Grâce à elle, Peugeot est devenu au 2<sup>nd</sup> semestre la marque leader de ce segment en Europe. Enfin, la Peugeot 208 est en décembre la voiture la plus vendue en France, toutes catégories confondues.

De même, la montée en gamme est sur la bonne voie. La part des véhicules « Premium » a doublé en 3 ans et représente désormais 18 % des ventes du Groupe. Les véhicules dotés de la technologie hybride diesel, lancée en première mondiale par le Groupe, y contribuent pour la première année pleine. Avec 22 000 livraisons en 2012, le Groupe est devenu n° 2 des ventes de véhicules hybrides en Europe où une Citroën DS5 sur quatre, une Peugeot 508 sur cinq et une Peugeot 3008 sur six et sont vendues en motorisation hybride diesel.

Enfin, PSA Peugeot Citroën conserve sa position de leader en Europe en termes de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, avec une moyenne de 122,5 g CO<sub>2</sub>/km sur l'ensemble de sa gamme.

### L'Europe du Sud pèse sur les ventes du Groupe

Le marché européen a chuté de 8,6 % en 2012. Au sein même du continent européen, les marchés connaissent des évolutions différentes, les pays du sud\* étant particulièrement touchés par la crise économique alors qu'ils représentent 57% des ventes européennes du Groupe en 2012. Le marché automobile a baissé de 13,3 % en France, 14,9 % en Espagne, 20,9 % en Italie et 40% au Portugal, des pays où le Groupe est très présent. Ce mix marché particulièrement défavorable explique une part importante de la baisse de part de marché du Groupe, qui s'établit à 12,7 % contre 13,3 % en 2011.

Dans ce contexte de marché très difficile, le Groupe augmente néanmoins sa part de marché en Italie (+0,6 pt à 10,2 %). Peugeot et Citroën profitent également de la bonne santé du marché britannique (+ 3,8 %), et font progresser leur part de marché de 0,2 pt à 9,3 %, grâce au succès de la ligne DS de Citroën et à la bonne performance de 208. Sur le marché espagnol le Groupe réalise 17,2% de part de marché et positionne Peugeot et Citroën en 2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> position du classement des marques les plus vendues.

En France, dans un marché total VP+VUL en baisse de 13,3 % par rapport à 2011, Peugeot est la marque française qui résiste le mieux avec au total 369 000 véhicules vendus et 16,2 % de part de marché.

Le Groupe a par ailleurs confirmé sa position de leader sur le marché européen des véhicules utilitaires légers avec 20,8 % de part de marché.

\* France, Espagne, Italie et Portugal

## **La mondialisation du Groupe porte ses fruits**

### **Chine : une croissance des ventes supérieure à celle du marché**

En Chine, le marché automobile a enregistré une croissance de 6,6 % en 2012. Dans ce contexte, les ventes du Groupe ont progressé de 9,2 % avec 442 000 véhicules vendus, une croissance supérieure à celle du marché. Cette performance se traduit par une progression de la part de marché qui atteint 3,5 %. La marque Peugeot enregistre une forte hausse de ses ventes (+24 %) avec 216 000 unités.

Ces chiffres confirment la réussite de la stratégie du Groupe en Chine. La progression des ventes de Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA) va se poursuivre en 2013 grâce aux lancements de nouveaux véhicules, les Peugeot 3008 et Citroën C4 L en début d'année, puis les Citroën C-Elysée et Peugeot 301, et au développement des réseaux de distribution.

La deuxième co-entreprise du Groupe, Changan PSA Automobile (CAPSA) a lancé en 2012 la ligne DS de Citroën en tant que marque premium et construit un réseau commercial dédié. La stratégie produits de la co-entreprise, qui prévoit à la fois des véhicules importés et une production locale, amorcera en 2013 une nouvelle phase avec l'entrée en production de la Citroën DS5 dans l'usine de Shenzhen au cours du 2ème semestre.

### **Amérique latine : une situation contrastée**

Le marché latino-américain affiche une progression de 5,6 % sur l'année grâce à l'amélioration de la conjoncture brésilienne. Les immatriculations du Groupe sont en retrait de 8,2 %, à 277 000 unités, soit une part de marché de 4,8 %.

La situation est contrastée : au Brésil, les mesures fiscales (IPI : Impôt sur les produits industrialisés) ont profité principalement au segment B Popular, segment dont le Groupe est absent. Les ventes de PSA Peugeot Citroën au Brésil ont également été impactées par les travaux nécessaires à l'accroissement des capacités de production de l'usine de Porto Real, désormais achevés. En revanche, en Argentine, les immatriculations du Groupe ont progressé de 4,4 % et sa part de marché atteint désormais 13,8 %. Pour la deuxième année consécutive, l'usine de Palomar est le 1er site de production automobile du pays, avec 129 500 véhicules produits en un an.

Les ventes en Amérique latine seront soutenues en 2013 par les lancements récents et à venir, notamment ceux de la Citroën C3 et de la Peugeot 208.

### **Russie : une forte dynamique commerciale et industrielle**

Le marché automobile russe a continué de croître en 2012 (+ 10,6 %). Dans ce contexte, les immatriculations du Groupe ont progressé de 7,4 %, à 77 300 unités, sa part de marché s'établissant à 2,6 % grâce notamment aux lancements réalisés en 2012 : les Peugeot 408, 508, 4008 et les Citroën C4 Aircross, DS4 et DS5. La dynamique commerciale est particulièrement forte sur le segment des VUL, où les immatriculations du Groupe ont progressé de 18 % dans un marché en hausse de 4,5 %.

Peugeot et Citroën ont continué d'étendre leurs réseaux, qui couvrent aujourd'hui plus de 90 % du territoire et les 25 plus grandes villes de Russie. Par ailleurs, l'usine de Kaluga est pleinement opérationnelle depuis juillet dernier.

En Ukraine, le Groupe a également consolidé sa présence avec une part de marché qui a progressé de 2,9% à 3,4% en 2012.

Au total, dans la zone CEI (Russie comprise), les ventes du Groupe ont atteint 88 000 véhicules sur l'année, soit une hausse de 110 % depuis 2009.

### **Reste du monde**

Dans le reste du monde, les ventes du Groupe ont progressé de 16,5% avec des performances exceptionnelles dans les pays du Maghreb et notamment en Algérie. Dans ce pays, sur un marché en forte croissance (+45%), les ventes du Groupe ont plus que doublé de 39 800 unités en 2011 à 81 000 unités en 2012.

### **Poursuite de la montée en gamme des marques**

Dans le contexte d'un marché européen durablement dégradé et qui se « bipolarise », la stratégie de montée en gamme des marques Peugeot et Citroën se révèle plus pertinente que jamais.

La part des véhicules premium atteint maintenant 20% des commandes de la marque Peugeot.

De son côté, Citroën a vendu au cumul près de 300 000 véhicules de la ligne DS (DS3, DS4 et DS5) depuis son lancement en mars 2010. La ligne DS représente en 2012 18% des commandes de Citroën en Europe.

En Allemagne la Citroën DS3 a été élue « Meilleure voiture importée » par les lecteurs d'Auto Zeitung.

Dès le début de l'année 2013, le lancement de la Citroën DS3 Cabrio va encore étoffer la ligne DS.

## Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> : PSA Peugeot Citroën fait la course en tête et devance les normes européennes

PSA Peugeot Citroën conserve sa place de leader européen en matière d'émissions de CO<sub>2</sub> avec une moyenne d'émissions de 122,5 g CO<sub>2</sub> par km\* en 2012 contre 127,5 g CO<sub>2</sub> par km en 2011. Le Groupe a ainsi d'ores et déjà dépassé les objectifs fixés par Bruxelles pour 2015 (130 g CO<sub>2</sub> / km).

38,7% des véhicules vendus par le Groupe en Europe émettent moins de 111 g CO<sub>2</sub> / km contre 30,3% en 2011.

Le Groupe poursuit la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de ses véhicules en s'appuyant sur quatre piliers complémentaires :

- les motorisations thermiques optimisées avec la famille de moteurs essence 3 cylindres
- les technologies micro-hybride avec la généralisation de la deuxième génération du Stop & Start e-HDi sur les gammes diesel Peugeot et Citroën
- le véhicule électrique
- les technologies hybrides avec la commercialisation des Peugeot 3008, 508, 508 RXH et la Citroën DS5

### 2013

En Europe, le marché automobile devrait connaître une nouvelle baisse en 2013, de l'ordre de 3 à 5%. Dans ce contexte, les marques Peugeot et Citroën renforceront leur offensive commerciale avec 17 lancements à travers le monde dont 9 en Europe. Le Groupe devrait ainsi réduire l'âge moyen de sa gamme à un niveau de 3,5 ans.

Le Groupe poursuivra sa stratégie de montée en gamme avec de nombreux lancements en 2013 tels que la Citroën DS3 Cabrio, les Peugeot 208 GTI, 208 XY et 2008.

En Chine, avec 4 lancements pour DPCA et les premières productions locales au second semestre de la deuxième co-entreprise du Groupe, Changan PSA Automobile (CAPSA), le Groupe est solidement positionné pour poursuivre sa progression dans un marché où la croissance restera soutenue en 2013.

En Amérique latine, après une année 2012 de transition et de transformation, le lancement en cours de la production à l'usine de Porto Real de la Peugeot 208 et sa commercialisation au printemps 2013, puis d'autres lancements en cours d'année seront de solides atouts qui vont permettre au Groupe de renouer avec la croissance de ses ventes.

En Russie, dans un marché en croissance de l'ordre de 2%, le Groupe poursuivra sa stratégie de développement. Il s'appuiera sur une gamme jeune en capitalisant sur les 6 modèles lancés en 2012 et en poursuivant cette dynamique en 2013 grâce aux lancements des Peugeot 208 et 301 ainsi que des Citroën C-Elysée et C4 L.

Dans ces zones de développement, la croissance des marchés, ajoutée aux gains de parts de marché, permettra à PSA Peugeot Citroën de réaliser son objectif de 50 % de ses ventes hors d'Europe en 2015.

## 2.3 Investissements et Recherche et Développement

L'innovation, la recherche et le développement sont des priorités pour le groupe PSA Peugeot Citroën. C'est en effet un levier majeur pour répondre aux grands enjeux de l'industrie automobile (évolution des normes réglementaires, prise de conscience environnementale, nouveaux besoins de mobilité et de connectivité, attrait produit, etc.) et développer ainsi des avantages concurrentiels.

Ainsi, en 2012, les investissements et dépenses de R&D capitalisées se sont maintenus à 3 814 millions d'euros, dont 861 millions pour Faurecia, contre 3 713 millions d'euros en 2011, comprenant 681 millions d'euros pour Faurecia. Ces investissements correspondent notamment aux augmentations de capacités sur les sites de Wuhan III et de Shenzhen en Chine, de Porto Real au Brésil et de Kaluga en Russie, ainsi qu'au développement du moteur essence 3 cylindres qui équipe notamment la Peugeot 208.

En 2012, les travaux de la R&D ont été particulièrement orientés sur :

- Les travaux de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> : plan d'allègement, amélioration de l'efficacité CO<sub>2</sub> des chaînes de traction et de réduction des pertes énergétiques, préparation de l'évolution des chaînes de traction alternatives hybrides et électriques. 2<sup>ème</sup> constructeur européen, PSA Peugeot Citroën réaffirme ses avancées et son coup d'avance technologique et environnemental à travers une nouvelle famille de moteurs essence 3 cylindres ou encore par ses modèles hybrides diesel dont il est le précurseur et le leader mondial. 3008 HYbrid4, 508 HYbrid4, 508 RXH ou DS5 HYbrid4 remportent déjà un vrai succès avec près de 20 000 ventes en 2012.
- Le développement de véhicules liés au renouvellement des gammes Peugeot et Citroën : ainsi l'âge moyen de la gamme sera maintenu à 3,5 ans avec 17 lancements en 2013. Le rythme de renouvellement avec des innovations significatives sera poursuivi.
- L'émergence de la voiture communicante avec l'amélioration des aides à la conduite pour toujours plus de sécurité et de confort et des travaux sur la connectivité entre le conducteur et son véhicule pour intégrer les nouveaux usages des clients dans les voitures.

Les travaux de la R&D ont conduit en 2012 aux lancements des Peugeot 208 et 301, de la Citroën C-Elysée, de 2 SUV ainsi que du moteur EB, et continuent à élargir le champ de son activité à l'international, notamment en Chine, AMLAT et Russie. Ces travaux ont également conduit le Groupe à lancer 4 modèles hybrides en 2012 qui lui ont permis d'accéder au 2<sup>ème</sup> rang sur les hybrides en Europe avec une part de marché de 14% acquise en une année.

Les efforts consacrés à la R&D ont pu être illustrés lors de la journée de l'Innovation, le 22 janvier 2013, durant laquelle le Groupe a présenté plusieurs technologies inédites, dont notamment :

- La technologie Hybrid Air, une solution full hybride essence et air comprimé qui marque une étape clé vers la voiture 2l/100 km,
- Sa nouvelle plate-forme modulaire mondiale EMP2 (Efficient Modular Platform 2) qui apporte des solutions performantes en termes de modularité, d'équipements et de réduction des émissions de CO2.
- La SCR (Selective Catalytic Reduction), une technologie innovante pour traiter les oxydes d'azote (NOx) des véhicules Diesel, qui sera lancée dès 2013.

## 2.4 Examen de la situation financière et du résultat

### 2.4.1 Activité et résultat du Groupe pour l'exercice 2012

Suite à la cession de 75% du capital de Gefco par le groupe PSA Peugeot Citroën à JSC Russian Railways (RZD), (voir point 2.1.7.), et en application de la norme IFRS 5 et IAS 27, les données financières du secteur Transport et logistique sont reclassés en « Activité destinée à être cédée » et la participation conservée de 25% est comptabilisée en « Titres mis en équivalence ».

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la Note 2 – « Evénements majeurs de l'exercice » figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2012.

#### 2.4.1.1 Chiffre d'affaires du Groupe

Le Groupe est géré en quatre secteurs principaux :

- la division Automobile qui regroupe principalement les activités de conception, de fabrication et de commercialisation des voitures particulières et véhicules utilitaires de marque Peugeot et de marque Citroën ;
- la division Equipement automobile, constituée du groupe Faurecia spécialisé dans les métiers des systèmes d'intérieur, des sièges d'automobile, d'extérieurs d'automobile et des technologies de contrôle des émissions ;
- la division activités de Financement, qui correspond au groupe Banque PSA Finance, assure le financement des ventes aux clients des marques Peugeot et Citroën ainsi que celui de leurs réseaux de distribution ;
- les autres activités du Groupe incluent notamment celles de la société Peugeot S.A., tête de groupe, et de Peugeot Motocycles.

Le tableau ci-après indique le chiffre d'affaires consolidé par activité.

(en millions d'euros)	2012	2011	%
Automobile	38 299	42 710	-10,3%
Faurecia	17 365	16 190	+7,3%
Banque PSA Finance	1 910	1 902	+0,4%
Éliminations inter-activités et autres activités	(2 128)	(2 293)	-
<b>TOTAL</b>	<b>55 446</b>	<b>58 509</b>	<b>-5,2%</b>

Le chiffre d'affaires Groupe n'inclut pas celui de notre société chinoise Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA), entreprise détenue à 50/50, qui est mise en équivalence dans les comptes du Groupe.

Sur l'ensemble de l'année 2012, le chiffre d'affaires du groupe PSA Peugeot Citroën est en recul de 5,2% à 55 446 millions d'euros par rapport à 58 509 millions d'euros en 2011.

La division Automobile voit son Chiffre d'affaires baisser de 4 411 millions d'euros, reflétant la baisse des volumes de vente en Europe. Faurecia a augmenté son chiffre d'affaires de 1 175 millions d'euros et Banque PSA Finance de 8 millions d'euros. Les performances de chaque activité sont commentées en section 2.4.1.3.

Le tableau ci-après indique le chiffre d'affaires consolidé et sa répartition relative par zone géographique de commercialisation à la clientèle.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Chiffre d'affaires de PSA Peugeot Citroën	55 446	58 509
<b>Contribution nette au chiffre d'affaires de PSA Peugeot Citroën</b>		
Zone Europe	68,1%	72,9%
Zone Russie	3,2%	2,5%
Zone Asie	6,2%	4,7%
Zone Amérique Latine	9,6%	9,3%
Reste du monde	12,9%	10,6%
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

### 2.4.1.2 Résultat opérationnel courant du Groupe

Le tableau ci-après indique le résultat opérationnel courant par activité.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Automobile	(1 504)	(92)
Faurecia	514	651
Banque PSA Finance	391	532
Éliminations inter-activités et autres activités	23	2
<b>TOTAL</b>	<b>(576)</b>	<b>1 093</b>

Le résultat opérationnel courant du Groupe pour l'année 2012 s'établit à -576 millions d'euros à comparer à un gain de 1 093 millions d'euros pour 2011. Cette baisse s'explique principalement par la dégradation de la performance de l'activité automobile à -1 504 millions d'euros, reflétant la baisse des marchés en Europe, la contraction des volumes et la pression soutenue sur les prix. Il reflète également l'arrêt de l'activité de vente de pièces détachées en Iran depuis le mois de février, ainsi que la déconsolidation de Gefco. La performance de Faurecia à 514 millions d'euros, en baisse de 21%, est impactée elle aussi par la crise en Europe. Concernant BPF, son résultat en baisse de 26,5% à 391 millions d'euros, est impacté par la révision de son modèle de provisionnement statistique des créances retail au mois de novembre avec un impact exceptionnel de 136 millions d'euros.

### 2.4.1.3 Analyse du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant par division

#### Activité automobile

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Chiffre d'affaires	38 299	42 710
Résultat opérationnel courant	(1 504)	(92)
<b>% du chiffre d'affaires</b>	<b>-3,9%</b>	<b>-0,2%</b>

#### **Chiffre d'affaires**

En 2012, le marché automobile mondial a enregistré une progression de 6,1%. Cette croissance a été tirée par le dynamisme des marchés en Russie et en Chine, respectivement en hausse de 10,6% et 6,6%, des marchés aux Etats-Unis et au Japon, respectivement en croissance de 13% et de 26%; et par les marchés d'Amérique latine et de l'Inde qui affichent une croissance de 5,6% et 12%.

En Europe, dans un environnement marqué par des conditions économiques très dégradées, le marché a enregistré une baisse de 8,6% mais avec des évolutions très contrastées : France : -13,3%, Allemagne : -3,1%, Royaume-Uni : +3,8%, Espagne : -14,9%, Italie : -20,9%, Portugal : -40%.

Dans ce contexte, le Groupe, très présent en Europe, et en particulier en France, Espagne et Italie a vu ses ventes mondiales reculer de 16,5%, à 2,965 millions de véhicules montés et ensembles d'éléments détachés.

En Europe, les ventes de véhicules montés du Groupe ont baissé de 14,8% en 2012 et ont cru de 3,3% hors d'Europe. Ces dernières ont représenté 38% du total contre 33% en 2011.

Les volumes de ventes de véhicules montés hors Chine (l'activité Chine étant consolidée par mise en équivalence) sont en retrait de 11,5%. Les ventes d'éléments détachés sont en retrait de 68,3%. Le renforcement des sanctions à l'encontre de l'Iran a induit une impossibilité de financer l'activité de vente d'éléments détachés vers cette destination, ce qui a conduit le Groupe, en conformité avec les réglementations internationales, à suspendre cette activité depuis février 2012

Le chiffre d'affaires de l'automobile, à 38 299 millions d'euros, est en recul de 10,3 % par rapport à 2011, dans un marché européen en baisse de 8,6%.

Le chiffre d'affaires véhicules neufs en 2012, à 27 765 millions d'euros contre 31 677 millions d'euros en 2011, recule de 12,4 %, impacté principalement par la forte contraction des volumes (-11,4%) et par un effet prix négatif (-1% sur l'année), malgré un effet favorable du mix produit à +2,2% après une année 2011 déjà forte à +6,5%. Les variations des taux de change sont légèrement favorables sur l'ensemble de l'année (+0,4%), compensant un effet défavorable du mix pays à -0,4%.

La part de marché du Groupe a baissé de 0,6 point en Europe en s'établissant à 12,7% contre 13,3% en 2011, mais reste stable par rapport au second semestre 2011 (12,7%). Le recul de la performance s'explique en grande partie par le mix marché défavorable, le Groupe étant le plus exposé à la France, l'Espagne et l'Italie, qui subissent une crise profonde.

La part des ventes du Groupe a continué de progresser hors d'Europe, s'établissant à 38% :

- Le marché chinois des véhicules particuliers est en hausse de 6,6% en 2012. Les ventes du Groupe ont progressé de 9,2%, une croissance supérieure à celle du marché. Soutenu parallèlement par le développement des réseaux de distribution, le Groupe PSA a vendu au total 442 000 véhicules en Chine en 2012. La part de marché, en progression de 0,1 point, s'est établie à 3,5%.
- En 2012, le marché russe a poursuivi sa forte croissance, atteignant 2,935 millions de véhicules, soit +10,6%. Avec 78 000 véhicules vendus, PSA Peugeot Citroën affiche une croissance de 4,9%. Le Groupe a réalisé une part de marché de 2,6%, en baisse de 0,1 point. Les ventes ont été soutenues par l'extension des réseaux et les lancements réalisés en 2012.
- Le marché d'Amérique latine, grâce à l'amélioration de la conjoncture brésilienne au second semestre, a enregistré une croissance de 5,6% en 2012 : Brésil +6,1%, Argentine -1,6%. Le Groupe a été impacté par les difficultés techniques de l'usine de Porto Real suite aux travaux d'accroissement de ses capacités ainsi que par l'augmentation des impôts (IPI) appliqués aux véhicules importés au Brésil. De plus, le renouvellement des modèles sur le segment B a pesé sur les volumes. Dans ce contexte, les ventes du Groupe se sont élevées à 283 000 véhicules, en baisse de 13,0%. La part de marché passe de 5,5% à 4,8% en 2012. L'usine de Porto Real est désormais pleinement opérationnelle.

Dans cet environnement difficile, le Groupe a maintenu un rythme soutenu de lancements de nouveaux modèles et a poursuivi sa stratégie de montée en gamme. Ainsi en 2012, la part des ventes de véhicules Premium s'établit à 18%, stable par rapport à 2011.

## Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant automobile s'élève à -1 504 millions d'euros en 2012 contre -92 millions d'euros en 2011. Ce recul est lié pour -1 022 millions d'euros à un environnement défavorable et pour -391 millions d'euros à la performance du Groupe.

Les facteurs ayant contribué à la variation du résultat opérationnel courant de la division Automobile sont les suivants :

### Environnement économique

L'évolution de l'environnement économique a eu un impact négatif de 1 022 millions d'euros sur le résultat opérationnel courant.

- La contraction de la demande de marché a généré un effet négatif de 729 millions d'euros sur le résultat
- L'évolution des coûts matières et autres coûts externes a eu un impact négatif de 394 millions d'euros. La hausse des matières premières s'élève à 119 millions d'euros
- Les autres effets ont eu un impact positif de 101 millions d'euros, comprenant notamment l'effet change qui a eu un impact positif de 84 millions d'euros et est principalement dû à la dépréciation de l'euro par rapport à la livre anglaise, et l'effet exceptionnel (incluant l'impact de Fukushima en 2011) qui a eu un effet positif de 238 millions d'euros.

### Performance de la Division Automobile

La performance de l'activité Automobile a contribué négativement au résultat opérationnel courant à 391 millions d'euros sur l'exercice 2012.

- Le Groupe a réalisé ses efforts de réduction des coûts, qui s'élèvent en 2012 à un gain de 1 181 millions d'euros, dépassant l'objectif fixé

- L'amélioration du mix produit s'est poursuivie avec +321 millions d'euros, au-delà d'une année 2011 élevée.
- Mais ces effets positifs n'ont pas compensé l'impact de la baisse des parts de marché pour -559 millions d'euros avec des marchés européens fortement déprimés, ni la pression sur les prix qui a lourdement pesé pour -1 155 millions d'euros, avec notamment des enrichissements produits rendus nécessaires par une concurrence accrue.
- Les garanties ont eu un impact négatif de 179 millions d'euros, reflétant principalement une reprise de provision effectuée en 2011.

## Faurecia

(en millions d'euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires	17 365	16 190
Résultat opérationnel courant	514	651
% du chiffre d'affaires	+3,0%	+4,0%

## Chiffre d'affaires

Les ventes de produits (livraisons de pièces et composants aux constructeurs) se sont établies à 13,30 milliards d'euros contre 12,39 milliards d'euros en 2011, une progression de 7,3 % (+ 1,4% à taux de change et périmètre constants). Au second semestre, elles enregistrent une progression de 8%. L'usine de Saline aux Etats-Unis, acquise auprès de Ford et intégrée depuis le 1er juin 2012, représente un chiffre d'affaires de 281 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires total de Faurecia pour l'année 2012 s'élève à 17,36 milliards d'euros à comparer à 16,19 milliards d'euros en 2011, soit une progression de 7,3% (+2,0% à taux de change et périmètre constants). Au second semestre, le chiffre d'affaires total est en hausse de 7,0%.

Hors d'Europe, les ventes ont progressé de 30% et ont surperformé la production automobile dans toutes les régions. Le Groupe a ainsi accéléré le rééquilibrage géographique de ses ventes. Sur l'année, l'Amérique du Nord a représenté 27% des ventes produits, l'Asie 10% et l'Amérique du Sud 5%. Faurecia a également poursuivi la diversification de son portefeuille clients : les constructeurs allemands représentent 39% des ventes, les américains 28%, les français 21% et les asiatiques 7%. Au second semestre, la part des ventes de produits hors d'Europe a représenté 48% du total, soit une hausse de huit points par rapport à la même période de 2011. Ford est devenu le deuxième client de Faurecia, après le Groupe Volkswagen.

Les ventes de produits de l'exercice 2012 se répartissent comme suit :

- en Europe<sup>2</sup>, les ventes de produits s'établissent à 7,41 milliards d'euros, contre 7,86 milliards d'euros en 2011. Cette baisse de 6% est en ligne avec la baisse de la production automobile. Sur le second semestre, les ventes de produits sont en baisse de 7% à 3,42 milliards d'euros ;
- en Amérique du Nord, les ventes de produits se sont élevées à 3,65 milliards d'euros contre 2,58 milliards d'euros en 2011, en progression de 41 % (+19% à taux de change et périmètre constants) pour une production automobile en hausse de 17%. Cette surperformance a été portée par l'acquisition de Saline et le développement favorable de l'activité véhicules commerciaux avec Cummins. Au second semestre, les ventes de produits sont en hausse de 44% à 1,95 milliard de dollars.
- en Asie, les ventes de produits ont été de 1,39 milliard d'euros, contre 1,12 milliard d'euros en 2011 soit une hausse de 24 % (+ 14% à taux de change et périmètre constants) pour une production automobile en hausse de 12%. Les ventes en Chine ont atteint 1,1 milliard d'euros en hausse de 25%. Sur le second semestre, la hausse des ventes en Asie est de 21% ;
- en Amérique du Sud, les ventes de produits s'établissent à 662 millions d'euros, contre 639 millions d'euros en 2011. Elles sont en hausse de 4% (+10% à taux de change et périmètre constants), pour une production automobile en baisse de 1%. Sur le second semestre, la hausse des ventes de produits s'inscrit à 16%.

## Ventes par activité

La croissance a été la plus forte pour les activités de Systèmes d'intérieur, reflétant notamment des gains de parts de marché en Amérique du Nord, et de Technologies de contrôle des émissions, où la progression a été particulièrement forte en Asie tandis que l'activité véhicules commerciaux démontrait son fort potentiel de développement. La baisse de la production automobile en Europe a le plus impacté la croissance des activités de Sièges d'automobile et d'Extérieurs d'automobile, cette dernière a néanmoins connu un bon développement en Amérique du Nord.

<sup>2</sup> Suite à l'intégration de la Russie au sein de la zone géographique Europe en 2012 (précédemment reportée dans le « reste du monde »), les données publiées de l'exercice 2011 ont été retraitées pour en assurer la comparabilité.

- Les ventes de produits de l'activité Sièges d'automobile s'élevèrent à 4,9 milliards d'euros contre 4,8 milliards d'euros en 2011, soit une progression de 3%. Au second semestre, les ventes ont progressé de 1%.
- Les ventes de produits de l'activité Systèmes d'intérieur s'élevèrent à 3,6 milliards d'euros contre 3,1 milliards d'euros en 2011, soit une progression de 17%. Au second semestre, elles ont augmenté de 25%.
- Les ventes de produits de l'activité Technologies de contrôle des émissions, se sont élevées à 3,2 milliards d'euros soit une progression de 10%. Au second semestre, la progression est de 6%.
- Les ventes de produits de l'activité Extérieurs d'automobile s'établissent à 1,6 milliard d'euros. Elles sont en baisse de 3% par rapport à 2011. Au second semestre, la baisse est de 1%.

## Résultat opérationnel courant

La marge opérationnelle 2012 ressort à 514 millions d'euros, soit 3,0% du chiffre d'affaires total, par rapport à 651 millions d'euros en 2011. Le second semestre 2012 enregistre une marge opérationnelle de 211 millions d'euros, soit 2,5% du chiffre d'affaires.

Ce recul s'explique principalement par la forte baisse de la production automobile en Europe. En Amérique du Nord, la forte croissance du chiffre d'affaires ne s'est pas traduite suffisamment dans la marge opérationnelle, en raison de coûts exceptionnels liés aux lancements de nouveaux programmes. La marge opérationnelle en Asie est restée à un niveau élevé.

## Banque PSA Finance

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Chiffre d'affaires	1 910	1 902
Produit net bancaire	1 075	1 032
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>391</b>	<b>532</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>20,5%</i>	<i>28,0%</i>

## Chiffre d'affaires

Malgré le contexte économique général, la pertinence et la robustesse du modèle économique de Banque PSA Finance permettent d'afficher des performances commerciales et financières solides.

Banque PSA Finance a accru sa part de marché dans le financement des ventes de véhicules neufs de marques Peugeot et Citroën, au niveau historique de 29,8% (+2 points), confirmant ainsi son rôle de soutien actif aux ventes du constructeur. L'intégration de Banque PSA Finance dans le dispositif commercial des marques reste un élément essentiel de la politique commerciale de la Banque.

La production totale de financement à la clientèle finale a porté en 2012 sur 805 143 véhicules neufs et d'occasion, en retrait de 4,6% par rapport à 2011 dans un contexte de baisse des immatriculations sur l'ensemble des marchés.

La part hors Europe dans les résultats de Banque PSA Finance est en croissance, avec un poids du Brésil, de l'Argentine et de la Russie plus important. La partie hors Europe représente désormais 19,4% de l'activité de financement des véhicules neufs de Banque PSA Finance, contre 18% l'année dernière.

En montant, les nouveaux financements consentis à la clientèle finale en 2012 s'établissent à 8 461 millions d'euros, contre 8 790 millions d'euros en 2011, en retrait de 3,7% impactés par un contexte commercial pour les Peugeot et Citroën et une conjoncture économique défavorables qui a touché en priorité la clientèle des particuliers.

Les encours de crédit à la clientèle finale s'élevèrent à 17 007 millions d'euros à fin décembre 2012, contre 17 474 millions d'euros à fin décembre 2011. L'encours de financement aux réseaux de distribution s'établit à fin décembre 2012 à 6 054 millions d'euros, à comparer à 6 840 millions d'euros à fin décembre 2011, en baisse de 11,5%. Au total, l'encours de crédit de Banque PSA Finance est en baisse de 5,2% pour s'établir à 23 061 millions d'euros au 31 décembre 2012, contre 24 314 millions d'euros à fin décembre 2011.

Le taux de pénétration de l'activité de prestations d'assurances et services ressort en augmentation, avec 1,65 contrat d'assurances et services vendu par contrat de financement en 2012, contre 1,61 en 2011.

Le chiffre d'affaires de Banque PSA Finance s'établit pour l'année 2012 à 1 910 millions d'euros, en progression de 0,4% par rapport à l'année 2011 (1 902 millions d'euros).

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Encours de crédit par segment de clientèle (y compris encours titrisés)</b>		
• Corporate Réseau	6 054	6 840
• Client Final (Retail & Corporate et assimilés)	17 007	17 474
<b>TOTAL BANQUE PSA FINANCE*</b>	<b>23 061</b>	<b>24 314</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Encours de crédit (y compris encours titrisés)</b>		
• France	8 572	8 868
• Europe hors France	12 626	13 473
• Reste du monde	1 863	1 973
<b>TOTAL BANQUE PSA FINANCE</b>	<b>23 061</b>	<b>24 314</b>

\* Hors réévaluation des portefeuilles de taux.

## Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant de Banque PSA Finance s'élève à 391 millions d'euros au 31 décembre 2012, à comparer à 532 millions d'euros au 31 décembre 2011.

- Le produit net bancaire progresse de 4,2% à 1 075 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 1 032 millions d'euros au 31 décembre 2011, et constitue un nouveau record pour la Banque, malgré le ralentissement de l'activité automobile. Cette augmentation s'explique essentiellement par la croissance de la marge financement client final, qui est le reflet de la qualité de la production tant des années précédentes que de l'année en cours, et le maintien des encours nets moyens et des marges de financement sur le segment corporate réseau.
- Le coût du risque est ressorti en 2012 à 290 millions d'euros, soit 1,23% des encours nets moyens, contre 115 millions d'euros en 2011, soit 0,49% des encours nets moyens. Le coût du risque sur l'activité retail (particuliers et petites entreprises) de Banque PSA Finance s'est élevé à 260 millions d'euros en 2012. Il comprend une dépréciation additionnelle de 136 millions d'euros imputée sur le dernier trimestre 2012 et liée à la revue du modèle de provisionnement statistique applicable au portefeuille retail. Le coût du risque intègre également en 2012 un impact de 25 millions d'euros dû à l'augmentation des taux de dépréciation, liée au glissement de la période d'observation des taux de perte pris en compte pour le calcul de l'estimateur des pertes attendues, et impactant en particulier les pays de l'Europe du Sud. Pour mémoire, le coût du risque sur l'activité retail s'élevait à 107 millions d'euros en 2011.
- Les charges générales d'exploitation et assimilées ont atteint 394 millions d'euros en 2012, contre 385 millions en 2011. L'augmentation est principalement imputable aux frais engagés dans le cadre de nouveaux projets de développement, et à l'impact de la révision légale de la taxe systémique applicable sur les fonds propres consolidés de BPF générant un coût supplémentaire de 4 millions d'euros.

Pour une information plus détaillée sur Banque PSA Finance, veuillez vous reporter au Rapport annuel de Banque PSA Finance disponible sur le site [www.banquepsafinance.com](http://www.banquepsafinance.com)

## 2.4.2 Autres éléments du compte de résultat

### 2.4.2.1 Résultat opérationnel

Les charges opérationnelles non courantes s'établissent à 4 528 millions d'euros à comparer à une charge de 463 millions d'euros en 2011.

- Les pertes de valeur des UGT et autres actifs et provisions pour contrats onéreux de la division automobile s'élèvent à 3 864 millions d'euros. Ils comprennent notamment une perte de valeur sur les actifs de l'UGT division Automobile de 3 009 millions d'euros compte tenu des perspectives dans le contexte de dégradation des marchés européens (voir Note 8.1. dans les Notes aux Etats financiers consolidés au 31 décembre 2012), des dépréciations liées à des contrats en Yen sur des véhicules en coopération, des provisions concernant les stocks pour l'Iran ainsi que des dépréciations d'actifs d'Aulnay;
- Les frais de rationalisation des structures s'élèvent en 2012 à 528 millions d'euros, dont 440 millions d'euros concernant la division Automobile et 84 millions d'euros relatifs à Faurecia. Les charges pour la division Automobile concernent principalement la France et sont en majorité liées au projet de réorganisation de la base industrielle et de

redéploiement des effectifs (voir point 2.1.4.). Les frais de rationalisation du groupe Faurecia incluent des coûts de restructuration de 79 millions d'euros.

Les produits opérationnels non courants s'établissent à 406 millions d'euros contre 46 millions d'euros en 2011 et sont composés notamment des résultats de cession de biens immobiliers.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la *Note 8* – « *Produits et charges opérationnels non courants* » figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2012.

Dans ce contexte, le résultat opérationnel en 2012 est une perte de 4 698 millions d'euros par rapport à un résultat opérationnel positif de 676 millions d'euros en 2011.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Automobile	(5 760)	(439)
Faurecia	426	593
Banque PSA Finance	390	532
Autres activités et holding	246	(10)
<b>TOTAL PSA PEUGEOT CITROËN</b>	<b>(4 698)</b>	<b>676</b>

### 2.4.2.2 Résultat Financier

Le résultat financier, correspondant au solde des produits sur prêts, titres de placement et trésorerie, des charges de financement et des produits et charges à caractère financier, représente pour 2012 une charge de 418 millions d'euros, à comparer à une charge de 329 millions d'euros en 2011.

Cette augmentation s'explique notamment par l'impact du remboursement de l'emprunt d'Etat en 2011 qui a généré une reprise exceptionnelle de charges de 73 millions d'euros au premier semestre 2011, par deux nouvelles émissions obligataires de PSA de respectivement 500 millions d'euros en septembre 2011 et 600 millions d'euros en avril 2012 dont les charges sont de 60 millions d'euros sur 2012. A cela s'ajoute pour Faurecia une nouvelle émission obligataire de 250 millions d'euros et un abondement de 140 millions d'euros sur l'émission de novembre 2011 entraînant une charge de 59 millions d'euros.

Pour plus de détails, veuillez vous référer aux *Notes 9, 10 et 11* figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2012.

### 2.4.2.3 Impôts sur les résultats

Le montant de l'impôt courant ressort à 389 millions d'euros en 2012 contre 335 millions d'euros en 2011. Le montant des impôts différés est une charge de 383 millions d'euros en 2012 contre un produit de 450 millions d'euros en 2011. L'impôt différé actifs sur déficits de l'intégration fiscale France non imputable sur les impôts différés passifs à hauteur de 50% a été intégralement déprécié pour un montant de 1 902 millions d'euros. D'autre part, les impôts différés passifs ont été repris en résultat à hauteur de 1 023 millions d'euros du fait de la perte de valeur de 3 009 millions d'euros constatée sur les actifs de l'UGT division Automobile.

Pour plus de détails, veuillez vous référer à la *Note 12* « *Impôts sur les résultats* » dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2012.

### 2.4.2.4 Résultat net des sociétés mises en équivalence

Le résultat net des sociétés mises en équivalence pour l'exercice 2012 est un produit de 160 millions d'euros à comparer à un produit de 172 millions d'euros en 2011. Les sociétés mises en équivalence comprennent pour l'essentiel, d'une part, Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA), Changan PSA Automobiles (CAPSA), d'autre part, les coopérations avec d'autres constructeurs automobiles lorsqu'elles font l'objet d'une structure juridique spécifique, ce qui est le cas pour les coopérations avec Fiat, Toyota et Renault. Le 31 octobre 2012, le groupe PSA Peugeot Citroën et le groupe BMW ont annoncé la fin de leur partenariat engagé à travers la joint-venture BMW Peugeot Citroën Electrification. Le groupe BMW reprend en charge les activités de la business unit. La contribution de la JV en 2012 a été négative de 35 millions d'euros du fait que les titres ont été intégralement dépréciés. La coopération entre les deux groupes sur les moteurs essence se poursuit.

La contribution de DPCA au résultat est de 171 millions d'euros en 2012 à comparer à 150 millions d'euros en 2011.

La contribution de Toyota Peugeot Citroën Automobiles au résultat du Groupe s'élève à 15 millions d'euros à comparer à 8 millions d'euros en 2011. La contribution des sociétés issues de la coopération avec Fiat a été négative de 1 million d'euros, à comparer à une contribution négative de 3 millions d'euros en 2011.

Pour plus de détails sur le résultat net des sociétés mises en équivalence, veuillez vous référer à la *Note 16* dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2012.

#### **2.4.2.5 Résultat net des activités poursuivies**

Le résultat net des activités poursuivies est une perte de 5 728 millions d'euros en 2012 contre un gain de 634 millions d'euros en 2011.

#### **2.4.2.6 Résultat net des activités destinées à être cédées**

Le résultat net des activités destinées à être cédées est un gain de 803 millions d'euros en 2012 à comparer à un gain de 150 millions d'euros en 2011. Il comprend principalement la plus-value sur la déconsolidation de l'intégralité de Gefco. (Voir Note 2 des Etats financiers consolidés au 31 décembre 2012).

#### **2.4.2.7 Résultat net consolidé**

Le résultat net consolidé est une perte de 4 925 millions d'euros en 2012 contre un bénéfice de 784 millions d'euros en 2011.

#### **2.4.2.8 Résultat net consolidé – part du groupe**

Le résultat net consolidé, part du Groupe, ressort à -5 010 millions d'euros en 2012 à comparer à 588 millions d'euros en 2011.

#### **2.4.2.9 Résultat net par action**

Par action, le résultat net, part du groupe, représente une perte de 15,60 euros, à comparer à un bénéfice de 2,64 euros en 2011. Le résultat net, part du groupe dilué, représente une perte de 15,60 euros par action de 1 euro à comparer à un bénéfice de 2,56 euros en 2011.

Veillez vous référer à la *Note 13* des États financiers consolidés au 31 décembre 2012.

## **2.5 Perspectives**

---

Dans ce contexte, le Groupe s'attend à un repli du marché automobile en Europe en 2013 de l'ordre de 3 à 5%, à une croissance de l'ordre de 8% en Chine, de 2% en Amérique Latine et de 2% en Russie.

En 2012, le free cash flow est de -1 387 millions d'euros. Le free cash flow opérationnel (hors éléments exceptionnels et hors restructuring) s'élève à -3 milliards d'euros, dont -2,5 milliards d'euros pour la division Automobile et -0,5 milliard d'euros pour Faurecia.

En 2013, le Groupe vise la réduction par deux du rythme de consommation de ce free cash flow opérationnel et confirme son objectif de retour à l'équilibre du free cashflow opérationnel à fin 2014.

## 3. TRESORERIE ET CAPITAUX PROPRES

### 3.1 Capitaux propres de l'émetteur

---

À 10 557 millions d'euros au 31 décembre 2012, les capitaux propres du Groupe sont en retrait par rapport au niveau atteint à fin décembre 2011 (14 494 millions d'euros). L'écart provient principalement de la prise en compte du résultat de l'exercice particulièrement impacté par la dépréciation des actifs de la division Automobile.

Au 31 décembre 2012, le capital social se compose de 354 848 992 actions d'une valeur nominale d'un euro. Le différentiel par rapport au nombre d'actions en circulation à fin 2011 provient de l'augmentation de capital (120 799 648 actions). Le Groupe détient 12 788 628 de ses propres titres qui lui permettent de couvrir ses besoins au titre d'un futur contrat de liquidité, les plans d'attribution de stock-options, et de couvrir pour partie l'émission OCEANE de juin 2009. En 2012, aucun rachat d'actions propres n'a été effectué. En revanche, dans le cadre de son alliance stratégique avec General Motors le Groupe lui a cédé 4 398 821 actions auto-détenues.

Pour plus de détails sur l'augmentation de capital, veuillez vous référer à la partie *Faits marquants de l'exercice 2012 - 2.1.2. Augmentation de capital*.

### 3.2 Position financière nette des activités industrielles et commerciales et ratio d'endettement net

---

Les passifs financiers courants et non courants des activités industrielles et commerciales s'élèvent à 10 692 millions d'euros contre 9 779 millions d'euros au 31 décembre 2011 (voir la Note 30 des États financiers consolidés au 31 décembre 2012). Cette évolution s'explique principalement par l'émission obligataire de Peugeot S.A. de 600 millions d'euros et les deux émissions obligataires de Faurecia de 140 millions d'euros et 250 millions d'euros. Les actifs financiers des activités industrielles et commerciales s'élèvent à 7 586 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 6 490 millions d'euros au 31 décembre 2011.

La position financière nette des activités industrielles et commerciales est ainsi en réduction au 31 décembre 2012 à -3 148 millions d'euros, à comparer à -3 359 millions d'euros à fin décembre 2011 (voir Note 34 des États financiers consolidés au 31 décembre 2012). La dette nette de Faurecia représente 1 892 M€, en augmentation par rapport à 1 391 M€ en 2011. La dette nette de l'Automobile (Sociétés industrielles et commerciales hors Faurecia) s'est réduite de 712 M€ sur la période à 1 256 M€.

La marge brute d'autofinancement de l'exercice 2012 s'élève à 1 033 millions d'euros et est en recul par rapport à celle de 2011 (2 395 millions d'euros), reflétant la contre-performance de la division Automobile sur l'année.

Le BFR évolue négativement de 602 millions d'euros malgré la bonne maîtrise des stocks (+339 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2011), qui se situent au niveau de 2010. Les créances clients évoluent de -9 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2011. Les dettes fournisseurs sont en deçà d'un niveau normal en raison des coupes de production, évoluant de -835 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2011). Le poste « Autres variations du BFR » évolue de -97 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2011.

Les investissements et dépenses de recherche et développement capitalisées se sont élevés en 2012 à 3 814 millions d'euros afin de soutenir le développement des capacités en Russie, Chine et Amérique Latine, le développement du Groupe en Europe et à l'international et ainsi que la dynamique produits.

Le Groupe a également réalisé divers investissements financiers pour un montant de 69 millions d'euros, essentiellement pour la JV chinoise CAPSA.

Le versement du dividende de BPF a atteint 532 millions d'euros, comprenant un dividende exceptionnel de 360 millions d'euros.

La vente exceptionnelle d'actifs immobiliers a permis de dégager un apport de trésorerie de 634 millions d'euros et la cession de 75% du capital de Gefco un apport de trésorerie net de 897 millions d'euros.

Le free Cash Flow<sup>3</sup> ressort à -1 387 millions d'euros contre -1 763 millions d'euros en 2011.

La cession de Citer générant un apport de trésorerie de 448 millions d'euros, le produit de l'augmentation de capital pour 967 millions d'euros et la vente des DPS dans le marché et de titres d'autocontrôle à General Motors pour 89 millions d'euros ont également permis de réduire l'endettement net du Groupe qui atteint 3 148 millions d'euros à fin 2012.

---

<sup>3</sup> *Free Cash flow des sociétés industrielles et commerciales : les dividendes reçus de Banque PSA Finance sont depuis 2010 inclus dans le Free Cash Flow». En 2012, le dividende exceptionnel versé par Gefco a été traité de façon similaire. Celui-ci est égal à : flux liés à l'exploitation – flux liés aux investissements + dividende net reçu des sociétés du Groupe.*

Le ratio d'endettement net à la fin 2012 se situe à 29,8% contre 23% à fin 2011.

### 3.3 Sources et montant des flux de trésorerie consolidés et description de ces flux

#### 3.3.1 Flux de trésorerie consolidés

Pour une information détaillée, veuillez vous référer au tableau de Flux de trésorerie consolidés dans les États financiers consolidés au 31 décembre 2012.

#### 3.3.2 Flux de trésorerie des activités industrielles et commerciales

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie des activités industrielles et commerciales pour 2012 et 2011 :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Activités industrielles et commerciales</b>	
	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Résultat net	(6 021)	280
Marge brute d'autofinancement	1 033	2 395
Variation des actifs et passifs d'exploitation	(602)	(678)
<b>Flux liés à l'exploitation</b>	<b>431</b>	<b>1 717</b>
<b>Flux liés aux investissements</b>	<b>(2 450)</b>	<b>(3 635)</b>
<b>Flux des opérations financières</b>	<b>2 387</b>	<b>(2 663)</b>
Mouvements de conversion	(6)	5
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie des activités poursuivies</b>	<b>362</b>	<b>(4 576)</b>
Trésorerie générée par les activités destinées à être cédées	345	15
Trésorerie nette d'ouverture	4 692	9 253
Trésorerie nette de clôture	5 399	4 692

#### Flux d'exploitation des activités industrielles et commerciales

La marge brute d'autofinancement des activités industrielles et commerciales s'établit à 1 033 millions d'euros en 2012 contre 2 395 millions d'euros en 2011. Elle représente 1,9% du chiffre d'affaires des sociétés industrielles et commerciales, contre 4,2% l'année dernière. La génération de marge brute d'autofinancement a été amputée par le recul de la performance de la division automobile en 2012. Voir partie 2.4.1.3. Division Automobile.

La variation du besoin en fonds de roulement s'élève à -602 millions d'euros et s'explique principalement par la baisse des dettes fournisseurs pour 835 millions d'euros.

En conséquence, les flux liés à l'exploitation des activités industrielles et commerciales présentent un solde positif de 431 millions d'euros, contre 1 717 millions d'euros en 2011.

Le tableau ci-dessous illustre les niveaux de stock de voitures neuves du Groupe et du réseau indépendant :

<i>(en milliers d'unités)</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Groupe	178	234	222
Réseau indépendant	238	259	223
<b>TOTAL</b>	<b>416</b>	<b>493</b>	<b>445</b>

Le niveau de stock au 31 décembre 2012 s'élève à 416 000 véhicules neufs, représentant ainsi un ratio de 65 jours d'écoulement<sup>4</sup> en ligne avec l'objectif annoncé. Au 31 décembre 2011, le niveau de stock était de 493 000 véhicules neufs représentant 69 jours de rotation.

#### Flux d'investissement des activités industrielles et commerciales

Les flux liés aux investissements des activités industrielles et commerciales s'établissent à la fin 2012 à 2 450 millions d'euros, à comparer à 3 635 millions d'euros fin 2011. Ces investissements, au-delà de ceux réalisés par la division Automobile, comprennent les investissements réalisés par Faurecia, les cessions d'actifs et la cession de 75% du capital de Gefco. Les

<sup>4</sup> Ratio d'écoulement : ratio calculé sur la base des ventes prévisionnelles des 3 prochains mois.

dépenses de développement capitalisées s'établissent à 1 262 millions d'euros contre 1 227 millions d'euros en 2011. (voir la Note 7 des États financiers consolidés au 31 décembre 2012).

### **Flux des opérations financières des activités industrielles et commerciales**

Les flux liés aux opérations financières des activités industrielles et commerciales s'établissent à +2 387 millions d'euros contre -2 663 millions d'euros au 31 décembre 2011. Cette variation provient :

- De la variation des autres actifs et passifs financiers qui s'élève à 675 millions d'euros intègre notamment une augmentation des emprunts de 1 944 millions d'euros ;
- De l'augmentation de capital et les primes pour 1 028 millions d'euros ;
- De la cession d'actions propres à General Motors et de DPS sur le marché pour 89 millions d'euros ;
- Du dividende de BPF de 532 millions d'euros et celui de Gefco de 100 millions d'euros.

### **Trésorerie nette de clôture des activités industrielles et commerciales**

Compte tenu des flux d'exploitation, des flux d'investissements et des flux des opérations financières ci-dessus détaillés et après prise en compte de mouvements de conversion négatifs de 6 millions d'euros, la trésorerie nette de clôture s'élève à 5 399 millions d'euros, contre 4 692 millions d'euros au 31 décembre 2011.

La sécurité financière des activités industrielles et commerciales s'élève fin 2012 à 10 574 millions d'euros contre 9 302 millions d'euros au 31 décembre 2011, avec 7 324 millions d'euros de trésorerie, actifs financiers courants et non courants et 3 250 millions d'euros de lignes de crédit non tirés.

### **3.3.3. Trésorerie nette de clôture des activités de financement**

A fin 2012, la trésorerie de Banque PSA Finance s'établit à 1 669 millions d'euros contre 1 154 millions d'euros fin 2011 (voir la Note 35 des États financiers consolidés au 31 décembre 2012), du fait notamment d'une variation de la trésorerie liée aux flux d'exploitation de +1 050 millions d'euros.

## **3.4. Financement et ressources de liquidité**

---

### **3.4.1. Activités industrielles et commerciales**

Compte tenu de l'environnement économique actuel, afin de répondre aux besoins généraux du Groupe et notamment de financer son activité et ses projets de développement, le Groupe a poursuivi une politique de financement proactive et diversifiée, et de gestion prudente des liquidités. Ces opérations lui ont permis d'anticiper les échéances de refinancement de 2013 dans des conditions favorables, en maintenant la maturité de sa dette et en renforçant ainsi la solidité de son bilan.

Dans ce contexte, le Groupe a effectué plusieurs opérations de refinancement au cours de l'année 2012 :

- Le 11 avril 2012, Peugeot S.A. a émis un emprunt obligataire de 600 millions d'euros à échéance juillet 2017 assorti d'un taux facial de 5,625% ;
- Le 21 février 2012, Faurecia a procédé à la souscription d'un abondement de 140 millions d'euros à l'emprunt obligataire de nominal 350 millions d'euros à échéance décembre 2016 et au taux facial de 9,375% ;
- Le 3 mai 2012, Faurecia a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire de 250 millions d'euros à échéance juin 2019, au taux facial de 8,75% ;
- Le 18 septembre 2012, Faurecia a procédé à l'émission d'une Océane de 250 millions d'euros à échéance janvier 2018, au taux facial de 3,25% ;

Par ailleurs, Peugeot S.A. et le GIE PSA Trésorerie disposent d'une ligne de crédit confirmée, d'un montant de 2 400 millions d'euros, initialement à échéance juillet 2013, dont la maturité a été repoussée une première fois d'un an en juillet 2011 à juillet 2014. En juillet 2012, Peugeot S.A. a obtenu une deuxième extension d'un an repoussant la maturité à juillet 2015 pour un montant de 2 225 millions d'euros. Cette facilité était non tirée au 31 décembre 2012 (cf. note 35.2). Le tirage de cette ligne est conditionné au respect d'un ratio dettes nettes des sociétés industrielles et commerciales sur capitaux propres inférieur à 1. Faurecia dispose de lignes de crédit confirmées non tirées qui s'élèvent au 31 décembre 2012 à 850 millions d'euros.

### **3.4.2. Banque PSA Finance**

Au 31 décembre 2012, 23% des financements provenaient de crédits bancaires tirés, 42% du marché des capitaux, 20% d'opérations de titrisations sur les marchés et 15% de financements d'origine publique comme la BCE (Banque Centrale

Européenne) ou SFEF (Société de Financement de l'Economie Française, chargée de lever des fonds par le biais d'émissions obligataires, afin de les prêter aux banques et institutions financières, et créée pendant la crise récente). Au 31 décembre 2011, ces sources avaient contribué pour respectivement 19%, 59%, 18% et 4% au financement de la banque.

Dans la stratégie de financement de BPF mise en œuvre en 2012, il a été décidé d'augmenter le recours à la titrisation et au repo BCE, afin d'au moins compenser à fin 2012 la disparition des financements court-terme sur les marchés de capitaux due à la perte du rating A2/P2 intervenue fin juillet 2012.

Dans le même temps, des discussions avec l'Etat français ont été engagées afin d'explorer d'autres pistes de financement pour BPF : celle d'une garantie d'Etat sur les futures émissions obligataires de Banque PSA Finance sur son programme EMTN, seule solution qui permettrait d'accéder aux marchés financiers sans subir le rating de BPF.

Selon l'article 85 de la loi de finance rectificative du 29 décembre 2012, le Ministre chargé de l'économie est autorisé à accorder à titre onéreux la garantie de l'Etat sur les titres de créances émis entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2016 par Banque PSA Finance afin de lui permettre de se refinancer. Il s'agit d'une garantie dont le plafond en principal est de 7 milliards d'euros, ne faisant pas l'objet de transfert de trésorerie de l'Etat vers Banque PSA Finance. Ce n'est qu'en cas de défaut de paiement de Banque PSA Finance que les créanciers de Banque PSA Finance pourraient se retourner vers l'Etat en appelant la garantie. L'Etat français a notifié cette garantie à la Commission européenne le 7 janvier 2013. La loi prévoit qu'une convention sera signée entre l'Etat, Peugeot SA et Banque PSA Finance, qui décrira notamment les engagements pris par le Groupe vis-à-vis de l'Etat en contrepartie de cette garantie (cf Note 41 des comptes consolidés).

La Commission européenne a autorisé à titre temporaire le 11/02/2013, la garantie décrite en Note 37.1 pour une première convention de 1 200 millions d'euros. Dans ce cadre, une convention sera signée entre l'Etat, Peugeot S.A. et Banque PSA Finance. Elle précisera les engagements pris par le groupe PSA Peugeot Citroën vis-à-vis de l'Etat. En vertu de cette même convention, Banque PSA Finance s'engagera à payer à l'Etat une commission, payable mensuellement, égale à 260 points de base calculée sur une base annuelle et sur les encours en principal et intérêts courus par les titres de créances bénéficiant de la garantie. Le processus d'instruction par la Commission européenne est en cours en vue de l'obtention d'une décision définitive d'autorisation au titre des aides d'Etat à la restructuration.

Une seconde convention de garantie correspondant cette fois-ci à la tranche résiduelle de 5 800 millions d'euros sera ensuite conclue une fois obtenue l'autorisation définitive de la Commission européenne au titre du contrôle des aides d'Etat à la restructuration.

Parallèlement BPF a renégocié avec son pool bancaire pour obtenir des durées d'engagements et de financements similaires à celles attendues via la garantie de l'Etat sur les émissions obligataires nouvelles. Tout au long de l'année 2012, Banque PSA Finance a largement renouvelé l'enveloppe de ces lignes bancaires bilatérales tirées ou revolving arrivant à échéance. Ces renouvellements ont permis de maintenir les ressources bancaires de Banque PSA Finance. Les lignes tirées représentent au 31 décembre 2012 4 915 millions d'euros contre 4 058 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Banque PSA Finance a également engagé fin 2012 une refonte de ses lignes syndiquées destinée à étendre la maturité de ses lignes de sécurités revolving, pour un montant de trois milliards à trois ans, et à mettre en place un crédit à terme d'une maturité maximale de cinq ans. La première extension a été réalisée fin décembre 2012, la seconde, réalisée au moyen d'une Forward Start Facility, a été signée le 11 janvier 2013. A cette même date a également été signé le crédit à terme, d'un montant de 4 099 millions d'euros, auprès d'un pool bancaire large et international.

Les encours de financement sur les marchés de capitaux à court et moyen terme ont baissé, passant de 12 926 millions d'euros au 31 décembre 2011 à 9 080 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Les encours de marchés des capitaux à court terme, billets de trésorerie émis par Sofira et certificats de dépôts émis par Banque PSA Finance se sont taris, suite à l'abaissement des notes court-terme de BPF par les agences de notations en A3/P3, passant de 3 754 millions d'euros au 31 décembre 2011 à 147 millions d'euros au 31 décembre 2012.

En 2012, Banque PSA Finance a profité de l'ouverture des marchés de capitaux à moyen terme en zone Euro pour réaliser deux émissions obligataires en euro et deux placements privés. En juin 2012, la banque a réalisé sa première émission obligataire en francs suisses, poursuivant la diversification de ses financements. Cette émission a permis de lever 225 millions de CHF (188 millions d'euros à la date d'émission). Les émissions ont représenté un montant total de 1 528 millions d'euros avec une maturité moyenne d'environ trois ans.

Avec ces opérations, l'encours d'EMTN, BMTN et assimilés s'élève à 8 846 millions d'euros au 31 décembre 2012 (contre 9 172 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Par ailleurs, Banque PSA Finance a accéléré son programme de titrisation en 2012 avec la réussite de cinq opérations de titrisation réalisées dans quatre pays (France, Royaume-Uni, Espagne et Italie) pour un montant total de 3 101 millions d'euros de titres seniors.

La première opération de titrisation Auto ABS compartiment 2012-1 a été mise en place en juillet 2012 portant sur des créances LOA de Crédipar et réalisée via le Fonds Commun de Titrisation à compartiments 'Auto ABS FCT'. Une deuxième opération Auto ABS 2012-2 S.r.l portant sur des VAC italiennes réalisée via un véhicule de loi italienne a été mise en place en octobre 2012.

En novembre, une opération de titrisation Auto ABS 2012-3 a été mise en place portant sur des créances VAC espagnoles réalisée via un véhicule de titrisation de loi espagnole (FTA).

En décembre, une opération de titrisation Auto ABS French Loans Master a été mise en place portant sur des créances VAC de Crédipar, réalisée via le nouveau Fonds Commun de Titrisation Master. Une opération de titrisation Auto ABS UK Loans PLC portant sur des créances VAC anglaises a été réalisée via un véhicule de titrisation de loi anglaise

## Sécurité de la liquidité

Banque PSA Finance recherche constamment le compromis optimal entre la sécurité en termes de liquidité, qui demeure la priorité, et une optimisation de ses coûts de refinancement.

La part des financements tirés à durée initiale de douze mois et plus a représenté 85% des financements au 31 décembre 2012 contre 80% au 31 décembre 2011, assurant une couverture solide contre le risque de liquidité.

Les refinancements sont mis en place avec des maturités qui couvrent largement les échéances du portefeuille de crédit client final. La maturité moyenne des financements à moyen et long terme mis en place en 2012 est d'environ 2.4 ans.

Banque PSA Finance cherche à maintenir en permanence un certain niveau de cash dans son bilan ainsi que des lignes de backup pour pouvoir couvrir au moins 6 mois de besoins de refinancement. L'objectif à 6 mois correspond aux résultats d'un stress test dont le scénario est une continuité du financement des nouveaux encours basés sur les prévisions d'activité malgré une fermeture des marchés financiers. Au 31 décembre 2012, l'excédent de liquidité représentait 1 066 millions d'euros. Banque PSA Finance détient des facilités de crédit engagées inutilisées à hauteur de 6 726 millions d'euros dont 5 755 millions d'euros de crédits syndiqués.

Au 31 décembre 2012, ces lignes de sécurité syndiquées sont réparties en quatre échéances, juin 2013, juin 2014, décembre 2014 et décembre 2015 respectivement pour 1 755, 2 000, 277 et 1 723 millions d'euros. Elles ont été conclues auprès de syndicats de banques, constitués d'établissements bancaires de tout premier plan. Ces lignes de backup syndiquées n'ont pas été tirées au 31 décembre 2012.

Ces facilités de crédit, en vie au 31 décembre 2012, n'obligent pas BPF à respecter des ratios financiers ou clauses financières restrictives spécifiques au-delà des obligations en matière de constitution de sûretés, défaillance et clauses similaires. Elles impliquent pour Banque PSA Finance, l'annulation de ces facilités de crédit, si Peugeot S.A. ne détient pas de manière directe ou indirecte une majorité des actions en circulation de la banque.

La renégociation globale des facilités de crédit syndiquées signées le 11 janvier 2013, portait sur un montant réduit à 3 000 millions d'euros (qui se décomposent en 1 800 millions d'euros à échéance décembre 2015 et 1 200 millions d'euros à échéance janvier 2016), pour tenir compte d'un besoin de sécuriser les lignes court terme en forte réduction, suite à la baisse des encours de CD et de BT. Sur ces facilités, BPF devra respecter des covenants additionnels qui sont de disposer d'une possibilité d'utilisation d'une garantie de l'Etat sur les émissions obligataires euros et de respecter un ratio de fonds propres Common Equity Tier One pour un minimum de 11%.



# Comptes consolidés au 31 décembre 2012

## Sommaire

---

Comptes de résultats consolidés . . . . .	32
Etats consolidés des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres. .	34
Bilans consolidés . . . . .	36
Tableaux de flux de trésorerie consolidés. . . . .	38
Variations des capitaux propres consolidés . . . . .	40
Notes aux états financiers consolidés . . . . .	41

Les comptes consolidés du groupe PSA Peugeot Citroën sont présentés au titre des deux exercices 2012 et 2011. L'exercice 2010 est consultable dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 22 avril 2011 sous le numéro D.11-0353.

# COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	2012			Total
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	
<b>Activités poursuivies</b>				
<b>Chiffre d'affaires (note 5)</b>	<b>53 860</b>	<b>1 910</b>	<b>(324)</b>	<b>55 446</b>
Coûts des biens et services vendus	(46 781)	(1 125)	324	(47 582)
Frais généraux et commerciaux	(5 999)	(394)	-	(6 393)
Frais d'études, de recherche et de développement (note 7)	(2 047)	-	-	(2 047)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(967)</b>	<b>391</b>	<b>-</b>	<b>(576)</b>
Produits opérationnels non courants (note 8)	406	-	-	406
Charges opérationnelles non courantes (note 8)	(4 527)	(1)	-	(4 528)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(5 088)</b>	<b>390</b>	<b>-</b>	<b>(4 698)</b>
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie (note 9)	72	-	-	72
Charges de financement (note 10)	(442)	-	-	(442)
Produits à caractère financier (note 11)	318	3	-	321
Charges à caractère financier (note 11)	(366)	(3)	-	(369)
<b>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>(5 506)</b>	<b>390</b>	<b>-</b>	<b>(5 116)</b>
Impôts courants	(251)	(138)	-	(389)
Impôts différés	(417)	34	-	(383)
<b>Impôts sur les résultats (note 12)</b>	<b>(668)</b>	<b>(104)</b>	<b>-</b>	<b>(772)</b>
Résultat net des sociétés mises en équivalence (note 16)	153	7	-	160
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>(6 021)</b>	<b>293</b>	<b>-</b>	<b>(5 728)</b>
<i>Dont part du groupe</i>	<i>(6 103)</i>	<i>281</i>		<i>(5 822)</i>
<b>Activités destinées à être cédées</b>				
<b>Résultat net des activités destinées à être cédées</b>	<b>803</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>803</b>
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>(5 218)</b>	<b>293</b>	<b>-</b>	<b>(4 925)</b>
<i>Dont part du groupe</i>	<i>(5 296)</i>	<i>281</i>	<i>5</i>	<i>(5 010)</i>
<i>Dont part des minoritaires</i>	<i>78</i>	<i>12</i>	<i>(5)</i>	<i>85</i>

*(en euros)*

Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - par action de 1 euro (note 13)	(18.13)
Résultat net - part du groupe - par action de 1 euro (note 13)	(15.60)
Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - dilué par action de 1 euro (note 13)	(18.13)
Résultat net - part du groupe - dilué par action de 1 euro (note 13)	(15.60)

<i>(en millions d'euros)</i>	2011			Total
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	
<b>Activités poursuivies</b>				
<b>Chiffre d'affaires (note 5)</b>	<b>56 926</b>	<b>1 902</b>	<b>(319)</b>	<b>58 509</b>
Coûts des biens et services vendus	(48 190)	(985)	319	(48 856)
Frais généraux et commerciaux	(6 023)	(385)	-	(6 408)
Frais d'études, de recherche et de développement (note 7)	(2 152)	-	-	(2 152)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>561</b>	<b>532</b>	<b>-</b>	<b>1 093</b>
Produits opérationnels non courants (note 8)	46	-	-	46
Charges opérationnelles non courantes (note 8)	(463)	-	-	(463)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>144</b>	<b>532</b>	<b>-</b>	<b>676</b>
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie (note 9)	113	-	-	113
Charges de financement (note 10)	(328)	-	-	(328)
Produits à caractère financier (note 11)	211	2	-	213
Charges à caractère financier (note 11)	(324)	(3)	-	(327)
<b>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>(184)</b>	<b>531</b>	<b>-</b>	<b>347</b>
Impôts courants	(117)	(218)	-	(335)
Impôts différés	412	38	-	450
<b>Impôts sur les résultats (note 12)</b>	<b>295</b>	<b>(180)</b>	<b>-</b>	<b>115</b>
Résultat net des sociétés mises en équivalence (note 16)	169	3	-	172
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>280</b>	<b>354</b>	<b>-</b>	<b>634</b>
<i>Dont part du groupe</i>	93	345		438
<b>Activités destinées à être cédées</b>				
<b>Résultat net des activités destinées à être cédées</b>	<b>150</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>150</b>
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>430</b>	<b>354</b>	<b>-</b>	<b>784</b>
<i>Dont part du groupe</i>	238	345	5	588
<i>Dont part des minoritaires</i>	192	9	(5)	196

*(en euros)*

Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - par action de 1 euro (note 13)	1.97
Résultat net - part du groupe - par action de 1 euro (note 13)	2.64
Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - dilué par action de 1 euro (note 13)	1.89
Résultat net - part du groupe - dilué par action de 1 euro (note 13)	2.56

Les comptes 2011 des activités industrielles ont été retraités en application de la norme IFRS 5. Les impacts sur les états financiers consolidés 2011 sont présentés en note 2.

# ETATS CONSOLIDÉS DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	2012		
	Avant impôt	Produit (charge) d'impôt	Après impôt
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>(4 153)</b>	<b>(772)</b>	<b>(4 925)</b>
Réévaluation à la juste valeur des couvertures de flux futurs	(2)	3	1
- dont évaluation reprise en résultat net	42	(6)	36
- dont évaluation directe par capitaux propres	(44)	9	(35)
Réévaluation à la juste valeur des titres "disponibles à la vente"	50	(2)	48
- dont évaluation reprise en résultat net	2	-	2
- dont évaluation directe par capitaux propres	48	(2)	46
Ecarts de change sur conversion des activités à l'étranger	(134)	-	(134)
- dont évaluation reprise en résultat net	-	-	-
- dont évaluation directe par capitaux propres	(134)	-	(134)
<b>Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres <sup>(1)</sup></b>	<b>(86)</b>	<b>1</b>	<b>(85)</b>
- dont part des sociétés mises en équivalence	(19)	-	(19)
<b>Total des produits et charges comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>(4 239)</b>	<b>(771)</b>	<b>(5 010)</b>
- dont part des actionnaires de Peugeot S.A.			(5 089)
- dont part des minoritaires			79

<sup>(1)</sup> Tous les produits et charges nets comptabilisés directement en capitaux propres sont recyclables en résultat net.

Les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres correspondent à toutes les variations de capitaux propres résultant de transactions avec les tiers non actionnaires.

## DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	2011		
	Avant impôt	Produit (charge) d'impôt	Après impôt
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>669</b>	<b>115</b>	<b>784</b>
Réévaluation à la juste valeur des couvertures de flux futurs	(128)	42	(86)
- dont évaluation reprise en résultat net	(34)	12	(22)
- dont évaluation directe par capitaux propres	(94)	30	(64)
Réévaluation à la juste valeur des titres "disponibles à la vente"	(68)	-	(68)
- dont évaluation reprise en résultat net	-	-	-
- dont évaluation directe par capitaux propres	(68)	-	(68)
Ecarts de change sur conversion des activités à l'étranger	10	-	10
- dont évaluation reprise en résultat net	-	-	-
- dont évaluation directe par capitaux propres	10	-	10
Autres éléments du résultat global des sociétés MEE	-	-	-
<b>Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(186)</b>	<b>42</b>	<b>(144)</b>
- dont part des sociétés mises en équivalence	98	-	98
<b>Total des produits et charges comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>483</b>	<b>157</b>	<b>640</b>
Dont part des actionnaires de Peugeot S.A.			444
Dont part des minoritaires			196

## BILANS CONSOLIDÉS – ACTIF

31 décembre 2012

(en millions d'euros)	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total
<b>Activités poursuivies</b>				
Écarts d'acquisition (note 14)	1 487	77	-	1 564
Immobilisations incorporelles (note 14)	4 047	86	-	4 133
Immobilisations corporelles (note 15)	12 423	15	-	12 438
Titres mis en équivalence (note 16)	1 490	46	-	1 536
Titres de participation (note 17)	50	12	-	62
Autres actifs financiers non courants (note 18)	664	108	-	772
Autres actifs non courants (note 19)	513	5	-	518
Actifs d'impôts différés (note 12)	498	76	-	574
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>21 172</b>	<b>425</b>	<b>-</b>	<b>21 597</b>
<b>Actifs d'exploitation</b>				
Prêts et créances des activités de financement (note 20)	-	23 146	(51)	23 095
Titres de placement des activités de financement (note 21)	-	867	-	867
Stocks (note 22)	6 193	-	-	6 193
Clients des activités industrielles et commerciales (note 23)	2 014	-	(187)	1 827
Impôts courants (note 12)	105	62	(17)	150
Autres débiteurs (note 24)	1 966	955	(122)	2 799
	<b>10 278</b>	<b>25 030</b>	<b>(377)</b>	<b>34 931</b>
<b>Actifs financiers courants (note 25)</b>	<b>1 501</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 501</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 26)</b>	<b>5 421</b>	<b>1 669</b>	<b>(279)</b>	<b>6 811</b>
<b>Total des actifs courants</b>	<b>17 200</b>	<b>26 699</b>	<b>(656)</b>	<b>43 243</b>
<b>Total des actifs des activités poursuivies</b>	<b>38 372</b>	<b>27 124</b>	<b>(656)</b>	<b>64 840</b>
<b>Total des actifs des activités destinées à être cédées</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9</b>
<b>Total actif</b>	<b>38 381</b>	<b>27 124</b>	<b>(656)</b>	<b>64 849</b>

## BILANS CONSOLIDÉS – PASSIF

31 décembre 2012

(en millions d'euros)	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total
<b>Capitaux propres (note 27)</b>				
Capital social				355
Actions propres				(351)
Réserves et résultats nets - Part du groupe				9 818
Intérêts minoritaires				735
<b>Total des capitaux propres</b>				<b>10 557</b>
<b>Activités poursuivies</b>				
Passifs financiers non courants (note 30)	7 828	-	-	7 828
Autres passifs non courants (note 31)	3 184	-	-	3 184
Provisions non courantes (note 28)	631	15	-	646
Passifs d'impôts différés (note 12)	585	327	-	912
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>12 228</b>	<b>342</b>	<b>-</b>	<b>12 570</b>
<b>Passifs d'exploitation</b>				
Dettes des activités de financement (note 32)	-	22 140	(279)	21 861
Provisions courantes (note 28)	2 988	76	-	3 064
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	8 472	-	(9)	8 463
Impôts courants (note 12)	130	54	(17)	167
Autres créanciers (note 33)	4 475	1 091	(309)	5 257
	<b>16 065</b>	<b>23 361</b>	<b>(614)</b>	<b>38 812</b>
<b>Passifs financiers courants (note 30)</b>	<b>2 906</b>	<b>-</b>	<b>(42)</b>	<b>2 864</b>
<b>Total des passifs courants</b>	<b>18 971</b>	<b>23 361</b>	<b>(656)</b>	<b>41 676</b>
<b>Total des passifs des activités poursuivies <sup>(1)</sup></b>	<b>31 199</b>	<b>23 703</b>	<b>(656)</b>	<b>54 246</b>
<b>Total des passifs des activités destinées à être cédées</b>	<b>46</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>46</b>
<b>Total passif</b>				<b>64 849</b>

<sup>(1)</sup> hors capitaux propres

31 décembre 2011

	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total
<b>Activités poursuivies</b>				
Écarts d'acquisition (note 14)	1 505	77	-	1 582
Immobilisations incorporelles (note 14)	5 378	91	-	5 469
Immobilisations corporelles (note 15)	14 059	15	-	14 074
Titres mis en équivalence (note 16)	1 410	62	-	1 472
Titres de participation (note 17)	84	2	-	86
Autres actifs financiers non courants (note 18)	1 035	51	(25)	1 061
Autres actifs non courants (note 19)	445	7	-	452
Actifs d'impôts différés (note 12)	1 370	62	-	1 432
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>25 286</b>	<b>367</b>	<b>(25)</b>	<b>25 628</b>
<b>Actifs d'exploitation</b>				
Prêts et créances des activités de financement (note 20)	-	24 387	(80)	24 307
Titres de placement des activités de financement (note 21)	-	877	-	877
Stocks (note 22)	6 609	-	-	6 609
Clients des activités industrielles et commerciales (note 23)	2 387	-	(167)	2 220
Impôts courants (note 12)	164	8	(2)	170
Autres débiteurs (note 24)	1 935	1 005	(145)	2 795
	<b>11 095</b>	<b>26 277</b>	<b>(394)</b>	<b>36 978</b>
<b>Actifs financiers courants (note 25)</b>	<b>265</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>265</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 26)</b>	<b>5 190</b>	<b>1 154</b>	<b>(224)</b>	<b>6 120</b>
<b>Total des actifs courants</b>	<b>16 550</b>	<b>27 431</b>	<b>(618)</b>	<b>43 363</b>
<b>Total des actifs des activités poursuivies</b>	<b>41 836</b>	<b>27 798</b>	<b>(643)</b>	<b>68 991</b>
<b>Total des actifs des activités destinées à être cédées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total actif</b>	<b>41 836</b>	<b>27 798</b>	<b>(643)</b>	<b>68 991</b>

31 décembre 2011

	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total
<b>Capitaux propres (note 27)</b>				
Capital social				234
Actions propres				(502)
Réserves et résultats nets - Part du groupe				14 104
Intérêts minoritaires				658
<b>Total des capitaux propres</b>				<b>14 494</b>
<b>Activités poursuivies</b>				
Passifs financiers non courants (note 30)	7 639	-	-	7 639
Autres passifs non courants (note 31)	2 865	-	-	2 865
Provisions non courantes (note 28)	696	16	-	712
Passifs d'impôts différés (note 12)	984	353	-	1 337
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>12 184</b>	<b>369</b>	<b>-</b>	<b>12 553</b>
<b>Passifs d'exploitation</b>				
Dettes des activités de financement (note 32)	-	22 543	(257)	22 286
Provisions courantes (note 28)	2 242	57	-	2 299
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	9 675	-	(10)	9 665
Impôts courants (note 12)	88	34	(2)	120
Autres créanciers (note 33)	4 634	1 104	(304)	5 434
	<b>16 639</b>	<b>23 738</b>	<b>(573)</b>	<b>39 804</b>
<b>Passifs financiers courants (note 30)</b>	<b>2 210</b>	<b>-</b>	<b>(70)</b>	<b>2 140</b>
<b>Total des passifs courants</b>	<b>18 849</b>	<b>23 738</b>	<b>(643)</b>	<b>41 944</b>
<b>Total des passifs des activités poursuivies <sup>(1)</sup></b>	<b>31 033</b>	<b>24 107</b>	<b>(643)</b>	<b>54 497</b>
<b>Total des passifs des activités destinées à être cédées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total passif</b>				<b>68 991</b>

<sup>(1)</sup> hors capitaux propres

# TABLEAUX DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

2012

<i>(en millions d'euros)</i>	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>(6 021)</b>	<b>293</b>	-	<b>(5 728)</b>
Élimination des résultats sans effet sur la trésorerie :				
- Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur (note 35.5)	6 098	18	-	6 116
- Dotations nettes aux provisions	691	20	-	711
- Variation des impôts différés	420	(35)	-	385
- Résultats sur cessions et autres	(312)	1	-	(311)
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	(29)	(7)	-	(36)
Réévaluation par capitaux propres et couverture sur endettement	154	-	-	154
Variation des actifs et passifs liés aux véhicules donnés en location	32	-	-	32
<b>Marge brute d'autofinancement <sup>(1)</sup></b>	<b>1 033</b>	<b>290</b>	-	<b>1 323</b>
Variations des actifs et passifs d'exploitation (note 35.2)	(602)	760	(64)	94
<b>Flux liés à l'exploitation des activités poursuivies</b>	<b>431</b>	<b>1 050</b>	<b>(64)</b>	<b>1 417</b>
Cessions de sociétés consolidées	831	21	-	852
Cessions de titres de participation	(1)	-	-	(1)
Acquisitions de sociétés consolidées	(288)	-	-	(288)
Acquisitions de titres de participation	(4)	(10)	-	(14)
Cessions d'immobilisations corporelles	666	7	-	673
Cessions d'immobilisations incorporelles	12	-	-	12
Investissements en immobilisations corporelles	(2 267)	(12)	-	(2 279)
Investissements en immobilisations incorporelles	(1 442)	(8)	-	(1 450)
Variation des fournisseurs d'immobilisations	40	-	-	40
Autres	3	1	3	7
<b>Flux liés aux investissements des activités poursuivies</b>	<b>(2 450)</b>	<b>(1)</b>	<b>3</b>	<b>(2 448)</b>
Dividendes versés :				
- Aux actionnaires de Peugeot S.A.	-	-	-	-
- Intragroupe	532	(532)	-	-
- Aux minoritaires des filiales intégrées	(37)	-	-	(37)
Dividendes reçus de Gefco S.A.	100	-	-	100
Augmentation de capital et des primes	1 028	-	-	1 028
(Acquisitions) Cessions d'actions propres	89	-	-	89
Variations des autres actifs et passifs financiers (note 35.4)	675	-	4	679
Autres	-	-	-	-
<b>Flux des opérations financières des activités poursuivies</b>	<b>2 387</b>	<b>(532)</b>	<b>4</b>	<b>1 859</b>
Mouvements de conversion	(6)	(2)	2	(6)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie des activités poursuivies</b>	<b>362</b>	<b>515</b>	<b>(55)</b>	<b>822</b>
Trésorerie générée par les activités destinées à être cédées <sup>(2)</sup>	345	-	(1)	344
<b>Trésorerie nette au début de l'exercice</b>	<b>4 692</b>	<b>1 154</b>	<b>(223)</b>	<b>5 623</b>
<b>Trésorerie nette de clôture (note 35.1)</b>	<b>5 399</b>	<b>1 669</b>	<b>(279)</b>	<b>6 789</b>

<sup>(1)</sup> Les intérêts encaissés et décaissés des activités industrielles et commerciales sont indiqués en note 35.6 Les impôts décaissés (nets des remboursements) au cours de l'exercice sont mentionnés dans la note 12.3.

<sup>(2)</sup> Les flux des activités industrielles et commerciales comprennent les dividendes versés par le groupe Gefco avant l'annonce le 20 septembre 2012 de l'entrée en négociation exclusive du groupe PSA Peugeot Citroën avec RZD en vue de l'ouverture de son capital.

2011

<i>(en millions d'euros)</i>	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	<b>Total</b>
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>280</b>	<b>354</b>	-	<b>634</b>
Élimination des résultats sans effet sur la trésorerie :				
- Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur (note 35.5)	2 964	17	-	2 981
- Dotations nettes aux provisions	(208)	10	-	(198)
- Variation des impôts différés	(411)	(39)	-	(450)
- Résultats sur cessions et autres	14	-	-	14
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	(67)	(3)	-	(70)
Réévaluation par capitaux propres et couverture sur endettement	(136)	-	-	(136)
Variation des actifs et passifs liés aux véhicules donnés en location	(41)	-	-	(41)
<b>Marge brute d'autofinancement (1)</b>	<b>2 395</b>	<b>339</b>	-	<b>2 734</b>
Variations des actifs et passifs d'exploitation (note 35.2)	(678)	(322)	(179)	(1 179)
<b>Flux liés à l'exploitation des activités poursuivies</b>	<b>1 717</b>	<b>17</b>	<b>(179)</b>	<b>1 555</b>
Cessions de sociétés consolidées	-	-	-	-
Cessions de titres de participation	1	-	-	1
Acquisitions de sociétés consolidées	(61)	-	-	(61)
Acquisitions de titres de participation	(34)	-	-	(34)
Cessions d'immobilisations corporelles	82	7	-	89
Cessions d'immobilisations incorporelles	7	-	-	7
Investissements en immobilisations corporelles	(2 190)	(14)	-	(2 204)
Investissements en immobilisations incorporelles	(1 416)	(12)	-	(1 428)
Variation des fournisseurs d'immobilisations	85	-	-	85
Autres	(109)	-	-	(109)
<b>Flux liés aux investissements des activités poursuivies</b>	<b>(3 635)</b>	<b>(19)</b>	-	<b>(3 654)</b>
Dividendes versés :				
- Aux actionnaires de Peugeot S.A.	(250)	-	-	(250)
- Intragroupe	155	(155)	-	-
- Aux minoritaires des filiales intégrées	(36)	(3)	-	(39)
Dividendes reçus de Gefco S.A.	-	-	-	-
Augmentation de capital et des primes	1	-	-	1
(Acquisitions) Cessions d'actions propres	(199)	-	-	(199)
Variations des autres actifs et passifs financiers (note 35.4)	(2 334)	-	78	(2 256)
Autres	-	-	-	-
<b>Flux des opérations financières des activités poursuivies</b>	<b>(2 663)</b>	<b>(158)</b>	<b>78</b>	<b>(2 743)</b>
Mouvements de conversion	5	(2)	2	5
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie des activités poursuivies</b>	<b>(4 576)</b>	<b>(162)</b>	<b>(99)</b>	<b>(4 837)</b>
Trésorerie générée par les activités destinées à être cédées	15	-	3	18
<b>Trésorerie nette au début de l'exercice</b>	<b>9 253</b>	<b>1 316</b>	<b>(127)</b>	<b>10 442</b>
<b>Trésorerie nette de clôture (note 35.1)</b>	<b>4 692</b>	<b>1 154</b>	<b>(223)</b>	<b>5 623</b>

<sup>(1)</sup> Les intérêts encaissés et décaissés des activités industrielles et commerciales sont indiqués en note 35.6. Les impôts décaissés (nets des remboursements) au cours de l'exercice sont mentionnés dans la note 12.3.

Les comptes 2011 des activités industrielles ont été retraités en application de la norme IFRS 5. Les impacts sur les états financiers consolidés 2011 sont présentés en note 2.

## VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	Écarts d'évaluation - Part du groupe						Capitaux propres - part du groupe	Capitaux propres - intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital social	Actions propres	Réserves hors écarts d'évaluation	Couverture des flux futurs	Titres "disponibles à la vente"	Écarts de conversion			
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>234</b>	<b>(303)</b>	<b>13 499</b>	<b>44</b>	<b>100</b>	<b>254</b>	<b>13 828</b>	<b>475</b>	<b>14 303</b>
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-	-	588	(84)	(68)	8	444	196	640
Valorisation des options d'achat d'actions et des attributions gratuites d'actions	-	-	11	-	-	-	11	4	15
Put sur minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	9	9
Variations de périmètre et autres	-	-	(2)	-	-	-	(2)	13	11
Actions propres	-	(199)	4	-	-	-	(195)	3	(192)
Composante option de conversion des obligations convertibles (note 29.1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés par Peugeot S.A. (1.1 euro par action de 1 euro)	-	-	(250)	-	-	-	(250)	-	(250)
Dividendes versés par les autres sociétés	-	-	-	-	-	-	-	(42)	(42)
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>234</b>	<b>(502)</b>	<b>13 850</b>	<b>(40)</b>	<b>32</b>	<b>262</b>	<b>13 836</b>	<b>658</b>	<b>14 494</b>
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-	-	(5 010)	(2)	48	(125)	(5 089)	79	(5 010)
Valorisation des options d'achat d'actions et des attributions gratuites d'actions	-	-	(5)	-	-	-	(5)	(1)	(6)
Put sur minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	15	15
Variations de périmètre et autres	-	-	(5)	-	-	-	(5)	10	5
Augmentation de capital (note 27)	121	-	845	-	-	-	966	-	966
Actions propres	-	151	(62)	-	-	-	89	-	89
Composante option de conversion des obligations convertibles (note 30.1)	-	-	30	-	-	-	30	22	52
Dividendes versés par Peugeot S.A. (1.1 euro par action de 1 euro)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés par les autres sociétés	-	-	-	-	-	-	-	(48)	(48)
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>355</b>	<b>(351)</b>	<b>9 643</b>	<b>(42)</b>	<b>80</b>	<b>137</b>	<b>9 822</b>	<b>735</b>	<b>10 557</b>

# Notes aux états financiers consolidés

## au 31 décembre 2012

<b>Généralités</b>	Note 1 - Principes comptables . . . . .	43
	Note 2 - Evénements majeurs de l'exercice . . . . .	58
	Note 3 - Périmètre de consolidation . . . . .	60
	Note 4 - Information sectorielle . . . . .	61
<b>Comptes de résultats</b>	Note 5 - Chiffre d'affaires . . . . .	63
	Note 6 - Coûts opérationnels courants par nature . . . . .	63
	Note 7 - Frais d'études, de recherche et de développement . . . . .	64
	Note 8 - Produits et charges opérationnels non courants . . . . .	64
	Note 9 - Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie . . . . .	67
	Note 10 - Charges de financement . . . . .	67
	Note 11 - Produits et charges à caractère financier . . . . .	67
	Note 12 - Impôts sur les résultats . . . . .	68
	Note 13 - Résultat net par action . . . . .	70
<b>Bilans - Actif</b>	Note 14 - Écarts d'acquisition et immobilisations . . . . .	71
	Note 15 - Immobilisations corporelles . . . . .	72
	Note 16 - Titres mis en équivalence . . . . .	73
	Note 17 - Titres de participation . . . . .	76
	Note 18 - Autres actifs financiers non courants . . . . .	77
	Note 19 - Autres actifs non courants . . . . .	78
	Note 20 - Prêts et créances des activités de financement . . . . .	78
	Note 21 - Titres de placement des activités de financement . . . . .	80
	Note 22 - Stocks . . . . .	81
	Note 23 - Clients des activités industrielles et commerciales . . . . .	81
	Note 24 - Autres débiteurs . . . . .	81
	Note 25 - Actifs financiers courants . . . . .	82
Note 26 - Trésorerie et équivalents de trésorerie . . . . .	83	
<b>Bilans - Passif</b>	Note 27 - Capitaux propres . . . . .	84
	Note 28 - Provisions courantes et non courantes . . . . .	88
	Note 29 - Engagements de retraites et assimilés . . . . .	90
	Note 30 - Passifs financiers courants et non courants des activités industrielles et commerciales . . . . .	95
	Note 31 - Autres passifs non courants . . . . .	98
	Note 32 - Dettes des activités de financement . . . . .	98
	Note 33 - Autres créanciers . . . . .	100
Note 34 - Endettement net des activités industrielles et commerciales . . . . .	100	
<b>Informations complémentaires</b>	Note 35 - Notes annexes aux tableaux de flux de trésorerie consolidés . . . . .	101
	Note 36 - Instruments financiers . . . . .	104
	Note 37 - Gestion des risques financiers . . . . .	109
	Note 38 - Engagements donnés hors bilan et passifs éventuels . . . . .	124
	Note 39 - Transactions avec les parties liées . . . . .	126
	Note 40 - Rémunération des dirigeants . . . . .	126
	Note 41 - Événements postérieurs à la clôture . . . . .	127
	Note 42 - Honoraires des commissaires aux comptes . . . . .	128
	Note 43 - Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2012 . . . . .	129



## Préambule

---

Les comptes consolidés de l'exercice 2012 y compris les notes aux états financiers ont été arrêtés par le Directoire de Peugeot S.A. le 6 février 2013, la note 41 tenant compte des événements survenus jusqu'au Conseil de Surveillance du 12 février 2013.

## Note 1 - Principes comptables

---

Les comptes consolidés du groupe PSA Peugeot Citroën sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2012, en date de clôture des comptes<sup>1</sup>.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standard), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Tous les textes du référentiel IFRS publiés par l'IASB et l'IFRS Interpretation Committee d'application obligatoire à l'exercice ouvert le 1er janvier 2012 sont les mêmes que ceux adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire en Union européenne, à l'exception de la norme IAS 39, que l'Union européenne n'a que partiellement adoptée. La partie non adoptée est sans effet sur les comptes du groupe PSA Peugeot Citroën.

Par conséquent, les comptes du Groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations obligatoires du référentiel IFRS, telles que publiées par l'IASB.

### Nouveaux textes d'application obligatoire

Au 31 décembre 2012, les nouveaux textes d'application obligatoire dans l'Union européenne et appliqués pour la première fois par le groupe PSA Peugeot Citroën sont les suivants :

- *Amendement IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir en annexes - Transfert d'actifs.* Cet amendement complète les informations à fournir en annexes au titre des transferts d'actifs financiers, tels que des opérations de titrisation ou de cession de créances. Cet amendement a un impact peu significatif sur les informations déjà fournies en annexes par le Groupe.

---

<sup>1</sup> Le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm))

Les autres nouveaux textes d'application obligatoire dans l'Union européenne ne concernent pas le Groupe.

### Nouveaux textes appliqués par anticipation

Le Groupe n'a anticipé aucun des nouveaux textes adoptés par l'Union européenne en date de clôture qui ne sont applicables qu'aux exercices ouverts après le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

### Nouveaux textes non appliqués par anticipation

Les textes suivants, adoptés par l'Union européenne seront applicables au Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 :

- *Amendement IAS 19 Avantages au personnel.* Cet amendement supprime notamment la possibilité, retenue par le Groupe, d'appliquer la méthode du corridor. Ceci conduira à comptabiliser immédiatement l'ensemble des écarts actuariels et des coûts des services passés au passif du bilan (cf. note 29 « Engagements de retraites et assimilés»). Les variations d'écarts actuariels seront systématiquement enregistrées en autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres, et le coût des services passés sera intégralement enregistré en résultat de la période. Cet amendement fixe également un taux de rendement des actifs financiers correspondant au taux d'actualisation utilisé pour calculer l'engagement net.
- *Amendement IAS 1 Présentation des autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres.* Cet amendement sera sans impact significatif sur l'information publiée par le Groupe.
- *IFRS 13 Evaluation de la juste valeur,* qui précise comment déterminer la juste valeur lorsque son application est déjà imposée ou admise dans une autre norme IFRS. Ce texte n'occasionne pas d'évaluations à la juste valeur supplémentaires.
- *Amendement IFRS 7 : Informations à fournir en annexes sur les compensations d'actifs et de passifs financiers.*

Les textes suivants, adoptés par l'Union européenne seront applicables au Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014

- *IFRS 10 Etats financiers consolidés et l'amendement IAS 27 Etats financiers séparés* qui remplaceront l'actuelle norme *IAS 27 Etats financiers consolidés et individuels* et l'interprétation *SIC 12 – Consolidation - entités ad hoc*. Ces textes introduisent une nouvelle définition du contrôle reposant sur le pouvoir, l'exposition (et les droits) à des rendements variables et la capacité d'exercer ce pouvoir afin d'influer sur les rendements.
- *IFRS 11 Partenariats et l'amendement IAS 28 Participation dans des entreprises associées et des entreprises conjointes* qui remplaceront les normes *IAS 31 Participation dans des coentreprises* et *IAS 28 Participation dans des entreprises associées*, ainsi que l'interprétation *SIC 13 Entités contrôlées en commun – apport non monétaires par des coentrepreneurs*. Ces textes prévoient essentiellement deux traitements comptables distincts.  
Les partenariats qualifiés d'opérations conjointes seront comptabilisés à hauteur des quotes-parts d'actifs, de passifs, de produits et de charges contrôlées par le Groupe. Une opération conjointe peut être réalisée à travers un simple contrat ou à travers une entité juridique contrôlée conjointement.  
Les partenariats qualifiés de coentreprises, parce qu'ils donnent uniquement un contrôle sur l'actif net, seront consolidés selon la méthode de la mise en équivalence,
- *IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*. Ce texte rassemble l'ensemble des informations à fournir en annexes au titre des filiales, partenariats, entreprises associées et entreprises structurées non consolidées.
- *Amendement IAS 32 Compensations d'actifs et de passifs financiers*. Ce texte clarifie les règles de compensation de la norme IAS 32 existante.

#### Nouveaux textes non encore adoptés par l'Union européenne

L'impact potentiel des principaux textes publiés par l'IASB ou l'IFRS Interpretation Committee mais n'ayant pas encore fait l'objet d'une adoption par l'Union européenne en date de clôture est en cours d'analyse. Les normes susceptibles d'avoir un impact sur les comptes du Groupe sont principalement les textes potentiellement applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015:

- *IFRS 9 Instruments Financiers* pour la phase « *classification et évaluation* » qui vise à remplacer une partie d'*IAS 39 Instruments*

*Financiers*. Cette norme concrétise la première des trois phases du projet de l'IASB sur les instruments financiers, qui a porté exclusivement sur la classification et l'évaluation des actifs financiers.

- *Amendement IFRS 7 – informations à fournir en annexes sur la transition* portant sur les informations à fournir sur la première application d'IFRS 9 et la transition entre IAS 39 et IFRS 9.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les autres textes potentiellement applicables aux exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2014 aient un impact significatif sur les comptes du Groupe.

Aucune application anticipée de ces textes n'est envisagée à ce stade.

## 1.1. Consolidation

### A. Méthodes de consolidation

Le nom générique PSA Peugeot Citroën est utilisé pour désigner l'ensemble du Groupe constitué par la société mère Peugeot S.A. et toutes ses filiales.

Peugeot S.A. et les sociétés dans lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrées globalement.

Les sociétés dans lesquelles Peugeot S.A. exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable sont mises en équivalence.

Sont consolidées les sociétés qui dépassent l'un des seuils suivants :

- chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros ;
- total du bilan supérieur à 20 millions d'euros ;
- endettement total supérieur à 5 millions d'euros.

Les titres des sociétés ne remplissant pas ces critères sont inscrits en titres de participation conformément aux principes généraux décrits en note 1.16.B(2)(a). La consolidation de l'ensemble de ces sociétés n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les résultats d'une filiale, qu'ils soient positifs ou négatifs, sont entièrement alloués entre la part groupe et la part hors-groupe selon les pourcentages d'intérêt respectifs. De ce fait, en cas de résultats négatifs et d'absence d'accord de prise en charge des pertes d'une filiale, les intérêts minoritaires peuvent devenir négatifs.

## B. Variations de périmètre aboutissant au contrôle exclusif

Les regroupements d'entreprises intervenus après le 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition, conformément à *IFRS 3 révisée Regroupements d'entreprises*.

Les actifs identifiables acquis et les passifs et passifs éventuels repris sont comptabilisés à leur juste valeur en date d'acquisition, sous réserve qu'ils respectent les critères de comptabilisation d'IFRS 3 révisée. En revanche, un actif non courant (ou groupe d'actifs destiné à être cédé) acquis qui est classé comme détenu en vue de la vente à la date d'acquisition est évalué à sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Seuls les passifs de l'entité acquise sont pris en compte : ainsi un passif de restructuration n'est pas comptabilisé en tant que passif de l'acquise si celle-ci n'a pas une obligation de procéder à cette restructuration en date d'acquisition. Les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

Lors de chaque acquisition, le Groupe peut opter pour la comptabilisation d'un goodwill dit « complet », c'est-à-dire que ce dernier est calculé en prenant en compte la juste valeur des intérêts minoritaires en date d'acquisition, et non pas uniquement leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise.

Lorsque le Groupe a réalisé une acquisition à des conditions avantageuses, un profit est comptabilisé en Produits opérationnels non courants si le montant est significatif.

Tout ajustement de prix potentiel est estimé à sa juste valeur en date d'acquisition et cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie du goodwill qu'en cas de nouvelles informations liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où l'évaluation était encore présentée comme provisoire (période d'évaluation limitée à 12 mois) ; tout ajustement ultérieur ne répondant pas à ces critères est comptabilisé en dette ou en créance en contrepartie du résultat du Groupe.

En cas d'acquisition par étapes, l'acquisition du contrôle sur l'acquise déclenche la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue par le Groupe en contrepartie du Résultat opérationnel non courant si le montant est significatif.

## C. Autres variations de périmètre

Toute variation de pourcentage d'intérêt impliquant la perte du contrôle d'une entité a un impact en Résultat opérationnel non courant (si le montant est significatif) sur la base d'une cession de l'intégralité de la part précédemment détenue.

Les opérations ne remettant pas en cause la détention du contrôle sont en revanche considérées comme des transactions entre actionnaires et à ce titre, elles se traduisent par une simple nouvelle répartition des capitaux propres entre la part du groupe et la part hors-groupe, y compris les frais de transaction.

Les engagements de rachat sur intérêts minoritaires sont comptabilisés en dettes financières selon les principes explicités en note 1.16.E.

## 1.2. Conversion des états financiers des filiales étrangères

### A. Cas général

La devise fonctionnelle du Groupe est l'euro qui est également retenu comme devise de présentation des comptes consolidés. Les filiales ont très généralement pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Leur bilan est converti au taux de clôture; leur compte de résultat est converti mois par mois au taux moyen de chaque mois. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés. Les écarts d'acquisition sur ces filiales sont comptabilisés dans leur monnaie de fonctionnement.

### B. Cas particuliers

Certaines filiales, hors zone Euro, réalisent l'essentiel de leurs transactions en Euro, qui est alors reconnu comme leur devise de fonctionnement. Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique et les éléments monétaires au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées immédiatement en résultat.

### 1.3. Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme *IAS 21 Effets des variations des cours des monnaies étrangères*. En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction.

Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés :

- en résultat opérationnel courant pour les transactions commerciales de toutes les sociétés et pour les opérations de financement du groupe Banque PSA Finance ;
- en produits sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières réalisées par les sociétés industrielles et commerciales.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux décrits en note 1.16.D. En conséquence, les instruments dérivés affectés à la couverture du risque de change d'opérations en devises sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque fin de période.

L'écart de réévaluation constaté sur ces dérivés est comptabilisé :

- en résultat opérationnel courant pour les transactions commerciales réalisées par toutes les sociétés et pour les opérations de financement du groupe Banque PSA Finance ;
- en produits sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières réalisées par les sociétés industrielles et commerciales ;
- directement en capitaux propres pour les transactions futures (pour la part efficace des couvertures). Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat lorsque les opérations couvertes impactent le compte de résultat. La variation de valeur de la part inefficace des couvertures de flux futurs est comptabilisée, en produits (ou en charges) à caractère financier.

## 1.4. Utilisations d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du Groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés.

Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

L'utilisation d'estimations et hypothèses revêt une importance particulière sur les thèmes suivants :

- engagements de retraites (cf. note 29),
- provisions (notamment pour garantie des véhicules neufs, restructuration, contrats onéreux et litiges) (cf. note 28 et note 8.1),
- valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (cf. note 8.1),
- valeur recouvrable des créances de financement des ventes, des stocks et autres créances, (cf. note 20.4, note 22 et note 23)
- juste valeur des instruments financiers dérivés, (cf. note 36)
- actifs d'impôts différés (cf. note 12)
- programmes d'incitation aux ventes (cf. note 1.6).

Dans le cadre de la préparation des comptes annuels 2012, le Groupe a porté une attention particulière aux postes comptables suivants pour lesquels les estimations et les hypothèses retenues sont particulièrement sensibles dans un contexte de crise :

- valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels de la division Automobile (cf. note 8.1),
- provisions sur contrats onéreux sur les contrats de coopération (cf. note 8.1),
- actifs d'impôts différés (cf. note 12),
- créances des activités de financement (cf. note 20),

## 1.5. Chiffre d'affaires

### A. Activités industrielles et commerciales

#### (a) Division Automobile

Le chiffre d'affaires des activités industrielles et commerciales comprend les ventes de biens et services, constituées en particulier par les ventes et locations de véhicules.

Conformément à la norme *IAS 18 Produits des activités ordinaires*, les ventes de véhicules neufs sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété ; celle-ci correspond généralement à la date de leur mise à disposition à des concessionnaires indépendants ou à celle de la livraison pour les ventes directes à la clientèle finale.

Les refacturations de charges effectuées dans le cadre d'opérations pour lesquelles le Groupe est considéré comme un simple intermédiaire ne sont pas reconnues en chiffre d'affaires. Il en est de même des ventes de matières premières, pièces et organes mécaniques aux sous-traitants et destinés à être rachetés sans marge.

Lorsque les ventes de véhicules neufs sont assorties d'une option de reprise à un prix convenu (contrats de ventes avec clause de rachat), elles ne sont pas enregistrées en chiffre d'affaires lors de la livraison des véhicules, mais comptabilisées comme des locations, dès lors qu'il est probable que cette option sera exercée. Ce principe s'applique :

- quelle que soit la durée de la garantie de rachat accordée ;
- que ces ventes soient réalisées directement avec la clientèle finale ou financées par Banque PSA Finance et ses filiales.

La différence entre le prix de vente du véhicule neuf et le prix de rachat convenu est reconnue linéairement comme un loyer sur la durée du contrat. Le véhicule objet du contrat est immobilisé pour son coût de revient, et amorti linéairement sur la durée du contrat, sous déduction de sa valeur résiduelle, correspondant à sa valeur de revente estimée comme véhicule d'occasion. L'éventuel bénéfice complémentaire de cession finale est constaté sur la période sur laquelle intervient la vente du véhicule d'occasion. Si la marge nette globale est une perte, elle est provisionnée dès la conclusion du contrat avec clause de rachat.

#### **(b) Division Équipement automobile**

Dans la division Équipement automobile, des études sont engagées et des outillages spécifiques sont fabriqués ou achetés en vue de produire des pièces ou des modules pour un programme dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client.

Les conditions de reconnaissance des produits des activités ordinaires définies par IAS 18 ne sont pas réunies lorsque les études et les outillages sont payés au fur et à mesure des livraisons de pièces, sans garantie du client sur le financement intégral des dépenses réalisées. Dans ce cas, les études et les outillages ne peuvent pas être considérés comme vendus. Les études sont comptabilisées en immobilisations incorporelles (voir note 1.13.A) et les outillages en immobilisations corporelles (voir note 1.14.A).

En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus pour les études et les outillages sont enregistrés en stocks et travaux en cours. Le chiffre d'affaires est constaté au rythme des étapes techniques validées par le client.

## **B. Activités de financement**

Les sociétés de financement du Groupe ont pour activité le financement des réseaux commerciaux et de la clientèle finale de l'activité automobile. Les financements sont réalisés sous la forme de crédits classiques ou d'opérations de crédit bail, de locations

avec option d'achat ou de locations longue durée. Ces financements sont traités comme des crédits financiers et figurent au bilan pour un montant correspondant à l'engagement financier net du groupe Banque PSA Finance (voir note 1.15.A). Les revenus financiers dégagés sur ces financements des ventes sont comptabilisés sur la durée des crédits selon une méthode actuarielle qui permet de constater un taux d'intérêt constant sur la période.

### **1.6. Programmes d'incitation aux ventes**

Les coûts des programmes, décidés ou à venir, sont déduits des résultats sur la période de l'enregistrement des ventes. Ils sont provisionnés sur la base de l'historique des trois derniers mois, pays par pays. Ceux d'entre eux dont le montant variable est lié au chiffre d'affaires sont enregistrés en diminution de celui-ci.

Le Groupe réalise certaines opérations promotionnelles sous forme de bonifications d'intérêts sur des crédits accordés à des conditions inférieures aux conditions habituelles du marché. La charge correspondante est constatée lors de la vente.

### **1.7. Frais généraux et commerciaux**

Les frais généraux et commerciaux comprennent les frais généraux de structure, les moyens commerciaux indirects et la garantie.

Les frais généraux comprennent la Contribution Economique Territoriale (CET) qui remplace la taxe professionnelle à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010. La CET comprend deux composantes : la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). La CFE est assise sur la valeur locative des biens passibles de taxe foncière. La CVAE est égale à 1,5% de la valeur ajoutée.

#### **Garantie**

Une provision est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des véhicules et des pièces de rechange au moment de leur vente aux réseaux indépendants ou à la clientèle finale. Les produits résultant de la vente aux clients de contrats d'extension de garantie ou d'entretien sont reconnus sur la durée de la prestation fournie.

## 1.8. Frais d'étude, de recherche et de développement

Selon la norme *IAS 38 Immobilisations incorporelles*, les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont obligatoirement immobilisés lorsqu'ils remplissent certaines conditions décrites en note 1.13.A.

En application de cette norme, tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'étude et de développement autres que ceux décrits en note 1.13.A, sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

## 1.9. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte du résultat financier, des impôts sur les résultats et du résultat net des sociétés mises en équivalence.

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Ce résultat opérationnel courant s'entend avant prise en compte des autres produits et charges opérationnels non courants définis de manière limitative comme correspondant aux éléments d'importance significative, inhabituels, anormaux et peu fréquents, de nature à fausser la lecture de la performance récurrente de l'entreprise.

En pratique, les autres produits et charges opérationnels non courants comprennent principalement les éléments suivants qui font l'objet, le cas échéant, d'une description spécifique en note annexe (Note 8) :

- les frais de rationalisation et les coûts liés aux départs anticipés de personnel,
- les variations de pertes de valeurs d'actifs non courants issues des tests de valeur d'UGT et celles relatives aux contrats onéreux correspondants.
- Les plus-values de cession de biens immobiliers et dépréciations de biens immobiliers destinés à être cédés.

## 1.10. Résultat des sociétés mises en équivalence

Le résultat des sociétés mises en équivalences comprend la quote-part du Groupe dans les résultats des sociétés concernées, et le cas échéant, la dépréciation des titres des sociétés mises en équivalence.

Les plus-values de cessions de titres de sociétés mises en équivalence sont enregistrées en Résultat opérationnel.

## 1.11. Coûts d'emprunt

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles nécessitant au moins 12 mois de préparation avant leur mise en service sont intégrés à la valeur brute de ces actifs dits « qualifiés ». Les stocks du Groupe ne répondant pas à la définition d'un actif qualifié au sens de la norme *IAS 23 Coûts d'emprunt*, leur valeur brute n'est pas ajustée à ce titre.

Lorsqu'un actif qualifié est financé par un emprunt spécifique, le coût supplémentaire pris en compte dans sa valeur brute correspond aux intérêts effectivement comptabilisés sur la période, net des produits perçus sur les fonds non encore utilisés.

Lorsqu'un actif qualifié ne bénéficie pas d'un emprunt spécifique, le coût d'emprunt capitalisé correspond au taux d'endettement général moyen sur la période du secteur d'activité auquel est rattaché l'actif.

## 1.12. Ecarts d'acquisition

Lorsque l'achat des titres coïncide avec l'acquisition du contrôle sur l'acquise, l'écart d'acquisition peut être évalué selon deux options, au choix du Groupe, pour chaque opération. En cas d'évaluation selon la méthode du « goodwill complet », l'écart d'acquisition représente la différence entre d'une part le prix d'achat majoré de la juste valeur des parts des minoritaires et des éventuels titres antérieurement détenus, et d'autre part la juste valeur des actifs nets acquis en date d'acquisition. En cas d'évaluation selon la méthode du « goodwill partiel », les parts des minoritaires ne sont pas évaluées à leur juste valeur mais à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'acquise.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, conformément à la norme *IAS 36 Dépréciation d'actifs*. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie, qui correspondent à des ensembles d'actifs engendrant conjointement des flux de trésorerie indépendants. Dans les cas où un écart d'acquisition se rattache en outre à une zone géographique distincte et à l'intérieur d'un secteur opérationnel, un test de perte de valeur est réalisé à ce niveau de détail plus fin. Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées dans la note 1.15. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en

résultat de l'exercice, avec une allocation entre part du Groupe et part des minoritaires en cas d'évaluation initiale en « goodwill complet ».

Les écarts d'acquisition se rapportant à des sociétés mises en équivalence représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres, majoré des coûts directement attribuables à l'acquisition, et la part du Groupe dans la juste valeur de leur actif net à la date de prise de participation. Ces écarts d'acquisition sont inclus dans la valeur des « Titres mis en équivalence ». Ils sont testés par le biais du test de valeur effectué sur les titres.

## 1.13. Immobilisations incorporelles

### A. Frais d'étude et de développement

Selon la norme IAS 38 *Immobilisations incorporelles*, les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

La valeur brute des frais de développement activés inclut les coûts d'emprunt (cf. Note 1.11).

#### (a) Division Automobile

Les frais de développement des véhicules et organes mécaniques (moteurs et boîtes de vitesses), supportés entre le jalon d'engagement du projet (correspondant au choix du style pour les véhicules), et le passage en production de présérie en ligne, sont enregistrés en immobilisations incorporelles. Ces frais sont amortis à partir de l'accord de fabrication en série sur leur durée d'utilité plafonnée à sept ans pour les véhicules et sur dix ans pour les organes. Les dépenses immobilisées incluent notamment le coût des personnels affectés aux projets, le coût des prototypes et les prestations externes facturées au titre du projet considéré. Ces dépenses excluent tous les coûts indirects imputables aux activités de recherche et développement notamment les loyers, les amortissements des bâtiments et les coûts d'utilisation des systèmes informatiques. Par ailleurs, les dépenses immobilisées incluent la part des dépenses de développement supportée par le Groupe dans le cadre des coopérations (l'autre part étant refacturée aux partenaires). En général, les dépenses de développement facturées au Groupe par ses partenaires de coopérations sont aussi immobilisées, à moins qu'elles n'interviennent dans le cadre d'un projet jalonné, en dehors de la période d'activation.

L'ensemble des coûts de développement organes destinés à répondre aux nouvelles normes antipollution sont suivis par projet et sont également immobilisés.

#### (b) Division Équipement automobile

Des études sont engagées pour chaque programme dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client. Les études sont parfois payées au fur et à mesure des livraisons de pièces, sans garantie du client sur le financement intégral des dépenses réalisées. Dans ce cas, les coûts encourus entre l'acceptation par le client de la proposition commerciale et la mise en production série des pièces ou modules en question, sont enregistrés en immobilisations incorporelles. Ces coûts sont amortis au rythme des livraisons de pièces au client, avec un minimum cumulé chaque année correspondant à un amortissement linéaire sur cinq ans. En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus sont enregistrés en stocks et travaux en cours.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus (voir note 1.8).

### B. Autres immobilisations incorporelles produites ou acquises

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne, pour la part relative aux coûts internes ou externes affectés directement à la création ou à l'amélioration des performances, sont portés à l'actif du bilan lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. La valeur brute des projets d'une durée minimum de 12 mois inclut en outre les coûts d'emprunt (cf. Note 1.11) L'ensemble de ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilité estimée des logiciels, qui varie de quatre à douze ans. Les autres coûts d'acquisition et de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

Les autres immobilisations incorporelles (brevets et marques essentiellement) sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilité prévue, sans excéder vingt ans.

## 1.14. Immobilisations corporelles

### A. Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 *Immobilisations corporelles*, la valeur brute des immobilisations

corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les dépenses immobilisées incluent la part d'outillages spécifiques supportée par le Groupe dans le cadre des coopérations nettes des refacturations aux partenaires. Toutes les dépenses d'outillages spécifiques facturées au Groupe par ses partenaires sont également immobilisées.

Le coût des emprunts est inclus dans le coût des immobilisations nécessitant un minimum de 12 mois de préparation avant leur mise en service (cf. Note 1.11)

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus.

Les immobilisations données en location comprennent les véhicules loués à des particuliers par les sociétés de location du Groupe et les véhicules vendus avec clause de rachat retraités selon les principes énoncés en note 1.5.A.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme *IAS 17 Contrats de location*, sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements fermes ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

## B. Amortissement

### (a) Cas général

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers, notamment celui des véhicules donnés en location par le Groupe, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leurs durées d'utilité estimées, dont les principales sont les suivantes :

(en années)	
Constructions	20 - 30
Matériels et outillages	4 - 16
Matériels informatiques	3 - 4
Matériels de transport et de manutention	4 - 7
Agencements et installations	10 - 20

### (b) Outillages spécifiques

Dans la division Automobile, les outillages spécifiques sont amortis sur la durée de vie estimée des modèles correspondants, qui est généralement plus courte que la durée de vie technique des matériels concernés, en raison de la cadence de remplacement des modèles.

Dans la division Équipement automobile, ils sont amortis au rythme des livraisons de pièces au client avec un minimum cumulé chaque année correspondant à un amortissement linéaire sur trois ans.

Les durées d'utilité sont revues périodiquement, notamment dans le cas de décisions d'arrêt de fabrication d'un véhicule ou d'un organe mécanique.

## 1.15. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme *IAS 36 Dépréciation d'actifs*, la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. La valeur recouvrable est la plus grande valeur entre la valeur d'utilité et la valeur de marché. Le test de valeur consiste le plus souvent à estimer la valeur d'utilité de ces immobilisations. Cette valeur d'utilité est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés. Le test de valeur est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, qui sont essentiellement des écarts d'acquisition.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en résultat de l'exercice ; elle est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition.

La division Automobile regroupe des UGT Véhicules correspondant chacune à un modèle de véhicule. Les immobilisations qui sont rattachées à une UGT Véhicule comprennent les outillages et autres moyens industriels spécifiques servant à la fabrication d'un modèle et les frais de développement immobilisés liés à ce modèle (voir note 1.13.A.(a)). L'UGT division Automobile inclut les actifs des UGT Véhicules et tous les autres actifs immobilisés de la division (y compris les écarts d'acquisition).

Dans la division Équipement automobile, une UGT correspond à un programme. Chaque UGT Programme inclut les immobilisations incorporelles (correspondant aux coûts de développement) et corporelles affectables à un contrat client. Les UGT ainsi définies sont regroupées en activités (Sièges d'automobile, Systèmes d'intérieur, Extérieurs d'automobile, Technologies de contrôle des émissions) auxquelles sont attribués les actifs de support et les écarts d'acquisition qui les concernent. L'UGT division Équipement automobile inclut les actifs des UGT des quatre activités ci-dessus, ainsi que l'écart d'acquisition Faurecia reconnu dans les comptes consolidés du groupe PSA Peugeot Citroën.

Au sein du groupe Banque PSA Finance, les actifs immobilisés exploités dans un pays considéré constituent un ensemble homogène d'actifs (UGT).

## 1.16. Actifs et passifs financiers

### A. Définitions

Les actifs financiers du Groupe tels que définis par la norme IAS 39 comprennent des « prêts et créances », des « actifs disponibles à la vente » et des « actifs en juste valeur par résultat » (y compris des actifs désignés comme tels sur option). Ils sont inscrits au bilan dans les postes suivants : les titres de participation (note 17), les autres actifs financiers non courants (note 18), les autres actifs non courants (note 19), les prêts et créances des activités de financement (note 20), les titres de placement des activités de financement (note 21), les clients des activités industrielles et commerciales (note 23), les autres débiteurs (note 24), les actifs financiers courants (note 25), et la trésorerie et équivalents de trésorerie (note 26).

Le Groupe n'utilise pas la catégorie d'actifs « détenus jusqu'à l'échéance » telle que définie par la norme IAS 39, en l'absence d'actifs financiers répondant à cette définition.

Les passifs financiers du Groupe tels que définis par la norme IAS 39 comprennent les emprunts et dettes comptabilisés au coût amorti. Ils sont inscrits au bilan dans les postes suivants : les passifs financiers courants et non courants (note 30), les dettes des activités de financement (note 32), les autres passifs non courants (note 31), les fournisseurs d'exploitation et comptes associés et les autres créanciers (note 33). Le Groupe n'a pas de passifs financiers « comptabilisés selon l'option juste valeur » tels que définis par la norme IAS 39, en l'absence d'actifs financiers répondant à cette définition.

La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêt : inférieure ou supérieure à un an.

Conformément à la possibilité offerte par la norme IAS 39, le groupe PSA Peugeot Citroën a choisi comme fait générateur de la comptabilisation au bilan la date de transaction. En conséquence, lorsqu'un délai sépare la date de transaction (i.e. engagement) de la date de règlement, les titres à livrer ou les titres à recevoir sont comptabilisés dès la date de transaction.

La norme *IAS 39 Comptabilisation et évaluation des instruments financiers* a été adoptée en partie seulement par l'Union européenne. Cependant, le groupe PSA Peugeot Citroën n'est pas concerné par les dispositions de la norme IAS 39 relatives à la comptabilité de couverture de juste valeur d'un portefeuille de taux d'intérêt qui ont été rejetées par l'Union européenne.

### B. Evaluation et comptabilisation des actifs financiers

#### (1) Actifs financiers classés en « Juste valeur par résultat »

Les actifs financiers classés en « juste valeur par résultat » sont comptabilisés au bilan pour leur juste valeur. Toute variation de cette juste valeur est comptabilisée en résultat de la période.

#### **(a) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Ils comprennent les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et de titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Les découverts bancaires ne sont pas inclus dans la trésorerie.

#### **(b) Titres de placement des activités de financement**

Les liquidités de Banque PSA Finance, qui sont placées pour partie sous forme de titres à revenu indexé sur le référentiel de taux Eonia, sont en général refinancées par une dette indexée sur le référentiel de taux Eonia. Sinon, elles font l'objet d'une couverture économique par des swaps de taux qui les ramènent à Euribor 3 mois. Dans un souci de simplicité, ces titres sont évalués selon l'option de juste valeur : les variations de juste valeur des titres sont comptabilisées en résultat de la période et corrigées par les variations de juste valeur des swaps couvrant économiquement ces titres.

### **(c) Autres actifs classés en juste valeur par résultat**

Il s'agit des éléments comptabilisés en « autres actifs financiers non courants » et en « autres actifs non courants ». Ils correspondent essentiellement à des titres de créances négociables.

### **(2) Actifs financiers classés en « Actifs disponibles à la vente »**

Les actifs disponibles à la vente sont des titres qui ne seront pas « détenus jusqu'à l'échéance » et qui ne sont ni classés en « actifs en juste valeur par résultat », ni en « prêts et créances ». Ces actifs peuvent être conservés durablement ou peuvent être cessibles à court terme.

Ces actifs sont comptabilisés au bilan pour leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont généralement enregistrées directement en contrepartie des capitaux propres. Seule la contrepartie des pertes de valeurs jugées durables ou significatives est enregistrée au compte de résultat. Pour juger du caractère durable ou significatif, les critères suivants sont retenus par le Groupe : une perte de valeur est comptabilisée systématiquement en résultat en cas de diminution de valeur de plus de 50% par rapport au coût d'acquisition ou sur au moins 3 ans. Par ailleurs, une analyse spécifique est menée ligne à ligne en cas de diminution de valeur de plus de 30% par rapport au coût d'acquisition ou sur au moins 1 an.

#### **(a) Titres de participation**

Ils représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés qui ne sont ni consolidées, ni mises en équivalence. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le Groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

#### **(b) Autres actifs financiers non courants « disponibles à la vente »**

Ils correspondent à des actions cotées sur les marchés financiers que le Groupe a l'intention de conserver durablement ou cessibles à court terme. Ces titres sont évalués à leur valeur de marché que le Groupe estime représenter leur juste valeur.

#### **(c) Autres actifs non courants « disponibles à la vente »**

Il s'agit d'investissements non cotés et non disponibles à court terme que le Groupe envisage de conserver durablement.

### **(3) Actifs financiers classés en « Prêts et Créances »**

#### **(a) Prêts et créances des activités de financement**

Ils correspondent aux encours de crédit nets accordés par Banque PSA Finance à sa clientèle. De ce fait, au-delà du capital restant dû majoré des créances rattachées, les encours de crédit incluent, hors effet de l'application de la comptabilité de couverture :

- les commissions versées aux prescripteurs ainsi que les charges administratives directes externes engagées pour mettre en place ces crédits qui augmentent les encours de crédit ;
- les participations reçues des marques qui viennent minorer les encours de crédit ;
- les frais de dossiers restant à étaler qui viennent minorer les encours de crédit ;
- les dépôts de garantie reçus lors de la mise en place de contrats de crédit bail, qui viennent minorer l'encours financé.

Les intérêts comptabilisés correspondent au rendement actuariel retiré des flux de trésorerie à recouvrer, évalués au taux d'intérêt effectif (TIE).

De manière générale, les encours de crédit font l'objet de couverture du risque de taux. L'application de la comptabilité de couverture entraîne la réévaluation à la juste valeur de la partie couverte des encours. La variation de cette juste valeur est enregistrée au compte de résultat, où elle est compensée par la variation symétrique de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la limite de leur efficacité (voir 1.16.D Instruments dérivés).

Les encours de crédit font l'objet de tests de perte de valeur dès l'apparition d'un indicateur révélateur de risque, c'est à dire dès le premier impayé. La perte de valeur est évaluée par comparaison de la valeur nette comptable de la créance avec les flux de recouvrement estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif du crédit.

Pour les encours de crédits à la clientèle finale :

- une perte de valeur est constatée sur les encours sains dès le premier jour d'impayé ; elle est appréciée en fonction de la probabilité de passage de l'encours restant dû en créances douteuses et du taux de pertes moyennes actualisées,
- la perte de valeur sur les encours douteux est évaluée en fonction d'un taux de pertes moyennes actualisées au taux d'intérêt effectif du crédit, sur la base duquel est calculée la dépréciation minorant les créances douteuses.

Pour les autres encours de crédits (essentiellement aux réseaux de distribution), dès l'apparition du premier impayé ou au plus tard lors de leur déclassement en créances douteuses du fait de leur âge (plus de 91 jours sauf statut immunisant représentatif de l'absence de risque de contrepartie, dans la limite de 451 jours), les pertes de valeur sont calculées au cas par cas. En cas de risque aggravé, un déclassement peut être fait avant le délai de 91 jours.

#### **(b) Créances « clients des activités industrielles et commerciales » et « autres débiteurs »**

Il s'agit des créances commerciales et autres créances comptabilisées au coût amorti. Ces créances peuvent faire l'objet de dépréciation ou de décomptabilisation telles que décrites ci-après au paragraphe 1.18.

#### **(c) Autres « Prêts et créances »**

Il s'agit des éléments classés en « Prêts et créances » et présentés en « autres actifs financiers non courants », en « autres actifs non courants » et en « autres actifs courants ». Ils incluent les créances rattachées à des participations, les prêts « aides à la construction », les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts d'acquisition, surcotes ou décotes. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci pourrait être inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

### **C. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers**

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Ceux couverts par des swaps de taux d'intérêt font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur, c'est-à-dire qu'ils font l'objet d'une réévaluation partielle sur la part couverte, liée à l'évolution des taux d'intérêts. Les variations de valeur sont comptabilisées en résultat de la période et compensées par les variations symétriques des swaps.

Les emprunts dont le taux contractuel dépend de données économiques relatives au Groupe sont considérés selon la norme IAS 39 comme des emprunts à taux fixe, au TIE calculé à l'origine. En cas de nouvelle prévision des données économiques sous-jacentes au calcul de ce TIE, ce dernier reste inchangé tandis que la valeur de la dette au bilan est ajustée en contrepartie des charges financières.

Les obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) émises par le Groupe sont comptabilisées en distinguant deux composantes :

- une composante dette comptabilisée au coût amorti calculé à l'aide d'un taux d'intérêt de marché estimé pour un emprunt obligataire non convertible équivalent. Elle est comptabilisée nette de sa quote-part de frais d'émission ;
- une composante option de conversion comptabilisée en capitaux propres pour un montant égal à la différence entre la valeur d'émission de l'OCEANE et la composante dette. Elle est comptabilisée nette de sa quote-part de frais d'émission et des impôts différés correspondant.

La comptabilisation en capitaux propres de l'option de conversion est imposée du fait qu'elle est à parité fixe (montant fixe d'actions remis contre un montant fixe d'obligations). Sa valeur n'est pas réévaluée ultérieurement, sauf en cas de modification de la durée de vie estimée de l'OCEANE. Elle sera en revanche ajustée en cas de demandes de conversions. Un impôt différé passif est en outre calculé sur la base de la valeur brute de l'option et est également reconnu en capitaux propres.

Les emprunts à taux bonifiés obtenus par le Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 font l'objet d'un retraitement lorsque celui-ci est significatif : le coût amorti de l'emprunt est calculé à l'aide d'un TIE reflétant un taux de marché et appliqué à des flux de trésorerie futurs, tandis que la subvention est comptabilisée conformément à la norme IAS 20, selon sa finalité, comme une subvention d'investissement (voir 1.14.A) ou d'exploitation.

### **D. Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés**

#### **(a) Cas général**

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat.

#### **(b) Instruments de couverture**

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture, soit dans une relation de juste valeur, soit des flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux d'intérêt ou de change ;
- une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat. Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des éléments couverts, lorsque ces derniers impactent le compte de résultat. La part efficace des variations de juste valeur des couvertures d'achats de matières premières n'impactent pas le coût d'entrée des stocks de matières premières.

## E. Engagements de rachat de minoritaires

En application de la norme IAS 32, les engagements de rachat des parts des minoritaires dans des filiales du Groupe sont enregistrés en passifs financiers non courants au bilan. La contrepartie de cette dette financière est reconnue en déduction des capitaux propres hors-groupe à hauteur de la valeur comptable des intérêts minoritaires concernés, et en déduction des capitaux propres part du groupe pour l'excédent éventuel.

La dette est réévaluée à chaque clôture à la valeur actuelle de remboursement, c'est-à-dire à la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option de vente. Toute variation de valeur est comptabilisée en capitaux propres. Lorsque la dette provient d'un engagement datant de moins de 12 mois, le montant des sommes versées par le partenaire minoritaire est réputé représenter la valeur de la dette à la clôture.

## 1.17. Stocks

Conformément à la norme IAS 2 *Stocks*, les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Leur coût est déterminé selon la méthode du "premier entré - premier sorti". Il incorpore l'ensemble des frais variables directs et indirects de production, et les frais fixes dans la limite de la capacité normative de production de chaque site de fabrication. Les stocks du Groupe n'exigeant pas une longue période de préparation avant d'être vendus, aucun coût d'emprunt n'est inclus dans leur coût de fabrication.

La valeur nette de réalisation des stocks destinés à être vendus est le prix de vente estimé en tenant compte des conditions de marché et le cas échéant de sources d'information externes, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (moyens commerciaux variables directs, frais de remise en l'état non facturés aux clients pour les véhicules et autres biens d'occasion...).

Au sein de la division Équipement automobile, dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client, des études sont engagées et des outillages spécifiques sont fabriqués ou achetés en vue de produire des pièces ou des modules pour un programme. En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus pour les études et les outillages sont enregistrés en stocks et travaux en cours et le chiffre d'affaires est constaté au rythme des étapes techniques validées par le client.

## 1.18. Créances commerciales

Les créances des sociétés industrielles et commerciales font l'objet d'une provision pour dépréciation dans la mesure où le Groupe estime être en risque de ne pas recouvrer ces créances. Les indices de perte de valeur probable qui conduisent le Groupe à s'interroger sur ce point sont : l'existence de litiges non résolus, l'ancienneté des créances ou les difficultés financières importantes du débiteur.

Conformément à IAS 39, le Groupe décomptabilise les créances dont les droits contractuels aux flux de trésorerie ont été transférés, de même que substantiellement tous les risques et avantages attachés à ces créances. Dans le cadre de l'analyse de transfert des risques, le risque de dilution est ignoré, dès lors qu'il est défini et circonscrit (et en particulier correctement distingué du risque de retard de paiement). Les cessions de créances avec recours possible contre le cédant en cas de non paiement du débiteur ne sont pas décomptabilisées. Les coûts de cession de créances sont enregistrés en résultat financier.

Cette règle s'applique également dans la présentation sectorielle aux créances de la division Automobile cédées aux sociétés de l'activité de financement du Groupe.

### 1.19. Impôts différés

Conformément à la norme *IAS 12 Impôts sur le résultat*, des impôts différés sont évalués sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales. Les passifs d'impôts différés sont systématiquement comptabilisés ; les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que s'ils ont une chance raisonnable de se réaliser.

Pour ce qui est des participations dans les filiales ou les sociétés mises en équivalence, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toute différence temporaire entre la valeur comptable des titres et leur valeur fiscale sauf :

- si le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera ;
- et qu'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

En application de ce principe :

- pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt est reconnu seulement à hauteur des impôts de distribution sur les dividendes que le Groupe a prévu de faire verser par ses filiales l'année suivante ;
- pour les sociétés mises en équivalence, un passif d'impôt de distribution est reconnu sur toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres ;
- les gains d'impôts courants générés par des provisions ou cessions internes ne sont pas annulés par des passifs d'impôts différés, sauf si la différence est temporaire, notamment dans le cas où la cession de la filiale concernée est envisagée.

### 1.20. Provisions

Conformément à la norme *IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les effets d'actualisation sont comptabilisés uniquement lorsqu'ils sont significatifs, sur la base d'un taux sans risque.

### 1.21. Engagements de retraites et assimilés

Les salariés du Groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, des suppléments de retraite et des indemnités de départ à la retraite (note 29.1). Le Groupe offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge qui correspond à ces cotisations est prise en compte de résultat de l'exercice.

Conformément à la norme *IAS 19 Avantages au personnel*, dans le cadre des régimes de prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite ;
- un taux d'actualisation financière ;
- un taux d'inflation ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans pour les principaux régimes, et tous les trois ans pour les autres régimes, sauf lorsque des modifications d'hypothèses ou de fortes modifications de données démographiques nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

Des gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Ces écarts sont reconnus en résultat sur l'exercice suivant, selon la méthode du corridor : ils sont étalés sur la durée résiduelle de vie active des bénéficiaires, pour leur part excédant le plus grand de 10 % des engagements ou de 10 % de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

En cas de modification des avantages accordés par un régime, les nouveaux droits acquis au titre des services passés sont immédiatement pris en charge, tandis que ceux non encore acquis sont reconnus linéairement en résultat sur la durée restante d'acquisition.

Ainsi, pour chaque plan à prestations définies, le Groupe comptabilise une provision égale aux engagements, nets de la juste valeur des actifs financiers du régime, et des écarts actuariels et coûts des services passés non encore comptabilisés.

Les fonds externes étant appelés à couvrir la totalité des engagements de retraite, y compris la partie non reconnue du fait de l'étalement des écarts actuariels, il se peut que les actifs financiers excèdent les engagements comptabilisés et génèrent un actif en « Autres valeurs immobilisées ». La reconnaissance de cet actif est cependant limitée au cumul des pertes actuarielles nettes et du coût des services passés non comptabilisés.

En outre, en cas d'obligation minimum de financement imposée par la loi ou par un règlement de plan de retraite, lorsque le Groupe n'a pas un droit inconditionnel à remboursement sur les fonds au sens de l'interprétation IFRIC 14, le plafonnement de l'actif s'en trouve affecté. Que le plan soit en déficit ou en surplus, une provision complémentaire est comptabilisée au titre de la quote-part non disponible de la valeur actualisée des contributions minima afférentes à des services passés qui, une fois payées, après avoir comblé le déficit constaté au sens de la norme IAS 19, donneraient lieu à un surplus excédant le plafond déterminé conformément à cette norme.

Ainsi, la charge nette de l'exercice des retraites à prestations définies correspond à la somme:

- du coût des services rendus par le personnel (en Résultat opérationnel courant)
- de l'amortissement des écarts actuariels et du coût des services passés (en Résultat opérationnel courant)
- de la charge de désactualisation des engagements (en Charges à caractère financier)
- du rendement attendu des actifs des plans (en Produit à caractère financier)
- et de la variation de la provision IFRIC 14 éventuelle (en Produits ou en Charges opérationnels non courants).

Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont :

- pour les filiales françaises et étrangères, le versement de primes liées à l'ancienneté (note 29.2);
- pour certaines filiales implantées aux Etats-Unis d'Amérique, la couverture des frais médicaux (note 29.3).

## 1.22. Plans de souscription et d'achat d'actions à prix unitaire convenu et plans d'attribution d'actions gratuites

Des options d'achat et de souscription d'actions, ainsi que des actions gratuites, sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe dans le cadre de plans dénoués en instruments de capitaux propres. Conformément à la norme *IFRS 2 Paiement fondé sur des actions*, les options et actions gratuites sont évaluées à la date d'octroi, c'est-à-dire à la date d'information des bénéficiaires. Les options sont valorisées selon le modèle mathématique Black & Scholes. La valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue, que le Groupe estime correspondre à leur durée de vie moyenne. La valeur des actions attribuées gratuitement correspond au cours en date d'octroi diminué d'une prime d'incessibilité et de la valeur des dividendes futurs qui ne seront pas perçus sur la période d'acquisition des droits. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

Pour obtenir la charge de personnel à comptabiliser au titre de chaque plan, la valeur de l'option ou de l'action est multipliée par le nombre estimé d'instruments de capitaux propres qui sera in fine remis. Celui-ci est éventuellement ajusté à chaque clôture en fonction de la ré-estimation d'atteinte des critères de performance dit « hors marché », modifiant ainsi la charge de personnel au titre du plan.

Cette charge de personnel est comptabilisée linéairement (comme un amortissement) entre la date d'octroi et la date de maturité (période d'acquisition des droits) avec une contrepartie directe en capitaux propres.

En cas de non atteinte des critères de performance dit « hors marché », la charge de personnel au titre d'un plan d'attribution d'actions gratuite sera complètement annulée.

Lorsqu'un bénéficiaire d'un plan, quitte le Groupe, avant la fin de la période d'acquisition, en perdant ses droits sur les options d'achat et de souscriptions d'actions précédemment détenues, un produit est constaté en résultat correspondant à l'annulation des charges précédemment constatées.

Inversement, si la date de départ d'un bénéficiaire est avancée par rapport aux prévisions d'origine, cela conduit à l'accélération du plan d'amortissement de ses options ou de ses actions attribuées gratuitement.

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. En conséquence, les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont ni évalués, ni comptabilisés.

### 1.23. Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

### 1.24. Actifs et activités destinés à être cédés

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs directement liés (activité), est considéré comme destiné à être cédé quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif ou l'activité doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable.

Ces actifs ou activités destinés à être cédés sont évalués au plus bas de la valeur comptable et du prix de cession estimé, nets des coûts directement liés à la cession. Les actifs immobilisés concernés, cessent d'être amortis à compter de la date à laquelle ces actifs ou l'activité à laquelle ils appartiennent sont considérés par le Groupe comme remplissant les critères de classement en actifs destinés à être cédés. Les actifs immobilisés et les actifs et passifs des activités destinés à être cédés sont présentés sur des lignes distinctes des autres actifs et passifs du Groupe : « Actifs des activités destinés à être cédés » et « Passifs des activités destinées à être cédés »

Les éléments du résultat net, du tableau de flux de trésorerie et des autres produits et charges enregistrés directement en capitaux propres relatifs à des activités destinées à être cédées sont présentés distinctement dans les états financiers consolidés pour toutes les périodes présentées.

### 1.25. Tableaux de flux de trésorerie consolidés

Les flux de trésorerie sont présentés en distinguant les flux liés à l'exploitation, les flux liés aux investissements et les flux liés aux opérations

financières, en fonction de la nature des opérations réalisées.

Les principaux classements ayant fait l'objet d'un choix de présentation de la part du Groupe sont les suivants:

- Les flux liés aux intérêts financiers maintenus en flux liés à l'exploitation.
- Les paiements reçus dans le cadre de subventions sont affectés par destination en flux d'investissements ou d'exploitation en fonction de la nature de la subvention.
- Les composantes options de conversion ou de remboursement des obligations convertibles ou remboursables en actions sont présentées sur la ligne augmentation de capital en flux liés aux opérations de financement.
- Les contributions volontaires versées à des fonds de pensions sont enregistrées en flux liés d'exploitation.
- Les paiements effectués au titre de la partie différée d'un achat d'immobilisation sont présentés en flux liés aux investissements de la période (« Variation des fournisseurs d'immobilisations »).
- Les paiements d'impôts sont classés en flux d'exploitation.

## NOTE 2 - EVÉNEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

---

### 2.1. ALLIANCE AVEC GENERAL MOTORS

PSA Peugeot Citroën a annoncé le 29 février 2012 la création d'une Alliance stratégique mondiale avec Général Motors. Bénéficiant de la combinaison des forces et du savoir-faire des deux entreprises, celle-ci contribuera à la rentabilité des deux partenaires et améliorera fortement leur compétitivité en Europe.

Selon les termes de l'accord, PSA Peugeot Citroën et General Motors partageront certaines plates-formes, modules et composants, de sorte à faire jouer un effet volume, à réduire les coûts liés au développement de nouvelles technologies et aux émissions de CO<sub>2</sub>, ainsi qu'à gagner en efficacité. Le partage de plates-formes permettra aux deux groupes non seulement de développer des applications au niveau mondial, mais aussi de mettre en place des programmes européens d'envergure, à moindre coût.

Dans le cadre de cette Alliance, PSA Peugeot Citroën a procédé à une augmentation de capital de 999 millions d'euros (cf note 27). A la suite de cette opération qui ne comporte pas de disposition spécifique relative à la gouvernance de PSA Peugeot Citroën, General Motors est entré dans le capital à hauteur de 7 %, devenant ainsi le deuxième actionnaire de PSA Peugeot Citroën derrière le groupe familial Peugeot.

PSA Peugeot Citroën (PSA) et General Motors (GM) ont confirmé le 20 décembre 2012 la signature d'accords portant sur trois projets de véhicules ainsi que sur une co-entreprise pour les achats en Europe.

### 2.2. RÉORGANISATION DE LA BASE INDUSTRIELLE DE LA DIVISION AUTOMOBILE EN FRANCE

Les 12 et 25 juillet 2012, le Groupe a présenté au Comité Central d'Entreprise de Peugeot Citroën Automobiles un projet de réorganisation de la base industrielle française de la division Automobile du Groupe et de redéploiement de ses effectifs, ainsi que le dispositif d'accompagnement proposé aux salariés. L'incidence sur les comptes est donnée en note 8.

### 2.3. GARANTIE DE L'ÉTAT POUR LE FINANCEMENT DE BANQUE PSA FINANCE

La loi de finance du 29 décembre 2012 a autorisé l'Etat à accorder sa garantie à Banque PSA Finance au titre de son refinancement pour un montant maximum de 7 milliards d'euros. Sous réserve de l'autorisation de la Commission européenne, les parties ont vocation à conclure une convention de garantie autonome à première demande dont les principales stipulations sont décrites en note 37.1.

### 2.4. CESSIONS D'ACTIFS

Le plan de cessions d'actifs annoncé début 2012 a donné lieu aux opérations suivantes réalisées en 2012.

#### Cession de 75% du capital de Gefco S.A.

Le 20 décembre 2012, le groupe PSA Peugeot Citroën a cédé 75 % du capital de Gefco S.A. à JSC Russian Railways (RZD) pour un montant de 800 millions d'euros, après un versement d'un dividende exceptionnel de 100 millions d'euros par Gefco S.A. au Groupe.

En application de la norme IFRS 5 et IAS 27, la perte de contrôle exclusif a conduit à reconnaître un résultat de 806 millions d'euros sur la base d'une cession à 100% qui comprend un résultat des activités destinées à être cédées de 55 millions d'euros. La participation conservée de 25% est comptabilisée en titres mis en équivalence à leur juste valeur de 141 millions d'euros. Les données financières du secteur Transport et logistique ont été reclassées en "activités destinées à être cédées". Ce reclassement impacte essentiellement les données du compte de résultat et du tableau de trésorerie consolidés. Les impacts sont présentés dans les tableaux suivants :

## Compte de résultats consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Comptes publiés	2011		2012	
		IFRS 5	Impact	Impact	
<b>Activités poursuivies</b>					
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>59 912</b>	<b>58 509</b>	<b>(1 403)</b>		<b>(1 469)</b>
Coûts des biens et services vendus	(49 684)	(48 856)	828		1 006
Frais généraux et commerciaux	(6 761)	(6 408)	353		355
Frais d'études, de recherche et de développement	(2 152)	(2 152)	-		-
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 315</b>	<b>1 093</b>	<b>(222)</b>		<b>(108)</b>
Produits opérationnels non courants	46	46	-		(2)
Charges opérationnelles non courantes	(463)	(463)	-		6
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>898</b>	<b>676</b>	<b>(222)</b>		<b>(104)</b>
<b>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>564</b>	<b>347</b>	<b>(217)</b>		<b>(68)</b>
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>47</b>	<b>115</b>	<b>68</b>		<b>(36)</b>
Résultat net des sociétés mises en équivalence	173	172	(1)		-
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>784</b>	<b>634</b>	<b>(150)</b>		<b>(104)</b>
<b>Résultat net des activités destinées à être cédées</b>	<b>-</b>	<b>150</b>	<b>150</b>		<b>104</b>

## Tableau de flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Comptes publiés	31 décembre 2011		31 décembre 2012	
		IFRS 5	Impact	Impact	
<b>Flux liés à l'exploitation des activités poursuivies</b>	<b>1 752</b>	<b>1 555</b>	<b>(197)</b>		<b>77</b>
<b>Flux liés aux investissements des activités poursuivies</b>	<b>(3 732)</b>	<b>(3 654)</b>	<b>78</b>		<b>81</b>
Dividendes versés :					
- Intragroupe	-	-	-		-
- Versés aux minoritaires des filiales intégrées	(40)	(39)	1		5
Dividendes reçus de Gefco S.A.	-	-	-		100
Variations des autres actifs et passifs financiers	(2 283)	(2 256)	27		(501)
<b>Flux des opérations financières des activités poursuivies</b>	<b>(2 771)</b>	<b>(2 743)</b>	<b>28</b>		<b>(396)</b>
Mouvements de conversion	3	5	2		-
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie des activités poursuivies</b>	<b>(4 748)</b>	<b>(4 837)</b>	<b>(89)</b>		<b>(238)</b>
Trésorerie nette au début de l'exercice des activités destinées à être cédées	-	18	18		238
<b>Trésorerie nette au début de l'exercice</b>	<b>10 442</b>	<b>10 442</b>	<b>-</b>		<b>-</b>
<b>Trésorerie nette de clôture</b>	<b>5 694</b>	<b>5 623</b>	<b>(71)</b>		<b>-</b>

Les impacts du reclassement IFRS 5 au bilan sont peu significatifs.

### Autres cessions

Le Groupe a aussi engagé les opérations suivantes :

- la cession de l'activité courte durée en France et en Espagne par la vente de Citer et de ses filiales réduisant l'endettement du Groupe de 448 millions d'euros. Cette cession n'a pas eu d'incidence significative sur le résultat et les capitaux propres consolidés.
- la vente de plusieurs biens immobiliers en Europe et notamment le siège social de Peugeot SA et le showroom de Citroën à Paris. Ces opérations ont dégagé un produit de cession de 565 millions d'euros, une plus-value de 389 millions d'euros et un apport de trésorerie cumulé de 642 millions d'euros. Ce dernier montant comprend 77 millions d'euros au titre de la cession du showroom Citroën, repris en location financement par le groupe et qui reste inscrit à l'actif du bilan en contrepartie d'une dette financière.

## 2.5. PERTES DE VALEUR DES ACTIFS DE LA DIVISION AUTOMOBILE ET DES IMPÔTS DIFFÉRÉS

Le nouvel environnement économique du Groupe a conduit à enregistrer une perte de valeur sur les actifs de la division Automobile de 3 009 millions d'euros (cf. note 8.1). Par ailleurs, les impôts différés ont fait l'objet d'une nouvelle estimation qui a conduit à enregistrer en 2012 une charge nette de 879 millions d'euros (cf. note 12.2).

## NOTE 3 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 3.1. NOMBRE DE SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

	31/12/2012	31/12/2011
<b>Intégration globale</b>		
Sociétés industrielles et commerciales	318	358
Sociétés de financement	45	43
	<b>363</b>	<b>401</b>
<b>Mise en équivalence</b>		
Sociétés industrielles et commerciales	47	53
Sociétés de financement	1	1
	<b>48</b>	<b>54</b>
<b>Nombre de sociétés à la clôture</b>	<b>411</b>	<b>455</b>

Le groupe Faurecia est détenu à hauteur de 57,18%. Compte tenu des droits de vote double, le pourcentage de contrôle est de 72,60%. L'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs de Faurecia n'aurait pas d'incidence sur le contrôle exclusif par le Groupe.

### 3.2. ÉVOLUTION DURANT L'EXERCICE

	2012
<b>Nombre de sociétés à l'ouverture</b>	<b>455</b>
Nouvelles sociétés :	26
- Automobile	1
- Équipement automobile	19
- Financement et assurances	5
- Autres activités	1
Sociétés cédées ou déconsolidées	(49)
<i>dont Transport et logistique</i>	(39)
Sociétés absorbées et autres	(21)
<b>Nombre de sociétés à la clôture</b>	<b>411</b>

#### Opérations significatives de l'exercice

L'incidence de la cession de Gefco S.A. et de ses filiales est décrite en note 2.

## NOTE 4 - INFORMATION SECTORIELLE

En application d'IFRS 8 "Secteurs opérationnels", les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Les informations publiées ci-dessous issues du reporting interne sont établies en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

### 4.1. SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le Groupe est géré en quatre secteurs principaux :

- la division Automobile qui regroupe principalement les activités de conception, de fabrication et de commercialisation des voitures particulières et véhicules utilitaires de marque Peugeot et de marque Citroën ;
- la division Équipement automobile, constituée du groupe Faurecia spécialisé dans les métiers des systèmes d'intérieur, des sièges d'automobile, d'extérieurs d'automobile et des technologies de contrôle des émissions ;
- la division activités de Financement, qui correspond au groupe Banque PSA Finance, assure le financement des ventes aux clients des marques Peugeot et Citroën ainsi que celui de leurs réseaux de distribution ;
- les autres activités du Groupe incluent notamment celles de la société Peugeot S.A., tête de groupe, et de Peugeot Motocycles.

Chacune des colonnes du tableau ci-dessous, reprend les chiffres propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante. Faurecia et Banque PSA Finance établissant des comptes consolidés publiés, la présentation du résultat de leur secteur va jusqu'au résultat net. Pour les autres secteurs, du fait d'une gestion commune de la trésorerie et de l'impôt dans certains pays, seuls le résultat opérationnel et le résultat net des sociétés mises en équivalence sont présentés pour chaque secteur. La colonne "Éliminations et réconciliations" regroupe les éliminations internes au Groupe, ainsi que les montants non affectés par secteur permettant de réconcilier les données sectorielles avec les états financiers du Groupe.

Toutes les relations commerciales inter-activités sont établies sur une base de prix de marché.

2012 (en millions d'euros)	Automobile	Équipement automobile	Financement	Autres activités	Éliminations et réconciliations	Total
<b>Chiffre d'affaires net</b>						
- de l'activité (hors groupe)	38 295	15 460	1 586	105	-	55 446
- ventes inter-activités (groupe)	4	1 905	324	97	(2 330)	-
<b>Total</b>	<b>38 299</b>	<b>17 365</b>	<b>1 910</b>	<b>202</b>	<b>(2 330)</b>	<b>55 446</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(1 504)</b>	<b>514</b>	<b>391</b>	<b>21</b>	<b>2</b>	<b>(576)</b>
Produits opérationnels non courants	155	15	-	236	-	406
Frais de rationalisation	(440)	(84)	-	(4)	-	(528)
Pertes de valeur des UGT	(3 864)	-	-	(9)	-	(3 873)
Autres charges opérationnelles non courants	(107)	(19)	(1)	-	-	(127)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(5 760)</b>	<b>426</b>	<b>390</b>	<b>244</b>	<b>2</b>	<b>(4 698)</b>
Produits sur prêts, titres de placements et trésorerie		10	-		62	72
Charges de financement		(183)	-		(259)	(442)
Produits à caractère financier		9	3		309	321
Charges à caractère financier		(32)	(3)		(334)	(369)
<b>Résultat financier</b>	<b>-</b>	<b>(196)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(222)</b>	<b>(418)</b>
Impôts sur les résultats		(67)	(104)		(601)	(772)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	129	24	7	-	-	160
Résultat net des activités poursuivies		187	293	-		(5 728)
Résultat net des activités destinées à être cédées <sup>(1)</sup>	8	(3)	-	798	-	803
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>184</b>	<b>293</b>			<b>(4 925)</b>
<b>Investissements (hors ventes avec clause de rachat)</b>	<b>2 886</b>	<b>813</b>	<b>20</b>	<b>10</b>		<b>3 729</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>(2 370)</b>	<b>(498)</b>	<b>(18)</b>	<b>-</b>		<b>(2 886)</b>

<sup>(1)</sup> concerne l'activité Transport et logistique

En 2012, Banque PSA Finance (secteur Financement) a dégagé un produit net bancaire de 1 075 millions d'euros. Le coût du risque au titre de ce même exercice s'élève à 290 millions d'euros, y compris l'effet des nouvelles estimations des dépréciations de l'encours Retail de 136 millions d'euros (cf. note 20.4).

2011 (en millions d'euros)	Automobile	Équipement automobile	Financement	Autres activités	Éliminations et réconciliations	Total
<b>Chiffre d'affaires net</b>						
- de l'activité (hors groupe)	42 706	14 092	1 583	128	-	58 509
- ventes inter-activités (groupe)	4	2 098	319	82	(2 503)	-
<b>Total</b>	<b>42 710</b>	<b>16 190</b>	<b>1 902</b>	<b>210</b>	<b>(2 503)</b>	<b>58 509</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(92)</b>	<b>651</b>	<b>532</b>	<b>8</b>	<b>(6)</b>	<b>1 093</b>
Produits opérationnels non courants	46	-	-	-	-	46
Frais de rationalisation	(247)	(56)	-	(7)	-	(310)
Pertes de valeur des UGT	(146)	-	-	(5)	-	(151)
Autres charges opérationnelles non courants	-	(2)	-	-	-	(2)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(439)</b>	<b>593</b>	<b>532</b>	<b>(4)</b>	<b>(6)</b>	<b>676</b>
Produits sur prêts, titres de placements et trésorerie		10	-		103	113
Charges de financement		(104)	-		(224)	(328)
Produits à caractère financier		7	2		204	213
Charges à caractère financier		(31)	(3)		(293)	(327)
<b>Résultat financier</b>	<b>-</b>	<b>(118)</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>(210)</b>	<b>(329)</b>
Impôts sur les résultats		(96)	(180)		391	115
Résultat net des sociétés mises en équivalence	141	34	3	(6)	-	172
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>413</b>	<b>354</b>			<b>634</b>
Résultat net des activités destinées à être cédées <sup>(1)</sup>		-	-	150		150
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>413</b>	<b>354</b>			<b>784</b>
<b>Investissements (hors ventes avec clause de rachat)</b>	<b>2 971</b>	<b>629</b>	<b>26</b>	<b>6</b>		<b>3 632</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>(2 413)</b>	<b>(460)</b>	<b>(17)</b>	<b>(1)</b>		<b>(2 891)</b>

<sup>(1)</sup> concerne l'activité Transport et logistique

En 2011, Banque PSA Finance (secteur Financement) a dégagé un produit net bancaire de 1 032 millions d'euros. Le coût du risque au titre de ce même exercice s'élève à 115 millions d'euros.

## 4.2. ZONES GÉOGRAPHIQUES

Les postes ci-dessous sont ventilés, pour le chiffre d'affaires, par zone de commercialisation à la clientèle et pour les investissements et les actifs, par zone d'implantation des sociétés consolidées.

2012 (en millions d'euros)	Zone Europe	Zone Russie	Zone Asie	Zone Amérique latine	Reste du monde	Total
Chiffre d'affaires	37 761	1 778	3 416	5 308	7 183	55 446
Actifs non courants hors impôts différés et financiers	14 201	480	280	1 508	466	16 935

2011 (en millions d'euros)	Zone Europe	Zone Russie	Zone Asie	Zone Amérique latine	Reste du monde	Total
Chiffre d'affaires	42 613	1 483	2 763	5 420	6 230	58 509
Actifs non courants hors impôts différés et financiers	17 464	387	236	1 459	373	19 919

## NOTE 5 - CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
Ventes de biens	52 442	55 254
Prestations de services	1 418	1 672
Activités de Financement	1 586	1 583
<b>Total</b>	<b>55 446</b>	<b>58 509</b>

Les ventes de biens sont composées essentiellement de ventes de véhicules, de pièces, d'organes et de composants automobiles. Les prestations de services incluent principalement les activités d'atelier du réseau de concessionnaires détenus par le Groupe ainsi que les activités de location de véhicules, tels que définies en note 15.2. Le chiffre d'affaires des activités de Financement est composé principalement des produits d'intérêts bruts, primes d'assurance et autres produits bruts.

## NOTE 6 - COÛTS OPÉRATIONNELS COURANTS PAR NATURE

Conformément à la norme IAS 1 révisée, les charges liées aux avantages au personnel et les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont explicitées ci-dessous. Les autres coûts opérationnels courants sont suivis par division de façon appropriée à chacune d'elles, ce qui ne permet pas une présentation homogène par nature au niveau Groupe.

### Frais de personnel

Les frais de personnel inscrit à l'effectif des sociétés du Groupe se ventilent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
Automobile	(5 769)	(5 921)
Équipement automobile	(2 929)	(2 633)
Financement	(147)	(142)
Autres activités	(87)	(102)
<b>Total</b>	<b>(8 932)</b>	<b>(8 798)</b>

Le détail des charges liées aux plans d'option d'achat d'actions et aux plans d'attribution d'actions est donné en note 27.3.D et 27.4, celui des charges de retraites en note 29.1.F.

### Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Les amortissements inclus dans le résultat opérationnel courant concernent les actifs suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
Frais de développement	(936)	(844)
Autres immobilisations incorporelles	(78)	(70)
Outillages spécifiques	(640)	(658)
Autres immobilisations corporelles	(1 232)	(1 319)
<b>Total</b>	<b>(2 886)</b>	<b>(2 891)</b>

## NOTE 7 - FRAIS D'ÉTUDES, DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

(en millions d'euros)	2012	2011
Total des dépenses engagées	(2 373)	(2 535)
Frais de développement activés <sup>(1)</sup>	1 262	1 227
<b>Frais non activés</b>	<b>(1 111)</b>	<b>(1 308)</b>
Amortissement des frais de développement activés (note 15.1)	(936)	(844)
<b>Total</b>	<b>(2 047)</b>	<b>(2 152)</b>

<sup>(1)</sup> En complément à ces frais, sont activés des frais financiers au titre de la norme IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts" (cf. note 14.1).

Les montants présentés dans le tableau ci-dessus sont nets des subventions reçues.

## NOTE 8 - PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS

(en millions d'euros)	2012	2011
Résultat de cession de biens immobiliers (note 2)	389	40
Autres produits opérationnels non courants	17	6
<b>Produits opérationnels non courants</b>	<b>406</b>	<b>46</b>
Perte de valeur des UGT et provisions pour contrats onéreux de la division Automobile (note 8.1)	(3 864)	(146)
Perte de valeur des UGT des autres secteurs	(9)	(5)
Frais de rationalisation des structures (note 8.3)	(528)	(310)
Autres charges opérationnelles non courantes	(127)	(2)
<b>Charges opérationnelles non courantes</b>	<b>(4 528)</b>	<b>(463)</b>

### 8.1. TEST DE VALEUR DES UGT ET PROVISIONS POUR CONTRATS ONÉREUX DE LA DIVISION AUTOMOBILE

Les actifs de l'UGT division Automobile ainsi que ceux de chaque UGT Véhicule ont fait l'objet au 31 décembre 2012 de tests de valeur mis à jour par rapport à ceux de juin 2012.

#### UGT division Automobile

Compte tenu de l'évolution des marchés automobiles observée sur le deuxième semestre 2012, le Groupe a été amené à revoir plusieurs hypothèses utilisées pour la réalisation de ce test de perte de valeur.

Le test de décembre 2012 de l'UGT division Automobile s'est appuyé sur le plan à moyen terme 2013-2017 ainsi que sur une estimation du résultat opérationnel courant annuel retenu pour l'évaluation de la valeur terminale. Celle-ci est fondée sur une estimation de marge opérationnelle cohérente avec la performance historique de la division Automobile en moyenne de cycle. Par ailleurs, la valeur terminale tient compte d'un taux de croissance à l'infini de 1%.

Pour les prévisions des marchés, les données retenues correspondent aux dernières estimations du Groupe, qui s'appuient sur des prévisions externes. Elles retiennent un niveau de marché pour l'Europe durablement proche du niveau de 2012. Concernant l'Alliance avec General Motors, les prévisions intègrent un planning de lancement des nouveaux véhicules ainsi que l'estimation des synergies escomptées dans le domaine des achats et des investissements. Les effets de l'Alliance avec General Motors se feront sentir de manière progressive sur la durée du plan, et plus particulièrement les dernières années, ainsi que sur la valeur terminale qui constitue une part importante de la valeur de l'UGT.

Les flux ont été actualisés avec un taux de 9,5% pour les années 2013-2017 et à 10,5% pour la valeur terminale. Le taux de 9,5% s'inscrit dans la fourchette des références du secteur. Il a été majoré de 1% par rapport au taux utilisé au 30 juin 2012 afin de refléter le développement croissant de la part de l'activité réalisée hors Europe ainsi que l'augmentation de la prime de risque attribuée par les marchés au secteur automobile. Sur la valeur terminale, le taux a été majoré de 2% par rapport au taux utilisé au 30 juin 2012.

Ces approches reposent sur les meilleures estimations du Groupe dans un environnement économique incertain. Le test conclut que les flux actualisés de trésorerie sont inférieurs à la valeur nette comptable des actifs de la division Automobile à hauteur de 3 009 millions d'euros. Une dépréciation a été enregistrée à hauteur de ce montant en résultat opérationnel non courant. Elle a été affectée à l'intégralité des écarts d'acquisition de la division Automobile pour 10 millions d'euros, aux immobilisations incorporelles pour 1 642 millions d'euros et aux immobilisations corporelles pour 1 357 millions d'euros. Après dépréciation, la valeur nette comptable des actifs incorporels et corporels de la division Automobile s'élève à 13 907 millions d'euros.

Les sensibilités aux principales variations d'hypothèses sont les suivantes : la dépréciation serait majorée de 462 millions d'euros avec un taux d'actualisation majoré de 0,5%, de 337 millions d'euros avec un taux de croissance à l'infini limité à 0,5%, de 1 037 millions d'euros avec un taux de marge opérationnelle réduit de 0,5% sur l'année de référence de la valeur terminale et de 1 671 millions d'euros si les trois facteurs étaient combinés.

### UGT Véhicules et autres actifs automobiles

Par ailleurs, les autres pertes de valeur des UGT et les provisions pour contrats onéreux de la division Automobile s'élèvent à 855 millions d'euros.

Concernant les actifs dédiés aux UGT véhicules, à l'exception de certaines UGT de véhicules évoqués ci-après, le test au 31 décembre 2012 ne génère pas d'autres dépréciations que celles effectuées dans le cadre du test décrit ci-dessus.

Comme pour les comptes au 30 juin 2012, faisant suite à la décision du Conseil de Surveillance de juin 2012 de présentation d'un projet d'arrêt de production, le test au 31 décembre 2012 a été effectué en considérant que l'usine d'Aulnay ne devait plus être intégrée dans l'analyse globale des flux, mais devait faire l'objet d'un test spécifique. Au vu de ce test, les actifs de production de cette usine hors terrain et certains outillages, ont été dépréciés pour 128 millions d'euros.

Pour les UGT des véhicules produits en coopération, en complément des tests de perte de valeur sur les actifs, les engagements d'approvisionnement font l'objet de provisions pour pertes futures sur contrats lorsqu'ils dégagent des pertes prévisionnelles.

La mise à jour des données relatives aux volumes et aux marges de ces véhicules ainsi qu'aux cours prévisionnels des devises d'achat et notamment du Yen ont conduit sur l'exercice à une dépréciation complémentaire d'actifs de 162 millions d'euros et à une provision complémentaire pour perte sur contrats onéreux de 437 millions d'euros.

En faisant varier la parité prévisionnelle Yen/Euro retenue dans le test de +/- 5%, la charge de l'exercice aurait été soit minorée de 47 millions d'euros, soit au contraire majorée de 77 millions d'euros.

Par ailleurs, d'autres actifs ont été dépréciés pour 128 millions d'euros.

## 8.2. TEST DE VALEUR DES UGT ET AUTRES DÉPRÉCIATIONS DU GROUPE Faurecia

### UGT au sein de Faurecia

Conformément au principe énoncé en note 1.15, la valeur comptable de chaque groupe d'actifs a fait l'objet d'une comparaison avec le montant le plus élevé de la valeur de marché et la valeur d'utilité définie comme égale à la somme des flux futurs de trésorerie actualisés, issus des dernières prévisions, pour chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie (Plan à Moyen Terme établi pour la période 2013-2016, révisé en fin d'année 2012 avec les dernières hypothèses du budget 2013). Les hypothèses de volumes reprises dans le Plan à Moyen Terme pour les années 2013-2016 sont issues de sources externes.

La principale hypothèse affectant la valeur d'utilité est le niveau de résultat opérationnel courant, notamment dans la valeur terminale. La marge pour l'année 2016 ressort à 4,6%.

L'extrapolation des prévisions de la dernière année du Plan à Moyen Terme (2016), projetée à l'infini, est déterminée en appliquant un taux de croissance de 1,5 % apprécié en fonction des prévisions d'évolution du marché automobile par les analystes. Ce taux est identique à celui retenu pour la réalisation du test des deux exercices précédents.

Un expert indépendant a été consulté pour déterminer le coût moyen pondéré du capital utilisable pour actualiser les flux de trésorerie futurs. Le coût moyen du capital après impôts utilisé comme taux pour actualiser les flux futurs a été fixé à 9,5 % (9,5 % en 2011) compte tenu d'une fourchette de prime de risque comprise entre 5,5% et 6.5%.

Le test réalisé fin 2012 a permis de confirmer la valeur au bilan des écarts d'acquisition affectés aux quatre UGT ci-dessous dont la valeur au bilan consolidé est présentée en note 14.2.

La sensibilité du résultat du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination fin 2012 de la valeur d'utilité des groupes d'actifs portant le principal écart d'acquisition est reflétée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Marge du test <sup>(1)</sup>	Taux d'actualisation des flux de trésorerie + 0,5 %	Taux de croissance à l'infini - 0,5 %	Taux de résultat opérationnel courant de la valeur terminale - 0,5 %	Combinaison des trois facteurs
Sièges d'automobile	1 331	(191)	(157)	(206)	(511)
Systèmes d'intérieur	958	(131)	(107)	(168)	(374)
Technologies de contrôle des émissions	668	(108)	(90)	(233)	(395)
Extérieurs d'automobile	328	(43)	(35)	(70)	(135)

<sup>(1)</sup> marge du test = valeur d'utilité - valeur nette comptable

Les baisses des valeurs d'utilité qui seraient consécutives aux simulations ci-dessus prises isolément et par combinaison des trois facteurs ne remettraient pas en cause la valorisation des écarts d'acquisition au bilan.

## UGT Faurecia chez PSA PEUGEOT CITROEN

Le goodwill Faurecia a été testé à partir de la quote-part du groupe PSA Peugeot Citroën dans la somme des flux futurs de trésorerie actualisés, sous déduction des capitaux employés y compris les goodwill attachés, des activités de Faurecia, déterminés selon les hypothèses décrites ci-dessus. Le test réalisé fin 2012 a permis de confirmer la valeur au bilan de l'écart d'acquisition affecté à cette UGT dont la valeur au bilan consolidé est présentée en note 14.2.

La sensibilité du résultat du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination fin 2012 de la valeur d'utilité du goodwill Faurecia est reflétée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Marge du test <sup>(1)</sup>	Taux d'actualisation des flux de trésorerie + 0,5 %	Taux de croissance à l'infini - 0,5 %	Taux de résultat opérationnel courant de la valeur terminale - 0,5 %	Combinaison des trois facteurs
	1 778	(387)	(233)	(286)	(809)

<sup>(1)</sup> marge du test = valeur d'utilité - valeur nette comptable

Les baisses des valeurs d'utilité qui seraient consécutives aux simulations ci-dessus prises isolément et par combinaison des trois facteurs ne remettraient pas en cause la valorisation des écarts d'acquisition au bilan.

La valorisation boursière des titres Faurecia détenus par Peugeot S.A. s'élève au 31 décembre 2012 à 743 millions d'euros, représentative des transactions entre minoritaires sans prise de contrôle.

La part du Groupe dans l'actif net de Faurecia dans les comptes du Groupe est valorisée à 804 millions d'euros (y compris le goodwill déposé par Peugeot S.A. à la même date). Aucune dépréciation n'est à constater.

## 8.3. FRAIS DE RATIONALISATION DES STRUCTURES

### A. Ventilation par nature

(en millions d'euros)	2012	2011
Départs anticipés de certains salariés	(2)	3
Coûts de réduction d'effectifs	(518)	(308)
Coûts d'arrêt de production et autres coûts de fermeture <sup>(1)</sup>	(8)	(5)
<b>Total</b>	<b>(528)</b>	<b>(310)</b>

<sup>(1)</sup> Hors pertes de valeur présentées en note 8.1

### B. Ventilation par secteur

(en millions d'euros)	2012	2011
Automobile	(440)	(247)
Équipement automobile	(84)	(56)
Financement	-	-
Autres activités	(4)	(7)
<b>Total</b>	<b>(528)</b>	<b>(310)</b>

### Division Automobile

Les frais de rationalisation de la division Automobile s'élèvent à 440 millions d'euros et concernent principalement la France.

Les 12 et 25 juillet 2012, le Groupe a présenté au Comité Central d'Entreprise de Peugeot Citroën Automobiles un projet de réorganisation de la base industrielle française de la division Automobile du Groupe et de redéploiement de ses effectifs, ainsi que le dispositif d'accompagnement proposé aux salariés.

Ce projet comprend :

- l'arrêt de la production à Aulnay et la revitalisation du site pour maintenir sa vocation industrielle,
- l'adaptation du dispositif industriel de Rennes préalable à des investissements futurs, et
- le redéploiement des effectifs de structure du Groupe.

Elles englobent des mesures de mobilités internes ainsi que des mesures d'accompagnement de départs volontaires, portant au total sur 8 000 personnes. Au 31 décembre 2012, une charge nette de 450 millions d'euros a été constatée à ce titre (544 millions d'euros de provision de restructuration compensée par 94 millions d'euros de reprise de provision pour retraites).

## Division Équipement automobile (groupe Faurecia)

En 2012, les frais de rationalisation du groupe Faurecia s'élèvent à 84 millions d'euros, comprenant des coûts de restructuration pour 79 millions d'euros, relatifs à 1 713 personnes principalement en Allemagne et en France. Ils s'élevaient à 56 millions d'euros en 2011.

## NOTE 9 - PRODUITS SUR PRÊTS, TITRES DE PLACEMENT ET TRÉSORERIE

Les produits financiers sur prêts correspondent aux intérêts de la période déterminés selon la méthode définie en note 1.16.B (3)(c).

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
Produits financiers sur prêts	9	7
Produits financiers sur trésorerie	52	104
Réévaluation des titres de placement classés en juste valeur par résultat	11	2
Résultat sur instruments de taux associés aux placements	-	-
<b>Total</b>	<b>72</b>	<b>113</b>

## NOTE 10 - CHARGES DE FINANCEMENT

Les frais financiers sur autres emprunts correspondent aux intérêts de la période déterminés selon la méthode définie en note 1.16.C.

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
Frais financiers sur emprunts <sup>(1)</sup>	(374)	(243)
Frais financiers sur découverts bancaires	(30)	(32)
Frais financiers sur location financement	(15)	(20)
Résultat de change sur opérations financières	(16)	(25)
Autres	(7)	(8)
<b>Total</b>	<b>(442)</b>	<b>(328)</b>

<sup>(1)</sup> Les frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 "Coûts d'emprunts" de 180 millions d'euros en 2012 (122 millions d'euros en 2011) sont déduits des frais financiers sur emprunts.

## NOTE 11 - PRODUITS ET CHARGES À CARACTÈRE FINANCIER

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
Rendement attendu des actifs financiers sur engagements de retraite	159	145
Autres produits financiers	162	68
<b>Produits à caractère financier</b>	<b>321</b>	<b>213</b>
Effet de l'actualisation sur engagements de retraite	(174)	(177)
Variation de la part inefficace des instruments financiers	5	-
Autres frais financiers	(200)	(150)
<b>Charges à caractère financier</b>	<b>(369)</b>	<b>(327)</b>

## NOTE 12 - IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

### 12.1. CHARGE D'IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES

(en millions d'euros)	2012	2011
<b>Impôts courants</b>		
Impôts sur les bénéfices	(389)	(335)
<b>Impôts différés</b>		
Impôts différés de l'exercice	1 551	412
Pertes de valeur sur actifs sur déficits	(1 934)	38
<b>Total</b>	<b>(772)</b>	<b>115</b>

#### A. Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

En France, la société Peugeot S.A. a maintenu son option pour le régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223 A du Code général des impôts pour elle-même et les filiales françaises contrôlées au moins à 95 %.

Par ailleurs, le Groupe applique les régimes nationaux optionnels d'intégration ou de consolidation fiscale.

#### B. Taux d'imposition en France

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 34,43 %, compte tenu de la contribution additionnelle.

La loi de finances rectificative du 21 décembre 2011 portant ce taux d'imposition à 36,10% est applicable jusqu'en 2014. La limitation de l'utilisation des déficits reportables sur bénéfices taxables de l'exercice a été ramenée de 60% à 50% en 2012.

Les impôts différés passifs à échéance 2014 et les impôts différés actifs sur déficits qui pourront être imputés sur ces derniers (dans la limite de 50%) ont été réévalués à ce nouveau taux. L'impact est non significatif.

#### C. Pertes de valeur sur impôts différés

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode comptable précisée en note 1.19.

Les impôts différés ont fait l'objet d'un test de perte de valeur sur la base des prévisions fiscales sur 5 ans cohérentes avec les tests de pertes de valeur sur l'UGT de la division Automobile.

En l'absence de perspectives de recouvrabilité sur l'intégration fiscale France de Peugeot S.A. à cet horizon :

- les impôts différés sur déficits non imputables sur les impôts différés passifs à hauteur de 50% ont été intégralement dépréciés pour un montant de 1 902 millions d'euros,
- les impôts différés passifs ont été repris en résultat à hauteur de 1 023 millions d'euros du fait de la perte de valeur constatée sur l'UGT division Automobile.

L'effet net en résultat de ces deux impacts est de 879 millions d'euros.

Par ailleurs, les nouveaux déficits générés dans l'exercice à hauteur de 576 M€ n'ont pas été reconnus en résultat.

### 12.2. RÉCONCILIATION ENTRE L'IMPÔT AU TAUX LÉGAL EN FRANCE ET L'IMPÔT DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	2012	2011
<b>Résultat avant impôt des sociétés consolidées par intégration globale</b>	(5 116)	347
Taux d'impôt légal en France pour l'exercice	36.1%	36.1%
<b>Impôt théorique calculé au taux d'impôt légal en France pour l'exercice</b>	<b>1 847</b>	<b>(125)</b>
<b>Effet impôt des éléments suivants :</b>		
• Différences permanentes	(28)	4
• Résultat taxable à taux réduit	34	61
• Crédits d'impôts	10	110
• Résultat France non soumis au taux majoré	(93)	(28)
• Différences de taux à l'étranger et autres	(32)	55
<b>Impôts sur les résultats avant perte de valeur sur l'intégration fiscale France</b>	<b>1 738</b>	<b>77</b>
Taux effectif d'impôt groupe	<b>34.0%</b>	22.2%
• Actifs sur déficits générés en 2012 non reconnus	(576)	-
• Pertes de valeur sur l'intégration fiscale France de Peugeot S.A.	(1 902)	-
• Autres pertes de valeur	(32)	38
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>(772)</b>	<b>115</b>

Les crédits d'impôts comprennent des crédits d'impôt recherche n'ayant pas le caractère de subvention.

### 12.3. ÉVOLUTION DES POSTES DE BILAN

2012 (en millions d'euros)	Ouverture	Charge	Capitaux propres	Règlements	Conversion et autres	Clôture
<b>Impôts courants</b>						
Actif	170					150
Passif	(120)					(167)
	<b>50</b>	<b>(389)</b>	<b>-</b>	<b>320</b>	<b>2</b>	<b>(17)</b>
<b>Impôts différés</b>						
Actifs avant compensation du déficit de l'intégration fiscale France	2 747					936
Compensation du déficit de l'intégration fiscale France	(1 315)					(362)
Actifs nets	1 432					574
Passif	(1 337)					(912)
	<b>95</b>	<b>(383)</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>(51)</b>	<b>(338)</b>

2011 (en millions d'euros)	Ouverture	Charge	Capitaux propres	Règlements	Conversion et autres	Clôture
<b>Impôts courants</b>						
Actif	192					170
Passif	(117)					(120)
	<b>75</b>	<b>(410)</b>	<b>-</b>	<b>405</b>	<b>(20)</b>	<b>50</b>
<b>Impôts différés</b>						
Actif	482					1 432
Passif	(879)					(1 337)
	<b>(397)</b>	<b>457</b>	<b>41</b>	<b>-</b>	<b>(6)</b>	<b>95</b>

### 12.4. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

(en millions d'euros)	2012	2011
<b>Crédits d'impôts</b>	<b>4</b>	<b>10</b>
<b>Impôts différés actifs sur déficits</b>		
<b>Valeur brute <sup>(1)</sup></b>	<b>3 822</b>	<b>3 260</b>
Dépréciations d'actifs reconnus à l'origine (note 12.1.C)	(1 975)	(78)
Actifs sur déficits non reconnus à l'origine <sup>(2)</sup>	(1 309)	(764)
Actifs sur déficits du groupe d'intégration fiscale France compensés <sup>(3)</sup>	(362)	(1 315)
Autres actifs sur déficits compensés	(56)	(71)
<b>Total impôts différés actifs sur déficits</b>	<b>120</b>	<b>1 032</b>
<b>Autres impôts différés actifs</b>	<b>450</b>	<b>390</b>
<b>Impôts différés actifs</b>	<b>574</b>	<b>1 432</b>
Impôts différés passifs avant compensation <sup>(4)</sup>	(1 274)	(2 652)
Passifs d'impôts différés du groupe d'intégration fiscale France compensés <sup>(1)</sup>	362	1 315
<b>Impôts différés passifs</b>	<b>(912)</b>	<b>(1 337)</b>

<sup>(1)</sup> La valeur brute des impôts différés actifs sur déficits correspond à l'intégralité des impôts différés sur déficits reportables qu'ils soient reconnus ou non dans le bilan au 31 décembre 2012.

<sup>(2)</sup> Les actifs sur déficits non reconnus dépréciés concernent l'intégration fiscale France à hauteur de 608 millions d'euros, dont 32 millions d'euros comptabilisés directement en contrepartie des capitaux propres, et Faurecia à hauteur de 701 millions d'euros.

<sup>(3)</sup> La compensation consiste à présenter au bilan une position nette d'impôt différé au sein du groupe d'intégration fiscale France, les impôts différés actifs étant couverts par les impôts différés passifs, en tenant compte de la limitation légale d'imputation des déficits fiscaux reportables (cf. note 12.1).

<sup>(4)</sup> La capitalisation des frais de recherche et de développement et la divergence de durée ou de mode d'amortissement des immobilisations constituent les principales natures de différences temporelles à l'origine des impôts différés passifs.

## NOTE 13 - RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action part du groupe et le résultat net dilué par action part du groupe figurent en bas de page des comptes de résultats consolidés. Ils se déterminent de la manière suivante :

### 13.1. RESULTAT NET PAR ACTION - PART DU GROUPE

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé compte tenu des différentes évolutions du capital social, corrigées des détentions par le Groupe de ses propres actions.

	2012	2011
Résultat net consolidé des activités poursuivies - part du groupe ( <i>en millions d'euros</i> )	(5 822)	438
Résultat net consolidé - part du groupe ( <i>en millions d'euros</i> )	(5 010)	588
Nombre moyen d'actions de 1 euro en circulation	321 185 403	222 761 913
<i>Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - par action de 1 euro (en euros)</i>	<b>-18.13</b>	1.97
<i>Résultat net - part du groupe - par action de 1 euro (en euros)</i>	<b>-15.60</b>	2.64

### 13.2. RESULTAT NET DILUÉ PAR ACTION - PART DU GROUPE

Le résultat net par action après effet dilutif, est calculé suivant la méthode du "rachat d'actions". Il est calculé en prenant en compte la levée des options d'achat d'actions, les actions gratuites accordées aux salariés et la conversion des OCEANE lorsqu'elle n'est pas relative.

Les OCEANE de Peugeot S.A., le plan d'attribution d'actions gratuites accordé en 2010 et les plans d'options d'achat d'actions n'ont pas d'effet de dilution potentielle en 2010 et 2011.

Les effets du calcul sont les suivants :

#### A - Effet sur le nombre moyen d'actions

	2012	2011
Nombre moyen d'actions de 1 euro en circulation	321 185 403	222 761 913
Effet dilutif suivant la méthode du "rachat d'actions" des :		
- plans d'options d'achat d'actions (note 27.3)	-	-
- OCEANE en circulation (note 30.1)	-	-
Effet dilutif du plan d'attribution gratuite d'actions de Peugeot S.A. (note 27.4)	-	-
<b>Nombre moyen d'actions après dilution</b>	<b>321 185 403</b>	<b>222 761 913</b>

#### B - Effet de la dilution de Faurecia sur le résultat net consolidé des activités poursuivies - part du groupe

( <i>en millions d'euros</i> )	2012	2011
Résultat net consolidé des activités poursuivies - part du groupe	(5 822)	438
Effet de la dilution chez Faurecia	(2)	(17)
<b>Résultat net consolidé des activités poursuivies (après effet de la dilution de Faurecia)</b>	<b>(5 824)</b>	<b>421</b>
<i>Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - dilué par action (en euros)</i>	<b>-18.13</b>	1.89

## C - Effet de la dilution de Faurecia sur le résultat net consolidé - part du groupe

(en millions d'euros)	2012	2011
Résultat net consolidé - part du groupe	(5 010)	588
Effet de la dilution chez Faurecia	(2)	(17)
<b>Résultat net consolidé (après effet de la dilution de Faurecia)</b>	<b>(5 012)</b>	<b>571</b>
Résultat net - part du groupe - dilué par action (en euros)	-15.60	2.56

Les OCEANE de Faurecia ainsi que le plan d'attribution d'actions gratuites émis par Faurecia ont un effet potentiel sur le nombre total d'actions Faurecia en circulation sans impacter le nombre d'actions détenues par le groupe PSA. Ainsi, la part du groupe PSA dans le résultat net serait potentiellement diluée. Compte tenu des caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions de Faurecia, ces derniers ne sont pas dilutifs en 2011 et 2012.

## NOTE 14 - ÉCARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### 14.1. ÉVOLUTION DE LA VALEUR NETTE COMPTABLE

31/12/2012 (en millions d'euros)	Écarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels et autres	Immobilisations incorporelles
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>1 582</b>	<b>4 958</b>	<b>511</b>	<b>5 469</b>
Acquisitions et augmentations <sup>(1)</sup>	-	1 370	89	1 459
Dotations	-	(936)	(78)	(1 014)
Pertes de valeur <sup>(2)</sup>	(10)	(1 593)	(84)	(1 677)
Sorties	-	-	(8)	(8)
- Passage en IG de SEVELNORD	-	8	-	8
- Reclassement GEFCO en activités destinés à être cédées	(48)	-	(78)	(78)
- Autres	40	(19)	23	4
Changement de périmètre et autres <sup>(3)</sup>	(8)	(11)	(55)	(66)
Écart de conversion	-	(31)	1	(30)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>1 564</b>	<b>3 757</b>	<b>376</b>	<b>4 133</b>

<sup>(1)</sup> dont 111 millions d'euros de frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts" (cf. note 1.11).

<sup>(2)</sup> dont 10 millions d'euros sur l'écart d'acquisition et 1 642 millions d'euros au titre de la perte de valeur des autres actifs de l'UGT de la division Automobile (cf. note 8.1).

<sup>(3)</sup> dont -48 millions d'euros d'écart d'acquisition et -78 millions d'euros de logiciels et autres du groupe Gefco déclassés en activités destinées à être cédés conformément à la norme IFRS 5.

31/12/2011 (en millions d'euros)	Écarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels et autres	Immobilisations incorporelles
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>1 505</b>	<b>4 519</b>	<b>427</b>	<b>4 946</b>
Acquisitions et augmentations <sup>(1)</sup>	-	1 326	126	1 452
Dotations	-	(844)	(82)	(926)
Pertes de valeur	-	(27)	-	(27)
Sorties	-	(2)	(9)	(11)
Changement de périmètre et autres <sup>(2)</sup>	75	(1)	49	48
Écart de conversion	2	(13)	-	(13)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>1 582</b>	<b>4 958</b>	<b>511</b>	<b>5 469</b>

<sup>(1)</sup> dont 81 millions d'euros de frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts" (cf. note 1.11).

<sup>(2)</sup> dont 48 millions d'euros de goodwill et 37 millions d'euros de relation clients et de marque liés à l'acquisition en mai 2011 du groupe Mercurio.

## 14.2. DÉTAIL DES ÉCARTS D'ACQUISITION À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(en millions d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
<b>Valeur nette</b>		
Faurecia	187	187
Activités de Faurecia :		
- Sièges d'automobile	792	793
- Technologies de contrôle des émissions	339	340
- Extérieurs d'automobile	123	96
- Systèmes d'Intérieur	46	32
Peugeot Automotiv Pazarlama AS (Popas)	-	9
Crédipar	75	75
Bank PSA Finance Rus	2	2
Gefco Automotive (groupe Mercurio)	-	48
<b>Total</b>	<b>1 564</b>	<b>1 582</b>

Les tests de perte de valeur des écarts d'acquisition affectés aux UGT du secteur Équipement automobile sont commentés en note 8.

## NOTE 15 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### 15.1. DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'évolution de la valeur nette comptable est la suivante :

31/12/2012	Terrains et constructions	Matériel et outillages	Véhicules donnés en location <sup>(2)</sup>	Matériel de transport et de manutention	Agencements, installations et autres	Encours	Total
(en millions d'euros)							
<b>Valeur nette</b>							
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>3 133</b>	<b>6 101</b>	<b>2 693</b>	<b>99</b>	<b>273</b>	<b>1 775</b>	<b>14 074</b>
Acquisitions et augmentations <sup>(1)</sup>	268	687	-	11	59	1 361	2 386
Dotations aux amortissements	(264)	(1 531)	(14)	(7)	(56)	-	(1 872)
Pertes de valeur <sup>(2)</sup>	(66)	(1 523)	-	-	(2)	(2)	(1 593)
Sorties	(237)	(21)	-	(9)	(8)	-	(275)
Transferts et reclassements	62	1 032	-	5	36	(1 135)	-
Changement de périmètre et autres <sup>(3)</sup>	63	293	(101)	(69)	(3)	(370)	(187)
Écart de conversion	(24)	(72)	9	-	(2)	(6)	(95)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>2 935</b>	<b>4 966</b>	<b>2 587</b>	<b>30</b>	<b>297</b>	<b>1 623</b>	<b>12 438</b>
<i>Dont valeur brute</i>	<i>7 133</i>	<i>30 166</i>	<i>3 015</i>	<i>109</i>	<i>853</i>	<i>1 625</i>	<i>42 901</i>
<i>Dont amortissements et pertes de valeur</i>	<i>(4 198)</i>	<i>(25 200)</i>	<i>(428)</i>	<i>(79)</i>	<i>(556)</i>	<i>(2)</i>	<i>(30 463)</i>

<sup>(1)</sup> Y compris immobilisations corporelles acquises en location financement pour un montant de 108 millions d'euros. Les frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts" s'élèvent à 69 millions d'euros (cf. note 1.11).

<sup>(2)</sup> dont 1 357 millions d'euros au titre de la perte de valeur des actifs de l'UGT de la division Automobile (cf. note 8.1).

<sup>(3)</sup> Le mouvement "Changement de périmètre et autres" du poste "Véhicules donnés en location" comprend les variations nettes de l'exercice (acquisitions diminuées des sorties).

31/12/2011	Terrains et constructions	Matériel et outillages	Véhicules donnés en location <sup>(2)</sup>	Matériel de transport et de maintenance	Agencements, installations et autres	Encours	Total
<i>(en millions d'euros)</i>							
<b>Valeur nette</b>							
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>3 185</b>	<b>6 549</b>	<b>2 640</b>	<b>69</b>	<b>266</b>	<b>1 019</b>	<b>13 728</b>
Acquisitions et augmentations <sup>(1)</sup>	171	443	-	31	29	1 641	2 315
Dotations aux amortissements	(277)	(1 605)	(64)	(18)	(56)	-	(2 020)
Pertes de valeur	1	(58)	-	-	-	-	(57)
Sorties	(10)	(14)	-	(11)	(5)	-	(40)
Transferts et reclassements	11	646	-	7	29	(693)	-
Changement de périmètre et autres <sup>(2)</sup>	66	161	107	22	13	(171)	198
Écart de conversion	(14)	(21)	10	(1)	(3)	(21)	(50)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>3 133</b>	<b>6 101</b>	<b>2 693</b>	<b>99</b>	<b>273</b>	<b>1 775</b>	<b>14 074</b>
<i>Dont valeur brute</i>	<i>7 354</i>	<i>29 185</i>	<i>3 119</i>	<i>348</i>	<i>917</i>	<i>1 775</i>	<i>42 698</i>
<i>Dont amortissements et pertes de valeur</i>	<i>(4 221)</i>	<i>(23 084)</i>	<i>(426)</i>	<i>(249)</i>	<i>(644)</i>	<i>-</i>	<i>(28 624)</i>

<sup>(1)</sup> Y compris immobilisations corporelles acquises en location financement pour un montant de 63 millions d'euros. Les frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts" s'élèvent à 40 millions d'euros (cf. note 1.11).

<sup>(2)</sup> Le mouvement "Changement de périmètre et autres" du poste "Véhicules donnés en location" comprend les variations nettes de l'exercice (acquisitions diminuées des sorties).

## 15.2. VÉHICULES DONNÉS EN LOCATION

Les véhicules donnés en location comprennent les véhicules loués à des particuliers par les sociétés de location du Groupe et les véhicules vendus avec clause de rachat retraités selon les principes énoncés en note 1.5.A.

Ils se ventilent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Véhicules sous clause de rachat	2 547	2 290
Véhicules donnés en location courte durée	40	403
<b>Total valeur nette</b>	<b>2 587</b>	<b>2 693</b>

## NOTE 16 - TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Les sociétés mises en équivalence sont très généralement des sociétés industrielles et commerciales qui ont pour objet de produire, soit des pièces et équipements destinés à la construction automobile, soit des véhicules complets.

### 16.1. ÉVOLUTION DE LA VALEUR D'ÉQUIVALENCE

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>1 472</b>	<b>1 056</b>
Dividendes et transferts de résultat <sup>(1)</sup>	(124)	(103)
Quote-part du résultat net	160	173
Entrées en consolidation	18	249
Augmentation / (Diminution) de capital	22	-
Variations de périmètre et autres <sup>(2)</sup>	7	(1)
Écart de conversion	(19)	98
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>1 536</b>	<b>1 472</b>
Dont écart d'acquisition Dongfeng Peugeot Citroën Automobile	73	73
Dont écart d'acquisition Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Ltd	5	7
Dont écart d'acquisition sur les sociétés Mercurio	-	2
Dont écart d'acquisition sur Gefco	57	-

<sup>(1)</sup> Les dividendes et transferts de résultat 2012 comprennent 94 millions d'euros de dividendes nets distribués par DPCA, part du Groupe, dont 10 millions d'euros de retenue à la source.

<sup>(2)</sup> Les mouvements de l'exercice concernent :

- l'entrée des 25% des titres GEFCO, toujours détenus par le Groupe à la suite de la cession du contrôle de cette filiale (cf. note 2.4)
- la sortie des titres Sevelnord désormais consolidée par intégration globale à 100% suite à l'accord du 26 juillet 2012 avec le groupe FIAT sur la reprise des parts de cette entreprise détenues par FIAT. Cette opération n'a pas d'effet significatif sur le résultat.

## 16.2. QUOTE-PART DES CAPITAUX PROPRES DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

<i>(en millions d'euros)</i>	Dernier % de détention	31/12/2012	31/12/2011
<b>Coopération avec Renault</b>			
Française de Mécanique	50 %	10	15
Société de Transmissions Automatiques	20 %	2	2
<b>Coopération avec Fiat</b>			
Sevelnord	50 %	-	97
Gisevel	50 %	-	-
Sevelind	50 %	-	8
Sevel SpA	50 %	71	71
<b>Coopération avec BMW</b>			
BMW Peugeot Citroën Electrification BV <sup>(1)</sup>	0%	-	13
<b>Coopération avec Toyota</b>			
Toyota Peugeot Citroën Automobiles	50 %	136	132
<b>Coopération avec Dongfeng</b>			
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile <sup>(2)</sup>	50 %	822	752
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Ltd <sup>(2)</sup>	50 %	45	62
<b>Coopération avec Changan</b>			
Changan PSA Automobiles Co., Ltd (CAPSA)	50 %	214	234
<b>Autres</b>			
Sociétés du groupe Gefco (note 2)		141	6
Sociétés du groupe Faurecia		78	64
Autres hors Faurecia et Gefco <sup>(2)</sup>		10	9
<b>Total</b>		<b>1 529</b>	<b>1 465</b>

<sup>(1)</sup> Le 31 octobre 2012, PSA Peugeot Citroën et le groupe BMW ont décidé de mettre un terme à leur partenariat engagé à travers la joint-venture BMW Peugeot Citroën Electrification. Ces titres ont été intégralement dépréciés (cf. note 16.3).

<sup>(2)</sup> Y compris écart d'acquisition (cf. note 16.1)

La quote-part des capitaux des sociétés mises en équivalence se décompose en 1 536 millions d'euros de quotes-parts de capitaux propres positives (1 472 millions au 31 décembre 2011) classées en "Titres mis en équivalence" et 7 millions d'euros de quotes-parts négatives classées en "Provisions non courantes" (7 millions au 31 décembre 2011).

Les principales sociétés sous contrôle conjoint qui ont la qualification de co-entreprises au sens d'IFRS 11 sont DPCA et CAPSA. Celles qui ont la qualification d'"opérations conjointes" sont TPCA, Française de Mécanique et Sevel Italie.

## 16.3. QUOTE-PART DES RESULTATS NETS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

<i>(en millions d'euros)</i>	Dernier % de détention	2012	2011
<b>Coopération avec Renault</b>			
Française de Mécanique	50 %	(5)	(3)
Société de Transmissions Automatiques	20 %	-	-
<b>Coopération avec Fiat</b>			
Sevelnord	50 %	-	(1)
Gisevel	50 %	-	-
Sevelind	50 %	(1)	(2)
Sevel SpA	50 %	-	-
<b>Coopération avec BMW</b>			
BMW Peugeot Citroën Electrification BV	0%	(35)	-
<b>Coopération avec Toyota</b>			
Toyota Peugeot Citroën Automobiles	50 %	15	8
<b>Coopération avec Dongfeng</b>			
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile <sup>(1)</sup>	50 %	171	150
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Ltd	50 %	7	3
<b>Coopération avec Changan</b>			
Changan PSA Automobiles Co., Ltd (CAPSA)	50 %	(18)	(11)
<b>Autres</b>			
Sociétés du groupe Gefco		-	-
Sociétés du groupe Faurecia		24	34
Autres hors Faurecia et Gefco		2	(5)
<b>Total</b>		<b>160</b>	<b>173</b>

## 16.4. QUOTE-PART DES ÉLÉMENTS FINANCIERS CARACTÉRISTIQUES DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

### A. Information globale

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Immobilisations corporelles	1 640	1 407
Besoin en fonds de roulement <sup>(1)</sup>	(565)	(273)
Autres capitaux employés <sup>(2)</sup>	591	378
<b>Total capitaux employés</b>	<b>1 666</b>	<b>1 512</b>
Dettes à long et moyen terme	(208)	(174)
Autres éléments financiers	71	127
<b>Total Position Financière Nette</b>	<b>(137)</b>	<b>(47)</b>
<b>Total capitaux propres (note 16.2)</b>	<b>1 529</b>	<b>1 465</b>
<b>Investissements en immobilisations corporelles</b>	<b>408</b>	<b>233</b>

<sup>(1)</sup> Le capital de Changan PSA Automobiles Co., Ltd n'est pas totalement libéré au 31 décembre 2012. La part non libérée est incluse dans le besoin en fonds de roulement pour 75 millions d'euros.

<sup>(2)</sup> Les principaux postes de bilan compris dans les autres capitaux employés au 31 décembre 2012 concernent des immobilisations incorporelles pour 517 millions d'euros (322 millions d'euros au 31 décembre 2011) et des provisions pour 61 millions d'euros (57 millions au 31 décembre 2011).

### B. Détail par société des éléments significatifs

#### (a) Capitaux employés

<i>(en millions d'euros)</i>	Dernier % de détention	31/12/2012	31/12/2011
<b>Coopération avec Renault</b>			
Française de Mécanique	50 %	93	113
Société de Transmissions Automatiques	20 %	1	2
<b>Coopération avec Fiat</b>			
Sevelnord	50 %	-	97
Gisevel	50 %	-	-
Sevelind	50 %	-	8
Sevel SpA	50 %	264	261
<b>Coopération avec BMW</b>			
BMW Peugeot Citroën Electrification BV	0 %	-	-
<b>Coopération avec Toyota</b>			
Toyota Peugeot Citroën Automobiles	50 %	154	151
<b>Coopération avec Dongfeng</b>			
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile	50 %	634	497
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Ltd	50 %	45	62
<b>Coopération avec Changan</b>			
Changan PSA Automobiles Co., Ltd (CAPSA)	50 %	252	260
<b>Autres</b>			
Sociétés du groupe Gefco		169	5
Sociétés du groupe Faurecia		52	52
Autres hors Faurecia et Gefco		2	4
<b>Total</b>		<b>1 666</b>	<b>1 512</b>

**(b) Position financière nette**

<i>(en millions d'euros)</i>	Dernier % de détention	31/12/2012	31/12/2011
<b>Coopération avec Renault</b>			
Française de Mécanique	50 %	(83)	(98)
Société de Transmissions Automatiques	20 %	1	-
<b>Coopération avec Fiat</b>			
Sevelnord	50 %	-	-
Gisevel	50 %	-	-
Sevelind	50 %	-	-
Sevel SpA	50 %	(193)	(190)
<b>Coopération avec BMW</b>			
BMW Peugeot Citroën Electrification BV	0 %	-	13
<b>Coopération avec Toyota</b>			
Toyota Peugeot Citroën Automobiles	50 %	(18)	(19)
<b>Coopération avec Dongfeng</b>			
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile	50 %	188	255
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Ltd	50 %	-	-
<b>Coopération avec Changan</b>			
Changan PSA Automobiles Co., Ltd (CAPSA)	50 %	(38)	(26)
<b>Autres</b>			
Sociétés du groupe Gefco		(28)	1
Sociétés du groupe Faurecia		26	12
Autres hors Faurecia et Gefco		8	5
<b>Total</b>		<b>(137)</b>	<b>(47)</b>

## NOTE 17 - TITRES DE PARTICIPATION

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en note 1.16.B (2) (a).

Les principaux mouvements 2012 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Dernier % de détention	31/12/2012	31/12/2011
Football Club de Sochaux Montbéliard	100 %	19	19
Concessionnaires non consolidés (Automobile)	-	11	9
Portefeuille du groupe Faurecia	-	14	38
Autres titres	-	18	9
Portefeuille du groupe Gefco	-	-	11
<b>Total</b>		<b>62</b>	<b>86</b>
Valeur brute		99	120
Provision pour dépréciation		(37)	(34)

## NOTE 18 - AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en note 1.16.B pour les prêts et créances, les actifs financiers classés en "actifs disponibles à la vente", les actifs financiers classés en "juste valeur par résultat", et les instruments dérivés.

31/12/2012	Actifs financiers classés en				Total
	Prêts et créances	"disponibles à la vente"	"juste valeur par résultat"	Instruments dérivés	
<i>(en millions d'euros)</i>					
<b>Valeur brute</b>					
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>272</b>	<b>122</b>	<b>547</b>	<b>235</b>	<b>1 176</b>
Acquisitions et augmentations	95	5	63	-	163
Cessions	(2)	(4)	(6)	(304)	(316)
Revalorisations	-	48	12	69	129
Transferts en actifs financiers courants <sup>(1)</sup>	(19)	-	(239)	-	(258)
Conversion et variation de périmètre	(2)	-	(3)	-	(5)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>344</b>	<b>171</b>	<b>374</b>	<b>-</b>	<b>889</b>
<b>Provisions</b>					
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>(115)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(115)</b>
Dotations nettes de l'exercice	(2)	-	-	-	(2)
Conversion et variation de périmètre	-	-	-	-	-
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>(117)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(117)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	157	122	547	235	1 061
<b>Valeur nette à la clôture de l'exercice</b>	<b>227</b>	<b>171</b>	<b>374</b>	<b>-</b>	<b>772</b>

<sup>(1)</sup> Les titres de placement "classés en juste valeur par résultat" transférés en actifs financiers courants correspondent à des titres de créances négociables dont l'échéance à fin 2011 était inférieure à un an.

La valeur des actifs financiers classés en "actifs disponibles à la vente" comprend une plus-value latente de 83 millions d'euros à la clôture (35 millions d'euros à l'ouverture).

31/12/2011	Actifs financiers classés en				Total
	Prêts et créances	"disponibles à la vente"	"juste valeur par résultat"	Instruments dérivés	
<i>(en millions d'euros)</i>					
<b>Valeur brute</b>					
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>262</b>	<b>191</b>	<b>312</b>	<b>177</b>	<b>942</b>
Acquisitions et augmentations	21	-	273	-	294
Cessions	(11)	-	(51)	-	(62)
Revalorisations	-	(69)	9	58	(2)
Transferts en actifs financiers courants <sup>(1)</sup>	(2)	-	-	-	(2)
Conversion et variation de périmètre	2	-	4	-	6
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>272</b>	<b>122</b>	<b>547</b>	<b>235</b>	<b>1 176</b>
<b>Provisions</b>					
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>(112)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(112)</b>
Dotations nettes de l'exercice	(2)	-	-	-	(2)
Conversion et variation de périmètre	(1)	-	-	-	(1)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>(115)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(115)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	150	191	312	177	830
<b>Valeur nette à la clôture de l'exercice</b>	<b>157</b>	<b>122</b>	<b>547</b>	<b>235</b>	<b>1 061</b>

<sup>(1)</sup> Les titres de placement "classés en juste valeur par résultat" transférés en actifs financiers courants correspondent à des titres de créances négociables dont l'échéance à fin 2011 était inférieure à un an.

La valeur des actifs financiers classés en "actifs disponibles à la vente" comprend une plus-value latente de 35 millions d'euros à la clôture (104 millions d'euros à l'ouverture).

## NOTE 19 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en millions d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Excédents versés sur engagements de retraite (note 29)	154	76
Parts FMEA	74	105
Instruments dérivés <sup>(1)</sup>	2	-
Dépôts de garantie et autres	288	271
<b>Total</b>	<b>518</b>	<b>452</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste correspond à la part non courante des instruments dérivés sur risque matières.

Le Groupe détient une participation dans les fonds communs de placement à risques dénommés "Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles" (FMEA - rang 1 et rang 2). Le Groupe est engagé à hauteur de 204 millions d'euros dans ces deux fonds, dont 124 millions d'euros versés à ce jour. Ces parts, classées en "actifs disponibles à la vente" en application d'IAS 39, sont évaluées à leur juste valeur (cf. note 1.16.B (2) (c)). Elles sont comptabilisées en "Autres actifs non courants" compte tenu de l'indisponibilité long terme de ces fonds.

Les difficultés rencontrées par le secteur de l'équipement automobile ont amené le Groupe à déprécier de 42 millions d'euros sa participation dans le FMEA au 31 décembre 2012 sur la base de la valorisation communiquée par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le Groupe considère qu'une perte de valeur d'une durée supérieure à trois ans doit être qualifiée de durable (cf. note 1.16.(B) (2)). Concernant sa participation dans le FMEA, le groupe estimant la dépréciation durable, l'a comptabilisée par résultat.

## NOTE 20 - PRÊTS ET CRÉANCES DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en note 1.16.B (3) (a).

### 20.1. ANALYSE DES CRÉANCES

(en millions d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
<b>Encours net "Retail et Corporate &amp; assimilés"</b>		
Vente à crédit	9 777	10 171
Location longue durée	4 703	4 727
Location avec option d'achat	2 280	2 301
Autres créances	152	183
Comptes ordinaires et autres	95	92
<b>Total encours net "Retail et Corporate &amp; assimilés"</b>	<b>17 007</b>	<b>17 474</b>
<b>Encours net de financement de stock à la clientèle "Corporate réseaux"</b>		
Financement aux réseaux	5 007	5 879
Autres créances	733	627
Autres	314	334
<b>Total encours net de financement de stock à la clientèle "Corporate réseaux"</b>	<b>6 054</b>	<b>6 840</b>
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	85	73
Éliminations	(51)	(80)
<b>Total</b>	<b>23 095</b>	<b>24 307</b>

Les créances sur la clientèle finale (*Retail et Corporate & assimilés*) représentent les crédits accordés aux clients des marques Peugeot et Citroën, par les sociétés de Financement, pour l'acquisition de véhicules automobiles.

Les crédits aux réseaux de distribution (*Corporate réseaux*) comprennent les créances des sociétés des marques Peugeot et Citroën sur leurs réseaux de concessionnaires et certains importateurs européens, cédées aux sociétés de Financement du Groupe, et les crédits accordés par ces dernières aux réseaux, pour financer leur besoin en fonds de roulement.

Les crédits à la clientèle finale comprennent 6 742 millions d'euros de créances de financement Automobile titrisées non décomptabilisées au 31 décembre 2012 (4 008 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Le groupe Banque PSA Finance a procédé en 2012 à plusieurs opérations de titrisation par l'intermédiaire d'entités ad hoc.

Le 12 juillet 2012, Crédipar a cédé au compartiment 2012-1 du FCT Auto ABS des créances pour un montant de 1 080 millions d'euros correspondant aux loyers futurs de contrats de location avec option d'achat et de crédit-bail. Le fonds a émis des obligations de classe A notées AAA/AAA (724 millions d'euros) et des obligations de classe B (356 millions d'euros).

Le 17 octobre 2012, la succursale italienne de Banque PSA Finance a cédé 621 millions d'euros de créances de financement automobile au compartiment 2012-2 du véhicule de loi italienne Auto ABS S.r.l. Le véhicule a émis des obligations de classe A notées AA/AA (537 millions d'euros) et des obligations de classe B (94 millions d'euros).

Le 23 novembre 2012, la succursale espagnole de Banque PSA Finance a cédé 800 millions d'euros de créances de financement automobile au compartiment 2012-3 du FTA Auto ABS. Le fonds a émis des obligations de classe A notées AA-/AA(low) (668 millions d'euros) et des obligations de classe B (132 millions d'euros).

Le 29 novembre 2012, Crédipar a cédé 296 millions d'euros de créances de financement automobile au FCT Auto ABS French Loans Master. Le fonds a émis des obligations de classe A notées AAA/Aaa (267 millions d'euros) et des obligations de classe B (29 millions d'euros).

Le 6 décembre 2012, la succursale anglaise de Banque PSA Finance a cédé 1 331 millions d'euros de créances de financement automobile au fonds Auto ABS UK Loans PLC. Le fonds a émis des obligations de classe A notées AAA (905 millions d'euros) et des obligations de classe B (426 millions d'euros).

Les entités ad hoc de titrisation de créances sont consolidées par intégration globale, dans la mesure où les filiales et succursales de Banque PSA Finance portent l'essentiel des risques et des avantages de ces entités.

Le montant inscrit au passif en titres émis, correspondant à ces opérations de titrisation, est présenté en note 32 "Dettes des activités de financement".

## 20.2. CRÉANCES CÉDÉES PAR LA DIVISION AUTOMOBILE

L'encours des créances de la division Automobile cédées aux sociétés de Financement dont elle prend en charge le coût de financement, s'élève à la fin de l'exercice à :

(en millions d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
	3 600	4 467

## 20.3. ÉCHÉANCIERS DES PRÊTS ET CRÉANCES

31/12/2012 (en millions d'euros)	Ventes à crédit	Location avec option d'achat	Location longue durée	Financement de stocks aux réseaux	Autres <sup>(1)</sup>	Total
Non réparti	478	151	177	200	354	1 360
0 à 3 mois	1 048	204	604	3 969	148	5 973
3 mois à mois	918	185	507	575	80	2 265
6 mois à 1 an	1 902	361	900	347	131	3 641
1 à 5 ans	5 558	1 507	2 821	14	383	10 283
+ 5 ans	292	5	1	-	77	375
<b>Total créances brutes</b>	<b>10 196</b>	<b>2 413</b>	<b>5 010</b>	<b>5 105</b>	<b>1 173</b>	<b>23 897</b>
Dépôts de garantie	-	-	(135)	(74)	-	(209)
Dépréciations	(375)	(86)	(93)	(24)	(49)	(627)
<b>Total créances nettes</b>	<b>9 821</b>	<b>2 327</b>	<b>4 782</b>	<b>5 007</b>	<b>1 124</b>	<b>23 061</b>

<sup>(1)</sup> Autres créances y compris les "comptes ordinaires" et les "éléments intégrés au coût amorti".

31/12/2011 (en millions d'euros)	Ventes à crédit	Location avec option d'achat	Location longue durée	Financement de stocks aux réseaux	Autres <sup>(1)</sup>	Total
Non réparti	478	140	181	133	306	1 238
0 à 3 mois	1 010	185	693	3 483	114	5 485
3 mois à mois	756	180	665	1 013	49	2 663
6 mois à 1 an	1 957	360	869	1 328	164	4 678
1 à 5 ans	6 232	1 520	2 545	12	368	10 677
+ 5 ans	63	19	-	-	69	151
<b>Total créances brutes</b>	<b>10 496</b>	<b>2 404</b>	<b>4 953</b>	<b>5 969</b>	<b>1 070</b>	<b>24 892</b>
Dépôts de garantie	-	-	(62)	(70)	-	(132)
Dépréciations	(266)	(59)	(73)	(20)	(28)	(446)
<b>Total créances nettes</b>	<b>10 230</b>	<b>2 345</b>	<b>4 818</b>	<b>5 879</b>	<b>1 042</b>	<b>24 314</b>

<sup>(1)</sup> Autres créances y compris les "comptes ordinaires" et les "éléments intégrés au coût amorti".

## 20.4. PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES CRÉANCES

### Encours net "Retail et Corporate & assimilés"

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Créances saines sans impayés	16 207	16 397
Créances saines avec impayés	698	775
Créances douteuses	706	689
<b>Total encours brut "Retail et Corporate &amp; assimilés"</b>	<b>17 611</b>	<b>17 861</b>
<b>Eléments intégrés au coût amorti</b>	<b>92</b>	<b>86</b>
<b>Dépôts de garantie</b>	<b>(115)</b>	<b>(60)</b>
<i>Dépréciations créances saines avec impayés</i>	<i>(47)</i>	<i>(48)</i>
<i>Dépréciations créances douteuses</i>	<i>(534)</i>	<i>(365)</i>
<b>Dépréciations</b>	<b>(581)</b>	<b>(413)</b>
<b>Total encours net "Retail et Corporate &amp; assimilés"</b>	<b>17 007</b>	<b>17 474</b>
Dotations aux provisions	(276)	(155)
Reprises pour utilisation	108	145

### Encours net "Corporate réseaux"

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Créances saines sans impayés	5 912	6 772
Créances saines avec impayés	40	21
Créances douteuses	264	166
<b>Total encours brut "Corporate réseaux"</b>	<b>6 216</b>	<b>6 959</b>
<b>Eléments intégrés au coût amorti</b>	<b>(10)</b>	<b>(10)</b>
<b>Dépôts de garantie</b>	<b>(94)</b>	<b>(72)</b>
<b>Dépréciations créances douteuses</b>	<b>(58)</b>	<b>(37)</b>
<b>Total encours net "Corporate réseaux"</b>	<b>6 054</b>	<b>6 840</b>
Dotations aux provisions	(35)	(28)
Reprises pour utilisation	15	27

Le modèle de provisionnement statistique applicable au portefeuille retail de Banque PSA Finance a fait l'objet d'une revue pour tenir compte notamment de la détérioration des marchés sur lesquels le groupe PSA Peugeot Citroën est engagé, en particulier ceux de l'Europe du sud.

Les nouvelles estimations appliquées aux encours ont conduit Banque PSA Finance, conformément à sa politique prudente de gestion, à renforcer son niveau de dépréciation de la clientèle Retail de 136 millions d'euros. Cette dépréciation additionnelle, qui a la nature d'un changement d'estimation selon les textes IFRS, a été enregistrée dans le résultat opérationnel courant de Banque PSA Finance au titre de 2012 en coût du risque. Ces dépréciations concernent pour l'essentiel des créances nées avant 2009.

## NOTE 21 - TITRES DE PLACEMENT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en note 1.16.B (1) (b).

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Autres titres de placement	867	877
<b>Total</b>	<b>867</b>	<b>877</b>

Les placements sont constitués principalement de certificats de dépôts à court terme détenus par les fonds de titrisation.

## NOTE 22 - STOCKS

(en millions d'euros)	31/12/2012			31/12/2011		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	955	(165)	790	875	(168)	707
Produits semi-ouvrés et encours	1 049	(24)	1 025	955	(37)	918
Marchandises et véhicules d'occasion	1 356	(208)	1 148	1 218	(159)	1 059
Produits finis et pièces de rechange	3 478	(248)	3 230	4 145	(220)	3 925
<b>Total</b>	<b>6 838</b>	<b>(645)</b>	<b>6 193</b>	<b>7 193</b>	<b>(584)</b>	<b>6 609</b>

## NOTE 23 - CLIENTS DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

(en millions d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Clients et effets en portefeuille	2 166	2 557
Provisions pour créances douteuses	(152)	(170)
<b>Position aux bornes des activités industrielles et commerciales</b>	<b>2 014</b>	<b>2 387</b>
Élimination des opérations avec les activités de Financement	(187)	(167)
<b>Total</b>	<b>1 827</b>	<b>2 220</b>

Les créances sur les concessionnaires de l'activité Automobile cédées aux sociétés de Financement du Groupe sont exclues de ce poste et figurent au bilan consolidé à la rubrique "Prêts et créances des activités de financement" (cf. note 20.2).

Dans le cadre d'opérations de cessions de créances à des institutions financières (cf. note 30.5), et conformément aux principes décrits en note 1.18, un montant de 678 millions d'euros de créances a été cédé et décomptabilisé au 31 décembre 2012. Par ailleurs, 186 millions d'euros de créances ont été cédés et maintenus à l'actif. Lorsque ces créances ont fait l'objet d'un financement, une dette financière a été comptabilisée en contrepartie de la trésorerie reçue.

(en millions d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Créances cédées et décomptabilisées	678	530
- dont groupe Faurecia	177	261
Créances cédées et maintenues à l'actif	186	161
- dont groupe Faurecia	105	102

## NOTE 24 - AUTRES DÉBITEURS

### 24.1. ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

(en millions d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés <sup>(1)</sup>	1 210	1 198
Personnel	50	54
Fournisseurs débiteurs	245	200
Instruments dérivés <sup>(2)</sup>	65	80
Charges constatées d'avance	200	190
Débiteurs divers	196	213
<b>Total</b>	<b>1 966</b>	<b>1 935</b>

<sup>(1)</sup> Le Groupe a cédé en 2012 ses créances sur l'Etat au titre du Crédit d'Impôt Recherche France de l'exercice 2011 pour 113 millions d'euros ainsi que le reliquat de l'exercice 2010 pour 15 millions d'euros (cf. note 30.5).

<sup>(2)</sup> Ce poste correspond à la juste valeur des instruments acquis par le Groupe pour se prémunir contre les risques matières et contre les risques de change sur ses créances et dettes d'exploitation réalisées ou planifiées. Il incluait une réciprocity de 42 millions d'euros au 31 décembre 2011 avec les activités de Financement (aucune réciprocity au 31 décembre 2012).

## 24.2. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés	65	66
Instruments dérivés <sup>(1)</sup>	329	394
Comptes de régularisation	257	223
Débiteurs divers	304	322
<b>Total</b>	<b>955</b>	<b>1 005</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste correspond à la juste valeur des instruments acquis par le Groupe pour se prémunir essentiellement contre les risques de taux sur les dettes et créances de financement.

## NOTE 25 - ACTIFS FINANCIERS COURANTS

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en note 1.16.B pour les prêts et créances, pour les actifs financiers classés en "juste valeur par résultat" et en note 1.16.D pour les instruments dérivés.

### 2012

<i>(en millions d'euros)</i>	Prêts et créances	Actifs financiers classés en "juste valeur par résultat"	Instruments dérivés	Total
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>238</b>	<b>-</b>	<b>27</b>	<b>265</b>
Acquisitions et augmentations	794	475	-	1 269
Cessions	(230)	(84)	-	(314)
Revalorisations	-	-	(26)	(26)
Transferts (cf. note 18) <sup>(1)</sup>	15	297	-	312
Conversion et variation de périmètre	(5)	-	-	(5)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>812</b>	<b>688</b>	<b>1</b>	<b>1 501</b>
<i>Dont sociétés industrielles et commerciales</i>				1 501

<sup>(1)</sup> les transferts d'actifs financiers classés en "juste valeur par résultat", concernent des titres de placement dont l'échéance est inférieure à un an.

Les actifs financiers classés en "juste valeur par résultat" comprennent 475 millions d'euros de titres de créances souscrits avec une maturité de quatre mois à l'origine dont l'échéance au 31 décembre 2012 est de deux mois.

### 2011

<i>(en millions d'euros)</i>	Prêts et créances	Actifs financiers classés en "juste valeur par résultat"	Instruments dérivés	Total
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>282</b>	<b>-</b>	<b>24</b>	<b>306</b>
Acquisitions et augmentations	115	-	-	115
Cessions	(164)	-	-	(164)
Revalorisations	-	-	3	3
Transferts (cf. note 18)	2	-	-	2
Conversion et variation de périmètre	3	-	-	3
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>238</b>	<b>-</b>	<b>27</b>	<b>265</b>
<i>Dont sociétés industrielles et commerciales</i>				265

## NOTE 26 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Le poste "Trésorerie et équivalents de trésorerie" correspond à la définition donnée en note 1.16.B (1) (a) et comprend :

### 26.1. ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Parts d'OPCVM et titres de créances négociables	4 137	3 832
Comptes courants bancaires et caisses	1 284	1 358
<b>Total activités industrielles et commerciales</b>	<b>5 421</b>	<b>5 190</b>
<i>Part déposée auprès des activités de Financement</i>	<i>(279)</i>	<i>(224)</i>
<b>Total</b>	<b>5 142</b>	<b>4 966</b>

La trésorerie intègre les fonds en provenance notamment des passifs financiers contractés pour assurer les besoins de financement futurs.

Au 31 décembre 2012, les placements sont composés principalement de certificats de dépôt à hauteur de 100 millions d'euros, d'OPCVM monétaires pour 2 850 millions d'euros, de bons monétaires au jour le jour pour 987 millions d'euros.

Les placements précédemment énumérés, constituent des "Fonds monétaires Court Terme" conformément à la définition du Committee of European Securities Regulators (CESR).

### 26.2. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Créances sur établissements de crédit <sup>(1)</sup>	1 651	1 131
Comptes courants des banques centrales et valeurs reçues à l'encaissement	18	23
<b>Total</b>	<b>1 669</b>	<b>1 154</b>

<sup>(1)</sup> Au 31 décembre 2012, ce poste comprend des comptes ordinaires débiteurs pour 600 millions d'euros représentatifs notamment des derniers prélèvements clientèle de la période (427 millions d'euros au 31 décembre 2011), 649 millions d'euros d'OPCVM (300 millions d'euros au 31 décembre 2011) et 402 millions d'euros relatifs à des comptes et prêts financiers au jour le jour (404 millions d'euros au 31 décembre 2011).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la réserve de liquidité du groupe Banque PSA Finance, qui s'élève à 1 066 millions d'euros au 31 décembre 2012 (724 millions d'euros au 31 décembre 2011), constituée d'OPCVM pour 649 millions d'euros (300 millions d'euros au 31 décembre 2011), de prêts interbancaires pour 402 millions d'euros (404 millions d'euros) et de dépôts sur les comptes de banques centrales pour 15 millions d'euros (20 millions d'euros au 31 décembre 2011).

## NOTE 27 - CAPITAUX PROPRES

### 27.1. POLITIQUE DE GESTION DU CAPITAL

La gestion des capitaux propres concerne les capitaux propres tels que définis par les normes IFRS. Elle vise à sécuriser les ressources permanentes du Groupe et à optimiser le coût du capital. Elle consiste essentiellement à décider du niveau de capital actuel ou futur ainsi que de la distribution de dividendes.

Les capitaux propres se décomposent en part des minoritaires et part du groupe.

Les capitaux propres part du groupe comprennent le capital social de Peugeot SA, diminué des titres d'auto-contrôle détenus, ainsi que les réserves et résultats accumulés par les différents secteurs d'activité du Groupe.

La part des minoritaires est principalement constituée de la part des actionnaires hors-groupe de Faurecia. Elle varie essentiellement en fonction des évolutions du capital et des réserves du groupe Faurecia (résultat net et réserves de conversion, notamment) et de manière exceptionnelle en cas d'achats, de cessions ou de toute autre opération volontaire en capital de Peugeot S.A. sur Faurecia.

Les dettes ne sont soumises au respect d'aucun ratio financier portant sur les capitaux propres.

Les lignes de crédit confirmées non tirées sont soumises au respect d'un ratio financier basé sur les capitaux propres (cf. note 37).

Par ailleurs, Banque PSA Finance se conforme aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en sa qualité d'établissement de crédit, notamment en matière de ratios prudentiels.

Le Groupe détient ses propres titres avec la faculté :

- de réduire le capital de la société,
- d'attribuer des actions à des salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés ou groupements qui lui sont liés lors de l'exercice d'options d'achat d'actions,
- de remettre des actions dans le cadre d'opérations financières donnant accès au capital.

En outre, le Groupe peut procéder à des augmentations de capital au gré des demandes de conversion des détenteurs de parts d'OCEANE émises par Peugeot S.A. (cf. note 27.2). Aucune augmentation de capital consécutive à des conversions d'OCEANE n'a eu lieu en 2012.

### 27.2. COMPOSITION DU CAPITAL

Le capital au 31 décembre 2012 est fixé à 354 848 992 euros, divisé en actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune. Il est entièrement libéré. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 11 des statuts, toutes les actions nominatives inscrites depuis quatre ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

#### Augmentation de capital

Le 6 mars 2012, Peugeot S.A. a réalisé une augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription. Le montant final brut de l'opération s'élève à 999 millions d'euros et se traduit par la création de

120 799 648 actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro. La prime d'émission constatée à ce titre s'élève à

878 millions d'euros avant imputation des frais associés à l'opération. Ces derniers représentent un montant de 33 millions d'euros.

A l'issue de l'augmentation de capital, le groupe familial Peugeot reste le premier actionnaire de PSA Peugeot Citroën avec 25,2% du capital et 37,9% des droits de vote exerçables. Il a exercé 32 875 655 droits préférentiels de souscription, pour un montant d'environ 140 millions d'euros.

Dans le cadre de son Alliance stratégique avec le Groupe, General Motors devient le deuxième actionnaire de PSA Peugeot Citroën avec 7,0% du capital, à travers l'acquisition et l'exercice des droits préférentiels de souscription cédés par Peugeot SA et le groupe familial Peugeot, et l'acquisition des 4 398 821 actions auto-détenues vendues par Peugeot SA.

Peugeot SA a cédé pour 81 millions d'euros d'actions propres à General Motors et 70 millions d'euros de droits préférentiels de souscription sur le marché. Le produit de cession de 151 millions d'euros a été constaté directement en capitaux propres.

Conformément à l'accord conclu entre General Motors et Peugeot SA, General Motors ne peut pas augmenter sa participation actuelle au capital de Peugeot SA jusqu'en 2022.

(en euros)	2012	2011
Capital en début d'exercice	234 049 344	234 049 225
Augmentation de capital	120 799 648	
OCEANE converties en actions	-	119
<b>Capital en fin d'exercice</b>	<b>354 848 992</b>	<b>234 049 344</b>

Au 31 décembre 2012, le capital du Groupe est détenu à hauteur de 25,5 % par le groupe familial Peugeot, correspondant à un droit de vote effectif de 38,1 % et un droit de vote théorique de 37,0 % en cas de levée de toutes les options d'achats.

## 27.3. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONN PAR CERTAINS SALARIÉS

### A. Caractéristiques des plans

Le Directoire de Peugeot S.A. a consenti, chaque année de 1999 à 2008, au profit de certains membres du personnel salarié et de certains dirigeants et mandataires sociaux de la société et de ses filiales, des plans d'achat d'actions à prix unitaire convenu. Les caractéristiques actuelles des plans sont les suivantes :

	Date de décision du Directoire	Date de maturité	Date d'expiration	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options accordées
Plan 2004	24/08/2004	24/08/2007	23/08/2012	182	40.68	1 004 000
Plan 2005	23/08/2005	23/08/2008	22/08/2013	169	44.76	953 000
Plan 2006	23/08/2006	23/08/2009	22/08/2014	92	35.16	983 500
Plan 2007	22/08/2007	22/08/2010	21/08/2015	169	51.65	1 155 000
Plan 2008	22/08/2008	22/08/2011	19/08/2016	194	28.27	1 345 000

Aucun plan n'a été octroyé de 2009 à 2012.

Au 31 décembre 2012, le cours de l'action est de 5.47 euros.

### B. Évolution du nombre d'options en cours de validité

Pour l'ensemble de ces plans, l'évolution du nombre d'options (actions de 1 euro) en cours de validité est la suivante :

(en nombre d'options)	2012	2011
<b>Total à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>4 698 000</b>	<b>5 392 107</b>
Ajustement du nombre d'options attribuées à la suite de l'augmentation de capital	797 810	-
Options distribuées	-	-
Options levées	-	-
Options radiées	(56 800)	(16 000)
Options non exercées à l'échéance	(1 067 040)	(678 107)
<b>Total à la clôture de l'exercice</b>	<b>4 371 970</b>	<b>4 698 000</b>
Dont options pouvant être exercées	4 423 770	4 698 000

Le détail des options attribuées et non radiées à la clôture est le suivant :

(en nombre d'options)	31/12/2012	31/12/2011
Plan 2004	-	912 000
Plan 2005	1 005 030	865 000
Plan 2006	1 003 615	870 500
Plan 2007	1 067 625	922 500
Plan 2008	1 295 700	1 128 000
<b>Total à la clôture de l'exercice</b>	<b>4 371 970</b>	<b>4 698 000</b>

### C. Valorisation moyenne pondérée des options et des actions attachées

(en euros)	2012		2011	
	Prix d'exercice de l'option	Valeur de l'action	Prix d'exercice de l'option	Valeur de l'action
<b>Valeur à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>46.3</b>		<b>45.4</b>	
Options nouvelles	39.6			
Options distribuées	-	-	-	-
Options levées	-	-	-	-
Options radiées	37.4	25.3	47.0	13.3
Options non exercées à l'échéance	40.7	24.3	39.1	20.8
<b>Valeur à la clôture de l'exercice</b>	<b>39.4</b>		<b>46.3</b>	

## D. Charges de personnel générées par les plans d'options

Conformément aux principes énoncés en note 1.22, les plans d'options en cours tant chez Peugeot S.A. que Faurecia ont généré les charges de personnel suivantes :

Charge de l'exercice (en millions d'euros)	2012			2011
	Peugeot S.A.	Faurecia	Total	Total
Plan 2007	-	-	-	1
Plan 2008	-	-	-	3
<b>Total</b>	-	-	-	<b>4</b>

### 27.4. ACTIONS GRATUITES

#### ■ Plan d'attribution d'actions gratuites chez Peugeot S.A.

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été mis en œuvre en 2010.

##### A. Caractéristiques du plan

Conformément à l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 2010, le Directoire de Peugeot S.A. a adopté en 2010 un plan d'attribution d'actions gratuites sous condition de performance cumulée des années 2010, 2011 et 2012. Les conditions cumulées n'ayant pas été atteintes, aucune action n'a été remise.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan, aucune attribution gratuite d'actions n'a été consentie aux membres du Directoire.

##### B. Charges de personnel générées par le plan d'actions gratuites

Les conditions de performance n'ayant pas été atteintes, les charges de personnel générées par le plan d'actions gratuites et comptabilisées au 31 décembre 2011, ont été reprises en totalité pour 4,1 millions d'euros au 31 décembre 2012.

#### ■ Plan d'attribution d'actions gratuites chez Faurecia

Conformément à l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 février 2010, Faurecia a initié en 2010 une politique d'attribution d'actions gratuites au profit des cadres exerçant des fonctions de direction dans les sociétés du groupe. Ces attributions sont soumises à une condition de présence et à une condition de performance.

La juste valeur de ce plan correspond au prix de marché de l'action à la date d'attribution, diminué de la perte de dividendes attendus sur la période d'acquisition et d'un coût d'incessibilité relatif à la période de blocage de l'action. La charge est étalée sur la période d'acquisition des droits. Le montant enregistré en produit sur l'exercice est de 2,7 millions d'euros contre une charge de 9,6 millions d'euros en 2011.

En 2010, les Conseils d'Administration de Faurecia du 23 juin 2010 et du 21 juillet 2010 ont respectivement attribué un nombre maximal de 860 600 et 887 250 actions gratuites.

À la suite de l'atteinte de la condition de performance du premier plan, 465 400 titres ont été attribués et 2910 200 restent à attribuer. La condition de performance du second plan attribué par le conseil du 21 juillet 2010 n'a pas été atteinte.

En 2011, le Conseil d'Administration de Faurecia du 25 juillet 2011 a attribué un nombre maximal de 933 400 actions gratuites.

En 2012, le Conseil d'Administration de Faurecia du 23 juillet 2012 a attribué un nombre maximal de 1 027 650 actions gratuites.

## 27.5. ACTIONS PROPRES

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales ordinaires, des actions de la société Peugeot S.A. peuvent être rachetées par le Groupe. En 2012, aucun rachat d'actions n'a été effectué. En revanche, le Groupe a cédé 4 398 821 actions auto-détenues à General Motors.

La part du capital social détenu a évolué de la façon suivante :

### A. Nombre d'actions détenues

<i>(en nombre d'actions)</i>	Autorisations	2012	2011
		Réalisations	Réalisations
<b>Détentions à l'ouverture</b>		<b>17 187 450</b>	<b>7 187 450</b>
<b>Achat d'actions</b>			
Assemblée Générale ordinaire du 31 mai 2011	16 000 000	-	10 000 000
Assemblée Générale ordinaire du 25 avril 2012	22 696 289	-	n/a
<b>Annulation d'actions</b>			
Assemblée Générale extraordinaire du 31 mai 2011	10% du capital	-	
Assemblée Générale extraordinaire du 25 avril 2012	10% du capital	-	n/a
<b>Ventes d'actions <sup>(1)</sup></b>		(4 398 821)	-
<b>Levées d'options d'achat</b>		-	-
<b>Conversion d'OCEANE</b>		(1)	-
<b>Détentions à la clôture</b>		<b>12 788 628</b>	<b>17 187 450</b>
<b>Affectation</b>			
• En prévision d'un futur contrat de liquidité		300 000	300 000
• Couverture de l'émission OCEANE du 23 juin 2009		8 064 858	10 908 807
• Couverture des plans d'options en cours (note 27.3.B)		4 371 970	4 698 000
• Couverture des plans d'options futurs		-	462 543
• Couverture du plan d'attribution gratuite		-	807 900
• Titres en surnombre à affecter		51 800	10 200
		<b>12 788 628</b>	<b>17 187 450</b>

<sup>(1)</sup> Actions propres cédées à General Motors

### B. Évolution en valeur d'acquisition

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>		
Acquisitions de l'exercice	(502)	(303)
Cession de titres à General Motors net des droits préférentiels de souscription achetés	-	(199)
Droits préférentiels de souscription cédés au marché	81	-
	70	-
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>(351)</b>	<b>(502)</b>
Valeur moyenne par action en euros	27.42	

Le cours de bourse au 31 décembre 2012 est de 5.47 euros.

## 27.6. RÉSERVES ET RÉSULTATS NETS CONSOLIDÉS - PART DU GROUPE

Les différents éléments constituant les réserves consolidées, qui comprennent le résultat de l'exercice, sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Réserve légale de Peugeot S.A.	28	28
Autres réserves et résultats sociaux de Peugeot S.A.	9 598	7 962
Autres réserves et résultats consolidés	192	6 114
<b>Total</b>	<b>9 818</b>	<b>14 104</b>

Les autres réserves et résultats sociaux de Peugeot S.A. comprennent :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
<b>Réserves distribuables :</b>		
libres d'impôt sur les sociétés	8 530	6 894
après déduction d'un complément d'impôt <sup>(1)</sup>	1 068	1 068
<b>Total</b>	<b>9 598</b>	<b>7 962</b>
<b>Impôt dû sur distribution</b>	<b>169</b>	<b>169</b>

<sup>(1)</sup> Il s'agit de la part de la réserve des plus-values à long terme qui reste soumise à l'imposition complémentaire.

## 27.7. INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires correspondent essentiellement aux intérêts des autres actionnaires de Faurecia et de certaines de ses filiales.

## NOTE 28 - PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

### 28.1. PROVISIONS NON COURANTES

#### A. Détail par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Retraites (note 29.1)	509	557
Départs anticipés de certains salariés	1	5
Personnel hors retraites	119	126
Autres	17	24
<b>Total</b>	<b>646</b>	<b>712</b>

#### B. Évolutions

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>712</b>	<b>727</b>
<b>Variations par résultat</b>		
Dotations	168	180
Utilisations	(88)	(78)
Reprises de provisions	(106)	(45)
	<b>(26)</b>	<b>57</b>
<b>Autres variations</b>		
Écart de conversion	(2)	(1)
Variation de périmètre et autres	(38)	(71)
<b>Total à la clôture</b>	<b>646</b>	<b>712</b>

Les reprises de provisions portent essentiellement sur les retraites. Ces reprises de provisions pour retraites sont essentiellement liées aux dispositifs d'adaptation des effectifs (cf. note 8.3).

## 28.2. PROVISIONS COURANTES

### A. Détail par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Garantie <sup>(1)</sup>	689	698
Litiges commerciaux et fiscaux <sup>(2)</sup>	443	460
Restructuration	847	448
Pertes futures sur contrats	587	322
Contrats de ventes avec clause de rachat (buy-back)	194	133
Autres	304	238
<b>Total</b>	<b>3 064</b>	<b>2 299</b>

<sup>(1)</sup> La provision pour garantie concerne notamment les ventes de véhicules neufs, dont la durée contractuelle est généralement de deux ans. Elle correspond à l'ensemble des coûts de garantie estimés pour les véhicules et pièces de rechange vendus. Le remboursement attendu au titre des recours fournisseurs est comptabilisé à l'actif en "débiteurs divers" (cf. note 24).

<sup>(2)</sup> Les provisions pour litiges fiscaux concernent un ensemble de litiges principalement hors de France.

### B. Évolutions

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>2 299</b>	<b>2 464</b>
<b>Variations par résultat</b>		
Dotations <sup>(1)</sup>	2 112	1 369
Utilisations	(1 134)	(1 071)
Reprises de provisions <sup>(2)</sup>	(170)	(457)
	<b>808</b>	<b>(159)</b>
<b>Autres variations</b>		
Écart de conversion	(38)	(19)
Variation de périmètre et autres	(5)	13
<b>Total à la clôture</b>	<b>3 064</b>	<b>2 299</b>

<sup>(1)</sup> Les principales dotations aux provisions pour restructuration de l'exercice 2012 sont détaillées en note 8.3.

<sup>(2)</sup> La baisse des coûts de garantie résultant de l'amélioration de la qualité des véhicules a conduit à réduire en 2012 la provision à hauteur de 71 millions d'euros (réduction de 210 millions d'euros en 2011).

## NOTE 29 - ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET ASSIMILÉS

### 29.1. ENGAGEMENTS DE RETRAITES

#### A. Description des régimes

Les salariés du Groupe bénéficient dans certains pays de compléments de retraites qui sont versés annuellement aux retraités ou d'indemnités de départ à la retraite qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite. Le Groupe offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies. Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autres obligations que le paiement de ses cotisations. La charge correspondant aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice. Pour les régimes à prestations définies, les principaux pays concernés sont la France et le Royaume-Uni.

En France, les régimes à prestations définies, encore en vigueur, concernent les indemnités de départ en retraite prévues par les conventions collectives, le régime de retraites complémentaires des ingénieurs et cadres pour la partie non externalisée en 2002 qui garantit un niveau de retraites, tous régimes confondus égal au maximum à 60 % des derniers salaires (2 730 allocataires), le régime de l'ancienne filiale du groupe Chrysler en France (Talbot), régime fermé en 1981 qui couvre 1 900 ayant-droits non allocataires et 16 000 allocataires à fin 2012 et le régime d'allocation de complément Citroën (ACC), régime fermé, qui couvre 6 600 allocataires à fin 2012.

Les membres des organes de Direction bénéficient d'un régime de retraite surcomplémentaire, à deux conditions : la première est d'avoir occupé pendant une durée minimum des fonctions de membre des organes de Direction ; la deuxième est d'achever sa carrière au sein de l'entreprise. Ce régime garantit un niveau de retraite, tous régimes confondus (régimes légaux et complémentaires) fonction de l'ancienneté dans le Groupe et au maximum égal à 50 % du salaire de référence déterminé sur la base des trois meilleures années au cours des cinq dernières années d'activité, avec droit à réversion au profit du conjoint. Depuis le 1er janvier 2010, un nouveau régime a été mis en place pour les nouveaux membres des organes de Direction comprenant les mêmes garanties, calculées sur un salaire de référence déterminé sur la base des rémunérations fixes des trois dernières années d'activité précédant le départ à la retraite du Groupe, majoré d'un pourcentage égal à la moyenne des ratios de rémunération variable sur rémunération fixe pour les huit dernières années d'activité précédant le départ à la retraite du Groupe.

Au Royaume-Uni, il existe quatre régimes à prestations définies gérés dans le cadre de "trusts". Ces régimes sont fermés aux salariés embauchés postérieurement à mai 2002. Ils couvrent au 31 décembre 2012, 20 800 bénéficiaires dont 1 200 salariés, 8 100 anciens salariés non encore à la retraite et 11 500 allocataires. Ils garantissent un niveau de retraites qui équivaut au maximum à 66 % des derniers salaires.

Le dispositif de retraite surcomplémentaire dont bénéficient les cadres du groupe Faurecia en France est constitué :

- d'un régime à cotisations définies entièrement financé par l'entreprise et dont le taux de cotisation varie en fonction des tranches A et B du salaire,
- d'un régime additionnel à prestations définies relatif à la tranche C du salaire.

#### B. Hypothèses retenues

Les taux utilisés au cours des deux derniers exercices pour l'évaluation à la clôture des engagements de retraite sont les suivants :

	Zone euro	Royaume-Uni
<b>Taux d'actualisation</b>		
<b>2012</b>	<b>3.00 %</b>	<b>4.25 %</b>
2011	4.50 %	4.90 %
<b>Taux d'inflation</b>		
<b>2012</b>	<b>1.80 %</b>	<b>2.70 %</b>
2011	1.80 %	2.90 %
<b>Taux de rendement attendu</b>		
<b>2012</b>	<b>na <sup>(1)</sup></b>	<b>na <sup>(1)</sup></b>
2011	4.80 %	5.50 %

<sup>(1)</sup> En application de la norme IAS 19 révisée, à compter du 1er janvier 2013, le rendement des actifs de couverture est calculé à partir d'un taux de rendement normatif, et non plus attendu.

A chaque clôture, le Groupe détermine son taux d'actualisation sur la base des taux les plus représentatifs du rendement des obligations d'entreprises de première catégorie avec une durée équivalente à celle de ses engagements.

Les obligations d'entreprises de première catégorie sont des obligations qui ont atteint l'un des deux plus hauts degrés de classification d'une agence de notation reconnue (par exemple, AA ou AAA selon Moody's, ou Standard & Poor's).

Dans l'attente d'une position de l'IFRS Interpretations Committee, le Groupe a conservé le panel de référence des obligations d'entreprises de première catégorie.

Les hypothèses de taux d'augmentation des salaires correspondent, pour chaque pays, à la somme des hypothèses d'inflation et de prévisions d'augmentations individuelles. En France, l'hypothèse retenue est une augmentation de l'inflation majorée de 1 % pour 2012, et de l'inflation majorée de 0,5 % pour les années suivantes. Au Royaume-Uni, l'hypothèse retenue est une augmentation de l'inflation majorée de 1 %.

Les hypothèses de mortalité et de rotation du personnel tiennent compte des conditions propres à chaque pays.

**Sensibilité aux hypothèses** : une variation de 0,25 point du taux d'actualisation et du taux d'inflation sur la France et le Royaume-Uni entraînerait les variations des engagements suivantes :

	Taux d'actualisation +0,25%	Taux d'inflation +0,25%
France	-2.42%	2.99%
Royaume-Uni	-3.74%	3.25%

Les taux de rendement attendus sont déterminés en fonction de l'allocation des actifs, de la maturité des engagements couverts et des projections de rendement long terme attendus.

Une augmentation (diminution) de 1% du rendement attendu sur les actifs de couverture des retraites aurait conduit à une augmentation (diminution) du produit financier annuel constaté sur l'exercice 2012 de 11 millions d'euros sur la France et 17 millions d'euros sur le Royaume-Uni.

En 2012, le Groupe a mis en place pour le Royaume-Uni un swap de taux logé dans le fonds de retraite, permettant de faire varier l'actif de couverture en fonction des variations de l'engagement au taux d'actualisation.

### C. Informations sur les actifs financiers en couverture des engagements

Les engagements de retraite font l'objet d'une couverture partielle par des fonds dédiés.

L'allocation des fonds est la suivante :

	31/12/2012		31/12/2011	
	Actions	Obligations	Actions	Obligations
France	20 %	80 %	31 %	69 %
Royaume-Uni	40 %	60 %	38 %	62 %

Les rendements réels des fonds, gérés par le Groupe en France et les Trusts de retraite au Royaume-Uni sur 2012, ont été de +12.6% sur les fonds français et de +7,9% sur les fonds du Royaume-Uni. En France, il s'agit, pour les actions, de portefeuilles de gestion indiciaire représentative de l'indice DJ Eurostoxx tandis que la gestion obligataire est composée d'obligations gouvernementales de premier plan dans l'Union européenne et d'une poche d'obligations d'entreprises européennes de rating minimum A-.

Au Royaume-Uni, les deux tiers de la gestion action suivent l'évolution des principaux indices du Royaume-Uni, d'Europe, des Etats-Unis et du Japon. Le tiers restant est en gestion active et concerne des actions cotées au Royaume-Uni. La gestion obligataire suit les principaux indices obligataires. Elle porte sur des obligations gouvernementales en livres sterling indexées sur l'inflation et des obligations d'entreprises.

En France, le Groupe est libre de décider des contributions qu'il verse dans les fonds. Aucune décision n'a été prise pour les versements qui seraient réalisés en 2013.

En 2013, aucune dotation n'est intervenue sur les actifs dédiés au régime surcomplémentaire des dirigeants de Peugeot S.A.

Au Royaume Uni, le montant de la contribution patronale annuelle s'élève à 68 millions de livres sterling (82 millions d'euros) en 2012. Elle est estimée à 37 millions de livres sterling (46 millions d'euros) au titre de 2013, ce montant étant susceptible de modifications compte tenu des négociations prévues sur 2013.

## D. Évolution sur l'exercice

### ■ Hors obligation de financement minimum (IFRIC 14)

(en millions d'euros)	2012				2011			
	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total
<b>Engagements pour services rendus</b>								
<b>À l'ouverture de l'exercice : Valeur actuelle</b>	<b>(1 587)</b>	<b>(1 621)</b>	<b>(579)</b>	<b>(3 787)</b>	<b>(1 649)</b>	<b>(1 478)</b>	<b>(483)</b>	<b>(3 610)</b>
Coût des services rendus	(50)	(15)	(18)	(83)	(48)	(15)	(15)	(78)
Actualisation de l'année	(70)	(80)	(24)	(174)	(77)	(80)	(24)	(181)
Prestations servies sur l'exercice	96	71	31	198	94	63	29	186
Écarts actuariels non comptabilisés au bilan								
- en valeur	(249)	(101)	(98)	(448)	53	(62)	(1)	(10)
- en % des engagements	15.7 %	6.2 %	16.9 %	11.8 %	3.2 %	4.2 %	0.2 %	0.3 %
Coût des services passés	-	-	-	-	-	-	-	-
Écart de conversion	-	(38)	2	(36)	-	(49)	(3)	(52)
Variations de périmètre et autres <sup>(1)</sup>	11	2	26	39	-	-	(82)	(82)
Effets des fermetures et modifications de régimes	102	-	6	108	40	-	-	40
<b>À la clôture de l'exercice : Valeur actuelle</b>	<b>(1 747)</b>	<b>(1 782)</b>	<b>(654)</b>	<b>(4 183)</b>	<b>(1 587)</b>	<b>(1 621)</b>	<b>(579)</b>	<b>(3 787)</b>
<b>Actifs financiers de couverture</b>								
<b>À l'ouverture de l'exercice : Juste valeur</b>	<b>1 101</b>	<b>1 735</b>	<b>301</b>	<b>3 137</b>	<b>1 173</b>	<b>1 533</b>	<b>196</b>	<b>2 902</b>
Rendement attendu des fonds	49	98	12	159	51	86	10	147
Écarts actuariels non comptabilisés au bilan								
- en valeur	53	7	2	62	(32)	6	(11)	(37)
- en % des actifs de couverture	4.8 %	0.4 %	0.7 %	2.0 %	2.7 %	0.4 %	5.6 %	1.3 %
Écart de conversion	-	40	-	40	-	53	2	55
Dotations employeur	3	82	21	106	4	120	19	143
Prestations servies sur l'exercice	(92)	(71)	(21)	(184)	(95)	(63)	(23)	(181)
Variations de périmètre et autres <sup>(1)</sup>	(7)	2	(8)	(13)	-	-	108	108
Effets des fermetures et modifications de régimes	-	-	(2)	(2)	-	-	-	-
<b>À la clôture de l'exercice : Juste valeur</b>	<b>1 107</b>	<b>1 893</b>	<b>305</b>	<b>3 305</b>	<b>1 101</b>	<b>1 735</b>	<b>301</b>	<b>3 137</b>
<b>Éléments différés non comptabilisés au bilan</b>								
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>199</b>	<b>(58)</b>	<b>28</b>	<b>169</b>	<b>243</b>	<b>(115)</b>	<b>18</b>	<b>146</b>
Nouveaux éléments différés	196	93	97	386	(21)	56	12	47
Amortissements des éléments différés non comptabilisés au bilan	(15)	3	(2)	(14)	(21)	2	(2)	(21)
- écarts actuariels	(11)	3	(1)	(9)	(13)	2	(2)	(13)
- coût des services passés	(4)	-	(1)	(5)	(8)	-	-	(8)
Conversion et autres variations	-	(2)	(1)	(3)	-	(1)	-	(1)
Effets des fermetures et modifications de régimes	(3)	-	-	(3)	(2)	-	-	(2)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>377</b>	<b>36</b>	<b>122</b>	<b>535</b>	<b>199</b>	<b>(58)</b>	<b>28</b>	<b>169</b>

<sup>(1)</sup> Dont principalement 39 millions d'euros au titre de Gefco, -18 millions d'euros au titre de Sevelnord et 4 millions d'euros au titre de Citer et Atesa.

## E. Réconciliation des postes de bilan

	31/12/2012				31/12/2011			
	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total
<i>(en millions d'euros)</i>								
<b>Valeur actuelle des engagements pour services rendus</b>	<b>(1 747)</b>	<b>(1 782)</b>	<b>(654)</b>	<b>(4 183)</b>	<b>(1 587)</b>	<b>(1 621)</b>	<b>(579)</b>	<b>(3 787)</b>
Juste valeur des actifs financiers de couverture	1 107	1 893	305	3 305	1 101	1 735	301	3 137
<b>Surplus ou (déficit)</b>	<b>(640)</b>	<b>111</b>	<b>(349)</b>	<b>(878)</b>	<b>(486)</b>	<b>114</b>	<b>(278)</b>	<b>(650)</b>
<b>Éléments différés non comptabilisés au bilan</b>								
• Écarts actuariels	319	36	122	477	132	(58)	28	102
• Coûts des services passés	58	-	-	58	67	-	-	67
<b>(Provisions) actifs nets reconnus au bilan avant obligation de financement minimum (IFRIC 14)</b>	<b>(263)</b>	<b>147</b>	<b>(227)</b>	<b>(343)</b>	<b>(287)</b>	<b>56</b>	<b>(250)</b>	<b>(481)</b>
Provision pour obligation de financement minimum (IFRIC14)	-	(12)	-	(12)	-	-	-	-
<b>(Provisions) actifs nets reconnus au bilan</b>	<b>(263)</b>	<b>135</b>	<b>(227)</b>	<b>(355)</b>	<b>(287)</b>	<b>56</b>	<b>(250)</b>	<b>(481)</b>
Dont provisions	(264)	(18)	(227)	(509)	(287)	(19)	(251)	(557)
Dont actifs	1	153	-	154	1	75	-	76
<i>Part des régimes non fondés</i>	<i>1.9 %</i>	<i>0.0 %</i>	<i>14.5 %</i>	<i>3.1 %</i>	<i>0.9 %</i>	<i>0.0 %</i>	<i>9.4 %</i>	<i>1.7 %</i>

La valeur actuelle des prestations pour services rendus des sociétés françaises comprend les engagements pris vis-à-vis des membres des organes de Direction (définis en note 40) à hauteur de 68 millions d'euros au titre des retraites surcomplémentaires et 1 million d'euros au titre des indemnités de départ à la retraite. Le coût des services rendus correspondant à ces deux régimes, pour l'exercice 2012 s'élève à 8 millions d'euros.

Le coût des services passés non comptabilisé au bilan résulte pour l'essentiel des accords du 21 juin 2010 signés au sein de la branche des industries métallurgiques.

L'impact à la hausse de cet amendement est traité comme un amendement de régime en coût des services passés, pour un montant de 71 millions d'euros au 31 décembre 2010. Ce coût est amorti de manière linéaire sur la durée d'acquisition des droits pour la partie imputable aux droits non irrémédiablement acquis. La quote-part résiduelle (vested) a été reconnue en 2010.

En Allemagne, un Contractual Trust Agreement (CTA) a été mis en place fin 2011. Ce type de contrat permet, par l'apport dans le CTA d'actifs, de les gérer fiduciairement et de constituer des "actifs de couverture" au sens de la norme IAS 19. Les actifs dédiés à ces engagements qui s'élevaient à 49 M€ au 31 décembre 2011, étaient précédemment comptabilisés pour l'essentiel en autres actifs non courants.

### Données historiques

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Valeur actuelle des prestations pour services rendus</b>	<b>(4 183)</b>	(3 787)	(3 610)	(3 514)	(3 228)	(3 768)
<b>Juste valeur des actifs financiers</b>	<b>3 305</b>	3 137	2 902	2 691	2 409	3 023
<b>Surplus ou (déficit)</b>	<b>(878)</b>	(650)	(708)	(823)	(819)	(745)
<b>Écarts d'expérience sur engagements</b>						
• France	(9)	29	50	(18)	(22)	41
• Royaume-Uni	-	(22)	13	4	(6)	29
• Autres pays	8	(2)	1	7	3	7
<b>Total écarts d'expérience sur engagements</b>	<b>(1)</b>	<b>5</b>	<b>64</b>	<b>(7)</b>	<b>(25)</b>	<b>77</b>

## F. Charges comptabilisées

Ces charges sont comptabilisées :

- en "Frais généraux et commerciaux" pour le coût des services rendus et les amortissements des éléments différés.
- en "Produits ou en charges à caractère financier" pour respectivement le rendement attendu des fonds et l'actualisation des droits acquis.
- en "Produits ou en charges opérationnels non courants" pour les effets liés principalement aux restructurations et aux variations de provisions à long terme constituées en application d'IFRIC 14 (cf. note 1.21).

Les charges de retraite sont ventilées pour chaque exercice comme suit :

(en millions d'euros)	2012				2011			
	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total
Coût des services rendus	(50)	(15)	(18)	(83)	(48)	(15)	(15)	(78)
Amortissements des éléments différés	(15)	3	(2)	(14)	(21)	2	(2)	(21)
• écarts actuariels	(11)	3	(1)	(9)	(13)	2	(2)	(13)
• coût des services rendus	(4)	-	(1)	(5)	(8)	-	-	(8)
Actualisation des droits acquis	(70)	(80)	(24)	(174)	(77)	(80)	(24)	(181)
Rendement attendu des fonds	49	98	12	159	51	86	10	147
Effet des fermetures et modifications de régimes <sup>(1)</sup>	99	-	4	103	38	-	-	38
<b>Total (avant provision pour obligation de financement minimum)</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>(28)</b>	<b>(9)</b>	<b>(57)</b>	<b>(7)</b>	<b>(31)</b>	<b>(95)</b>
Variation de provision pour obligation de financement minimum (IFRIC14)	-	(12)	-	(12)	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>(6)</b>	<b>(28)</b>	<b>(21)</b>	<b>(57)</b>	<b>(7)</b>	<b>(31)</b>	<b>(95)</b>

<sup>(1)</sup> Effets des fermetures et modifications de régime

Les dispositifs d'adaptation des effectifs ont conduit à une reprise complémentaire sur les engagements de retraite à hauteur de 103 millions d'euros (38 millions d'euros, en 2011) correspondant au plan de réorganisation industrielle de la division Automobile France annoncé en juillet 2012 (cf. note 8.3).

## G. Prestations prévues pour 2013

Les prestations à verser aux intéressés au titre des retraites durant l'année 2013 sont évaluées à 184 millions d'euros.

## H. Impacts de l'application de l'amendement de la norme IAS 19 applicables aux comptes consolidés de l'exercice 2013

Ces impacts sont décrits en note 1. Elle conduirait à provisionner intégralement les engagements nets de la juste valeur des fonds, soit une majoration de 187 millions d'euros à l'ouverture.

### 29.2. PRIMES LIÉES À L'ANCIENNETÉ

Le Groupe évalue ses engagements liés aux primes accordées et versées aux salariés sous réserve de certaines conditions d'ancienneté, notamment à l'occasion de la remise des médailles du travail en France. La valeur de ces engagements est calculée en appliquant la méthode des hypothèses utilisées pour les évaluations des compléments de retraite et indemnités de départ décrites dans la note 29.1.B ci-dessus. Ces engagements sont entièrement provisionnés dans les comptes consolidés.

(en millions d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Sociétés françaises	46	43
Sociétés étrangères	27	26
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>69</b>

### 29.3. FRAIS MÉDICAUX

En complément des engagements de retraite, certaines sociétés du groupe Faurecia, principalement aux Etats-Unis, ont l'obligation de prendre en charge des frais médicaux concernant leur personnel. Cet engagement est entièrement provisionné et s'élève à :

(en millions d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
	21	33

## NOTE 30 - PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en note 1.16.C pour les emprunts et autres passifs financiers, et en note 1.16.D pour les instruments dérivés.

(en millions d'euros)	Valeur au bilan au 31/12/2012		Valeur au bilan au 31/12/2011	
	Coût amorti ou juste valeur		Coût amorti ou juste valeur	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Emprunts obligataires convertibles <sup>(1)</sup>	907	15	679	13
Emprunts obligataires	4 616	960	4 413	79
Fonds de participation des salariés	4	2	17	4
Emprunts sur locations financement	243	90	242	155
Autres emprunts d'origine long terme	2 037	719	2 282	228
Autres financements à court terme et découverts bancaires	-	1 072	-	1 655
Instruments dérivés	21	6	6	6
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>7 828</b>	<b>2 864</b>	<b>7 639</b>	<b>2 140</b>

<sup>(1)</sup> Le coût amorti de l'OCEANE s'entend après comptabilisation séparée en capitaux propres de l'option de conversion en actions.

### 30.1. OPERATIONS DE FINANCEMENT

La politique de gestion des risques financiers est décrite en note 37.1.

#### A. Principales opérations de refinancement réalisées au cours de l'exercice 2012

##### - Emissions obligataires par Peugeot S.A.

Le 11 avril 2012, dans le cadre du programme EMTN, Peugeot S.A. a émis un emprunt obligataire de 600 millions d'euros à échéance juillet 2017, assorti d'un coupon de 5,625%. Cette émission a permis à PSA d'anticiper les échéances de refinancements de 2013 dans des conditions favorables, en rallongeant la maturité de sa dette et en renforçant ainsi la solidité de son bilan.

L'emprunt obligataire 2003 de nominal de 600 millions d'euros à échéance 2033 rémunéré à taux fixe, faisait l'objet d'un swap ramenant sa rémunération à taux variable. Ce swap a été dénoué en 2012 et a donné lieu à un apport de trésorerie de 304 millions d'euros.

##### - Emissions obligataires par Faurecia

Le 21 février 2012, Faurecia a abondé à hauteur de 140 millions d'euros l'émission obligataire du 3 novembre 2011 d'un montant initial de 350 millions d'euros à échéance décembre 2016, assortie d'un coupon de 9,375%.

Le 3 mai 2012, Faurecia a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire de 250 millions d'euros à échéance juin 2019, assorti d'un coupon de 8,75%.

##### - Crédit syndiqué de Peugeot S.A.

Le 9 juillet 2010, Peugeot S.A. a renouvelé par anticipation un crédit syndiqué revolving avec 21 banques pour un montant de 2 400 millions d'euros avec une maturité de 3 ans, prévoyant deux extensions d'un an soumises à l'acceptation des banques.

En juillet 2011, PSA a obtenu une première extension d'un an repoussant la maturité à juillet 2014.

En juillet 2012, PSA a obtenu une deuxième extension d'un an repoussant la maturité à juillet 2015 pour un montant de 2 225 millions d'euros, le solde restant à maturité juillet 2014.

##### - Crédit syndiqué de Faurecia

En décembre 2011, Faurecia a négocié un nouveau crédit bancaire syndiqué de 1 150 millions d'euros. Cette facilité est répartie en une tranche de 690 millions d'euros à échéance novembre 2014 avec une possibilité d'allonger la maturité de deux ans et d'une tranche de 460 millions d'euros à échéance décembre 2016.

A la suite de l'exercice de la première option d'extension d'échéance courant 2012, la première tranche se trouve maintenant répartie entre une tranche de 41 millions d'euros à échéance décembre 2014, une tranche de 649 millions d'euros à échéance décembre 2015, bénéficiant d'une seconde option d'extension d'échéance à décembre 2016.

#### B. Caractéristiques des OCEANE Peugeot S.A. et Faurecia :

##### - OCEANE Peugeot S.A.

Le 23 juin 2009, Peugeot S.A. a procédé à l'émission d'Obligations à option de Conversion et/ou d'Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) pour un montant nominal de 575 millions d'euros. Les 22 908 365 obligations émises sont à échéance du 1er janvier 2016 et portent intérêt à un taux nominal annuel de 4,45%.

Au 31 décembre 2012, 1 311 obligations ont été converties. La composante dette de l'OCEANE s'élève à 504 millions d'euros.

## - OCEANE Faurecia

Le 26 novembre 2009, Faurecia a procédé à l'émission d'Obligations à option de Conversion et/ou d'Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) pour un montant nominal de 211 millions d'euros. Les 11 306 058 obligations émises sont à échéance du 1er janvier 2015 et portent intérêt à un taux nominal annuel de 4,50%.

Au 31 décembre 2012, 1 615 obligations ont été converties, donnant lieu à la création de 1 617 actions Faurecia. La composante dette de l'OCEANE s'élève à 199 millions d'euros.

Le 18 septembre 2012, Faurecia a procédé à l'émission d'Obligations à option de Conversion et/ou d'Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) pour un montant nominal de 250 millions d'euros. Les 12 833 675 obligations émises sont à échéance du 1er janvier 2018 et portent intérêt à un taux nominal annuel de 3,25%.

Au 31 décembre 2012, aucune obligation n'a été convertie. La composante dette de l'OCEANE s'élève à 201 millions d'euros.

## 30.2. CARACTÉRISTIQUES DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET AUTRES EMPRUNTS

(en millions d'euros)	Valeur au bilan au 31/12/2012		Monnaie d'émission	Échéance
	Non courants	Courants		
<b>Sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia)</b>				
Obligataire convertible 2009 - 575MEUR	504	13	EUR	T1/2016
<b>Faurecia</b>				
Obligataire convertible 2009 - 211MEUR	199	-	EUR	T1/2015
Obligataire convertible 2012 - 250MEUR	201	2	EUR	T1/2018
Obligataire remboursable 2012 - 9MEUR	3	-	EUR	T4/2016
<b>Total emprunts convertibles</b>	<b>907</b>	<b>15</b>		
<b>Sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia)</b>				
Emprunt obligataire 2003 - 600MEUR	897	10	EUR	T3/2033
Emprunt obligataire 2009 - 750MEUR	746	29	EUR	T3/2014
Emprunt obligataire 2010 - 500MEUR	498	14	EUR	T2/2015
Emprunt obligataire 2010 - 500MEUR	-	503	EUR	T4/2013
Emprunt obligataire 2010 - 500MEUR	496	5	EUR	T4/2016
Emprunt obligataire 2011 - 350MEUR	-	353	EUR	T4/2013
Emprunt obligataire 2011 - 150MEUR	150	1	EUR	T4/2016
Emprunt obligataire 2011 - 500MEUR	497	26	EUR	T1/2016
Emprunt obligataire 2012 - 600MEUR	595	16	EUR	T3/2017
<b>Faurecia</b>				
Emprunt obligataire 2011 - 490MEUR	490	2	EUR	T4/2016
Emprunt obligataire 2012 - 250MEUR	247	1	EUR	T2/2019
<b>Total emprunts obligataires</b>	<b>4 616</b>	<b>960</b>		
<b>Sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia) - emprunts en euros</b>				
Emprunts BEI <sup>(1)</sup> - 400 M EUR	-	398	EUR	T2/2013
Emprunts BEI <sup>(1)</sup> - 250 M EUR	250	-	EUR	T4/2014
Emprunts BEI <sup>(1)</sup> - 200 M EUR	154	43	EUR	T3/2017
Emprunts BEI <sup>(1)</sup> - 125 M EUR	88	25	EUR	T4/2017
Emprunts FDES <sup>(1)</sup> - Zéro coupon	24	-	EUR	T1/2020
Emprunts divers - Espagne	189	-	EUR	2013 à 2026
Emprunts divers - Russie	256	7	EUR	2017 à 2019
Emprunts divers - Autres	39	-		
<b>Sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia) - emprunts en devises</b>				
Emprunts divers - Brésil	413	168	BRL	2013 à 2024
Emprunts divers - Russie	57	1	RUB	2019
Autres emprunts	77	22	nc	nc
<b>Faurecia</b>				
Crédit syndiqué - France <sup>(2)</sup>	18	-	EUR	T4/2014
Crédit syndiqué - France <sup>(2)</sup>	282	-	EUR	T4/2015
Crédit syndiqué - France <sup>(2)</sup>	-	-	EUR	T4/2016
Autres emprunts	190	55	EUR	nc
<b>Total autres emprunts d'origine LT</b>	<b>2 037</b>	<b>719</b>		

<sup>(1)</sup> BEI : Banque Européenne d'Investissement ; FDES : Fonds de Développement Économique et Social.

<sup>(2)</sup> Ces contrats contiennent des clauses restrictives, notamment en matière de ratios financiers. Ces clauses sont présentées en note 37.1.A.

### 30.3. CARACTÉRISTIQUES DES AUTRES FINANCEMENTS À COURT TERME ET DÉCOUVERTS BANCAIRES

(en millions d'euros)	Monnaie d'émission	Solde au bilan	
		31/12/2012	31/12/2011
Billets de trésorerie	EUR	224	269
Crédits à court terme	N/A	402	694
Banques créditrices	N/A	392	266
Paievements émis <sup>(1)</sup>	N/A	22	426
Dette d'affacturage sur cessions non déconsolidantes	N/A	32	-
<b>Total</b>		<b>1 072</b>	<b>1 655</b>

<sup>(1)</sup> Il s'agit de paiements en attente de débit des comptes de banque, leur échéance correspondant aux jours bancaires non ouvrés.

### 30.4. DETTES SUR LOCATIONS CAPITALISÉES

La valeur actualisée des loyers futurs incluse en autres emprunts, et concernant des contrats de location financement, est la suivante par échéance :

(en millions d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
2012	-	167
2013	105	58
2014	43	43
2015	42	38
2016	13	11
2017	12	-
2018	12	-
Années ultérieures	129	106
	<b>356</b>	<b>423</b>
Moins frais financiers inclus	(23)	(26)
<b>Valeur actualisée des loyers futurs</b>	<b>333</b>	<b>397</b>
Dont courant	90	155
Dont non courant	243	242

### 30.5. CONVENTIONS DE CESSIONS DE CRÉANCES

La division Automobile et le groupe Faurecia assure une partie de leur financement par des contrats de cessions de créances commerciales à des établissements financiers (cf. note 23).

Les créances cédées sont décomptabilisées lorsqu'elles répondent aux critères de la norme (cf. note 1.18).

(en millions d'euros)	31/12/2012			31/12/2011		
	Total cédé à des institutions financières hors groupe	Part cédée et maintenue à l'actif du groupe	Part cédée et décomptabilisée	Total cédé à des institutions financières hors groupe	Part cédée et maintenue à l'actif du groupe	Part cédée et décomptabilisée
<b>Encours de financement maximum autorisé</b>	<b>1 501</b>			<b>1 215</b>		
- dont groupe Faurecia	710			749		
<b>Cédées à des institutions financières hors groupe</b>	<b>864</b>	186	678	<b>691</b>	161	530
- dont groupe Faurecia	282	105	177	363	102	261
<b>Dont part financée <sup>(1)</sup></b>	<b>799</b>	121	678	<b>596</b>	66	530
- dont groupe Faurecia	266	89	177	327	66	261
<b>Dont part non financée (y compris réserve de garantie)</b>	<b>65</b>	65		<b>95</b>	95	
- dont groupe Faurecia	16	16		36	36	

<sup>(1)</sup> La part financée des créances correspond à celle qui a donné lieu à réception de trésorerie.

Par ailleurs, Peugeot S.A. et Faurecia ont cédé et décomptabilisé en 2012 leurs créances détenues sur l'État français au titre des crédits d'impôt recherche 2011, ainsi que le reliquat 2010 pour Peugeot S.A., pour un total de 128 millions d'euros. La trésorerie reçue au 31 décembre 2012 s'élève à 117 millions d'euros.

Les opérations de cession de créances constituent des financements courants.

En dehors des opérations courantes de cession de créances, aucune opération ponctuelle n'a été réalisée en décembre 2012.

## NOTE 31 - AUTRES PASSIFS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Dettes sur véhicules sous clause de rachat	3 166	2 842
Instruments dérivés <sup>(1)</sup>	12	15
Autres dettes à long terme	6	8
<b>Total</b>	<b>3 184</b>	<b>2 865</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste intègre la part non courante des instruments dérivés sur risque de change et risque matière.

## NOTE 32 - DETTES DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en note 1.16.C.

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Titres émis par les entités ad hoc dans le cadre des titrisations (note 32.1)	4 246	3 963
Autres emprunts obligataires	413	413
Autres dettes constituées par un titre (note 32.2)	8 891	12 690
Dettes envers les établissements de crédit (note 32.3)	8 103	4 995
	<b>21 653</b>	<b>22 061</b>
Dettes envers la clientèle	487	482
	<b>22 140</b>	<b>22 543</b>
<i>Dettes envers les activités industrielles et commerciales</i>	(279)	(257)
<b>Total</b>	<b>21 861</b>	<b>22 286</b>

### 32.1. TITRES ÉMIS PAR LES ENTITÉS AD HOC DANS LE CADRE DES TITRISATIONS

Une partie du refinancement de Banque PSA Finance s'effectue par des opérations de titrisation de ses créances, notamment automobiles. Les nouvelles opérations de titrisation effectuées en 2012 et souscrites par des tiers sont décrites en note 20 "Prêts et créances des activités de financement".

Au 31 décembre 2012, ces opérations conduisent à reconnaître des "titres émis par les entités ad hoc dans le cadre des titrisations" pour un montant de 4 246 millions d'euros (3 963 millions au 31 décembre 2011).

### 32.2. AUTRES DETTES CONSTITUÉES PAR UN TITRE

Le poste "autres dettes constituées par un titre" comprend principalement des EMTN/BMTN pour 8 099 millions d'euros (8 425 millions d'euros au 31 décembre 2011), des certificats de dépôt et des billets de trésorerie pour 147 millions d'euros (3 754 millions d'euros au 31 décembre 2011).

En 2012, Banque PSA Finance a maintenu sa politique de diversification de ses sources de financement dans la lignée des années précédentes. Elle a notamment pu bénéficier d'un large accès aux marchés obligataires qui lui a permis de réaliser les émissions d'EMTN ci-après :

- en janvier 2012, pour 700 millions d'euros (taux fixe 6%), à échéance juillet 2014,
- en juin 2012, pour 225 millions CHF (taux fixe 3,25%, 188 millions d'euros à la date d'émission), à échéance septembre 2015,
- en juin 2012, pour 600 millions d'euros (taux fixe 4,875%), à échéance septembre 2015.

Banque PSA Finance a ainsi levé 1 488 millions d'euros (valeur à la date d'émission) par des émissions d'EMTN.

### 32.3. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Sur l'exercice 2012, Banque PSA Finance s'est refinancée à hauteur de 2 900 millions d'euros auprès de la Banque Centrale Européenne, notamment dans le cadre de l'opération de refinancement à long terme (LTRO).

Banque PSA Finance dispose d'une ligne de crédit syndiquée de 923 millions d'euros à échéance janvier 2013, signé en 2011 avec un groupe de banques. Au 31 décembre 2012, la part tirée de cette ligne représentait 473 millions d'euros

En 2011, Banque PSA Finance a également signé des lignes de crédit bilatérales confirmées à plus d'un an, tirées ou de "back up", pour un montant d'environ 2 milliards d'euros. La part des "back-up" dans le portefeuille de lignes bilatérales au 31 décembre 2012 représentait 1 742 millions d'euros, dont 1 325 millions d'euros tirés. La partie non utilisée constitue des engagements reçus de financements à long terme.

## 32.4. ÉCHÉANCIER

<b>31/12/2012</b> <i>(en millions d'euros)</i>	Titres émis par les FCC	Emprunts obligataires	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	<b>Total</b>
0 à 3 mois	555	-	1 321	5 142	<b>7 018</b>
3 mois à 1 an	465	413	1 450	1 074	<b>3 402</b>
1 à 5 ans	3 226	-	5 930	1 887	<b>11 043</b>
+ 5 ans	-	-	190	-	<b>190</b>
<b>Total</b>	<b>4 246</b>	<b>413</b>	<b>8 891</b>	<b>8 103</b>	<b>21 653</b>

<b>31/12/2011</b> <i>(en millions d'euros)</i>	Titres émis par les FCC	Emprunts obligataires	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	<b>Total</b>
0 à 3 mois	410	-	4 258	1 115	<b>5 783</b>
3 mois à 1 an	761	-	1 940	1 519	<b>4 220</b>
1 à 5 ans	2 758	413	6 299	2 361	<b>11 831</b>
+ 5 ans	34	-	193	-	<b>227</b>
<b>Total</b>	<b>3 963</b>	<b>413</b>	<b>12 690</b>	<b>4 995</b>	<b>22 061</b>

## 32.5. DEVICES DE REMBOURSEMENT

Les emprunts obligataires sont remboursables principalement en euros. Les autres dettes s'analysent comme suit par devise de remboursement :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2012</b>		31/12/2011	
	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit
EUR	10 755	7 065	15 203	3 499
GBP	899	302	-	712
USD	947	-	966	-
JPY	44	-	100	-
BRL	540	320	777	381
CHF	316	2	-	17
CZK	-	58	-	78
Autres	49	356	20	308
<b>Total</b>	<b>13 550</b>	<b>8 103</b>	<b>17 066</b>	<b>4 995</b>

## 32.6. LIGNES DE CREDIT

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2012</b>	31/12/2011
<b>Lignes de crédits confirmées non tirées</b>	<b>6 726</b>	<b>7 955</b>

Dont les crédits ou facilités suivants, par ordre de priorité de tirage :

- 417 millions d'euros non tirés sur les lignes de "back up" bilatérales à échéance long terme, sur un montant total disponible de 1 742 millions d'euros,
- 450 millions non tirés d'une ligne de crédit de 923 millions d'euros à échéance janvier 2013,
- 1 755 millions d'euros à échéance juillet 2013,
- 2 000 millions d'euros à échéance juin 2014,
- 277 millions d'euros à échéance décembre 2014,
- 1 723 millions d'euros à échéance décembre 2015.

Le 11 janvier 2013, Banque PSA Finance a signé une nouvelle ligne de crédit syndiquée de 4 100 millions d'euros avec une maturité de 5 ans (cf. note 37.1.A).

## NOTE 33 - AUTRES CRÉANCIERS

### 33.1. ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

(en millions d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés	706	837
Personnel	961	1 051
Organismes sociaux	454	468
Fournisseurs d'immobilisations	421	284
Clients créditeurs	747	704
Instruments dérivés <sup>(1)</sup>	71	164
Produits constatés d'avance	638	446
Créditeurs divers <sup>(2)</sup>	477	680
<b>Total</b>	<b>4 475</b>	<b>4 634</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste correspond à la juste valeur des instruments acquis par le Groupe pour se prémunir contre les risques de change sur ses créances et dettes d'exploitation réalisées ou planifiées. L'échéancier de ces instruments est indiqué dans la note 37 "Gestion des risques financiers".

<sup>(2)</sup> Au 31 décembre 2012, ce poste contient notamment 75 millions d'euros de capital à libérer de Changan PSA Automobiles Co., Ltd.

### 33.2. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

(en millions d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Personnel et organismes sociaux	118	101
Instruments dérivés <sup>(1)</sup>	116	186
Comptes de régularisation	465	415
Créditeurs divers	392	402
<b>Total</b>	<b>1 091</b>	<b>1 104</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste correspond à la juste valeur des instruments acquis par le Groupe pour se prémunir contre les risques de taux sur les dettes et créances de financement. L'échéancier de ces instruments est indiqué dans la note 37 "Gestion des risques de marché".

## NOTE 34 - ENDETTEMENT NET DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

### 34.1. DÉTAIL

(en millions d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
<b>Position aux bornes des sociétés industrielles et commerciales</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 421	5 190
Autres actifs financiers non courants	664	1 035
Actifs financiers courants	1 501	265
Passifs financiers non courants	(7 828)	(7 639)
Passifs financiers courants	(2 906)	(2 210)
<b>(Endettement net) Position financière nette aux bornes des sociétés industrielles et commerciales</b>	<b>(3 148)</b>	<b>(3 359)</b>
Dont position hors groupe	(3 385)	(3 538)
Dont position vis-à-vis des sociétés de financement	237	179

Les actifs financiers courants et non courants entrent à hauteur respectivement de 1 353 millions d'euros (117 millions d'euros au 31 décembre 2011) et 550 millions d'euros (935 millions d'euros au 31 décembre 2011) dans le calcul de la sécurité financière, soit un total de 1 903 millions d'euros (1 052 millions d'euros au 31 décembre 2011) (cf. note 34.4).

La réduction de l'endettement net comprend une variation de flux de trésorerie de -307 millions d'euros (cf. opérations décrites en note 34.2), de la trésorerie reçue pour 448 millions d'euros dans le cadre de la cession de Citer et de ses filiales, ainsi que de mouvements non monétaires pour -70 millions d'euros.

## 34.2. ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT NET

Les flux d'exploitation de l'année ont représenté un besoin de trésorerie de 431 millions d'euros, résultant d'une marge brute d'autofinancement positive de 1 033 millions d'euros et d'un accroissement des actifs et passifs d'exploitation de 602 millions d'euros. Cet accroissement est analysé en note 35.2.

Les investissements de l'année en immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevés à 3 369 millions d'euros. Les autres besoins de financement de l'année s'élèvent à 326 millions et portent essentiellement sur des flux liés aux investissements.

Les ressources financières de l'année ont été les suivantes :

- des cessions d'actifs à hauteur de 711 millions d'euros, dont les principales sont détaillées en note 2,
- l'augmentation de capital pour 1 028 millions d'euros (cf. note 27),
- le dividende de Banque PSA Finance pour 532 millions d'euros, y compris un dividende exceptionnel de 360 millions d'euros,
- la cession à General Motors pour 54 millions d'euros d'actions propres, et de droits préférentiels de souscription sur le marché pour 35 millions d'euros (cf. note 27),
- la cession de 75% des parts de Gefco S.A. pour 797 millions d'euros, ainsi qu'un dividende exceptionnel de 100 millions d'euros,
- l'augmentation de l'endettement net pour 307 millions d'euros.

La politique de gestion des risques financiers est décrite dans la note 37.1.

## 34.3. LIGNES DE CRÉDIT SYNDIQUÉES

Les sociétés industrielles et commerciales du groupe PSA Peugeot Citroën bénéficient, dans le cadre des lignes de crédits renouvelables dont les échéances s'échelonnent jusqu'en 2016, de possibilités d'emprunts complémentaires dans les limites suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Peugeot S.A. et GIE PSA Trésorerie <sup>(1)</sup>	2 400	2 400
Faurecia <sup>(2)</sup>	850	660
<b>Lignes de crédits confirmées non tirées</b>	<b>3 250</b>	<b>3 060</b>

<sup>(1)</sup> A échéance juillet 2014 au 31 décembre 2011, cette ligne de 2 400 millions d'euros a vu sa maturité repoussée à juillet 2015 pour un montant de 2 225 millions d'euros, le solde de 175 millions d'euros restant à échéance juillet 2014. Aucun tirage n'est effectué sur cette ligne au 31 décembre 2012.

Le tirage de cette ligne est conditionné au respect d'un ratio dettes nettes des sociétés industrielles et commerciales sur capitaux propres inférieur à 1.

<sup>(2)</sup> Les possibilités d'emprunts complémentaires de Faurecia, indépendantes de celles de Peugeot S.A., résultent d'une ligne de crédit syndiquée de 1 150 millions d'euros, non entièrement tirée au 31 décembre 2012 :

- 23 millions d'euros non tirés sur un total disponible de 41 millions d'euros à échéance décembre 2014,
- 367 millions d'euros non tirés sur un total disponible de 649 millions d'euros à échéance décembre 2015,
- 460 millions d'euros à échéance décembre 2016.

## 34.4. SECURITÉ FINANCIÈRE

La sécurité financière correspond à la trésorerie disponible et aux autres sources de trésorerie mobilisable rapidement.

(en millions d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Trésorerie (note 26.1)	5 421	5 190
Actifs financiers courants et non courants (note 34.1)	1 903	1 052
<b>Total</b>	<b>7 324</b>	<b>6 242</b>
Lignes de crédit (non tirées) - hors Faurecia (note 34.3)	2 400	2 400
Lignes de crédit (non tirées) - Faurecia (note 34.3)	850	660
<b>Total sécurité financière</b>	<b>10 574</b>	<b>9 302</b>

La sécurité financière couvre l'ensemble des besoins de financement des douze prochains mois prévus à ce jour des activités industrielles et commerciales.

## NOTE 35 - NOTES ANNEXES AUX TABLEAUX DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

### 35.1. TRÉSORERIE NETTE PRÉSENTÉE AUX TABLEAUX DE FLUX

(en millions d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Trésorerie (note 26.1)	5 421	5 190
Paiements émis (note 30.3)	(22)	(426)
<b>Trésorerie nette des activités industrielles et commerciales</b>	<b>5 399</b>	<b>4 764</b>
<b>Trésorerie nette des activités de financement (note 26.2)</b>	<b>1 669</b>	<b>1 154</b>
Élimination des opérations réciproques	(279)	(224)
<b>Total</b>	<b>6 789</b>	<b>5 694</b>

## 35.2. DÉTAIL DES FLUX LIÉS À L'EXPLOITATION

### A. Activités industrielles et commerciales

(en millions d'euros)	2012	2011
(Augmentation) Diminution des stocks	339	(661)
(Augmentation) Diminution des clients <sup>(1)</sup>	(9)	(319)
Augmentation (Diminution) des fournisseurs	(835)	97
Variation des impôts	102	12
Autres variations	(199)	187
	<b>(602)</b>	<b>(684)</b>
<i>Flux vers les activités de financement</i>	<i>(92)</i>	<i>(3)</i>
<b>Total</b>	<b>(694)</b>	<b>(687)</b>

<sup>(1)</sup> Dont 126 millions d'euros de diminution de créances liée aux créances cédées à des institutions financières hors groupe (228 millions d'euros en 2011). (Cf. note 23).

### B. Activités de financement

(en millions d'euros)	2012	2011
(Augmentation) Diminution des créances de financement des ventes	1 151	(976)
(Augmentation) Diminution des placements à court terme	(64)	(85)
Augmentation (Diminution) des dettes financières	(322)	915
Variation des impôts	(33)	(8)
Autres variations	28	(168)
	<b>760</b>	<b>(322)</b>
<i>Flux vers les activités industrielles et commerciales</i>	<i>28</i>	<i>(174)</i>
<b>Total</b>	<b>788</b>	<b>(496)</b>

## 35.3. DÉTAIL DE LA VARIATION DES POSTES DE BILAN DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

2012	Ouverture	Flux d'exploitation	Flux d'investissement	Changement de périmètre et autres	Écart de conversion	Réévaluation par capitaux propres	Clôture
(en millions d'euros)							
Stocks	(6 609)	339	-	(29)	106	-	(6 193)
Clients <sup>(1)</sup>	(2 387)	(12)	-	317	68	-	(2 014)
Fournisseurs	9 675	(818)	-	(306)	(79)	-	8 472
Impôts	(76)	103	-	(10)	8	-	25
Autres débiteurs	(1 935)	(109)	(1)	56	25	(2)	(1 966)
Autres créanciers	4 634	(182)	40	50	(62)	(5)	4 475
	<b>3 302</b>	<b>(679)</b>	<b>39</b>	<b>78</b>	<b>66</b>	<b>(7)</b>	<b>2 799</b>
<i>Flux vers les activités de financement</i>	<i>106</i>	<i>(92)</i>	<i>-</i>	<i>30</i>	<i>1</i>	<i>-</i>	<i>45</i>
<b>Total</b>	<b>3 408</b>	<b>(771)</b>	<b>39</b>	<b>108</b>	<b>67</b>	<b>(7)</b>	<b>2 844</b>

<sup>(1)</sup> Dont 78 millions d'euros de diminution de créances liée aux créances cédées à des institutions financières hors groupe (Cf. note 23).

La variation des actifs et passifs d'exploitation au tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2012 (-602 millions d'euros) correspond aux flux d'exploitation (-680 millions d'euros) minorés des différences de change (-76 millions d'euros) et autres variations (154 millions d'euros), dont l'impact du versement de l'investissement dans Changan PSA Automobiles Co., Ltd comptabilisé en 2012, sans effet sur le tableau de flux de trésorerie.

<b>Flux d'exploitation des activités industrielles et commerciales</b>	<b>(679)</b>
<i>Différences de change</i>	<i>(76)</i>
<i>Autres variations</i>	<i>153</i>
<b>Variation des actifs et passifs d'exploitation au Tableau de flux de trésorerie consolidé</b>	<b>(602)</b>

2011		Flux	Flux	Changement	Écart de	Réévaluation par	
(en millions d'euros)	Ouverture	d'exploitation	d'investis-	de périmètre	conversion	capitaux propres	Clôture
			-sement	et autres			
Stocks	(5 947)	(661)	-	(50)	49	-	(6 609)
Clients <sup>(1)</sup>	(2 051)	(319)	-	(24)	7	-	(2 387)
Fournisseurs	9 571	97	-	11	(4)	-	9 675
Impôts	(110)	12	-	10	12	-	(76)
Autres débiteurs	(1 959)	(61)	15	11	16	43	(1 935)
Autres créanciers	3 937	518	87	56	(9)	45	4 634
	<b>3 441</b>	<b>(414)</b>	<b>102</b>	<b>14</b>	<b>71</b>	<b>88</b>	<b>3 302</b>
<i>Flux vers les activités de financement</i>	<i>108</i>	<i>(13)</i>	<i>-</i>	<i>10</i>	<i>1</i>	<i>-</i>	<i>106</i>
<b>Total</b>	<b>3 549</b>	<b>(427)</b>	<b>102</b>	<b>24</b>	<b>72</b>	<b>88</b>	<b>3 408</b>

<sup>(1)</sup> Dont 228 millions d'euros de diminution de créances liée aux créances cédées à des institutions financières hors groupe.

La variation des actifs et passifs d'exploitation au tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2011 (-684 millions d'euros) correspond aux flux d'exploitation (-414 millions d'euros) minorés des différences de change (-51 millions d'euros) et autres variations (-219 millions d'euros), dont l'impact de l'intégration de Changan PSA Automobiles Co., Ltd, sans effet sur le tableau de flux de trésorerie.

<b>Flux d'exploitation des activités industrielles et commerciales</b>	<b>(414)</b>
<i>Différences de change</i>	<i>(51)</i>
<i>Autres variations</i>	<i>(219)</i>
<b>Variation des actifs et passifs d'exploitation au Tableau de flux de trésorerie consolidé</b>	<b>(684)</b>

#### 35.4. VARIATIONS DES AUTRES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

(en millions d'euros)	2012	2011
Augmentation des emprunts	1 943	2 223
Remboursement des emprunts et conversions d'obligations	(599)	(4 439)
(Augmentation) Diminution des actifs financiers non courants	187	(237)
(Augmentation) Diminution des actifs financiers courants	(505)	35
Augmentation (Diminution) des passifs financiers courants	(351)	57
	<b>675</b>	<b>(2 361)</b>
<i>Flux vers les activités de financement</i>	<i>4</i>	<i>78</i>
<b>Total</b>	<b>679</b>	<b>(2 283)</b>

#### 35.5. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR AUX TABLEAUX DE FLUX

(en millions d'euros)	2012	2011
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (note 6)	(2 886)	(2 891)
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition (note 14.1)	(10)	
Pertes de valeur sur frais de recherche activés (note 14.1)	(1 593)	(27)
Pertes de valeur des immobilisations incorporelles (note 14.1)	(84)	
Pertes de valeur des immobilisations corporelles (note 15)	(1 593)	(57)
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses (note 8)	67	-
Autres	(17)	(6)
<b>Total</b>	<b>(6 116)</b>	<b>(2 981)</b>

#### 35.6. INTERETS ENCAISSÉS ET DECAISSÉS DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

(en millions d'euros)	2012	2011
Intérêts reçus	51	106
Intérêts versés	(474)	(536)
<b>Encaissements (décaissements) nets d'intérêts</b>	<b>(423)</b>	<b>(430)</b>

## NOTE 36 - INSTRUMENTS FINANCIERS

### A. Instruments financiers inscrits au bilan

	31/12/2012		Ventilation par classe d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions d'euros)</i>							
Titres de participation	62	62	-	62	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	772	772	374	171	227	-	-
Autres actifs non courants	518	518	-	79	437	-	2
Prêts et créances des activités de financement	23 095	22 896	-	-	23 095	-	-
Titres de placement des activités de financement	867	867	867	-	-	-	-
Clients des activités industrielles et commerciales	1 827	1 827	-	-	1 827	-	-
Autres débiteurs	2 799	2 799	-	-	2 419	-	380
Actifs financiers courants	1 501	1 501	688	-	812	-	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 811	6 811	6 811	-	-	-	-
<b>Actifs</b>	<b>38 252</b>	<b>38 053</b>	<b>8 740</b>	<b>312</b>	<b>28 817</b>	<b>-</b>	<b>383</b>
Passifs financiers non courants <sup>(1)</sup>	7 828	7 708	-	-	85	7 722	21
Autres passifs non courants (note 31)	18	18	-	-	6	-	12
Dettes des activités de financement	21 861	22 410	-	-	-	21 861	-
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	8 463	8 463	-	-	8 463	-	-
Autres créanciers	5 257	5 257	-	-	5 085	-	172
Passifs financiers courants	2 864	2 892	-	-	-	2 858	6
<b>Passifs</b>	<b>46 291</b>	<b>46 748</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 639</b>	<b>32 441</b>	<b>211</b>

<sup>(1)</sup> Les justes valeurs des OCEANE émises respectivement par Peugeot S.A. (602 millions d'euros) et Faurecia (468 millions d'euros) correspondent aux valeurs de cotation des emprunts à la date de clôture et intègrent donc à la fois les composantes dettes comptabilisées au coût amorti et les composantes options comptabilisées en capitaux propres.

	31/12/2011		Ventilation par classe d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions d'euros)</i>							
Titres de participation	86	86	-	86	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	1 061	1 061	547	122	157	-	235
Autres actifs non courants	452	452	1	109	342	-	-
Prêts et créances des activités de financement	24 307	24 132	-	-	24 307	-	-
Titres de placement des activités de financement	877	877	877	-	-	-	-
Clients des activités industrielles et commerciales	2 220	2 220	-	-	2 220	-	-
Autres débiteurs	2 795	2 795	-	-	2 364	-	431
Actifs financiers courants	265	265	-	-	238	-	27
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 120	6 120	6 120	-	-	-	-
<b>Actifs</b>	<b>38 183</b>	<b>38 008</b>	<b>7 545</b>	<b>317</b>	<b>29 628</b>	<b>-</b>	<b>693</b>
Passifs financiers non courants <sup>(1)</sup>	7 639	7 310	-	-	22	7 611	6
Autres passifs non courants (note 31)	23	23	-	-	8	-	15
Dettes des activités de financement	22 286	22 854	-	-	-	22 286	-
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	9 665	9 665	-	-	9 665	-	-
Autres créanciers	5 434	5 434	-	-	5 126	-	308
Passifs financiers courants	2 140	2 140	-	-	-	2 134	6
<b>Passifs</b>	<b>47 187</b>	<b>47 426</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14 821</b>	<b>32 031</b>	<b>335</b>

<sup>(1)</sup> Les justes valeurs des OCEANE émises respectivement par Peugeot S.A. (573 millions d'euros) et Faurecia (227 millions d'euros) correspondent aux valeurs de cotation des emprunts à la date de clôture et intègrent donc à la fois les composantes dettes comptabilisées au coût amorti et les composantes options comptabilisées en capitaux propres.

Une évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Groupe est effectuée dans la mesure où les données des marchés financiers permettent une estimation pertinente de leur valeur vénale dans une optique non liquidative. La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif est donc basée sur les prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs financiers détenus par le Groupe sont les cours acheteurs en vigueur sur le marché à la date d'évaluation.

Les principales méthodes d'évaluation à la juste valeur retenues sont les suivantes :

• **Actifs financiers classés en "Juste valeur par résultat" et "Instruments dérivés"**

- La juste valeur de la "Trésorerie et des équivalents de trésorerie" est assimilée à leur valeur comptable compte tenu de leur maturité très courte.
- Les autres éléments comptabilisés à la juste valeur par résultat ainsi que les instruments dérivés de couverture du risque de taux et du risque de change, sont évalués par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire (Euribor, ...) et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne. Les dérivés de couverture du risque matières font l'objet d'une évaluation externe. Tous les instruments financiers de cette classe sont des actifs et passifs financiers désignés comme tels dès l'origine, selon les critères définis en note 1.16.

• **Actifs financiers classés en "Actifs disponibles à la vente"**

- Les "Titres de participation" sont, conformément à la norme IAS 39, comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan (cf. note 1.16.B (2) (a)).
- Les "Autres actifs financiers non courants" classés en "Actifs disponibles à la vente" sont évalués selon les cours de bourse de clôture s'agissant d'actions cotées sur marchés actifs (cf. note 1.16.B (2) (b)).
- Les "Autres actifs non courants" classés en "Actifs disponibles à la vente" correspondent aux parts que le Groupe détient dans le Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles, un Fonds Commun de Placement à Risques créé sous l'impulsion de l'Etat dans le cadre du Pacte Automobile signé le 9 février 2009. Ces parts sont évaluées à leur juste valeur, c'est à dire à leur valeur liquidative en date de clôture (cf. note 1.16.B (2) (c)). Cette valeur liquidative reflète la juste valeur des investissements réalisés par le fonds. Sur les douze premiers mois suivant leur acquisition, lorsque les investissements réalisés par le fonds ne sont pas cotés, leur juste valeur est estimée à leur coût, ajustée le cas échéant en cas de survenance d'un événement postérieur défavorable. Au-delà de cette période, la juste valeur des investissements est ajustée le cas échéant en fonction d'une évaluation réalisée selon la méthode des multiples de résultat et en cas de survenance d'un événement défavorable postérieur à la date de dernière évaluation fournie par la société de gestion.

• **Actifs et passifs financiers classés en "Prêts, créances et autres dettes"**

- Les "Prêts et créances des activités de financement" sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). De manière générale, ils font l'objet de couverture du risque de taux. L'application de la comptabilité de couverture entraîne la réévaluation à la juste valeur de la partie couverte des encours. La marge liée aux encours de crédit est donc exclue de la réévaluation ainsi opérée. La juste valeur présentée ci-dessus est estimée en actualisant les flux futurs au taux auquel des prêts similaires ont été octroyés à la date de clôture.
- La juste valeur des "Clients des activités industrielles et commerciales" et des "Autres débiteurs", ainsi que des "Fournisseurs d'exploitation et comptes associés" et des "Autres créanciers" est assimilée à leur valeur au bilan, y compris des éventuelles dépréciations (cf. note 1.18), compte tenu de leurs échéances très courtes de paiement.
- La juste valeur des autres actifs et passifs financiers classés en "Prêts, créances et autres dettes" est assimilée également à leur valeur comptable.

• **Passifs financiers classés en "Dettes au coût amorti"**

- Les "Passifs financiers non courants", les "Passifs financiers courants" et les "Dettes des activités de financement" sont comptabilisés au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Les passifs financiers couverts par des swaps de taux d'intérêt font l'objet d'une comptabilité de couverture. Ils sont réévalués à la juste valeur pour la part liée à l'évolution des taux d'intérêt. La juste valeur des passifs financiers présentée ci-dessus est déterminée en intégrant les données de marché et la valeur du risque de crédit du Groupe à la clôture.

## B. Information sur les actifs et passifs financiers comptabilisés en juste valeur

31/12/2012	Classes d'instruments comptabilisés en juste valeur		
	Instrument dérivé	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente
<i>(en millions d'euros)</i>			
<b>Juste valeur de niveau 1 : prix cotés sur un marché actif</b>			
Titres de participation	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	-	263	171
Autres actifs non courants	-	-	-
Titres de placement des activités de financement	-	-	-
Autres débiteurs	-	-	-
Actifs financiers courants	-	213	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	5 539	-
<b>Juste valeur de niveau 2 : évaluation basée sur des données observables sur le marché</b>			
Titres de participation	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	-	111	-
Autres actifs non courants	2	-	-
Titres de placement des activités de financement	-	867	-
Autres débiteurs	380	-	-
Actifs financiers courants	1	475	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>(1)</sup>	-	1 272	-
<b>Juste valeur de niveau 3 : évaluation basée sur des données non observables sur le marché</b>			
Titres de participation	-	-	62
Autres actifs financiers non courants	-	-	-
Autres actifs non courants	-	-	79
Titres de placement des activités de financement	-	-	-
Autres débiteurs	-	-	-
Actifs financiers courants	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-
<b>Total actifs financiers comptabilisés en juste valeur</b>	<b>383</b>	<b>8 740</b>	<b>312</b>

<sup>(1)</sup> Correspond à des placements de trésorerie classiques du type certificats de dépôts, billets de trésorerie et bons monétaires.

31/12/2011	Classes d'instruments comptabilisés en juste valeur		
	Instruments dérivés	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente
<i>(en millions d'euros)</i>			
<b>Juste valeur de niveau 1 : prix cotés sur un marché actif</b>			
Titres de participation	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	-	238	122
Autres actifs non courants	-	-	-
Titres de placement des activités de financement	-	-	-
Autres débiteurs	-	-	-
Actifs financiers courants	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	4 352	-
<b>Juste valeur de niveau 2 : évaluation basée sur des données observables sur le marché</b>			
Titres de participation	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	235	309	-
Autres actifs non courants	-	1	-
Titres de placement des activités de financement	-	877	-
Autres débiteurs	431	-	-
Actifs financiers courants	27	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie (1)	-	1 768	-
<b>Juste valeur de niveau 3 : évaluation basée sur des données non observables sur le marché</b>			
Titres de participation	-	-	86
Autres actifs financiers non courants	-	-	-
Autres actifs non courants	-	-	109
Titres de placement des activités de financement	-	-	-
Autres débiteurs	-	-	-
Actifs financiers courants	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-
<b>Total actifs financiers comptabilisés en juste valeur</b>	<b>693</b>	<b>7 545</b>	<b>317</b>

<sup>(1)</sup> Correspond à des placements de trésorerie classiques du type certificats de dépôts, billets de trésorerie et bons monétaires.

31/12/2012	Instruments dérivés	Juste valeur par résultat	Autres dettes
<i>(en millions d'euros)</i>			
<b>Juste valeur de niveau 1 : prix cotés sur un marché actif</b>			
Passifs financiers non courants	-	-	-
Autres passifs non courants	-	-	-
Autres créanciers	-	-	-
Passifs financiers courants	-	-	-
<b>Juste valeur de niveau 2 : évaluation basée sur des données observables sur le marché</b>			
Passifs financiers non courants	(21)	-	-
Autres passifs non courants	(12)	-	-
Autres créanciers	(172)	-	-
Passifs financiers courants	(6)	-	-
<b>Juste valeur de niveau 3 : évaluation basée sur des données non observables sur le marché</b>			
Passifs financiers non courants <sup>(1)</sup>	-	-	85
Autres passifs non courants	-	-	-
Autres créanciers	-	-	-
Passifs financiers courants	-	-	-
<b>Total passifs financiers comptabilisés en juste valeur</b>	<b>(211)</b>	<b>-</b>	<b>85</b>

<sup>(1)</sup> La variation des passifs financiers non courants évalués en juste valeur de niveau 3 est reconnue en "Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres".

31/12/2011 (en millions d'euros)	Instruments dérivés	Juste valeur par résultat	Autres dettes
<b>Juste valeur de niveau 1 : prix cotés sur un marché actif</b>			
Passifs financiers non courants	-	-	-
Autres passifs non courants	-	-	-
Autres créanciers	-	-	-
Passifs financiers courants	-	-	-
<b>Juste valeur de niveau 2 : évaluation basée sur des données observables sur le marché</b>			
Passifs financiers non courants	(6)	-	-
Autres passifs non courants	(15)	-	-
Autres créanciers	(308)	-	-
Passifs financiers courants	(6)	-	-
<b>Juste valeur de niveau 3 : évaluation basée sur des données non observables sur le marché</b>			
Passifs financiers non courants <sup>(1)</sup>	-	-	(22)
Autres passifs non courants	-	-	-
Autres créanciers	-	-	-
Passifs financiers courants	-	-	-
<b>Total passifs financiers comptabilisés en juste valeur</b>	<b>(335)</b>	-	<b>(22)</b>

<sup>(1)</sup> La variation des passifs financiers non courants évalués en juste valeur de niveau 3 est reconnue en "Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres".

### Analyse des actifs financiers évalués en juste valeur de niveau 3

(en millions d'euros)	2012	2011
<b>Juste valeur à l'ouverture des actifs financiers (niveau 3)</b>	195	161
Variation en "produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres"	2	1
Variation en résultat de la période	(42)	-
Achats / entrées en consolidation	(3)	31
Sortie / Cession	(11)	-
Reclassement d'un autre niveau de la hiérarchie de juste valeur	-	-
Ecart de conversion	-	2
<b>Juste valeur à la clôture des actifs financiers (niveau 3)</b>	<b>141</b>	<b>195</b>

### C. Effet en résultat des instruments financiers

(en millions d'euros)	2012	Ventilation par classe d'instruments				
		Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<b>Activités industrielles et commerciales</b>						
Total produit d'intérêts	9	-	-	9	-	-
Total charge d'intérêts	(419)	-	-	-	(419)	-
Réévaluation <sup>(1)</sup>	(22)	65	-	(6)	6	(87)
Résultat de cession et dividendes	(205)	-	5	(210)	-	-
Dépréciation nette	(36)	-	(4)	(32)	-	-
<b>Total activités industrielles et commerciales</b>	<b>(673)</b>	<b>65</b>	<b>1</b>	<b>(239)</b>	<b>(413)</b>	<b>(87)</b>
<b>Activités de financement</b>						
Total produit d'intérêts	1 608	-	-	1 608	-	-
Total charge d'intérêts	(702)	-	-	-	(702)	-
Réévaluation <sup>(1)</sup>	61	19	-	12	(42)	72
Dépréciation nette	(290)	-	-	(290)	-	-
<b>Total activités de financement</b>	<b>677</b>	<b>19</b>	<b>-</b>	<b>1 330</b>	<b>(744)</b>	<b>72</b>
<b>Gains nets ou (pertes nettes)</b>	<b>4</b>	<b>84</b>	<b>1</b>	<b>1 091</b>	<b>(1 157)</b>	<b>(15)</b>

<sup>(1)</sup> Pour les instruments classés en juste valeur par résultat, la réévaluation inclut les intérêts et dividendes reçus.

	2011	Ventilation par classe d'instruments				
		Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions d'euros)</i>						
<b>Activités industrielles et commerciales</b>						
Total produit d'intérêts	7	-	-	7	-	-
Total charge d'intérêts	(297)	-	-	(2)	(295)	-
Réévaluation <sup>(1)</sup>	32	108	-	5	(17)	(64)
Résultat de cession et dividendes	(213)	-	8	(221)	-	-
Dépréciation nette	26	-	-	26	-	-
<b>Total activités industrielles et commerciales</b>	<b>(445)</b>	<b>108</b>	<b>8</b>	<b>(185)</b>	<b>(312)</b>	<b>(64)</b>
<b>Activités de financement</b>						
Total produit d'intérêts	1 619	-	-	1 619	-	-
Total charge d'intérêts	(722)	-	-	-	(722)	-
Réévaluation <sup>(1)</sup>	6	25	-	(7)	(139)	127
Dépréciation nette	(115)	-	-	(115)	-	-
<b>Total activités de financement</b>	<b>788</b>	<b>25</b>	<b>-</b>	<b>1 497</b>	<b>(861)</b>	<b>127</b>
<b>Gains nets ou (pertes nettes)</b>	<b>343</b>	<b>133</b>	<b>8</b>	<b>1 312</b>	<b>(1 173)</b>	<b>63</b>

<sup>(1)</sup> Pour les instruments classés en juste valeur par résultat, la réévaluation inclut les intérêts et dividendes reçus.

Pour les activités de financement, l'ensemble des résultats dégagés par les actifs et passifs financiers définis par IAS 39 est comptabilisé en résultat opérationnel courant.

## NOTE 37 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS

### 37.1. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Dans le cadre de ses activités, le groupe PSA Peugeot Citroën est exposé à des risques de liquidité, ainsi qu'à des risques de taux, de contrepartie, de change et à d'autres risques de marché liés notamment aux variations des prix des matières premières et aux variations des marchés actions.

#### A. Risque de liquidité

##### ■ Gestion du risque de liquidité des activités industrielles et commerciales

Compte tenu de l'environnement économique actuel, afin de répondre aux besoins généraux du Groupe et notamment de financer son activité et ses projets de développement, le Groupe a poursuivi une politique de financement proactive et diversifiée, et de gestion prudente des liquidités. La stratégie de financement est définie par le Directoire, et mise en œuvre sous l'impulsion du Directeur financier du Groupe avec la Direction du Corporate Finance et de la Trésorerie, puis présentée au Comité Financier et d'Audit du Conseil de Surveillance. Le comité mensuel de Trésorerie et de Change présidé par le Directeur financier du Groupe suit les prévisions de trésorerie et les besoins de financement du Groupe, les charges et produits financiers, ainsi que le niveau de sécurité financière. Le plan de financement est mis en œuvre par la Direction du Corporate Finance et de la Trésorerie.

Dans le cadre de cette politique, le Groupe :

- émet des emprunts obligataires dans le cadre d'un programme EMTN,
- a recours à des emprunts bancaires en France et à l'étranger,
- réalise des cessions de créances,
- met en place des lignes de crédit confirmées de sécurité financière,
- et le cas échéant, procède à une augmentation de capital et à l'émission d'emprunts obligataires convertibles.

Cette politique de financement lui permet de saisir des opportunités de marché pour se financer par anticipation et optimiser ainsi sa sécurité financière.

Au 31 décembre 2012, l'endettement net des sociétés industrielles et commerciales est de 3 148 millions d'euros contre 3 359 millions d'euros au 31 décembre 2011. Le détail de l'endettement net est présenté en note 34.1, et son évolution en note 34.2. Les échéances de remboursement des passifs financiers sont présentées dans le tableau ci-après. En juin 2010, Peugeot S.A. a mis en place un programme EMTN d'une enveloppe de 5 milliards d'euros dont 3 100 millions d'euros ont été tirés à fin décembre 2012.

Au 31 décembre 2012, le Groupe dispose d'une sécurité financière de 10 574 millions d'euros (cf. note 34.4) contre 9 302 millions d'euros à fin décembre 2011.

## Échéancier contractuel passifs financiers des activités industrielles et commerciales

Le tableau ci-après présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers et instruments dérivés. Ces flux comprennent les montants nominaux ainsi que les flux futurs d'intérêts contractuels. Les flux en devises et les flux variables ou indexés sont fixés sur la base des données de marchés à la clôture.

(en millions d'euros)	Valeur actif	Valeur passif	Échéancier contractuel non actualisé				
			0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	2-5 ans	> 5 ans
<b>Passifs financiers</b>							
<b>Emprunts obligataires - hors intérêts</b>							
S <sup>tés</sup> industrielles et commerciales - hors Faurecia		(5 232)	-	-	(850)	(3 575)	(600)
Faurecia		(1 140)	-	-	-	(710)	(500)
<b>Autres emprunts à long terme - hors intérêts</b>							
S <sup>tés</sup> industrielles et commerciales - hors Faurecia		(2 199)	(19)	(474)	(171)	(1 200)	(390)
Faurecia		(545)	-	-	(55)	(467)	(23)
<b>Total des emprunts obligataires et autres emprunts</b>							
S <sup>tés</sup> industrielles et commerciales - hors Faurecia		(7 431)	(19)	(474)	(1 021)	(4 775)	(990)
Faurecia		(1 685)	-	-	(55)	(1 177)	(523)
<b>Intérêts sur emprunts obligataires</b>							
S <sup>tés</sup> industrielles et commerciales - hors Faurecia		(121)	(13)	(63)	(213)	(663)	(576)
Faurecia		(5)	(18)	(34)	(34)	(309)	(11)
<b>Intérêts sur autres emprunts à long terme</b>							
S <sup>tés</sup> industrielles et commerciales - hors Faurecia		(12)	(6)	(6)	(19)	(65)	(4)
Faurecia		-	-	-	-	-	-
<b>Total des intérêts sur emprunts obligataires et autres emprunts</b>							
S <sup>tés</sup> industrielles et commerciales - hors Faurecia		(133)	(19)	(69)	(232)	(728)	(580)
Faurecia		(5)	(18)	(34)	(34)	(309)	(11)
<b>Autres financements à court terme</b>							
Emprunts sur locations financement		(1 114)	(1 114)	-	-	-	-
Fonds de participation des salariés		(333)	-	-	(105)	(110)	(141)
		(6)	-	-	(2)	(4)	-
<b>Instruments dérivés</b>							
<b>Instruments dérivés de taux</b>							
- dont dérivés en couverture de juste valeur		-	-	-	-	-	-
- dont dérivés en couverture de flux futurs		(13)	(2)	(3)	(4)	(4)	-
- dont trading <sup>(1)</sup>		-	-	-	-	-	-
<b>Instruments dérivés de change</b>							
- dont dérivés en couverture de juste valeur	1	(6)	(6)	-	-	-	-
- dont dérivés en couverture de flux futurs		10	(12)	4	(3)	(9)	(3)
- dont trading <sup>(2)</sup>		51	(26)	18	(1)	(3)	-
<b>Instruments dérivés matières</b>							
- dont dérivés en couverture de flux futurs		6	(45)	(1)	(8)	(10)	(20)
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>(10 809)</b>	<b>(1 157)</b>	<b>(592)</b>	<b>(1 475)</b>	<b>(7 179)</b>	<b>(2 248)</b>

<sup>(1)</sup> Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Correspond à la juste valeur des instruments financiers de couverture économique des dettes ou titres de placement.

<sup>(2)</sup> Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Conformément à IAS 21 les dettes et créances libellées en devises devant être systématiquement réévaluées au taux de clôture avec effet en résultat, le Groupe a choisi de ne pas mettre en place de documentation de couverture qui aboutirait au même résultat.

## Échéancier contractuel des emprunts à long terme (nominal)

(en millions d'euros)	2013	2014	2015	2016	2017	Total 2 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts Long terme hors Faurecia	(1 514)	(1 192)	(841)	(1 951)	(791)	(4 775)	(990)	(7 279)
Emprunts Long terme Faurecia	(55)	(101)	(513)	(549)	(14)	(1 177)	(523)	(1 755)
<b>Total des emprunts long terme des activités industrielles et commerciales</b>	<b>(1 569)</b>	<b>(1 293)</b>	<b>(1 354)</b>	<b>(2 500)</b>	<b>(805)</b>	<b>(5 952)</b>	<b>(1 513)</b>	<b>(9 034)</b>

## Covenants

Les emprunts portés par les sociétés industrielles et commerciales hors Faurecia ne comportent pas de clauses spécifiques d'exigibilité anticipée liées à des notations de crédit minimales. Dans certains cas, les emprunts des sociétés industrielles et commerciales comportent des clauses imposant à la société emprunteuse de donner aux organismes prêteurs certaines garanties classiques dans le secteur Automobile. Il s'agit notamment :

- de clauses de "negative pledge" par lesquelles la société emprunteuse s'engage à ne pas conférer de sûretés réelles à des tiers. Ces clauses comportent néanmoins certaines exceptions,
- de clauses de "material adverse changes" en cas de changement négatif majeur dans les conditions économiques,
- de clauses de "pari passu" prévoyant que le prêteur bénéficie d'un traitement au moins égal à celui des autres créanciers,
- de clauses de "défauts croisés" qui stipulent qu'un cas de défaut avéré sur un emprunt impliquerait également l'exigibilité d'autres emprunts,
- d'obligations d'informations périodiques,
- de respect de la législation en vigueur,
- d'absence de changement de contrôle.

Par ailleurs, les emprunts BEI sont conditionnés à la réalisation des projets qu'ils financent et impliquent, pour certains d'entre eux, le nantissement minimum d'actifs financiers.

Les emprunts convertibles (OCEANE) sont soumis à des clauses standards telles que le maintien de la cotation des actions Peugeot S.A.

Toutes les clauses sont respectées en 2012.

Le tirage de la ligne de crédit syndiqué est conditionné au respect d'un ratio dettes nettes des sociétés industrielles et commerciales sur capitaux propres inférieur à 1.

Le crédit syndiqué de 1 150 millions d'euros mis en place en décembre 2011 par Faurecia contient des clauses restrictives en matière de dette maximale et de ratios financiers sur le groupe Faurecia. Ces ratios font l'objet d'une communication semestrielle. Au 31 décembre 2012, ces conditions étaient toutes respectées.

Les ratios sont présentés dans le tableau ci-dessous :

### Nature du ratio

Dette Nette* / EBITDA**	maximum	2.50
EBITDA** / intérêts nets	minimum	4.50

\* Endettement net consolidé

\*\* Résultat Opérationnel Courant de Faurecia, majoré des dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles, correspondant aux 12 derniers mois.

Les emprunts convertibles (OCEANE) sont soumis à des clauses standards telles que le maintien de la cotation des actions Faurecia.

## ■ Gestion du risque de liquidité des activités de financement

La stratégie de financement de Banque PSA Finance est définie sous l'impulsion des organes de gouvernance de Banque PSA Finance.

Banque PSA Finance s'appuie sur une structure de capital et un ratio de fonds propres conforme aux nouvelles exigences réglementaires, confortés par la qualité des actifs de la banque.

Son financement est assuré avec une large diversification des sources de liquidité, une adéquation entre les échéances des ressources de financement et celles de ses encours de crédit, ainsi qu'une couverture complète des expositions aux risques de change et de taux.

Les refinancements sont mis en place avec des maturités qui couvrent largement les échéances du portefeuille de crédit détail. Au-delà des financements tirés, les lignes de crédit non tirées pour 6 309 millions d'euros sont conclues auprès de syndicats de banques de tout premier plan, réparties en cinq échéances jusqu'en 2015. Par ailleurs la banque dispose également de lignes de crédit bilatérales non tirées pour 417 millions d'euros ainsi que de réserves de liquidité de 1 066 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Au total, le dispositif en place permet comme les années précédentes d'assurer en permanence plus de six mois de production à niveau d'activité constant.

### Stratégie de financement mise en œuvre en 2012

Banque PSA Finance a renforcé son recours à la titrisation et au financement auprès de la BCE, à hauteur de respectivement 3 714 millions d'euros et 2 900 millions d'euros au 31 décembre 2012, compte-tenu de la perte du rating A2/P2 intervenue fin juillet 2012 et des difficultés d'accès aux financements court-terme sur les marchés de capitaux.

Dans ce contexte, les accords décrits ci-après ont été obtenus.

## Garantie de l'Etat pour 7 milliards d'euros

Selon l'article 85 de la loi de finance rectificative du 29 décembre 2012, le Ministre chargé de l'économie est autorisé à accorder à titre onéreux la garantie de l'Etat sur les titres de créances émis entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2016 par Banque PSA Finance afin de lui permettre de se refinancer. Il s'agit d'une garantie dont le plafond en principal est de 7 milliards d'euros, ne faisant pas l'objet de transfert de trésorerie de l'Etat vers Banque PSA Finance. Ce n'est qu'en cas de défaut de paiement de Banque PSA Finance que les créanciers de Banque PSA Finance pourraient se retourner vers l'Etat en appelant la garantie. Une première convention de garantie correspondant à une tranche de 1 200 millions d'euros sera conclue une fois obtenue l'autorisation à titre temporaire de la Commission européenne au titre du contrôle des aides d'Etat au sauvetage. L'Etat français a notifié cette garantie à la Commission européenne le 7 janvier 2013. La loi prévoit qu'une convention sera signée entre l'Etat, Peugeot SA et Banque PSA Finance, qui décrira notamment les engagements pris par le Groupe vis-à-vis de l'Etat en contrepartie de cette garantie. Une seconde convention de garantie correspondant cette fois-ci à la tranche résiduelle de 5 800 millions d'euros sera ensuite conclue une fois obtenue l'autorisation définitive de la Commission européenne au titre du contrôle des aides d'Etat à la restructuration.

## Renouvellement des lignes de financement bancaire

Banque PSA Finance a signé le 11 janvier 2013 une nouvelle ligne de crédit syndiqué de 4 100 millions d'euros, avec une maturité de 5 ans, à laquelle participent 18 banques de 8 pays différents.

Dans le cadre de la rationalisation et de l'extension de ses lignes de sécurité, Banque PSA Finance a signé le même jour la prolongation d'une ligne de crédit revolving de 1 200 millions d'euros, avec une maturité étendue à janvier 2016. Par ailleurs, Banque PSA Finance a exercé son option d'extension de la ligne de crédit syndiqué 2 000 millions d'euros, signée en décembre 2011 et à maturité décembre 2014, pour porter la maturité à décembre 2015 à hauteur de 1 800 millions d'euros, le solde restant à maturité décembre 2014.

Ces contrats signés font l'objet de clauses additionnelles d'exigibilité anticipée qui s'ajoutent aux covenants préexistants : l'interdiction de financer PSA au-delà de 500 millions d'euros, le respect d'un ratio de fonds propre "Common Equity Tier One" de 11% minimum et la nécessité de conserver la garantie de l'Etat sur les émissions obligataires des trois prochaines années. Au cas où la garantie de l'Etat ne serait pas approuvée par les autorités compétentes de l'Union européenne avant le 31 août 2013, les lignes de financement bancaire devront faire l'objet d'une renégociation et au cas où aucun nouvel accord ne serait trouvé, les lignes seraient annulées et les tirages deviendraient amortissables jusqu'au début 2016.

Enfin, Banque PSA Finance a également obtenu des engagements de renouvellement de la majorité des lignes bancaires bilatérales.

Le renouvellement de ces lignes bancaires, associé aux actions de titrisation menées au deuxième semestre 2012 et au projet d'émissions obligataires avec garantie de l'Etat, assurent le refinancement de Banque PSA Finance sur au moins les douze prochains mois.

## Échéancier contractuel des activités de financement

La présentation retenue pour analyser le risque de liquidité repose sur le détail des postes d'actifs et de passifs, ventilé par échéances contractuelles d'encaissement et de remboursement, conformément aux durées restant à courir retenues dans le calcul du ratio de liquidité consolidé de Banque PSA Finance. En conséquence, les intérêts contractuels futurs ne sont pas présents dans les échéances. Les instruments dérivés de couverture, qui couvrent les intérêts futurs contractuels, ne sont pas ventilés.

Aux bornes de Banque PSA Finance (en millions d'euros)	31/12/2012	Non réparti	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	2-5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>							
Trésorerie	1 669	-	1 669	-	-	-	-
Titres de placement des sociétés de financement	867	1	844	7	15	-	-
Instruments dérivés <sup>(1)</sup>	329	329	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	108	108	-	-	-	-	-
Prêts et créances des activités de financement	23 146	608	5 973	2 265	3 641	10 284	375
<b>Total des positions actives</b>	<b>26 119</b>	<b>1 046</b>	<b>8 486</b>	<b>2 272</b>	<b>3 656</b>	<b>10 284</b>	<b>375</b>
<b>Passif</b>							
Instruments dérivés <sup>(1)</sup>	(116)	(116)	-	-	-	-	-
Dettes des activités de financement	(22 140)	-	(7 501)	(620)	(2 784)	(11 044)	(191)
<b>Total des positions passives</b>	<b>(22 256)</b>	<b>(116)</b>	<b>(7 501)</b>	<b>(620)</b>	<b>(2 784)</b>	<b>(11 044)</b>	<b>(191)</b>

<sup>(1)</sup> Les réciprociétés avec les sociétés industrielles et commerciales sont essentiellement à court terme.

## Covenants

Les contrats signés par Banque PSA Finance concernant les dettes, y compris les dettes représentées par un titre, comportent des clauses d'exigibilité anticipée classiques pour ce type de contrat. Il s'agit notamment :

- de clauses de "negative pledge" par lesquelles la société emprunteuse s'engage à ne pas conférer de sûretés réelles à des tiers. Ces clauses comportent néanmoins des exceptions autorisant des opérations comme les titrisations ou les actifs donnés en garantie,
- de clauses de "material adverse changes" en cas de changement négatif majeur dans les conditions économiques et financières,
- de clauses de "pari passu" prévoyant que le prêteur bénéficie d'un traitement au moins égal à celui des autres créanciers,
- de clauses de "défauts croisés" qui stipulent qu'un cas de défaut avéré sur un emprunt impliquerait également l'exigibilité d'autres emprunts,
- d'obligations d'informations périodiques,
- de respect de la législation en vigueur,
- d'absence de changement de contrôle.

Pour BPF, quatre clauses spécifiques d'exigibilité anticipée apparaissent dans de nombreux contrats : l'obligation de conserver le statut de banque et donc de respecter les ratios réglementaires qui s'imposent à toute banque française. Et, à partir de 2013, la nécessité de conserver la possibilité d'une garantie de l'Etat sur les émissions obligataires jusqu'en 2015 et le respect d'un ratio de fonds propres Common Equity Tier One pour un minimum de 11%.

Toutes les clauses en vigueur sont respectées en 2012.

## B. Risque de taux

### ■ Gestion du risque de taux des activités industrielles et commerciales

Les créances et dettes commerciales sont à court terme et leur valeur n'est pas affectée par le niveau des taux d'intérêts.

Les excédents et besoins de trésorerie des activités industrielles et commerciales, hors Equipement automobile, sont pour l'essentiel centralisés auprès du GIE PSA Trésorerie qui place les excédents nets sur les marchés financiers. Ces placements sont indexés sur des taux variables.

L'endettement brut des sociétés industrielles et commerciales, hors Equipement automobile, correspond principalement à des ressources longues qui ont été à l'origine consenties pour partie à taux fixe, pour partie à taux révisable. Les emprunts contractés depuis 2009 ont été conservés à taux fixe afin de conserver le bénéfice des taux fixes historiquement bas. L'emprunt obligataire du GIE à échéance 2033 avait été initialement transformé en taux variables via des instruments de couverture qualifiés comme tels en IFRS. La couverture de ce dernier a été résiliée en novembre 2012, générant une soulte reçue par le GIE de 304 millions d'euros.

La part de l'endettement brut des sociétés industrielles et commerciales, hors équipement automobile, à taux variable est passée à 11%, calculé sur la base du nominal des emprunts.

Faurecia gère de façon autonome et centralisée la couverture du risque de taux. Cette gestion est mise en œuvre par la direction du financement et de la trésorerie de Faurecia, sous la responsabilité de sa Direction Générale. Les décisions de gestion sont prises au sein d'un comité de gestion des risques de marché qui se réunit mensuellement. Les émissions obligataires et convertibles réalisées en 2012 sont à taux fixe, ce qui a augmenté la part de dette à taux fixe par rapport à l'année précédente. Toutefois, une partie significative de la dette (crédit syndiqué, emprunts à court terme, billets de trésorerie) étant à taux variable, la politique de couverture mise en œuvre a pour objectif de limiter l'effet de la variation des taux courts sur le résultat du groupe. Cette couverture se fait essentiellement au moyen de swaps de taux, principalement en euros. Ces couvertures mises en place permettent de couvrir contre une hausse des taux la majeure partie des intérêts d'emprunts à taux variable payables en 2013, en 2014 et, dans une moindre mesure, en 2015.

Depuis 2008, une partie des instruments dérivés de Faurecia sont qualifiés de couverture selon les règles définies par la norme IAS 39. Les autres instruments dérivés achetés par Faurecia, bien qu'ils correspondent économiquement à une couverture du risque de taux sur l'endettement financier, ne sont pas qualifiés de couverture au sens de la norme IAS 39.

La couverture de flux de trésorerie sur le risque de taux concerne exclusivement Faurecia.

La position nette de risque de taux pour les activités industrielles et commerciales est la suivante :

<b>31/12/2012</b> (en millions d'euros)		Du jour le jour à 1 an	De 2 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
Total actifs	Tx Fixe	1 074	100	177	<b>1 351</b>
	Tx Variable	5 859	-	-	<b>5 859</b>
Total passifs	Tx Fixe	(1 246)	(4 615)	(1 810)	<b>(7 671)</b>
	Tx Variable	(2 618)	(1)	-	<b>(2 619)</b>
<b>Position nette avant gestion</b>	Tx Fixe	<b>(172)</b>	<b>(4 515)</b>	<b>(1 633)</b>	<b>(6 320)</b>
	Tx Variable	<b>3 241</b>	<b>(1)</b>	-	<b>3 240</b>
Instruments financiers dérivés	Tx Fixe	(223)	(567)	(166)	<b>(956)</b>
	Tx Variable	223	567	166	<b>956</b>
<b>Position nette après gestion</b>	Tx Fixe	<b>(395)</b>	<b>(5 082)</b>	<b>(1 799)</b>	<b>(7 276)</b>
	Tx Variable	<b>3 464</b>	<b>566</b>	<b>166</b>	<b>4 196</b>

<b>31/12/2011</b> (en millions d'euros)		Du jour le jour à 1 an	De 2 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
Total actifs	Tx Fixe	1 645	30	168	<b>1 843</b>
	Tx Variable	4 080	-	-	<b>4 080</b>
Total passifs	Tx Fixe	(317)	(4 837)	(1 238)	<b>(6 392)</b>
	Tx Variable	(3 026)	-	-	<b>(3 026)</b>
<b>Position nette avant gestion</b>	Tx Fixe	<b>1 328</b>	<b>(4 807)</b>	<b>(1 070)</b>	<b>(4 549)</b>
	Tx Variable	<b>1 054</b>	-	-	<b>1 054</b>
Instruments financiers dérivés	Tx Fixe	(145)	-	834	<b>689</b>
	Tx Variable	(689)	-	-	<b>(689)</b>
<b>Position nette après gestion</b>	Tx Fixe	<b>1 183</b>	<b>(4 807)</b>	<b>(236)</b>	<b>(3 860)</b>
	Tx Variable	<b>365</b>	-	-	<b>365</b>

#### ■ Gestion du risque de taux des activités de financement

Banque PSA Finance, qui consent aux clients de l'activité Automobile du Groupe des prêts à taux fixe, se refinance essentiellement avec des ressources indexées à taux révisable. La politique de Banque PSA Finance vise à neutraliser l'effet de variation des taux d'intérêts par l'utilisation d'instruments financiers appropriés permettant d'assurer l'adéquation de la structure de taux à l'actif et au passif.

La mise en œuvre de cette politique est suivie par le comité de refinancement de Banque PSA Finance et animée par la trésorerie centrale du Groupe. Des limites de risques accompagnent la stratégie volontariste de couverture du risque de taux des encours de crédit : une limite de 3% d'encours non couverts par pays et par tranches semestrielles de maturité du portefeuille est permise afin de tenir compte de la difficulté à ajuster exactement les flux d'encours à couvrir avec des dérivés.

En ce qui concerne l'actif, la couverture des encours de crédits amortissables à taux fixes est assurée par la mise en place, dès leur accord, de swaps de taux d'intérêt opérés sur le marché financier ; dans la pratique, les swaps sont effectués à la fin de chaque période décadaire. Les crédits aux réseaux de concessionnaires sont accordés par référence à des taux court terme et la trésorerie excédentaire est elle-même également investie en référence à ces mêmes taux.

En ce qui concerne le passif, tout nouvel emprunt sensible au risque de taux est également couvert par la mise en place de dérivés adaptés, ainsi les ressources financières de la banque sont elles aussi indexées sur une structure de taux révisables à trois mois.

Afin d'assurer un coût optimum de refinancement pour les nouveaux encours de crédit à la clientèle finale, Banque PSA Finance procède de manière occasionnelle à des couvertures optionnelles (options de taux d'intérêt). Compte tenu d'un contexte de taux bas sans consensus de hausse sur un horizon de un an, aucune couverture optionnelle n'a été engagée en 2012 pour Banque PSA Finance.

La position nette de risque de taux pour les sociétés de financement est la suivante :

<b>31/12/2012</b> (en millions d'euros)		Du jour le jour à 1 an	De 2 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
Total actifs	Tx Fixe	7 074	10 395	-	<b>17 469</b>
	Tx Variable	8 236	-	-	<b>8 236</b>
Total passifs	Tx Fixe	(2 181)	(5 561)	(178)	<b>(7 920)</b>
	Tx Variable	(13 395)	(23)	-	<b>(13 418)</b>
<b>Position nette avant gestion</b>	Tx Fixe	<b>4 893</b>	<b>4 834</b>	<b>(178)</b>	<b>9 549</b>
	Tx Variable	<b>(5 159)</b>	<b>(23)</b>	-	<b>(5 182)</b>
Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	Tx Fixe	(3 732)	(462)	178	<b>(4 016)</b>
	Tx Variable	4 375	23	-	<b>4 398</b>
<b>Position nette après gestion</b>	Tx Fixe	<b>1 161</b>	<b>4 372</b>	-	<b>5 533</b>
	Tx Variable	<b>(784)</b>	-	-	<b>(784)</b>

<b>31/12/2011</b> (en millions d'euros)		Du jour le jour à 1 an	De 2 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
Total actifs	Tx Fixe	7 392	10 569	-	<b>17 961</b>
	Tx Variable	8 434	-	-	<b>8 434</b>
Total passifs	Tx Fixe	(2 095)	(6 203)	(178)	<b>(8 476)</b>
	Tx Variable	(13 288)	(13)	-	<b>(13 301)</b>
<b>Position nette avant gestion</b>	Tx Fixe	<b>5 297</b>	<b>4 366</b>	<b>(178)</b>	<b>9 485</b>
	Tx Variable	<b>(4 854)</b>	<b>(13)</b>	-	<b>(4 867)</b>
Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	Tx Fixe	(4 027)	579	178	<b>(3 270)</b>
	Tx Variable	3 994	-	-	<b>3 994</b>
<b>Position nette après gestion</b>	Tx Fixe	<b>1 270</b>	<b>4 945</b>	-	<b>6 215</b>
	Tx Variable	<b>(860)</b>	<b>(13)</b>	-	<b>(873)</b>

<sup>(1)</sup> Dont 5 swaps en position ouverte isolée pour un montant de 655 millions d'euros, et 5 swaps déclassés en trading pour un montant de 69 millions d'euros, sans impact significatif sur le compte de résultat.

Les tests de sensibilité mis en œuvre, en prenant pour hypothèse une hausse ou une baisse de 1 % du niveau moyen des taux montrent que l'effet positif ou négatif sur le résultat avant impôt est resté inférieur à 4 millions d'euros en 2012 (5 millions d'euros sur 2011).

## C. Risque de contrepartie et risque de crédit

### ■ Risque de contrepartie des activités industrielles et commerciales

Pour la division Automobile, la solvabilité des clients fait l'objet d'une attention particulière. Les relations avec les réseaux de distribution des marques Peugeot et Citroën sont gérées dans le cadre des relations avec Banque PSA Finance décrite ci-dessous. Les paiements des autres clients font l'objet de mécanismes de sécurisation avec des contreparties de premier plan validées en Comité de Trésorerie.

Pour Faurecia, le risque de contrepartie porte essentiellement sur des grands constructeurs automobiles dont la solvabilité fait l'objet d'un suivi individualisé.

Les autres risques de contrepartie portent sur les placements de trésorerie et les opérations de produits dérivés de change, de taux ou de matières. Pour ces deux types d'opérations, ne sont retenus que des partenaires de premier plan validés en Comité de Trésorerie. Les risques sont encadrés par un dispositif de limites : leur montant et leur maturité sont plafonnés selon des critères intégrant notamment le résultat d'une analyse financière propre, la notation des agences et le montant des capitaux propres.

Les placements de trésorerie sont soit engagés directement sur des titres de créances de contreparties validées, soit dans des OPCVM ou des dépôts. Les placements en titres de créances négociables portent essentiellement sur des titres émis par des établissements financiers de premier plan, et dans une moindre mesure par des entreprises non financières. Le choix des OPCVM est limité par des minima de rating et des maxima de maturité des sous-jacents, et le montant des placements est plafonné en fonction de l'encours sous gestion.

Les opérations de produits dérivés sont négociées dans des accords cadres de l' "International Swaps and Derivatives Association" (ISDA) ou de la Fédération Bancaire Française (FBF), et font, pour les contreparties les plus actives, l'objet de procédures d'appels de marge ajustés toutes les semaines.

## ■ Risque de crédit et de contrepartie des activités de financement

Le risque de crédit de Banque PSA Finance correspond au risque de perte sur une créance liée à un défaut de paiement d'un débiteur ou à un manquement de ce débiteur à ses autres obligations contractuelles. Banque PSA Finance est exposée au risque de crédit sur ses créances vis à vis des réseaux de distribution des marques Peugeot et Citroën, d'entreprises et de clients individuels. En cas de défaut, Banque PSA Finance a en général la possibilité de récupérer le véhicule financé pour le revendre comme véhicule d'occasion. La possibilité que la valeur de revente du véhicule d'occasion ne couvre pas le montant de la créance est pris en compte dans la détermination des pertes de valeurs comptabilisées (cf. note 1.16.B)

Pour l'activité de financement des flottes et réseaux de distribution, les décisions de financements sont prises après examen approfondi du risque selon des règles de délégation précises soit, par des Comités de crédit locaux soit par le Comité de crédit groupe. Le niveau des lignes de crédit dépend du bien financé, de la cotation du risque client, et enfin de l'appréciation générale du niveau de risque portée par le Comité de crédit appelé à statuer.

Le département Corporate de Banque PSA Finance assure le contrôle du risque de crédit de ces activités durant tout le cycle de vie du crédit. Il s'appuie sur des systèmes de notation des contreparties construits selon les standards de la réglementation de Bâle II, dont la performance est régulièrement mesurée, et qui participent à la détermination du niveau des engagements et de délégations de même que des règles précises de gestion et de contrôle. Leur efficacité repose sur la qualité des analyses de crédit et du suivi opérationnel réalisés tant par les structures locales qu'en central, ainsi que sur les dispositifs d'alerte permettant de détecter et traiter en temps opportun les situations de risque avéré.

Pour l'activité clientèle finale, la sélection de la clientèle s'opère à partir d'un outil décisionnel local mais développé, géré et contrôlé par une structure centrale dédiée, composée d'experts. Le système décisionnel est paramétré selon les caractéristiques propres à chacun des pays afin d'en optimiser l'efficacité. L'unité centrale de contrôle du risque de crédit s'assure régulièrement de la performance des outils ainsi mis en oeuvre, et fonctionne en étroite collaboration avec les structures opérationnelles situées en France et à l'étranger, lesquels procèdent à l'analyse régulière de la demande, de l'octroi et des incidents de paiement. Pour les filiales en partenariat, la sélection de la clientèle revient au partenaire qui utilise les outils décisionnels qu'il a développé. Toutefois les équipes de la structure centrale de Banque PSA Finance assure un suivi précis et constant du niveau de risque de la demande et de l'octroi ainsi que des caractéristiques des dossiers en impayés.

L'ensemble des sociétés de financement est animé par une structure centrale entièrement dédiée au recouvrement qui, par ailleurs, pilote les outils communs et en anime les résultats. En outre, la structure centrale assure le suivi de deux plates-formes de recouvrement téléphoniques.

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier des encours sains avec impayés et non dépréciés des activités de financement :

### Echéancier des encours sains avec impayés non dépréciés

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Échéance ≤ 90 jours	319	358
Échéance comprise entre 90 jours et 180 jours	2	7
Échéance comprise entre 180 jours et 1 an	1	1
Échéance > 1 an	1	1
<b>Total</b>	<b>323</b>	<b>367</b>

Les encours corporate, lorsqu'ils présentent des impayés supérieurs à 90 jours, voire 270 jours pour les collectivités territoriales, ne sont pas déclassés en créances douteuses lorsque les impayés résultent d'incidents ou de litiges non liés à des problèmes de solvabilité des débiteurs.

En matière de concentration des risques, Banque PSA Finance veille en permanence à maintenir dans des limites appropriées ses expositions les plus importantes au risque de crédit et se situe en deçà des seuils réglementaires. Hors groupe PSA Peugeot Citroën, les dix plus fortes expositions bancaires pondérées représentent 2 110 millions d'euros contre 1 609 millions en 2011.

Banque PSA Finance étant structurellement en position emprunteuse, les autres risques qu'elle porte sur des contreparties financières se limitent aux opérations de placement des fonds de la réserve de liquidité, aux autres excédents de trésorerie résiduelle, ainsi qu'à l'ensemble des dérivés (swaps et options) conclus dans le cadre des politiques de couverture des risques de change et de taux d'intérêt.

Les placements sont réalisés soit sous forme de Titres de Créances Négociables émis par des banques de premier plan, soit dans des dépôts auprès de banques de premier plan, soit dans des OPCVM assortis de garanties bancaires couvrant le capital et les performances.

Chaque contrepartie fait l'objet d'une analyse financière pour s'assurer de sa pérennité et de sa solvabilité, et se voit attribuer une notation. Cette analyse est utilisée pour fixer les plafonds de limites acceptables. À chacune des contreparties sont associées des limites par nature d'opération (placements et dérivés), en montant et durée maximale. Les utilisations des limites sont mesurées et vérifiées quotidiennement. Les produits dérivés sont traités systématiquement dans le cadre de conventions ISDA ou FBF et font l'objet d'appels de marge avec les contreparties les plus actives. Les dérivés sont conclus avec des contreparties de notation minimum A.

## D. Risque de change

### ■ Gestion du risque de change des activités industrielles et commerciales

Les sociétés industrielles et commerciales gèrent leurs positions de change sur les transactions en devises, avec pour objectif de couvrir les risques de fluctuation des parités monétaires. La gestion du risque de change de la division Automobile est centralisée pour l'essentiel au sein de PSA International S.A. (PSAI) sous la responsabilité de la Direction Générale. Dans le cadre de sa gestion, PSAI ne souscrit que des produits standards régis par les conventions internationales de l' "International Swaps and Derivatives Association" (ISDA).

Cette gestion consiste à minimiser les écarts de change comptables pour la division Automobile, avec une couverture systématique dès l'enregistrement des factures libellées en devises.

La gestion du risque de change est basée sur un principe de facturation des entités de production aux entités de commercialisation dans la monnaie locale de ces dernières (sauf cas exceptionnel ou contrainte réglementaire). Ces facturations inter-sociétés font également l'objet de couvertures de change à terme. Sauf exception, les prêts intra-groupe en devise des sociétés de la division Automobile font également l'objet de couverture.

Une nouvelle politique de change intègre la couverture des flux futurs pour la division Automobile. Elle consiste à couvrir les principales expositions nettes des devises G10. Des règles de gouvernance et un processus décisionnel strict encadre ces couvertures. Elles sont qualifiées de Cash Flow Hedge au sens des normes comptables IAS 39. L'horizon maximum de ces couvertures est de 2 ans. Les ratios de couverture dépendent de la maturité.

Au 31 décembre 2012, la division Automobile détient des couvertures de flux futurs sur les devises suivantes : GBP, CHF, SEK et NOK.

Le Groupe n'a pas de couverture d'investissement net à l'étranger.

Dans le cadre de son activité propre, PSAI effectue dans des limites strictes et contrôlées, des transactions hors couverture sur des produits de change. Ces opérations, qui sont les seules de cette nature réalisées par les sociétés du groupe PSA Peugeot Citroën ont des effets peu significatifs sur le résultat consolidé du Groupe.

La méthode utilisée pour détecter et gérer les risques de marché est celle de la Value at Risk (VAR) historique. Les données utilisées par la VAR historique sont les volatilités et les cours des différentes devises depuis début 2008. La VAR représente la perte potentielle maximale de notre portefeuille selon un niveau de confiance. Les niveaux de confiance mesurés sont de 95% et de 99%. Pour les deux niveaux de confiance, les résultats de la VAR historique sur le portefeuille existant au 31 décembre 2012 ont conclu à un impact non significatif sur le résultat du Groupe. Cette méthode suppose que la VAR future se comporte comme la VAR passée. Elle ne serait pas représentative de pertes dans le cas d'événements extrêmes.

Faurecia couvre de façon autonome et centralisée le risque de change de ses filiales, lié à leurs opérations commerciales, au moyen principalement d'opérations à terme ou optionnelles ainsi que de financement en devises. Les transactions futures sont couvertes sur la base des flux prévisionnels établis lors de la préparation des budgets et validés par la Direction. Les instruments dérivés contractés au titre de ces transactions futures sont qualifiés de cash flow hedge, lorsqu'il existe une relation de couverture au sens de la norme IAS39. Les filiales hors de la zone euro bénéficient de prêts intragroupe dans leur monnaie de fonctionnement. Ces prêts étant refinancés en euros, le risque de change est couvert au moyen de swaps.

### Exposition nette au risque de change des activités industrielles et commerciales pour les devises sur lesquelles des positions sont ouvertes au 31 décembre

La position nette des activités industrielles et commerciales dans les principales devises étrangères par rapport à l'euro est la suivante:

31/12/2012 (en millions d'euros)	GBP	JPY	USD	PLN	CHF	ARS	RUB	CZK	Autres
Total actifs	262	68	644	31	22	132	196	127	218
Total passifs	(161)	(124)	(2)	(18)	-	(4)	(298)	(145)	(77)
Transactions futures <sup>(1)</sup>	73	(8)	37	(55)	134	-	-	(27)	70
Exposition sur engagements de couverture de frais fixes	-	(509)	-	-	-	-	-	-	-
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>174</b>	<b>(573)</b>	<b>679</b>	<b>(42)</b>	<b>156</b>	<b>128</b>	<b>(102)</b>	<b>(45)</b>	<b>211</b>
Instruments financiers dérivés	(184)	224	(635)	21	(156)	(126)	99	23	(285)
<b>Position nette après gestion</b>	<b>(10)</b>	<b>(349)</b>	<b>44</b>	<b>(21)</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>(3)</b>	<b>(22)</b>	<b>(74)</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste comprend principalement l'exposition commerciale de Faurecia pour les 6 prochains mois.

31/12/2011 (en millions d'euros)	GBP	JPY	USD	PLN	CHF	ARS	RUB	CZK	Autres
Total actifs	242	81	417	50	34	173	312	195	209
Total passifs	(517)	(123)	(3)	(11)	(1)	(5)	(161)	(125)	(191)
Transactions futures <sup>(1)</sup>	(5)	-	146	(114)	-	-	-	(118)	(70)
Exposition sur engagements de couverture de frais fixes	-	(722)	-	-	-	-	-	-	-
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>(280)</b>	<b>(764)</b>	<b>560</b>	<b>(75)</b>	<b>33</b>	<b>168</b>	<b>151</b>	<b>(48)</b>	<b>(52)</b>
Instruments financiers dérivés	285	42	(533)	52	(27)	(167)	(277)	12	(17)
<b>Position nette après gestion</b>	<b>5</b>	<b>(722)</b>	<b>27</b>	<b>(23)</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>(126)</b>	<b>(36)</b>	<b>(69)</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste comprend principalement l'exposition commerciale de Faurecia pour les 6 prochains mois.

Dans l'hypothèse d'une variation de 5% du cours de clôture de chacune des principales devises sur lesquelles les activités industrielles et commerciales ont une exposition au risque de change ouverte au 31 décembre 2012 (voir tableau ci-dessus), les incidences sur le résultat avant impôt et les incidences directes sur les capitaux propres seraient, respectivement, les suivantes :

(en millions d'euros)	PLN/EUR	CZK/EUR	JPY/EUR	USD/CAD	USD/EUR	USD/DZD	JPY/RUB	Autres
Hypothèses de variation du couple devises	5.0 %	5.0 %	5.0 %	5.0 %	5.0 %	5.0 %	5.0 %	5.0 %
Impact sur le résultat avant impôt	1	1	-	4	-	8	3	5
Impact sur les capitaux propres	3	1	17	-	-	-	-	-

La position nette des activités industrielles et commerciales dans les principales devises étrangères par rapport aux autres devises est la suivante :

31/12/2012 (en millions d'euros)	RUB/UAH	USD/CAD	USD/BRL	USD/ARS	USD/DZD	UAH/USD	RUB/USD	JPY/RUB
Total actifs	-	84	37	92	-	-	-	-
Total passifs	(2)	-	(52)	(87)	(162)	(12)	(2)	(63)
Transactions futures <sup>(1)</sup>	-	(19)	-	-	-	-	-	-
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>(2)</b>	<b>65</b>	<b>(15)</b>	<b>5</b>	<b>(162)</b>	<b>(12)</b>	<b>(2)</b>	<b>(63)</b>
Instruments financiers dérivés	-	(65)	15	-	-	-	-	-
<b>Position nette après gestion</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>(162)</b>	<b>(12)</b>	<b>(2)</b>	<b>(63)</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste comprend principalement l'exposition commerciale de Faurecia pour les 6 prochains mois.

31/12/2011 (en millions d'euros)	TRY/USD	USD/CAD	USD/MXN	USD/BRL	USD/ARS	USD/DZD
Total actifs	-	1	60	19	48	73
Total passifs	-	-	-	(13)	(109)	(62)
Transactions futures <sup>(1)</sup>	-	(25)	(71)	-	-	-
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>35</b>	<b>(52)</b>	<b>35</b>	<b>(36)</b>
Instruments financiers dérivés	-	(41)	42	(31)	32	-
<b>Position nette après gestion</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>(6)</b>	<b>(10)</b>	<b>4</b>	<b>(62)</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste comprend principalement l'exposition commerciale de Faurecia pour les 6 prochains mois.

## ■ Gestion du risque de change des activités de financement

La politique suivie n'autorise pas de position de change opérationnelle. Entité par entité, les passifs sont adossés sur les actifs dans les mêmes devises en utilisant le cas échéant, des instruments financiers appropriés. Les couvertures sont réalisées à l'aide d'instruments fermes de change (cross currency swap, swap de devises, change à terme).

Le Groupe n'a pas de couverture d'investissement net à l'étranger.

La position nette des activités de financement dans les principales devises étrangères est la suivante :

31/12/2012 (en millions d'euros)	GBP	JPY	HUF	PLN	CHF	RUB	CZK	USD	Autres
Total actifs	2 341	-	4	146	363	153	70	-	99
Total passifs	(1 087)	(44)	-	-	(188)	-	(54)	(947)	(60)
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>1 254</b>	<b>(44)</b>	<b>4</b>	<b>146</b>	<b>175</b>	<b>153</b>	<b>16</b>	<b>(947)</b>	<b>39</b>
Instruments financiers dérivés	(1 254)	44	(4)	(146)	(175)	(153)	(16)	947	(38)
<b>Position nette après gestion</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>

31/12/2011(en millions d'euros)	GBP	JPY	PLN	CHF	RUB	CZK	USD	Autres
Total actifs	1 877	-	99	375	130	88	-	233
Total passifs	(504)	(100)	-	-	-	(77)	(966)	(134)
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>1 373</b>	<b>(100)</b>	<b>99</b>	<b>375</b>	<b>130</b>	<b>11</b>	<b>(966)</b>	<b>99</b>
Instruments financiers dérivés	(1 371)	100	(99)	(375)	(130)	(11)	966	(96)
<b>Position nette après gestion</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>

Compte tenu de la politique de couverture, le résultat et les capitaux propres du Groupe ne seraient pas impactés de manière significative par une variation de devises sur les activités de financement.

## E. Risque matières premières

Les risques matières encourus sont suivis pour la division Automobile conjointement par la direction des achats et PSA International S.A. (PSAI) en charge des couvertures des risques de change et matières, et de façon autonome pour Faurecia. Pour la division Automobile, ils font l'objet d'une revue trimestrielle dans le cadre d'un Comité Métal présidé par le Directeur financier du Groupe. Le Comité Métal suit les résultats des couvertures en place, fait le point sur chacune des matières premières cotées pouvant avoir un impact significatif sur le résultat opérationnel et arrête des niveaux cibles de couverture en volume et en prix, sur un horizon pouvant aller jusqu'à trois ans. La réalisation d'une opération de couverture de flux futurs est subordonnée à sa qualification à la comptabilité de couverture au sens d'IAS 39.

Les coûts de production de la division Automobile et de Faurecia sont exposés aux variations de prix de certaines matières premières, soit par leurs achats directs, soit indirectement par l'impact de ces variations sur les coûts de leurs fournisseurs. Ces matières premières sont, soit des produits industriels négociés de gré à gré, tels que l'acier ou les matières plastiques, soit des produits cotés directement sur des marchés organisés, tels que l'aluminium, le cuivre, le plomb ou les métaux précieux, auquel cas les prix de transaction des matières ou des composants achetés sont fixés par référence directe aux cours cotés sur ces marchés.

Depuis 2009, le Groupe a couvert une partie du risque matières premières cotées de la division Automobile à l'aide d'instruments financiers dérivés négociés sur des marchés réglementés. Ces couvertures visent à minimiser les impacts de variation des prix des matières des opérations physiques d'achat pour les besoins de la production. En 2012, les volumes de couverture ont augmenté par rapport aux années antérieures avec des couvertures allant jusqu'au 1er semestre 2015.

Sur l'exercice 2012, les couvertures ont concerné l'aluminium, le cuivre, le plomb, le platine, le palladium, et le rhodium.

Pour la division Automobile, si les prix des métaux de base (Aluminium, Cuivre et Plomb) augmentaient (baisseraient) de 28% et les prix des métaux précieux (Platine, Palladium et Rhodium) augmentaient (baisseraient) de 19%, l'impact des instruments de couverture détenus à la clôture 2012 aurait été une hausse (baisse) de 133 millions d'euros sur les capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2012 (contre 139 millions d'euros à fin 2011). Les instruments de couvertures de risque matières étant qualifiés de couverture de flux de trésorerie au sens IAS 39, le résultat du Groupe n'aurait pas été différent en cas de variation des prix des matières couvertes.

Les hypothèses de variation des prix des matières premières ont été fixées en fonction des volatilités historiques et implicites moyennes constatées sur les marchés des matières couvertes sur l'exercice écoulé.

Dans la mesure où les contrats de ventes de Faurecia avec ses clients ne prévoient pas de clauses d'indexation sur le cours des matières premières, Faurecia réduit le risque d'évolution défavorable du prix des matières premières grâce à une politique commerciale permanente de négociation avec ses clients et une gestion stricte des stocks. Faurecia n'a pas recours à des instruments dérivés pour la couverture de ses achats de matières premières et énergétiques.

## F. Risque actions

Le risque actions est le risque de prix lié à une variation défavorable du prix des titres de capital détenus.

Les hypothèses de variation sont fixées en fonction des volatilités historiques et implicites moyennes constatées sur le CAC 40 sur l'exercice écoulé.

<b>31/12/2012</b>	Actifs financiers classés en "actifs disponibles à la vente"	Actifs financiers classés en "juste valeur par résultat"
<i>(en millions d'euros)</i>		
Position Bilan (Autres actifs financiers non courants)	171	92
Sensibilité au résultat	-	(18)
Sensibilité en capitaux propres	(34)	N/A
Hypothèse de variation défavorable	20 %	20 %
<b>31/12/2011</b>	Actifs financiers classés en "actifs disponibles à la vente"	Actifs financiers classés en "juste valeur par résultat"
<i>(en millions d'euros)</i>		
Position Bilan (Autres actifs financiers non courants)	122	84
Sensibilité au résultat	-	(25)
Sensibilité en capitaux propres	(37)	N/A
Hypothèse de variation défavorable	30 %	30 %

## 37.2. INSTRUMENTS DE COUVERTURE DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Une description des différents types de couverture et leur comptabilisation sont décrites dans la note 1.16.D (b).

### A. Information sur les notionnels couverts et sur la valeur des instruments de couverture des activités industrielles et commerciales

31/12/2012 (en millions d'euros)	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 2 à 5 ans	> 5 ans
<b>Risque de change</b>						
Couverture de juste valeur :						
• Contrats de change à terme	-	-	6	6	-	-
• Options de change	-	(3)	61	61	-	-
• Swaps de devises	1	(3)	756	756	-	-
Couverture de flux futurs :						
• Contrats de change à terme	10	(1)	283	283	-	-
• Cross-currency swaps	-	(11)	298	-	188	110
• Options de change	-	-	258	254	4	-
Trading <sup>(1)</sup>	51	(26)	7 019	6 988	31	-
<i>Dont réciprociés</i>	-	-				
<b>Total risque de change</b>	<b>62</b>	<b>(44)</b>	<b>8 681</b>	<b>8 348</b>	<b>223</b>	<b>110</b>
<b>Risque de taux</b>						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de taux	-	-	-	-	-	-
Couverture de flux futurs						
• Options de taux	-	(13)	700	223	420	57
• Cross-currency swaps	-	-	-	-	-	-
Trading <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	-	-
<i>Dont réciprociés</i>	-	-				
<b>Total risque de taux</b>	<b>-</b>	<b>(13)</b>	<b>700</b>	<b>223</b>	<b>420</b>	<b>57</b>
<b>Risque matières</b>						
Couverture de flux futurs :						
• Swaps	6	(45)	516	297	219	-
<b>Total risque matières</b>	<b>6</b>	<b>(45)</b>	<b>516</b>	<b>297</b>	<b>219</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>(102)</b>	<b>9 897</b>	<b>8 868</b>	<b>862</b>	<b>167</b>
<i>dont :</i>						
<b>Total couvertures de juste valeur</b>	<b>1</b>	<b>(6)</b>	<b>823</b>	<b>823</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total couvertures de flux futurs</b>	<b>16</b>	<b>(70)</b>	<b>2 055</b>	<b>1 057</b>	<b>831</b>	<b>167</b>

<sup>(1)</sup> Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Conformément à IAS 21, les dettes et créances libellées en devises devant être systématiquement réévaluées au taux de clôture avec effet en résultat, le Groupe a choisi de ne pas mettre en place de documentation de couverture qui aboutirait au même résultat.

<sup>(2)</sup> Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Correspond à la juste valeur des instruments financiers de couverture économique des dettes ou titres de placement.

31/12/2011 (en millions d'euros)	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 2 à 5 ans	> 5 ans
<b>Risque de change</b>						
Couverture de juste valeur :						
• Contrats de change à terme	-	(1)	37	37	-	-
• Options de change	-	-	-	-	-	-
• Swaps de devises	2	(5)	678	678	-	-
Couverture de flux futurs :						
• Contrats de change à terme	2	(13)	334	334	-	-
Trading <sup>(1)</sup>	92	(105)	6 217	6 162	55	-
Dont réciprociétés	42	-				
<b>Total risque de change</b>	<b>96</b>	<b>(124)</b>	<b>7 266</b>	<b>7 211</b>	<b>55</b>	<b>-</b>
<b>Risque de Taux</b>						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de taux	244	-	600	-	-	600
Couverture de flux futurs						
• Options de taux	-	(6)	435	250	185	-
Trading <sup>(2)</sup>	-	(1)	252	213	39	-
Dont réciprociétés	-	-				
<b>Total risque de taux</b>	<b>244</b>	<b>(7)</b>	<b>1 287</b>	<b>463</b>	<b>224</b>	<b>600</b>
<b>Risque matières</b>						
Couverture de flux futurs :						
• Swaps	2	(60)	451	306	145	-
• Options	-	-	-	-	-	-
<b>Total risque matières</b>	<b>2</b>	<b>(60)</b>	<b>451</b>	<b>306</b>	<b>145</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>342</b>	<b>(191)</b>	<b>9 004</b>	<b>7 980</b>	<b>424</b>	<b>600</b>
dont :						
<b>Total couvertures de juste valeur</b>	<b>246</b>	<b>(6)</b>	<b>1 315</b>	<b>715</b>	<b>-</b>	<b>600</b>
<b>Total couvertures de flux futurs</b>	<b>4</b>	<b>(79)</b>	<b>1 220</b>	<b>890</b>	<b>330</b>	<b>-</b>

<sup>(1)</sup> Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Conformément à IAS 21 les dettes et créances libellées en devises devant être systématiquement réévaluées au taux de clôture avec effet en résultat, le Groupe a choisi de ne pas mettre en place de documentation de couverture qui aboutirait au même résultat.

<sup>(2)</sup> Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Correspond à la juste valeur des instruments financiers de couverture économique des dettes ou titres de placement.

## B. Informations sur les impacts résultat et capitaux propres des instruments de couverture des activités industrielles et commerciales

### ■ Impact des couvertures de flux futurs :

(en millions d'euros)	2012	2011
Variation de part efficace en capitaux propres	(33)	(106)
Variation de part inefficace en résultat	3	-
Recyclage de part efficace en coût des biens et services vendus	(41)	23
Recyclage de part efficace en charges de financement	(8)	-

■ Impact des couvertures de juste valeur :

(en millions d'euros)	2012	2011
Réévaluation en résultat des emprunts couverts	(63)	(58)
Variation de part inefficace en résultat	2	-
Réévaluation en résultat des couvertures sur emprunts	63	58
<b>Impact net sur résultat</b>	<b>2</b>	<b>-</b>

Le résultat des couvertures sur emprunts présenté en note 10 enregistre également le résultat des couvertures non traitées en comptabilité de couverture selon les règles définies par IAS 39.

### 37.3. INSTRUMENTS DE COUVERTURE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les différents types de couverture et leur comptabilisation sont décrits dans la note 1.16.D (b).

#### A. Information sur les notionnels couverts et sur la valeur des instruments de couverture des activités de financement

Pour une lecture plus facile des états financiers, les notionnels de sens contraire ont été nettés. Une information est cependant donnée en bas de page.

31/12/2012 (en millions d'euros)	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 2 à 5 ans	> 5 ans
<b>Risque de change</b>						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de devises	83	-	2 777	2 777	-	-
<b>Risque de taux</b>						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de couverture des emprunts	8	-	255	100	155	-
• Swaps de couverture des EMTN/BMTN	214	(2)	7 633	2 048	5 407	178
• Swaps de couverture des obligations <sup>(1)</sup>	18	(18)	-	-	-	-
• Swaps de couverture des certificats de dépôt	-	-	17	17	-	-
• Swaps de couverture des autres dettes représentées par un titre	1	-	16	16	-	-
• Swaps de couverture de l'encours détail	2	(79)	11 894	5 871	6 023	-
• Produits à recevoir / (charges à payer) sur swaps de couverture	1	(15)	-	-	-	-
Couverture de flux futurs :						
• Swaps de couverture	-	-	42	19	23	-
Trading	2	(2)	382	382	-	-
<b>Total</b>	<b>329</b>	<b>(116)</b>	<b>23 016</b>	<b>11 230</b>	<b>11 608</b>	<b>178</b>
<i>Dont réciprociétés</i>	14	(6)				
<b>Total couvertures de juste valeur</b>	<b>327</b>	<b>(114)</b>	<b>22 592</b>	<b>10 829</b>	<b>11 585</b>	<b>178</b>
<b>Total couvertures de flux futurs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>42</b>	<b>19</b>	<b>23</b>	<b>-</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste inclut des swaps de couverture fermés au niveau consolidé pour un montant de 3 714 millions d'euros.

31/12/2011 (en millions d'euros)	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 2 à 5 ans	> 5 ans
<b>Risque de change</b>						
Couverture de juste valeur :						
- Swaps de devises	99	(36)	3 272	3 272	-	-
<b>Risque de taux</b>						
Couverture de juste valeur :						
- Swaps de couverture des emprunts	15	-	592	337	255	-
- Swaps de couverture des EMTN/BMTN	175	(7)	7 666	1 540	5 948	178
- Swaps de couverture des obligations <sup>(1)</sup>	44	(44)	-	-	-	-
- Swaps de couverture des certificats de dépôt	-	-	147	147	-	-
- Swaps de couverture des autres dettes représentées par un titre	1	-	71	71	-	-
- Swaps de couverture de l'encours détail	7	(72)	11 759	6 122	5 637	-
- Produits à recevoir / (charges à payer) sur swaps de couverture	48	(22)	-	-	-	-
Couverture de flux futurs :						
- Options de swaps	-	-	13	-	13	-
Trading	5	(5)	724	724	-	-
<b>Total</b>	<b>394</b>	<b>(186)</b>	<b>24 244</b>	<b>12 213</b>	<b>11 853</b>	<b>178</b>
<i>Dont réciprocity</i>	1	(42)				
<b>Total couvertures de juste valeur</b>	<b>389</b>	<b>(181)</b>	<b>23 507</b>	<b>11 489</b>	<b>11 840</b>	<b>178</b>
<b>Total couvertures de flux futurs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>-</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste inclut des swaps de couverture fermés au niveau consolidé pour un montant de 3 162 millions d'euros.

## B. Informations sur les impacts résultat et capitaux propres des instruments de couverture des activités de financement

### ■ Impact des couvertures de flux futurs :

(en millions d'euros)	2012	2011
Variation de part efficace en capitaux propres	-	12
Variation de part inefficace en résultat	-	(7)
Recyclage de part efficace en coût des biens et services vendus	7	9

### ■ Impact des couvertures de juste valeur :

(en millions d'euros)	2012	2011
Réévaluation en résultat des encours clientèle	12	(7)
Réévaluation en résultat des couvertures d'encours clientèle	(12)	8
<b>Impact net sur résultat</b>	<b>-</b>	<b>1</b>
Réévaluation en résultat des passifs financiers	(42)	(139)
Réévaluation en résultat des couvertures de passifs financiers	49	139
<b>Impact net sur résultat</b>	<b>7</b>	<b>-</b>

## NOTE 38 - ENGAGEMENTS DONNÉS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS

Pour les opérations courantes, le Groupe est engagé à la clôture de l'exercice pour les montants suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
<b>Activités industrielles et commerciales</b>		
■ <b>Engagements donnés liés au financement (note 38.1)</b>		
Avals, cautions et garanties donnés	201	168
Actifs nantis, gagés ou hypothéqués	724	716
■ <b>Engagements donnés liés aux activités opérationnelles (note 38.2)</b>		
Commandes fermes pour l'acquisition d'actifs immobilisés	879	1 361
Commandes d'études et assimilés	34	71
Engagements de financement <sup>(1)</sup>	30	162
Engagements de réservation de capacités et assimilés	170	880
Engagements de location non résiliables	1 018	1 107
Engagements de retraite non comptabilisés au bilan	535	169
	<b>3 591</b>	<b>4 634</b>
<b>Activités de financement</b>		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	1 426	1 465
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle et d'établissement de crédit <sup>(2)</sup>	5 508	1 239
	<b>6 934</b>	<b>2 704</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste comprend les 30 millions d'euros d'engagement de prêt donné à Gefco dans le cadre de la cession et non tiré au 31.12.2012. Cet engagement est échu en date du 18 février 2013.

<sup>(2)</sup> Ce poste inclut principalement les créances données en garantie à :

- la Banque Centrale Européenne à hauteur de 5 146 millions d'euros pour un financement obtenu de 700 millions d'euros à moyen terme et de 2 200 millions d'euros à court terme,
- la Société de Financement de l'Economie Française (SFEF) à hauteur de 180 millions d'euros pour un financement obtenu de 105 millions d'euros,
- Mediobanca à hauteur de 132 millions d'euros pour un financement obtenu de 100 millions d'euros.

### 38.1. ENGAGEMENTS DONNÉS LIÉS AU FINANCEMENT

#### ■ Actifs nantis, gagés ou hypothéqués

Ce poste inclut notamment les OAT nanties en faveur de la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

L'échéancier des actifs nantis, gagés ou hypothéqués est présenté dans le tableau suivant :

Échéancier	31/12/2012	31/12/2011
(en millions d'euros)		
2012	-	2
2013	101	97
2014	82	82
2015	2	2
2016	1	1
2017	1	-
2018	-	-
Années ultérieures	537	532
<b>Total actifs nantis, gagés ou hypothéqués</b>	<b>724</b>	<b>716</b>
Total du bilan	64 849	68 991
Pourcentage	1.1%	1.0%

## 38.2. ENGAGEMENTS DONNÉS LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

### ■ Engagements de réservation de capacités et assimilés

Pour accélérer son développement et réduire ses coûts, le groupe PSA Peugeot Citroën bénéficie de coopérations mises en œuvre avec d'autres constructeurs et portant sur le développement et/ou la production en commun d'organes mécaniques ou de véhicules. Ces accords permettent le partage des dépenses projet, apportant des économies d'échelles bénéfiques en terme de compétitivité.

Au titre de ces accords, le Groupe a pris des engagements de financement d'investissements en recherche et développement et outillages spécifiques ainsi que des engagements d'achats de volumes minimum issus des productions concernées. En cas de non enlèvement de ces volumes minimum contractuels, une quote-part des frais communs engagés par le partenaire au titre de la coopération restera à la charge du Groupe.

Le cas échéant, les conséquences défavorables de ces engagements sont traduites dans les comptes consolidés dès que la mise en jeu de telles clauses apparaît probable, sous forme de dépréciation d'actifs et, si nécessaire, de provisions pour charges.

Pour les contrats dont les productions sont réalisées par le partenaire du Groupe, les engagements de réservation de capacités et assimilés représentent les engagements pris sous déduction des provisions éventuellement constatées.

### ■ Commandes fermes pour l'acquisition d'actifs immobilisés

Ce poste inclut principalement les commandes d'achat d'immobilisations. Il inclut également l'engagement du Groupe vis à vis des deux Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles (FMEA - rang 1 et rang 2). Le Groupe s'est engagé à porter sa contribution au FMEA à hauteur d'une enveloppe globale de 204 millions d'euros. Au 31 décembre 2012, le Groupe a déjà versé 124 millions d'euros dans ce fonds.

### ■ Engagements de location non résiliables

<b>Échéancier</b>		
<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2012</b>	31/12/2011
2012	-	241
2013	187	176
2014	157	142
2015	132	113
2016	113	88
2017	88	-
2018	70	-
Années ultérieures	271	347
<b>Total des engagements de location non résiliables</b>	<b>1 018</b>	<b>1 107</b>

Les contrats de locations simples sont contractés dans le cadre de l'activité courante du Groupe et consistent essentiellement en des locations de locaux commerciaux et de matériels de transports. Les termes de ces contrats reflètent les pratiques locales de chaque pays.

### ■ Engagements de retraite non comptabilisés au bilan

Les engagements de retraite non comptabilisés au bilan correspondent aux écarts actuariels (note 29.1.E) en conformité avec la méthode du corridor (note 1.21) et au coût des services passés.

## 38.3. PASSIFS EVENTUELS

Le Groupe est engagé dans des litiges survenus dans le cadre normal de ses activités. Le Groupe considère, sur la base des informations disponibles à ce jour, qu'il est peu probable que ces litiges entraînent une sortie de ressources sans contrepartie.

## 38.4. ENGAGEMENTS LIES AU GROUPE GEFCO

La cession du groupe Gefco par le groupe PSA Peugeot Citroën à JSC Russian Railways (RZD) est assortie de clauses de garantie de passifs en faveur de l'acquéreur. Au 31 décembre 2012, le Groupe n'a pas identifié de risques significatifs liés à ces garanties

Dans le cadre des accords de prestations de logistique et de transport conclus entre le groupe PSA et le Groupe Gefco, le Groupe a donné des garanties de bonne exécution des contrats logistiques et une clause d'exclusivité pour 5 ans. Au 31 décembre 2012, le Groupe n'a pas identifié de risques significatifs liés à ces garanties données.

## NOTE 39 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

### 39.1. SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Il s'agit des entreprises détenues entre 20 % et 50 % sur lesquelles PSA Peugeot Citroën exerce une influence notable ou un contrôle conjoint, et consolidées selon la méthode de la mise en équivalence (cf. note 1.1.A). Ce sont en majorité des sociétés industrielles et commerciales qui ont pour objet de produire, soit des pièces et équipements destinés à la construction automobile, soit des véhicules complets, ou de fournir des prestations de transport et de logistique.

Les transactions avec les entreprises associées se font sur une base de prix de marché.

Les dettes et créances vis-à-vis des sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Prêts à long terme	57	9
Prêts - part à moins d'un an	333	12
Créances d'exploitation	282	309
Dettes d'exploitation	(1 041)	(1 126)
Crédits à court terme	-	-

Les transactions de ventes et d'achats réalisées par le Groupe avec les sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
Ventes	1 137	1 065
Achats	(3 473)	(4 144)

### 39.2. PARTIES LIÉES AYANT UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE GROUPE

Il n'existe pas d'opération significative conclue avec un membre des organes de Direction ou un actionnaire détenant plus de 10% du capital de Peugeot S.A.

## NOTE 40 - RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
<b>Montants des rémunérations allouées</b>		
- aux organes de direction	6.6	6.6
- aux membres du Conseil de Surveillance	1.5	1.4
<b>Total des rémunérations allouées</b>	<b>8.1</b>	<b>8.0</b>
<b>Charge résultant de l'évaluation des options d'achat d'actions et des attributions gratuites d'actions</b> (note 1.22)	-	0.6
<b>Total</b>	<b>8.1</b>	<b>8.6</b>

La direction du Groupe est assurée par le Directoire.

Les membres du Directoire, avec les autres membres de la direction générale, constituent le Comité de Direction Générale. Les membres de ce Comité constituent les organes de direction du Groupe.

Les rémunérations ci-dessus s'entendent hors charges sociales. En 2012, le Directoire ne recevra pas de part variable.

Les actions gratuites de la société Peugeot S.A. attribuées aux membres des organes de Direction au cours de l'exercice 2010 ainsi que les options d'achat d'actions de cette même société attribuées aux membres des organes de Direction lors des plans consentis antérieurement et qui sont toujours exerçables, sont présentées ci-dessous :

<i>(en nombre d'options)</i>	2012	2011
Options d'achat d'actions détenues à la clôture	395 460	372 000
Attributions 2010 <sup>(1)</sup> gratuites d'actions détenues à la clôture (note 27.4)	-	65 000

<sup>(1)</sup> Compte tenu des engagements pris par le Groupe en application des dispositions réglementaires relatives aux conventions passées avec les entreprises bénéficiant du soutien exceptionnel de l'Etat, aucune attribution gratuite d'actions n'a été consentie en 2010 aux membres du Directoire.

Les membres des organes de Direction du Groupe bénéficient du régime de retraite supplémentaire décrit en note 29.1.A.

Par ailleurs, les membres des organes de Direction n'ont bénéficié d'aucun avantage à long terme en dehors du régime de retraite supplémentaire et des attributions gratuites d'actions évoqués ci-dessus, ni d'autres formes de paiements directs en action, ni d'indemnités de fin de contrat en tant que dirigeant.

## NOTE 41 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 11 janvier 2013, Banque PSA Finance a signé une nouvelle ligne de crédit syndiquée de 4 100 millions d'euros avec une maturité de 5 ans (cf. note 37.1.A).

### Notification de l'autorisation de la Commission Européenne sur la garantie de l'Etat pour le refinancement de Banque PSA Finance et convention avec l'Etat

La Commission européenne a autorisé à titre temporaire le 11/02/2013, la garantie décrite en note 37.1 pour une première tranche de 1 200 millions d'euros. Dans ce cadre, une convention sera signée entre l'Etat, Peugeot S.A. et Banque PSA Finance. Elle précisera les engagements pris par le groupe PSA Peugeot Citroën vis-à-vis de l'Etat et qui porteront notamment sur les points suivants :

- Peugeot S.A. s'engagera à constituer un Comité de Suivi de cinq membres, dont deux membres du Conseil de surveillance de Peugeot S.A., le membre du Directoire de Peugeot S.A. en charge des finances et deux représentants de l'Etat, et dont la mission sera, entre autre, d'assurer une bonne coordination entre l'Etat, Peugeot S.A. et Banque PSA Finance dans la mise en œuvre de la garantie.
- Peugeot S.A. s'engagera à ne pas procéder à des distributions de dividendes, de réserves, de primes ou de tout autre actif ou à des rachats d'actions ou réductions de capital de toute nature, sans accord préalable de l'Etat.
- Peugeot S.A. s'engagera à ne pas consentir, et à faire en sorte que ses filiales ne consentent pas, des rémunérations variables, primes exceptionnelles, indemnités de départ (sans préjudice des indemnités devant être versées en vertu d'une disposition légale ou d'une décision de justice), options de souscription ou d'achat d'actions ou des actions gratuites ou tout autre titre donnant accès au capital, aux membres du Directoire de Peugeot S.A. sans l'accord préalable de l'Etat.

En vertu de cette même convention, Banque PSA Finance s'engagera à payer à l'Etat une commission, payable mensuellement, égale à 260 points de base calculée sur une base annuelle et sur les encours en principal et intérêts courus par les titres de créances bénéficiant de la garantie.

Le processus d'instruction par la Commission européenne est en cours en vue de l'obtention d'une décision définitive d'autorisation au titre des aides d'Etat à la restructuration.

## NOTE 42 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en millions d'euros)	Mazars		Ernst & Young		PricewaterhouseCoopers	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
<b>Audit</b>						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
• Emetteur	0.3	0.2	0.4	0.3	-	-
• Filiales intégrées globalement	2.6	2.6	9.0	8.4	3.2	2.8
<i>dont France</i>	1.4	1.4	2.7	2.7	1.0	0.8
<i>dont Etranger</i>	1.2	1.2	6.3	5.7	2.2	2.0
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de commissaire aux comptes						
• Emetteur	-	-	-	-	-	-
• Filiales intégrées globalement	0.1	-	0.1	0.1	-	0.1
<i>dont France</i>	0.1	-	0.1	0.1	-	0.1
<i>dont Etranger</i>	-	-	-	-	-	-
<b>Sous total</b>	<b>3.0</b>	<b>2.8</b>	<b>9.5</b>	<b>8.8</b>	<b>3.2</b>	<b>2.9</b>
Dont Faurecia	-	-	4.8	4.3	3.2	2.9
Hors Faurecia	3.0	2.8	4.7	4.5	-	-
	100%	100%	98%	100%	97%	91%
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>						
Juridiques, fiscales, sociales	-	-	0.2	-	0.1	0.1
Autres	-	-	-	-	-	0.2
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0.2</b>	<b>-</b>	<b>0.1</b>	<b>0.3</b>
Dont Faurecia	-	-	-	-	-	-
Hors Faurecia	-	-	0.2	-	0.1	0.3
			2%		3%	9%
<b>TOTAL</b>	<b>3.0</b>	<b>2.8</b>	<b>9.7</b>	<b>8.8</b>	<b>3.3</b>	<b>3.2</b>
Dont Faurecia	-	-	4.8	4.3	3.2	2.9
Hors Faurecia	3.0	2.8	4.9	4.5	0.1	0.3

Les honoraires 2012 et 2011 sont présentés hors Gefco, les montants 2011 ayant été retraités de 1,0 million d'euros dont 0,4 million d'euros sur Mazars, 0,5 million d'euros sur Ernst & Young, et 0,1 million d'euros sur PricewaterhouseCoopers

Le groupe Faurecia dispose de ses propres auditeurs, qui sont PricewaterhouseCoopers et Ernst & Young.

## NOTE 43 - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2012

Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
<b><u>HOLDING ET AUTRES ACTIVITÉS</u></b>			
PEUGEOT S.A.	France	I	100
GRANDE ARMÉE PARTICIPATIONS	France	I	100
PSA INTERNATIONAL S.A.	Suisse	I	100
G.I.E. PSA TRESORERIE	France	I	100
FINANCIERE PERGOLESE	France	I	100
D.J. 06	France	I	100
SOCIÉTÉ ANONYME DE REASSURANCE LUXEMBOURGEOISE - SARAL	Luxembourg	I	100
PEUGEOT MOTOCYCLES	France	I	100
PEUGEOT MOTOCYCLES ITALIA S.p.A.	Italie	I	100
PEUGEOT MOTOCYCLES DEUTSCHLAND GmbH	Allemagne	I	100
JINAN QIUGU PEUGEOT MOTORCYCLES	Chine	E	50
EMOTION	France	I	100
GEFCO	France	E	25
<b><u>AUTOMOBILE</u></b>			
PROCESS CONCEPTION INGENIERIE S.A.	France	I	100
PCI do BRASIL Ltda	Brésil	I	100
SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION D'EQUIPEMENTS DE MECANISATIONS ET DE MACHINES - SCEMM	France	I	100
PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES S.A.	France	I	100
PEUGEOT CITROEN SOCHAUX S.N.C.	France	I	100
PEUGEOT CITROEN MULHOUSE S.N.C.	France	I	100
PEUGEOT CITROEN AULNAY S.N.C.	France	I	100
PEUGEOT CITROEN RENNES S.N.C.	France	I	100
PEUGEOT CITROEN POISSY S.N.C.	France	I	100
PEUGEOT CITROEN MECANIQUE DU NORD-OUEST S.N.C.	France	I	100
PEUGEOT CITROEN MECANIQUE DU GRAND EST S.N.C.	France	I	100
SOCIÉTÉ MECANIQUE AUTOMOBILE DE L'EST	France	I	100
MECANIQUE ET ENVIRONNEMENT	France	I	100
SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE VEHICULES LEGERS DU NORD - SEVELNORD	France	I	100
SOCIÉTÀ EUROPEA VEICOLI LEGGERI - SEVEL S.p.A.	Italie	E	50
SNC PC.PR	France	I	100
G.I.E. PSA PEUGEOT CITROEN	France	I	100
GISEVEL	France	I	100
SEVELIND	France	I	100
FRANÇAISE DE MECANIQUE	France	E	50
SOCIÉTÉ DE TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES	France	E	20
PEUGEOT CITROEN AUTOMOVILES ESPANA S.A.	Espagne	I	100
PSA SERVICES DEUTSCHLAND GmbH	Allemagne	I	100
PSA SERVICES SRL	Italie	I	100
PCMA HOLDING	Pays-Bas	I	70
PCMA AUTOMOTIV RUS	Russie	I	70
PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES UK	Royaume Uni	I	100
PEUGEOT CITROEN AUTOMOVEIS	Portugal	I	99
TOYOTA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES Czech s.r.o.	République Tchèque	E	50
PCA LOGISTIKA CZ	République Tchèque	I	100
PCA SLOVAKIA s.r.o.	Slovaquie	I	100
PSA SERVICE CENTRE EUROPE	Slovaquie	I	100
PEUGEOT CITROEN do BRASIL AUTOMOVEIS Ltda	Brésil	I	100
PEUGEOT CITROEN COMERCIAL EXPORTADORA	Brésil	I	100
PEUGEOT CITROEN UKRAINE	Ukraine	I	100
PEUGEOT CITROEN ARGENTINA S.A.	Argentine	I	100
CISA	Argentine	I	100
DONGFENG PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES CY Ltd	Chine	E	50
WUHAN SHELONG HONGTAI AUTOMOTIVE KO Ltd	Chine	E	10
PCA (CHINA) AUTOMOTIVE DRIVE Co	Chine	I	100
PEUGEOT CITROEN GESTION INTERNATIONAL	Suisse	I	100
AUTOMOBILES PEUGEOT	France	I	100
PEUGEOT MOTOR COMPANY PLC	Royaume Uni	I	100
SOCIÉTÉ COMMERCIALE AUTOMOBILE	France	I	100
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE AUTOMOBILE DE CHAMPAGNE - ARDENNES	France	I	100
PEUGEOT MOTEUR ET SYSTEMES	France	I	100
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE AUTOMOBILE DE PROVENCE	France	I	100
GRANDS GARAGES DU LIMOUSIN	France	I	100
PEUGEOT SAINT DENIS AUTOMOBILES	France	I	100
PEUGEOT NEUILLY VICTOR HUGO	France	I	100
PEUGEOT MEDIA PRODUCTION	France	I	100

Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
PEUGEOT BELGIQUE LUXEMBOURG S.A.	Belgique	I	100
S.A. PEUGEOT DISTRIBUTION SERVICE N.V.	Belgique	I	100
PEUGEOT NEDERLAND N.V.	Pays-Bas	I	100
PEUGEOT DEUTSCHLAND GmbH	Allemagne	I	100
BMW PEUGEOT CITROEN ELECTRIFICATION SAS	Allemagne	I	100
PEUGEOT NORDHESSEN GmbH	Allemagne	I	100
PEUGEOT AUTOMOBILI ITALIA S.p.A.	Italie	I	100
PEUGEOT MILAN	Italie	I	100
PEUGEOT GIANICOLO S.p.A.	Italie	I	100
ROBINS & DAY Ltd	Royaume Uni	I	100
BOOMCITE Ltd	Royaume Uni	I	100
ASTON LINE MOTORS Ltd	Royaume Uni	I	100
MELVIN MOTORS (BISHOPBRIGGS) Ltd	Royaume Uni	I	100
WARWICK WRIGHT MOTORS CHISWICK Ltd	Royaume Uni	I	100
ROOTES Ltd	Royaume Uni	I	100
ECONOMYDRIVE CARS	Royaume Uni	I	100
PEUGEOT ESPANA S.A.	Espagne	I	100
HISPANOMOCION S.A.	Espagne	I	100
PEUGEOT PORTUGAL AUTOMOVEIS S.A.	Portugal	I	100
PEUGEOT PORTUGAL AUTOMOVEIS DISTRIBUCAO	Portugal	I	100
PEUGEOT (SUISSE) S.A.	Suisse	I	100
LOWEN GARAGE AG	Suisse	I	97
PEUGEOT AUSTRIA GmbH	Autriche	I	100
PEUGEOT WIEN GmbH	Autriche	I	100
PEUGEOT CITROEN RUS	Russie	I	100
PEUGEOT POLSKA S.p.z.o.o.	Pologne	I	100
PEUGEOT CESKA REPUBLICA s.r.o.	République Tchèque	I	100
PEUGEOT SLOVAKIA s.r.o.	Slovaquie	I	100
PEUGEOT BRATISLAVA	Slovaquie	I	100
PEUGEOT HUNGARIA Kft	Hongrie	I	100
PEUGEOT SLOVENIJA d.o.o. P.Z.D.A.	Slovénie	I	100
PEUGEOT HRVATSKA d.o.o.	Croatie	I	100
PEUGEOT OTOMOTIV PAZARLAMA AS - POPAS	Turquie	I	100
TEKOTO MOTORLU TASTLAR ISTAMBUL	Turquie	I	100
TEKOTO MOTORLU TASTLAR ANKARA	Turquie	I	100
TEKOTO MOTORLU TASTLAR BURSA	Turquie	I	100
PEUGEOT ALGERIE S.p.A.	Algérie	I	100
STAFIM	Tunisie	E	34
STAFIM - GROS	Tunisie	E	34
PEUGEOT CHILE	Chili	I	97
AUTOMOTORES FRANCO CHILENA S.A.	Chili	I	100
PEUGEOT MEXICO S.A.de CV	Mexique	I	100
SERVICIOS AUTO. FRANCO MEXICANA	Mexique	I	100
PEUGEOT CITROEN JAPAN KK Co Ltd	Japon	I	100
PEUGEOT TOKYO	Japon	I	100
PEUGEOT MOTORS SOUTH AFRICA Ltd	Afrique du Sud	I	100
AUTOMOBILES CITROEN	France	I	100
SABRIE	France	I	100
PSE AUTOMOBILE	France	I	100
RETAIL France	France	I	100
EPINETTES	France	I	100
SCI LA SOUCHE	France	I	100
SCI TROENE	France	I	100
CAPSA	Chine	E	50
TECHNOBOOST	France	I	60
SOCIETE COMMERCIALE CITROEN	France	I	100
CITROEN CHAMP DE MARS	France	I	100
CITROEN DUNKERQUE	France	I	100
SOCIETE NOUVELLE ARMAND ESCALIER	France	I	100
CENTRAUTO	France	I	100
PRINCE S.A.	France	I	100
CITROEN ARGENTEUIL	France	I	100
CITROEN ORLEANS	France	I	100
Sté Cie DISTRIBUTION PIECES DE RECHANDES - SCPR	France	I	100
CITROEN BELUX S.A. - NV	Belgique	I	100
CITROEN NEDERLAND B.V.	Pays-Bas	I	100
CITROEN DEUTSCHLAND AG	Allemagne	I	100
CITROEN MOTORS Irlande LTD	Irlande	I	100
CITROEN COMMERCE GmbH	Allemagne	I	100
CITROEN ITALIA S.p.A.	Italie	I	100
CITROEN U.K.Ltd	Royaume Uni	I	100

Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
CITROEN SVERIGE AB	Suède	I	100
CITROEN DANMARK A/S	Danemark	I	100
CITROEN NORGE A/S	Norvège	I	100
CITROEN (SUISSE) S.A.	Suisse	I	100
CITROEN OSTERREICH GmbH	Autriche	I	100
AUTOMOVEIS CITROEN S.A.	Portugal	I	100
AUTOMOVILES CITROEN ESPANA	Espagne	I	100
COMERCIAL CITROEN S.A.	Espagne	I	97
GARAJE ELOY GRANOLLERS S.A.	Espagne	I	99
MOTOR TALAVERA	Espagne	I	99
RAFAEL FERRIOL S.A.	Espagne	I	99
CITROEN HUNGARIA Kft	Hongrie	I	100
CITROEN POLSKA S.p.z.o.o.	Pologne	I	100
CITROEN SLOVENIJA d.o.o.	Slovénie	I	100
CITROEN - HRVATSKA d.o.o.	Croatie	I	100
CITROEN SLOVAKIA s.r.o.	Slovaquie	I	100
CITROEN CESKA REPUBLICA s.r.o.	République Tchèque	I	100
CITROEN ROMANIA Srl	Roumanie	I	100
CITROEN do BRASIL	Brésil	I	100

#### ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE

FAURECIA	France	I	57
FINANCIERE FAURECIA	France	I	57
SFEA - SOCIÉTÉ FONCIÈRE POUR L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE	France	I	57
FAURECIA INVESTMENTS	France	I	57
FAURECIA SERVICES GROUPE	France	I	57
FAURECIA EXHAUST INTERNATIONAL	France	I	57
FAURECIA NETHERLANDS HOLDING B.V.	Pays-Bas	I	57
UNITED PARTS EXHAUST SYSTEMS AB	Suède	I	57
SOCIETE INTERNATIONALE DE PARTICIPATIONS	Belgique	I	57
FAURECIA USA HOLDINGS, INC.	Etats-Unis	I	57
FAURECIA (CHINA) HOLDING CO. LTD	Chine	I	57
FAURECIA INFORMATIQUE TUNISIE	Tunisie	I	57
FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILES	France	I	57
FAURECIA INDUSTRIES	France	I	57
FAURECIA AUTOMOTIVE HOLDINGS	France	I	57
EAK - COMPOSANTS POUR L'AUTOMOBILE (EAK SAS)	France	I	29
EAK - COMPOSANTS POUR L'AUTOMOBILE (EAK SNC)	France	I	29
TRECIA	France	I	57
SIEBRET	France	I	57
SIEMAR	France	I	57
SIENOR	France	I	57
SIETO	France	I	57
SOTEXO	France	I	57
SIEDOUBS	France	I	57
SIELEST	France	I	57
ECSA - ETUDES ET CONSTRUCTION DE SIEGES POUR L'AUTOMOBILE	France	I	57
FAURECIA INTERIEUR INDUSTRIE	France	I	57
FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE	France	I	57
AUTOMOTIVE SANDOUVILLE	France	I	57
FAURECIA ADP HOLDING	France	I	34
FAURECIA AUTOSITZE GmbH	Allemagne	I	57
FAURECIA AUTOMOTIVE GmbH	Allemagne	I	57
FAURECIA INNENRAUM SYSTEME GmbH	Allemagne	I	57
FAURECIA INDUSTRIE N.V.	Belgique	I	57
FAURECIA ASIENTOS PARA AUTOMOVIL ESPAÑA, S.A.	Espagne	I	57
ASIENTOS DE CASTILLA LEON, S.A.	Espagne	I	57
ASIENTOS DEL NORTE, S.A.	Espagne	I	57
INDUSTRIAS COUSIN FRERES, S.L.	Espagne	I	29
TECNOCONFORT	Espagne	E	29
FAURECIA AUTOMOTIVE ESPAÑA, S.L.	Espagne	I	57
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS ESPAÑA, S.A.	Espagne	I	57
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS SALC ESPAÑA, S.L.	Espagne	I	57
ASIENTOS DE GALICIA, S.L.	Espagne	I	57
VALENCIA MODULOS DE PUERTA, S.L.	Espagne	I	57
INCALPLAS, S.L.	Espagne	I	57
FAURECIA AST Luxembourg S.A	Luxembourg	I	57
FAURECIA AUTOMOTIVE SEATING B.V.	Pays-Bas	I	57
FAURECIA - ASSENTOS DE AUTOMOVEL, LIMITADA	Portugal	I	57
SASAL	Portugal	I	57

Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
FAURECIA SISTEMAS DE INTERIOR DE PORTUGAL. COMPONENTES PARA AUTOMOVEIS S.A. (Ex SAI PORTUGAL )	Portugal	I	57
EDA - ESTOFAGEM DE ASSENTOS, LDA,	Portugal	I	57
FAURECIA AUTOMOTIVE SEATING UK LIMITED	Royaume-Uni	I	57
FAURECIA MIDLANDS Limited	Royaume-Uni	I	57
SAI AUTOMOTIVE FRADLEY LTD	Royaume-Uni	I	57
SAI AUTOMOTIVE WASHINGTON LIMITED	Royaume-Uni	I	57
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS SWEDEN AB	Suède	I	57
FAURECIA AUTOMOTIVE POLSKA Spolka Akcyjna	Pologne	I	57
FAURECIA WALBRZYCH Spolka Akcyjna	Pologne	I	57
FAURECIA LEGNICA Spolka Akcyjna	Pologne	I	57
FAURECIA GROJEC R&D CENTER Spolka Akcyjna	Pologne	I	57
FAURECIA GORZOW Spolka Akcyjna	Pologne	I	57
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS BOHEMIA s.r.o.	Rép. Tchèque	I	57
FAURECIA COMPONENTS PISEK s.r.o.	Rép. Tchèque	I	57
FAURECIA SEATING TALMACIU S.R.L.	Roumanie	I	57
EURO AUTO PLASTIC SYSTEMS S.R.L.	Roumanie	I	29
FAURECIA SLOVAKIA s.r.o.	Slovaquie	I	57
FAURECIA POLIFLEKS OTOMOTIV SANAYI VE TICARET ANONIM SIRKETI	Turquie	I	57
FAURECIA AZIN PARS COMPANY	Iran	I	29
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS SOUTH AFRICA (PTY) LTD	Afrique du Sud	I	57
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS PRETORIA (PTY) LTD	Afrique du Sud	I	57
SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENTS D'AUTOMOBILE	Tunisie	I	57
FAURECIA AUTOMOTIVE SEATING CANADA LTD	Canada	I	57
FAURECIA JV IN DETROIT	Etats-Unis	E	26
FNK NORTH AMERICA	Etats-Unis	I	57
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS SALINE LLC	Etats-Unis	I	57
FAURECIA INTERIORS SYSTEMS HOLDING	Etats-Unis	I	57
FAURECIA AUTOMOTIVE SEATING, LLC	Etats-Unis	I	57
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS, INC.	Etats-Unis	I	57
FAURECIA AUTOMOTIVE DEL URUGUAY	Uruguay	I	57
FAURECIA ARGENTINA S.A.	Argentine	I	57
FAURECIA AUTOMOTIVE DO BRASIL LTDA	Brésil	I	57
FAURECIA SISTEMAS AUTOMOTRICES DE MEXICO, S.A. de C.V. (ex FAURECIA DUROPLAST MEXICO, S.A. DE C.V.)	Mexique	I	57
SERVICIOS CORPORATIVOS DE PERSONAL ESPECIALIZADO, S.A. DE C.V.	Mexique	I	57
CHANGCHUN FAURECIA XUYANG AUTOMOTIVE SEAT CO., LTD (CFXAS)	Chine	I	34
FAURECIA (CHANGCHUN) AUTOMOTIVE SYSTEMS CO., LTD	Chine	I	57
FAURECIA- GSK (WUHAN) AUTOMOTIVE SEATING CO., LTD	Chine	I	29
FAURECIA (WUXI) SEATING COMPONENTS CO., LTD	Chine	I	57
FAURECIA (SHANGHAI) MANAGEMENT COMPANY, LTD	Chine	I	57
FAURECIA (SHANGHAI) AUTOMOTIVE SYSTEMS CO., LTD	Chine	I	57
FAURECIA (WUHAN) AUTOMOTIVE SEATING CO., LTD	Chine	I	57
FAURECIA (GUANGZHOU) AUTOMOTIVE SYSTEMS CO., LTD	Chine	I	57
FAURECIA (NANJING) AUTOMOTIVE SYSTEMS CO., LTD	Chine	I	57
FAURECIA (SHENYANG) AUTOMOTIVE SYSTEMS CO., LTD	Chine	I	57
FAURECIA (WUHAN) AUTOMOTIVE COMPONENTS SYSTEMS CO., LTD	Chine	I	57
FAURECIA NHK (XIANGYANG) AUTOMOTIVE SEATING CO., LTD	Chine	I	29
NINGBO	Chine	I	52
CUMMINGS BEIJING	Chine	I	57
NANCHANG	Chine	I	29
CHANGCHUN FAURECIA XUANG INTERIOR SYSTEMS COMPANY LIMITED	Chine	I	34
FAURECIA TRIM KOREA LTD	Corée du Sud	I	57
FAURECIA AUTOMOTIVE SEATING INDIA PRIVATE LIMITED	Inde	I	57
FAURECIA JAPAN K.K.	Japon	I	57
FAURECIA EQUIPEMENTS AUTOMOBILES MAROC	Maroc	I	57
OOO FAURECIA ADP	Russie	I	34
OOO FAURECIA AUTOMOTIVE DEVELOPMENT	Russie	I	57
FAURECIA SHIN SUNG CO. LTD	Corée du Sud	I	57
CHANGCHUN XUYANG FAURECIA ACOUSTICS & SOFT TRIM CO.LTD	France	E	23
FAURECIA AUTOMOTIVES COMPOSITES	France	I	57
HAMBACH AUTOMOTIVE EXTERIORS SAS	France	I	57
FAURECIA INTERIEUR MORNAC	France	I	57
FAURECIA INTERIEUR SAINT QUENTIN	France	I	57
FAURECIA SYSTÈMES D'ÉCHAPPEMENT	France	I	57
FAURECIA BLOC AVANT	France	I	57
AMMINEX EMISSIONS SYSTEMS APS	France	E	24
FAURECIA-METALLOPRODUKCIA Holding	France	I	34
FAURECIA ABGASTECHNIK GmbH	Allemagne	I	57
FAURECIA KUNSTSTOFFE AUTOMOBILSYSTEME GmbH	Allemagne	I	57
FAURECIA Angell-Demmel GmbH	Allemagne	I	57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Germany GmbH	Allemagne	I	57

Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Novaferra GmbH	Allemagne	I	57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Finnentrop GmbH	Allemagne	I	57
FAURECIA EXTERIORS GmbH	Allemagne	I	57
FAURECIA SISTEMAS DE ESCAPE ESPAÑA, S.A.	Espagne	I	57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Pampelona, S.L.	Espagne	I	57
FAURECIA AUTOMOTIVE EXTERIORS ESPANA, S.A. (Ex Plastal Spain S.A.)	Espagne	I	57
FAURECIA - SISTEMAS DE ESCAPE PORTUGAL, LDA	Portugal	I	57
FAURECIA EXHAUST SYSTEMS AB	Suède	I	57
Faurecia Magyarország Kipufogo-rendszer Kft	Hongrie	I	57
FAURECIA EXHAUST SYSTEMS S.R.O.	Rép. Tchèque	I	57
FAURECIA AUTOMOTIVE CZECH REPUBLIC, s.r.o.	Rép. Tchèque	I	57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Mlada Boleslav, s.r.o	Rép. Tchèque	I	57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, UK Limited	Royaume-Uni	I	57
FAURECIA EXHAUST SYSTEMS SOUTH AFRICA LTD	Afrique du Sud	I	57
Emission Control Technologies Holdings S.A. (Pty) Ltd	Afrique du Sud	I	57
Emission Control Technologies S.A. (Ga-Rankuwa) (Pty) Ltd	Afrique du Sud	I	57
Emission Control Technologies S.A. (CapeTown) (Pty) Ltd	Afrique du Sud	I	57
FAURECIA EXHAUST SYSTEMS, INC.	Etats-Unis	I	57
Faurecia Emissions Control Technologies, USA, LLC	Etats-Unis	I	57
FAURECIA SISTEMAS DE ESCAPE ARGENTINA S.A.	Argentine	I	57
FAURECIA SISTEMAS DE ESCAPAMENTO DO BRASIL LTDA	Brésil	I	57
Faurecia Exhaust Mexicana, S.A. de C.V.	Mexique	I	57
Exhaust Services Mexicana, S.A. de C.V.	Mexique	I	57
ET Mexico Holdings I, S. de R.L.de C.V.	Mexique	I	57
ET Mexico Holdings II, S. de R.L.de C.V.	Mexique	I	57
FAURECIA HONGHU EXHAUST SYSTEMS SHANGHAI, Co. Ltd (ex SHEESC)	Chine	I	29
FAURECIA TONGDA EXHAUST SYSTEM (WUHAN) CO., LTD	Chine	I	29
FAURECIA EXHAUST SYSTEMS CHANGCHUN CO., LTD	Chine	I	29
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES DEVELOPMENT (SHANGHAI) COMPANY LTD	Chine	I	57
FAURECIA (QINGDAO) EXHAUST SYSTEMS CO, Ltd	Chine	I	57
FAURECIA (WUHU) EXHAUST SYSTEMS CO, LTD	Chine	I	57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES CANADA LTD	Canada	I	57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES INDIA	Inde	I	57
FAURECIA TECHNOLOGY CENTER INDIA PVT Ltd	Inde	I	57
FAURECIA INTERIORS LOUISVILLE, LLC	Etats-Unis	I	57
CHONGQING GUANGNENG FAURECIA INTERIOR SYST	Chine	I	29
FAURECIA MADISON AUTOMOTIVE SEATING INC	Etats-Unis	I	57
XIANGTAN FAURECIA. LIMIN INTERIOR & EXTERIOR SYSTEMS	Chine	E	29
ZEJIANG FAURECIA. LIMIN INTERIOR & EXTERIOR SYSTEMS	Chine	E	29
CHENGDU FAURECIA. LIMIN INTERIOR & EXTERIOR SYSTEMS	Chine	I	29
FAURECIA AUTOMOTIVE SYSTEMS KOREA LTD	Corée du Sud	I	57
LANZHOU FAURECIA LIMIN INTERIOR & EXTERIOR SYSTEMS CO.	Chine	E	29
CHANGCHUN HUAXIANG F.A. PLASTIC	Chine	E	29
JINAN FAURECIA LIMIN INTERIOR & EXTERIOR SYSTEMS CO.	Chine	E	29
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, (Shanghai) Co., Ltd	Chine	I	57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, (Chongqing) Co., Ltd	Chine	I	41
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, (Yantai) Co., Ltd	Chine	I	57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Chengdu	Chine	I	57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL SYSTEMS KOREA (ex DAEKI)	Corée du Sud	I	57
FAURECIA JIT AND SEQUENCING KOREA	Corée du Sud	I	57
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS THAILAND CO., LTD.	Thaïlande	I	57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Thailand Co., Ltd	Thaïlande	I	57
ET (BARBADOS) HOLDINGS SRL	Barbades	I	57
EMCON Technologies Canada ULC	Canada	I	57
EMCON Technologies Kft	Hongrie	I	57
Faurecia Emissions Control Technologies, India Private Limited	Inde	I	42
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Italy SRL	Italie	I	57
ET Dutch Holdings Cooperatie U.A.	Pays-Bas	I	57
ET Dutch Holding BV	Pays-Bas	I	57
ET Dutch Holding II BV	Pays-Bas	I	57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Netherlands B.V.	Pays-Bas	I	57
OOO FAURECIA METALLOPRODUKCIA EXHAUST SYSTEMS	Russie	I	34
COMPONENTES DE VEHICULOS DE GALICIA, S.A.	Espagne	E	29
COPO IBERICA, S.A.	Espagne	E	29
VANPRO ASSENTOS LIMITADA	Portugal	E	29
TEKNIK MALZEME Ticaret Ve Sanayi A.S.	Turquie	E	29
ORCIA OTOMOTIV Yan Sanayi Ve Ticaret Anonim Sirketi	Turquie	E	29
KWANG JIN FAURECIA Co. Limited	Corée du Sud	E	29
FAURECIA HOWA INTERIOR'S	Japon	I	29
FAURECIA-NHK Co., Ltd	Japon	E	29
SAS AUTOMOTIVE France	France	E	29

Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
COCKPIT AUTOMOTIVE SYSTEMS DOUAI SNC	France	E	29
SAS AUTOSYSTEMTECHNIK VERWALTUNGS GmbH	Allemagne	E	29
SAS AUTOSYSTEMTECHNIK GmbH und Co. KG	Allemagne	E	29
SAS Automotive N.V.	Belgique	E	29
SAS Autosystemstechnik, S.A.	Espagne	E	29
SAS Autosystemtechnik de Portugal, Unipessoal, Lda.	Portugal	E	29
SAS AUTOMOTIVE LIMITED	Royaume Uni	E	29
SAS Autosystemtechnik s.r.o.	Rép. Tchèque	E	29
SAS Automotive s.r.o	Slovaquie	E	29
SAS Automotive RSA (Pty) Ltd	Afrique du Sud	E	29
SAS Automotive Do Brasil Ltda	Brésil	E	29
SAS Automotive Systems S.A. de C.V.	Mexique	E	29
SAS Automotive Systems & Services, S.A. DE C.V.	Mexique	E	29
SAS Automotive USA, inc.	Etats-Unis	E	29
SAS Automotriz Argentina S.A. (dormant company)	Argentine	E	29
AD Tech Co Ltd	Corée du Sud	E	29
FAURECIA (YANCHENG) AUTOMOTIVE SYSTEMS CO LTD	Chine	I	57
FAURECIA EXTERIORS ARGENTINA	Argentine	I	57
SAS Autosystemtechnik Zwickau GmbH & Co. KG, Zwickau	Allemagne	E	29
SAS (Wuhu) Automotive Systems Co. Ltd, Wuhu City, China	Chine	E	29
SAS Otosistem Teknik Ticaret ve Limited Şirketi	Turquie	E	29
<b><u>FINANCEMENT ET ASSURANCES</u></b>			
BANQUE PSA FINANCE	France	I	100
PSA ASSURANCES SAS	France	I	100
SOCIETE FINANCIERE DE BANQUE - SOFIB	France	I	100
SOFIRA - SOCIETE DE FINANCEMENT DES RESEAUX AUTOMOBILES	France	I	100
SOCIETE NOUVELLE DE DEVELOPPEMENT AUTOMOBILE - SNDA	France	I	100
BPF - FCT Auto ABS - Compartiment 2012-7	France	I	100
BPF - FCT Auto ABS - Compartiment 2012-5	Espagne	I	100
COMPAGNIE GENERALE DE CREDIT AUX PARTICULIERS - CREDIPAR	France	I	100
COMPAGNIE POUR LA LOCATION DE VEHICULES - CLV	France	I	100
PSA FINANCE BELUX	Belgique	I	100
PSA FINANCE SCS	Luxembourg	I	100
PSA FINANCE NEDERLAND B.V.	Pays-Bas	I	100
PSA FINANCIAL HOLDING B.V.	Pays-Bas	I	100
PEUGEOT FINANCE INTERNATIONAL N.V.	Pays-Bas	I	100
FCC AUTO ABS - Compartiment 2012-02	France	I	100
FCC AUTO ABS - Compartiment 2012-01	France	I	100
FCC AUTO ABS - Compartiment 2007.01	France	I	100
FCC AUTO ABS - Compartiment 2011.01	France	I	100
FCT AUTO ABS - Compartiment 2010-1	France	I	100
BPF - Auto ABS UK Loans PLC - Compartiment 2012-5	Royaume Uni	I	100
FCT Auto ABS German loans - Compartiment 2011-2	Allemagne	I	100
PSA FACTOR ITALIA S.p.A.	Italie	I	100
PSA RENTING ITALIA S.p.A.	Italie	I	100
BPF - Auto ABS SRL - Compartiment 2007-2	Italie	I	100
PSA WHOLESALE Ltd	Royaume Uni	I	100
VERNON WHOLESALE INVESTMENTS CO Ltd	Royaume Uni	I	100
PSA FINANCE SUISSE S.A.	Suisse	I	100
PSA GESTAO COMERCIO E ALUGER DE VEICULOS	Portugal	I	100
PSA FINANCE POLSKA	Pologne	I	100
PSA FINANCE HUNGARIA Rt	Hongrie	I	100
PSA FINANCE CESKA REPUBLIKA s.r.o.	République Tchèque	I	100
PSA FINANCE SLOVAKIA s.r.o.	Slovaquie	I	100
BPF FINANCIRANJE D.o.o.	Slovénie	I	50
PSA SERVICES LTD	Malte	I	100
PSA LIFE INSURANCE LTD	Malte	I	100
PSA INSURANCE LTD	Malte	I	100
BPF ALGERIE	Algérie	I	100
BPF PAZARLAMA A.H.A.S.	Turquie	I	100
BANCO PSA FINANCE BRASIL S.A.	Brésil	I	100
PSA FINANCE ARRENDAMIENTO COMERCIAL	Brésil	I	100
PSA FINANCE ARGENTINA S.A.	Argentine	I	50
BPF MEXICO S.A. DE CV	Mexique	I	100
PSA FINANCIAL Doo	Croatie	I	100
BANK PSA FINANCE RUS	Russie	I	100
FOND D'INVESTISSEMENT EN DROITS DE CREANCES	Brésil	I	100
DONGFENG PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE FINANCE COMPANY	Chine	E	50
Dont 12,5% via Dongfeng Peugeot Citroën Automobile			

# IV – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Peugeot S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, dans le contexte de l'environnement économique et financier du groupe tel qu'exposé dans le rapport de gestion du groupe, nous attirons votre attention sur les notes suivantes des comptes :

- la note 1.4 relative aux estimations et jugements qui précise les postes comptables pour lesquels les estimations et les hypothèses retenues sont particulièrement sensibles ;
- la note 8.1 sur les tests de valeur des actifs de la division Automobile qui ont conduit à enregistrer une dépréciation de M€ 3.009 ;
- la note 12.1.C sur les tests de valeur des impôts différés qui ont conduit à enregistrer une dépréciation nette de M€ 879 ;
- la note 37 qui expose la situation de liquidité du groupe et de Banque PSA Finance.

## II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2012 et l'appréciation de la situation de liquidité ont été réalisées dans un contexte de crise économique et financière pesant fortement sur le secteur automobile conduisant à une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations et que nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Lors de l'arrêté de ses comptes, votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses concernant notamment la valeur de certains postes d'actif, de passif, de produits et de charges. Ces principaux sujets sont recensés dans la note 1.4 « Principes comptables - Utilisations d'estimations et hypothèses » de l'annexe. Nous avons, pour l'ensemble de ces éléments, vérifié le caractère approprié des règles et des méthodes comptables suivies et des informations données dans les notes annexes. Nous avons également examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci ainsi que la documentation disponible et procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.
- La note 1.15 « Principes comptables - Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé » indique les modalités de réalisation des tests de perte de valeur. La note 8.1 « Test de valeur des UGT et provisions pour contrats onéreux de la division Automobile » indique que les tests ainsi réalisés ont conduit à enregistrer pour l'UGT division Automobile une dépréciation de M€ 3.009. Des dépréciations d'actifs spécifiques et des compléments de provisions pour contrats onéreux ont également été comptabilisés. Concernant le test de l'UGT division Automobile, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre du test, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses utilisées, revu les calculs conduisant à la dépréciation comptabilisée et vérifié que les notes indiquées ci-dessus donnent une information appropriée.
- En application des modalités décrites dans la note 1.19 « Principes comptables - Impôts différés » le bilan enregistre des impôts différés actifs et passifs détaillés dans la note 12 « Impôts sur les résultats ». Cette note indique notamment qu'en l'absence de perspectives de récupération, à l'horizon du plan à moyen terme, les impôts différés sur déficits sur l'intégration fiscale France ont été intégralement dépréciés pour un montant net de M€ 879. Nous avons examiné les prévisions fiscales du groupe, les échéanciers des impôts différés actifs et passifs et la cohérence d'ensemble des hypothèses retenues pour cette dépréciation.
- Dans le cadre de notre appréciation de la continuité d'exploitation, nous avons effectué un examen approfondi de la situation de liquidité du groupe et de Banque PSA Finance détaillée dans les notes 30 et suivantes et dans la note 37 de l'annexe. Nous avons examiné notamment les prévisions de trésorerie, les échéanciers des dettes, les covenants qui leur sont applicables ainsi que les dispositions relatives à la garantie de l'Etat pour le refinancement de Banque PSA Finance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 12 février 2013

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

Loïc Wallaert

Jean-Louis Simon

Christian Mouillon

Marc Stoessel

 **Labrador** +33 (0)1 53 06 30 80

Ce document a été imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier recyclable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC, à base de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.



**PEUGEOT S.A.**

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 354 848 992 euros.

Siège social : 75, avenue de la Grande-Armée  
75116 Paris – France

R.C.S. Paris B 552 100 554 – Siret 552 100 554 00021  
Tél. : + 33 (0)1 40 66 55 11 – Fax : + 33 (0)1 40 66 54 14  
[www.psa-peugeot-citroen.com](http://www.psa-peugeot-citroen.com)